This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

UC-NRLF
$B 153 862

Digitized by Google

THE LIBRARY
OF
THE UNIVERSITY
OF CALIFORNIA

GIFT OF
Hugo de Bussières

Digitized by Google

Digitized by Google

VIE
DU RÉVÉREND PÈRE LORIQUET,
DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS.

Digitized by Google

PROPRIÉTÉ DE

Paris, imprimerie de Poussielgue,
rue du Croissant, 12.

Digitized by Google

Digitized by Google

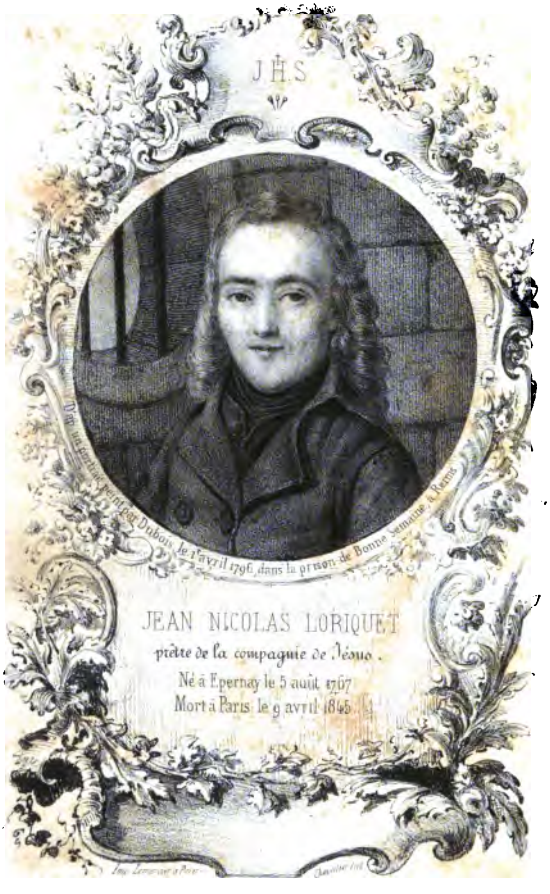

Digitized by Google

VIE

DU RÉVÉREND PÈRE LORIQUET,

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS,

ÉCRITE D'APRÈS SA CORRESPONDANCE ET SES OUVRAGES INÉDITS.

A PARIS,

CHEZ POUSSIELGUE-RUSAND, LIBRAIRE,

rue du Petit-Bourbon Saint-Sulpice, 3;

A LYON, CHEZ J. B. PÉLAGAUD ET Cie.

—

1845

Digitized by Google

Digitized by Google

BX4705
L745A3
1845

PRÉFACE.

Les passions qui chercheraient un aliment dans ce livre seraient trompées dans leur attente. C'est la simple et calme exposition d'une vie toute consacrée au service de Dieu et du prochain.

Le P. Loriquet, que l'esprit de parti a si déloyalement poursuivi de ses mensonges et de ses sarcasmes, ne pouvait rester sous le coup de tant d'impostures. Sa famille, en nous communiquant sa correspondance et ses ouvrages inédits, nous a fourni les éléments d'une Biographie qui le rappellera à ses amis, qui le fera connaître enfin à ses ennemis.

Nous montrerons d'abord en lui l'intrépide confesseur de la foi ; nous ferons voir ensuite l'habile instituteur de la jeunesse, qu'il a formée par ses leçons et par ses ouvrages. Sur la tombe à peine fermée du P. Loriquet, on confessera que le célèbre

M872026

Digitized by Google

Jésuite est l'un des hommes qui, au dix-neuvième siècle, ont rendu le plus de services à l'éducation publique, qui ont, par conséquent, le mieux mérité de la patrie.

Les âmes pieuses s'édifieront des vertus du prêtre fidèle et de l'humble religieux, consommé dans le grand art de diriger les consciences : nous ne croyons pas qu'on puisse trouver un modèle plus accompli de la vie sacerdotale. Mais, avec tant de titres à notre vénération, le P. Loriquet en a un tout particulier à notre reconnaissance, en qualité de promoteur des bonnes et solides études, à la suite d'une révolution qui avait anéanti tous les établissements d'instruction publique.

Deux de ses frères entrèrent dans l'Université, et leur carrière laborieuse y a laissé d'honorables souvenirs. Enchaîné par sa vocation à l'état religieux, le P. Loriquet sut développer, à côté de l'Université, de vastes colléges dont des esprits intelligents auraient encouragé la salutaire concurrence, mais que d'étroits préjugés ont fait proscrire. Toujours est-il qu'ils

Digitized by Google

ont assez duré pour prouver à la France combien il y a de dévouement et de talent dans la Compagnie de Jésus!

Voué à l'éducation de la jeunesse, le P. Loriquet a inauguré, dans les colléges de sa Compagnie, l'enseignement de l'histoire, de l'histoire nationale surtout, bien avant que cet enseignement obtînt au sein de l'Université la place qu'il y occupe aujourd'hui. Il serait juste, il serait de bon goût de s'en souvenir. Ce Jésuite, contre lequel on s'est déchaîné avec un emportement si ridicule, on l'a imité; cette petite *Histoire de France*, objet de si niaises accusations, on l'a mise entre les mains des élèves de l'Université; et, si l'enseignement historique est en honneur dans les écoles publiques, c'est que le P. Loriquet en a pris l'intelligente initiative. Voilà la vérité. En la proclamant sur une tombe, nous ne craignons pas d'être désavoué, car la mort désarme la haine. Cette haine, d'ailleurs, qui, dans l'auteur de l'*Histoire de France* et dans le recteur de Saint-Acheul, poursuivit le Jé-

Digitized by Google

suite, ne s'attachait point à la personne du P. Loriquet; et le moment est venu, pour ses adversaires eux-mêmes, de reconnaître l'influence décisive qu'il a exercée sur le renouvellement des études.

Nous faisons suivre la *Vie du R. P. Loriquet* de la *Liste* raisonnée *de ses ouvrages*. Les *Poésies diverses*, que nous avons transcrites, montreront combien son talent était varié; nous n'entendons pas leur attribuer une autre portée.

Cet ouvrage nous a fourni l'occasion de publier des documents inédits de la plus haute importance. On nous saura gré d'avoir rattaché à la *Vie du R. P. Loriquet* la rétractation du prince de Talleyrand,(1) refusée depuis tant d'années à la pieuse curiosité de ceux qui, après avoir gémi de si grands scandales, se sont réjouis de la conversion de l'ancien évêque d'Autun.

---

(1) C'est par erreur qu'un journal qui avait eu communication d'une épreuve de cette rétractation a dit que l'original était déposé dans les archives de l'archevêché de Paris. L'original est à Rome; Monseigneur de Quélen avait été seulement chargé de le transmettre au Souverain Pontife.

Digitized by Google

VIE

DU RÉVÉREND PÈRE LORIQUET,

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS.

CHAPITRE PREMIER.

Premières Études et Vocation du P. Loriquet.

La famille à laquelle appartenait le P. Loriquet était peu aisée; mais la science et la vertu la recommandaient bien mieux que les richesses. L'aïeul de l'humble religieux portait dans le bourg de Suippes, en Champagne, le titre alors considéré de recteur des écoles. Deux fils de ce modeste et pieux instituteur embrassèrent la règle du vénérable abbé de La Salle; un autre remplit les fonctions de secrétaire auprès du prince de Ligne; un quatrième, mort sous-diacre à l'âge de vingt-trois ans, eut l'honneur d'être assisté à ses derniers moments par le prélat qui visitait le diocèse de Châlons, et qui, à son passage par Suippes, voulut spontanément rendre cet hommage à la piété et au talent déjà connu du jeune clerc. Toussaint-François, dernier fils du recteur de Suippes, épousa Mlle Marguerite Dauphin. Ses connaissances et ses qualités le rendaient digne de la noble mission d'instruire la jeunesse : il s'en acquitta

Digitized by Google

quelque temps à Reims, et vint ensuite se fixer à Épernay, où il tint le pensionnat du collége.

Cette ville, maintenant du diocèse de Châlons, appartenait alors à celui de Reims. M. de La Roche-Aymon, qui avait pour coadjuteur M. de Talleyand-Périgord, sacré archevêque de Trajanople en 1760, gouvernait le diocèse, lorsque Jean-Nicolas Loriquet naquit au collége d'Épernay, le 5 août 1767, l'année même où l'on proscrivait en France la Compagnie de Jésus, dont il devait être l'une des gloires.

Le 7, cet enfant béni reçut au baptême, avec le nom de l'apôtre bien-aimé, celui de l'évêque de Myre, aimable patron de l'enfance ; et il conserva toute sa vie une dévotion particulière pour les saints du nom de Jean ou de Nicolas. On trouva, après sa mort, parmi ses papiers, une liste qui indiquait les jours où l'Église honore leur mémoire ; nul doute qu'en ces jours spécialement consacrés à leur culte, il n'invoquât avec une filiale confiance leur intercession.

Comme S. Nicolas de Myre, le jeune Loriquet fut, dès ses premières années, un modèle d'innocence et de piété. Le 28 mai 1778, il mérita de s'asseoir à la table eucharistique ; mais il ne reçut le sacrement de confirmation que le 14 juin 1783.

Il commença fort jeune ses études, dont le cours, depuis les premiers éléments jusqu'à la rhétorique, fut de neuf années. Il les fit en partie à Épernay, sous les yeux mêmes de son père, maître de la pension du collége ; en partie à Reims, qui possédait une Université composée de quatre

Digitized by Google

facultés : théologie, droit, médecine et arts. Le P. Loriquet lui-même (1) nous en fait connaître l'organisation. Dans le collége de l'Université, on suivait pendant six ans le cours complet des arts, c'est à dire des langues française, latine et grecque, de la poésie, de la littérature, de l'éloquence, depuis la classe de sixième jusqu'à celle de rhétorique inclusivement; puis on consacrait deux années à un cours de philosophie chrétienne, ainsi qu'aux éléments de mathématiques et de physique. La première des trois facultés supérieures, la théologie dogmatique, s'enseignait aussi dans l'enceinte du collége, et le cours complet était de trois ans. Comme science sacrée, elle donnait ses leçons dans l'antique chapelle de Saint-Patrice, qui était d'ailleurs le lieu des réunions solennelles de l'Université, des thèses de philosophie et de théologie, enfin des cérémonies religieuses du collége et du pensionnat. Tous les professeurs du collége étaient prêtres. Les deux professeurs de théologie dogmatique devaient, de plus, être docteurs, ou du moins licenciés. Ceux-ci avaient pour auditeurs tous les élèves du Grand Séminaire, dont l'emplacement était contigu au collége et à la chapelle de Saint-Patrice. Les Sulpiciens, qui dirigeaient ce séminaire, ne se chargeaient que de l'enseignement de la théologie morale, dont les leçons se donnaient dans l'intérieur et aux seuls séminaristes. Les cours de

(1) *Vie de M. Musart*, curé de Somme-Vesle et de Poix, 3e édit., p. 197.

Digitized by Google

droit et de médecine avaient lieu hors du collége de l'Université.

Les dispositions heureuses du jeune Loriquet pour les lettres et pour les sciences se développèrent de bonne heure. Indépendamment des leçons qu'il recevait au collége d'Épernay, il étudia sans maître la musique, les mathématiques, la géographie, et surtout l'astronomie, pour laquelle il avait un goût si prononcé qu'il consacrait quelquefois une partie des nuits à examiner le cours des astres.

C'est en 1782 qu'arrivé à la classe de seconde, il alla continuer ses humanités au collége de Reims. Externe d'abord, il vécut chez un maître de pension dont la maison était voisine de la cathédrale, et il eut bientôt trouvé le moyen de se livrer à l'étude de l'astronomie avec la même liberté que chez son père : il imagina même mieux encore, et se lia si bien avec le maître sonneur, qu'on lui permit de prendre les tours et les combles de l'église pour observatoire. Souvent, après y avoir disposé ses lunettes, il y passait une partie de la nuit. Les jours de fête, sa plus grande récréation était de courir au clocher avant cinq heures du matin, et d'aider à sonner les matines : aussi ne parlait-il depuis qu'avec admiration de la riche sonnerie de Reims. Il conserva toujours cet amour de l'harmonie, cette passion pour la musique, sans en avoir jamais reçu de leçons. Sa petite chambre du collége se garnit d'instruments de sa façon, de son invention même. Plus tard, à l'Argentière, s'étant procuré un violoncelle, il demandait à l'un

Digitized by Google

de ses frères de quoi exercer son talent sur son instrument favori. Longtemps il s'occupa de cantiques, employant à ce travail le moment des récréations qu'il devait passer avec les élèves, ou le temps des voyages; et non seulement les paroles, mais les airs étaient de lui. Enfin, à l'époque de son dernier voyage à Saint-Acheul, son premier mouvement fut de monter au clocher de l'église, pour s'assurer si les trois cloches nouvellement fondues se trouvaient bien d'accord. Mais revenons à ses études littéraires.

Il arriva à Reims au milieu de l'année scolaire: néanmoins, au témoignage du P. Varlet, alors son condisciple, mais dans une classe moins avancée, il disputa le prix d'excellence à celui qui avait occupé les premières places dans les compositions un plus grand nombre de fois, et il obtint le second prix de dictature. L'année suivante (1783), en rhétorique, il eut d'emblée le premier. Suivant l'usage établi au collége de Reims, une distinction bizarre était réservée au dictateur de rhétorique. MM. de l'Université, qui tenaient beaucoup à la fable et aux vieilles traditions, exhibaient le pauvre lauréat destiné à cette mascarade à peu près comme on représente Apollon au milieu des Muses, c'est à dire les jambes et les épaules nues, à la manière des hercules ou des jongleurs que l'on voit dans les foires. Ainsi déguisé, la lyre classique à la main, le jeune Phébus récitait un discours de circonstance en vers latins ou français. De la bouche du dieu lui-même, rien sûrement ne devait être plus poétique. Le jeune Loriquet ne put

Digitized by Google

échapper à cette ovation surannée. Il courba donc le front sous l'usage antique et solennel ; mais, assez embarrassé de son rôle, il y eut tout à fait mauvaise grâce, malgré la douceur de sa figure et la vivacité de ses yeux, avantages extérieurs qu'on admirait encore en lui à l'âge de vingt-neuf ans, à l'époque même de sa détention à Reims. Depuis, c'est peut-être la finesse qui a le plus dominé dans ses traits, comme elle dominait d'une manière piquante dans son esprit.

Il ne fut pensionnaire au collége de Reims que la troisième année (1784), en logique. Il eut pour professeur M. Bastien ; et l'année suivante (1785), deuxième de philosophie, M. Pierrard, dont le souvenir est presque aussi vivant à Reims que celui du célèbre M. Mizeot. Le jeune Lorlquet avait alors avec lui, comme pensionnaires au collége, deux de ses trois frères : Pierre-Nicolas, le puîné, qui se fixa plus tard à Reims, né le 27 mai 1769, mort le 19 octobre 1841 ; et Jean-François-Toussaint, depuis principal du collége d'Épernay, né le 19 avril 1770, mort le 28 mars 1843. Une distance de deux années séparait ces trois frères l'un de l'autre dans leurs études. L'aîné fit le cours de philosophie et de physique avec la même distinction que les classes précédentes.

Le secret de ses succès était dans son application opiniâtre, non moins que dans son extrême facilité. Le jour ne suffisait pas à son ardeur. Quand la nuit était favorisée d'un beau clair de lune, l'infatigable écolier travaillait encore dans son lit ; et il conserva toute sa vie cette habitude,

Digitized by Google

qui a donné lieu de dire qu'il savait faire de la nuit le jour sans faire du jour la nuit. Il ne se délassait d'une occupation que par une autre : dans les journées même consacrées aux congés, il lisait tout un volume. Aussi ne doit-on pas s'étonner que son savoir fût si varié, et qu'il possédât surtout les auteurs classiques à ce point, que plus tard, chef du plus grand collége de la France, il refusait toujours les livres de l'explication, lorsqu'il faisait la visite des classes ou qu'il assistait aux examens. C'était pour les élèves un sujet de surprise et d'admiration. Se reportant, à cette époque, au temps de sa laborieuse enfance, dont il se dissimulait avec modestie les efforts soutenus, il écrivait : « A l'âge de mon neveu (élève de Saint-Acheul), nous n'étions pas grands travailleurs ; mais du moins nous aimions la lecture : moi je l'aimais avec passion. »

Du reste, il l'emportait sur ses condisciples par l'amour du jeu comme par celui du travail ; et, s'il reculait les limites de l'étude aux dépens de son sommeil, il renouvelait gaiement ses forces dans les exercices des récréations. Il était à la fois le plus vif promoteur et le plus fidèle compagnon des autres élèves sur le terrain de ces innocents plaisirs, et le modèle des plus laborieux.

Un vieillard, qui l'a connu au collége, raconte que, placé près de lui à l'étude comme auprès d'un Mentor, il en reçut plus d'un bon office. Sa mémoire lui rappelle ces deux traits :

Un écolier, puni par le sous-principal, pleurait à chaudes larmes. Touché de le voir ainsi désolé,

Digitized by Google

le jeune Loriquet provoque et reçoit sa confidence. Aussitôt, il écrit quelques mots latins sur le cahier de l'enfant, et lui dit d'en aller demander l'explication au maître qui l'a puni. Celui-ci comprit au premier mot, et félicita l'ingénieux protecteur de la démarche que son bon cœur lui avait suggérée en faveur de son condisciple. La phrase latine était une supplique.

Une autre fois, le recteur de l'Université de Reims entrait dans la salle d'étude. Le jeune Loriquet, à l'instant même, trace sur le papier quelques vers en forme de compliment; et, l'improvisation terminée, il la remet à son petit voisin, qui court la débiter tout joyeux. Le collége entier ne tarda pas à partager sa joie; car le compliment, qui réclamait un congé, en représentant que

Un recteur sans congé
Est un meuble inutile,

produisit tout l'effet qu'en attendait son auteur.

Le titre de *Maître ès-arts*, accordé au jeune Loriquet, attesta le succès de ses premières études. Mais il aspirait à en faire d'autres d'un ordre plus élevé.

Sa vocation, jusqu'alors indécise, venait de se prononcer tout à coup; et le 10 juin 1786, pendant sa deuxième année de philosophie, il avait pris la tonsure, premier degré vers l'état ecclésiastique. Dès lors le jeune homme enjoué, tournant facilement un couplet, et réunissant en sa personne tout ce qu'il fallait pour plaire au monde, lui dit adieu pour toujours.

Digitized by Google

Trop jeune cependant pour être admis au Grand Séminaire, l'abbé Loriquet retourna auprès de son père. On le chargea d'une classe et de la surveillance d'une partie de la maison, doubles fonctions qu'il remplit avec fermeté et avec zèle. Il sut, chose peu facile, se faire aimer et respecter, tout à la fois, par ceux même d'entre les écoliers qui naguère l'avaient vu sur les bancs où ils se trouvaient assis. Le jeune maître fit plus : il sut leur inspirer l'amour de l'étude, et leur communiquer une partie de sa propre ardeur, tant en piquant leur curiosité par des lectures et des récits intéressants, qu'en facilitant le travail de leurs intelligences. En même temps, afin d'animer ses frères restés au collége de Reims, il avait pris avec eux l'engagement de recevoir leurs petites compositions, et de leur adresser les siennes ; une lutte heureuse s'établit entre eux sur des sujets proposés en commun et tirés au sort, et dans cette lutte aucun des trois ne voulait paraître inférieur à l'autre ; leur correspondance littéraire se maintint même à l'époque où la réquisition jeta les trois frères à des distances assez éloignées. L'étude de prédilection de l'abbé Loriquet, celle des sciences physiques et mathématiques pour lesquelles il se sentait une disposition particulière, occupait tous ses moments de loisir. Il s'y livrait d'autant plus volontiers, qu'il avait alors la liberté nécessaire et tous les moyens, tant de poursuivre ses observations astronomiques, que de dresser, à l'aide des figures et des livres, les instruments qui lui manquaient et qu'il aurait fallu payer fort

Digitized by Google

cher. Au rapport d'un ancien élève du collége d'Épernay, confident de ses petits travaux, et souvent aussi son compagnon dans ces veilles scientifiques, il consignait régulièrement sur le papier le résultat de ses observations. Le même ami lui surprenait quelquefois des vers, dans lesquels il épanchait les sentiments que lui inspirait la contemplation assidue du firmament, dont les étoiles étincelantes racontent avec éclat la gloire de leur auteur.

La réputation acquise à ses talents et son goût connu pour les sciences fixèrent l'attention des chanoines réguliers de Sainte-Geneviève, auxquels appartenait l'abbaye de Saint-Martin d'Epernay. Ils auraient été flattés de procurer à leur ordre un sujet si propre à lui faire honneur, et capable peut-être de remplacer dignement un jour le P. Pingré. Si le père de l'abbé Loriquet ne crut pas devoir accueillir les propositions du prieur de Saint-Martin, c'est que, bien qu'il eût d'autres fils, il voulait consacrer l'aîné au diocèse de Châlons, en souvenir de son propre frère, mort sous-diacre, comme nous l'avons dit, à l'âge de vingt-trois ans, avec la réputation d'un sujet vertueux et distingué. Il voulait encore reconnaître ainsi l'intérêt et la protection qui lui avaient été accordés par les supérieurs ecclésiastiques pendant le cours de ses études. Les événements, du reste, devaient modifier cette destination, et la Providence assignait une place à l'abbé Loriquet dans un ordre religieux : nul ne prévoyait alors que c'était au sein de cette Compagnie de Jésus, qui ne subsis-

Digitized by Google

tait plus en France que dans la mémoire de ses admirateurs et de ses amis.

L'année que l'abbé Loriquet passa chez ses parents développa tellement son goût pour l'étude, qu'à son entrée au Grand Séminaire de Reims, le 8 novembre 1787, ses anciens condisciples le trouvaient trop sérieux. Leur laborieux, mais vif et gai compagnon s'était transformé en un séminariste sévère. Si l'abbé Loriquet ne manifesta pas encore d'une manière spéciale et remarquable les talents et les vertus dont il avait le germe dans le cœur, du moins, au témoignage du P. Debrosse, qui se trouvait avec lui sur les bancs de la théologie, il édifiait les jeunes lévites par sa conduite, les encourageait par son application au travail, les animait par son zèle à acquérir toutes les qualités du saint état auquel il se destinait. On lui conféra les ordres mineurs le 17 juin 1788; le sous-diaconat, le 9 juin 1789; le diaconat, le 29 mai 1790. Comme son âge ne permettait pas de l'élever de sitôt à la prêtrise, il revint encore à Epernay, et remplit au collége la chaire de grammaire, vacante par la retraite de l'un des régents.

Les deux frères de l'abbé Loriquet, qui l'avaient suivi au collége de Reims, commencèrent aussi l'étude de la théologie, Pierre-Nicolas à Reims même, et Jean-François-Toussaint à Sedan, où il avait obtenu la première bourse sur soixante concurrents. Ni l'un ni l'autre n'était entré dans les ordres, lorsque les événements politiques les forcèrent de retourner à Épernay. Le jeune diacre ayant été invité, à l'occasion de la Fédération, à

Digitized by Google

venir prêter dans l'église le serment d'égalité, qu'il ne faut pas confondre avec le serment postérieur et schismatique d'adhésion à la Constitution, dite civile, du clergé, il lui répugna de faire cette démarche, d'abord parceque l'abbé Loriquet n'aimait pas à se mettre en évidence, ensuite et surtout parcequ'il regardait ce premier serment comme un acheminement à d'autres que repoussaient ses principes religieux. Dans la crainte que le peuple ne l'inquiétât ainsi que ses parents, Jean-François-Toussaint se dévoua pour lui, se rendit en soutane à l'église, et répondit à l'appel. Pour ceux qui présidaient la cérémonie, cette substitution, ignorée de l'abbé Loriquet, était une comédie : le peuple, qui ne s'en aperçut pas, n'en applaudit pas moins.

A cette époque d'innovations introduites dans le gouvernement et dans l'Eglise, il s'agit bientôt d'un serment tout à fait illicite. On promulgua la Constitution civile du clergé, sanctionnée par la faible main de Louis XVI, qui ne se releva de sa chute que sur l'échafaud. Tout en demeurant étranger à la politique, l'abbé Loriquet avait à cœur de s'instruire de ce qui, dans les nouvelles mesures, intéressait la religion. Il suivit donc d'un œil attentif la polémique contradictoire à laquelle donna lieu cet acte dirigé contre les fondements mêmes de l'Eglise catholique, et il s'affermit dans sa fidélité au Saint-Siége et aux saines doctrines. L'occasion de les soutenir se présenta bientôt dans ses rapports avec des ecclésiastiques ou avec des laïques, favorables au schisme, et qui avaient

Digitized by Google

quelque crédit auprès de sa famille. Il consentit à se trouver à des conférences qu'on lui indiqua pour discuter avec lui la question si vivement controversée; mais, au sortir de ces conférences, on désespéra plus que jamais d'arracher ou de surprendre son adhésion aux nouveautés. A l'approche du jour où, bien qu'il n'eût encore reçu que le diaconat, et qu'il n'exerçât pas le ministère, on prétendait exiger de lui le serment à la Constitution civile du clergé, il fut attiré, sans qu'il s'en doutât, à une réunion des personnes les plus influentes de la ville, qui essayèrent de le convertir, par tous les moyens en leur pouvoir, à cette Constitution schismatique: il s'en tira en homme non seulement convaincu, mais parfaitement sûr de lui-même, tellement, qu'on résolut de ne pas l'inquiéter. Le 16 janvier 1791 est la date qu'il assigne au refus du serment qu'un décret impie imposait à la conscience des ministres de Jésus-Christ.

Le 23 juin 1791, jour de la fête du saint Sacrement, l'abbé Loriquet eut une nouvelle occasion de montrer son attachement à la saine doctrine et sa soumission à la discipline de l'Eglise catholique. Ce jour-là même, Louis XVI, arrêté à Varennes, devait passer à Épernay, qui allait se déshonorer par de grossières insultes à la majesté du malheur encore plus qu'à la majesté royale. On se fait aisément une idée de l'exaltation et de l'effervescence du peuple en ce moment. Au milieu de l'agitation générale, l'abbé Loriquet n'hésita point à refuser hautement, bien qu'avec les égards convenables, d'assister le célébrant à l'au-

Digitized by Google

tel, en qualité de sous-diacre, parcequ'au moment où il se présenta à l'église, il sut que les fonctions de diacre seraient remplies par un vicaire intrus. Il fallait du courage pour déclarer de telles répugnances dans un instant aussi critique.

Le frère qui avait prêté, à la place de l'abbé Loriquet, le serment d'égalité en 1790, ne montra pas, en 1791, moins d'aversion que lui pour le serment schismatique. Non seulement il cessa de voir un de ses amis, engagé dans les ordres, qui avait eu le malheur de s'y soumettre; mais il écrivit à l'évêque constitutionnel des Ardennes, son ancien supérieur à Sedan, une lettre dans laquelle l'élève, rappelant à son maître les principes que celui-ci lui enseignait naguère, lui donnait une leçon très dure à l'occasion de son intrusion.

Après les scènes dont l'abbé Loriquet avait été témoin, en présence des difficultés particulières de sa position vis-à-vis des ecclésiastiques assermentés et des premiers citoyens d'Epernay, ne pouvant plus espérer de recevoir la prêtrise en France, il se décida, avec le consentement de ses parents, à quitter une patrie qui ne lui offrait plus en perspective que l'exil ou l'échafaud.

On sait que les tribulations ont été, nous ne dirons point prédites, mais promises à la Société de Jésus, qui, pour ressembler plus fidèlement au divin Maître dont elle porte le nom, ne doit entrer que par la souffrance dans la gloire : l'abbé Loriquet, appelé à prendre l'un des premiers rangs dans cette milice de martyrs, fut éprouvé de bonne heure.

Digitized by Google

CHAPITRE II.

Exil, Captivité et Délivrance du P. Loriquet.

Un riche négociant, J. É. Werbrouck, employé depuis dans la fourniture des vivres des armées du nord et bourguemestre d'Anvers, ayant proposé à l'abbé Loriquet l'emploi de précepteur de ses enfants, il s'empressa de profiter d'une offre qui lui assurait un asile honorable. Muni d'un passeport spécifiant l'emploi qu'il allait occuper à l'étranger, il partit à la fin du mois d'août 1791.

Plusieurs ecclésiastiques du diocèse de Reims avaient cherché un refuge sur le sol hospitalier de la Belgique : il lui fut doux de les rencontrer, et de se préparer, sous leur direction, à être promu au sacerdoce, objet de tous ses vœux. Le jeune diacre reçut, en effet, la prêtrise des mains de l'archevêque de Malines, le 17 décembre 1791.

Les consolations qu'il goûta dès lors, en montant au saint autel, et les soins affectueux dont l'entourait la famille Werbrouck, adoucirent pour lui l'amertume de l'exil. Mais les poésies fugitives qu'il a laissées montrent à quel point le souvenir de ses parents vivait dans son cœur. En parlant de ces poésies, nous ne prétendons pas dire qu'il fût poète : seulement, il versifiait d'une manière facile et quelquefois avec bonheur. Ainsi, en 1791, ne

Digitized by Google

recevant pas de nouvelles de ses frères, il leur reprocha ce silence obstiné :

Je le vois, frères indolents,
Ni mes plus vifs empressements
Ni la tendresse fraternelle
De vos cœurs plus durs que l'airain
N'ont pu tirer une étincelle;
Et votre nonchalante main
Eût cru soulever une enclume
En soulevant pour moi la plume.
Dormez donc, frères indolents;
Jouissez de tous vos moments,
Et reposez dans le silence
Que chérit votre indifférence.
Ne m'écrivez plus... mais, hélas!
Mes frères, faut-il vous le dire?
Après vos lettres je soupire.
Pourquoi ne m'écrivez-vous pas?
Si vous êtes las de m'écrire,
Puis-je l'être, moi, de vous lire?

En 1792, le plus jeune de ses trois frères, enfant de sept ans, lui ayant adressé quelques lignes, il formula en vers sa réponse, remplie des plus aimables comme des plus sages conseils. Il y faisait contraster les ennuis de son éloignement avec les jouissances de la maison paternelle.

A ce temps remontent encore les stances :

Oui, je l'entends, ta voix m'appelle, etc.

L'exilé y disait au Sauveur :

Ton nom, par ma reconnaissance,
En tous climats sera porté :
Et l'on verra que ta puissance
Le cède encore à ta bonté.

Digitized by Google

Ces stances furent insérées longtemps après dans le *Recueil de cantiques spirituels à l'usage des Petits Séminaires*, vol. in-12, qui parut à Avignon en 1822, et dont la septième édition est de 1843.

Il nous reste, de cette époque de sa vie, les compliments en vers qu'il faisait réciter par ses élèves à leurs parents ; petites compositions d'un tour heureux et facile, mais qui empruntent toute leur valeur à la circonstance. La communauté de Roosendael, qui n'était pas cloîtrée, étant venue à la campagne de M. Werbrouck, sa fille chanta à l'abbesse des couplets composés par le précepteur. Entre ces morceaux divers, nous citons au hasard le compliment qu'un des élèves de l'abbé Loriquet adressa à son père, en lui présentant sa première écriture, en 1793 :

Ces lignes, il faut bien le dire,
N'ont rien qui puisse vous charmer :
Mais, si ma main sait mal écrire,
Mon cœur, du moins, sait vous aimer.

Le jeune prêtre, tout en s'occupant avec zèle de l'éducation et de l'instruction de ses élèves, agrandit le cercle de ses propres études. La tranquillité dont il jouissait à Anvers sous le toit de la famille qui l'avait accueilli secondait son ardeur pour le travail. Indépendamment des langues italienne et hollandaise, qu'il apprit comme d'utiles moyens de communication, il compléta ses connaissances en physique, en mathématiques, en géographie, en histoire, en chronologie. Pour essayer ses forces sur ce dernier point, il composa un Abrégé de

Digitized by Google

chronologie, qui fut depuis imprimé. A une époque antérieure, il avait dressé mathématiquement deux cartes géographiques qui n'étaient pas sans mérite. Il dressa alors deux cartes historiques très détaillées. L'une, ayant pour objet l'histoire proprement dite, faisait saisir d'un coup d'œil tous les empires anciens et modernes, avec l'époque précise de leur naissance, de leurs progrès, de leur décadence, de leur chute; tous les princes ou chefs qui les avaient gouvernés; tous les hommes célèbres qui les avaient illustrés. La seconde carte, consacrée à la mythologie, exposait l'ordre et la succession des dieux, demi-dieux et héros de la fable. Ces deux cartes, que l'abbé Loriquet avait jugées nécessaires pour l'étude des historiens de tous les âges et des anciens poètes, n'ont pas vu le jour. Enfin, lorsqu'il fut arrêté, comme nous le dirons bientôt, on trouva parmi ses papiers, outre un Traité de Grammaire comparée, plusieurs manuscrits dans lesquels il consignait habituellement, sous la forme de résumé, le résultat de ses lectures et de ses méditations. En même temps qu'une vie si occupée agrandit son esprit et multiplia ses connaissances, elle lui mérita l'estime et la juste considération de tous ceux avec qui il se trouvait en rapport.

Au mois de novembre 1792, époque de la première entrée des Français en Belgique, l'ordre avait été donné à tous les émigrés d'en sortir; mais l'abbé Loriquet, personnellement excepté, avait continué de résider librement à Anvers. Il n'en fut pas de même, au mois de juin 1794, quand

Digitized by Google

les Français envahirent de nouveau ce pays. La situation était bien changée. Robespierre écrasait la France du poids de la Terreur; l'effervescence était à son comble; il n'y avait plus de sûreté possible. D'ailleurs l'abbé Loriquet venait de perdre le passeport qui autorisait son arrivée et son séjour en Belgique. A l'approche des Français, le jeune prêtre quitta Anvers. Après avoir séjourné quelque temps à Bruxelles, il alla habiter La Haye, où il espérait trouver plus de sécurité pour sa personne et plus de loisirs pour ses études. Pendant cette absence, son nom fut porté sur la liste des émigrés du département de la Marne, et, malgré les réclamations de sa famille, faites en temps utile, ce nom s'y trouva maintenu. Il y a plus: à l'insu de l'abbé Loriquet, l'orage éclata sur ses infortunés parents. Arrêtée tout à la fois comme aristocrate et comme mère d'émigré, Mme Loriquet fut conduite à Châlons, où elle demeura emprisonnée jusqu'à la fin de la Terreur.

Le jeune prêtre, se voyant à La Haye sans relations avec la France et presque sans ressources, quoiqu'il donnât des leçons de langues, écrivit ces vers élégiaques :

Dans ma cabane obscure,
Dans mon pauvre réduit,
Je passe à l'aventure
Et le jour et la nuit.
Déjà de l'indigence
Je vois toute l'horreur,
Et l'aimable espérance
Luit à peine à mon cœur.

Digitized by Google

Le soir, quand la nuit sombre
Vient finir mes travaux,
Vainement dans son ombre
Je cherche des pavots;
Et lorsque la lumière
Annonce le soleil,
Déjà de ma paupière
S'est enfui le sommeil.

Si parfois un beau songe
Vient flatter mon esprit,
Bientôt ce doux mensonge
Hélas ! s'évanouit :
Tout m'échappe et s'envole :
Reste à mes sens déçus
Le fantôme frivole
D'un bonheur qui n'est plus.

Il est fâcheux que des sentiments exprimés d'une façon si mélancolique, paraissent subitement interrompus; et cet épanchement d'une douleur intime eût gagné à recevoir plus de développement.

Cependant, le comte de Lowenhielm, ambassadeur de Suède en Hollande, eut occasion de connaître et d'apprécier l'abbé Loriquet : aussi lui confia-t-il l'éducation du comte Aimé Van der Burgh, son pupille. Le séjour du jeune prêtre à La Haye lui procura des relations non moins honorables avec le chevalier Reutersweard, chargé d'affaires de Suède dans les Pays-Bas. Les rapports de l'abbé Loriquet avec de nobles Suédois développèrent en lui la pensée de concourir à la propagation de la foi catholique dans leur patrie; et,

Digitized by Google

si les circonstances ne lui permirent pas de réaliser dès lors ses désirs, du moins eut-il, dans les dernières années de sa vie, le bonheur de seconder les efforts du vicaire apostolique de ce pays.

Grâce aux puissantes protections qui l'environnaient, il attendit tranquillement l'arrivée des Français (janvier 1795). D'ailleurs les mesures adoptées contre les émigrés s'adoucirent bientôt, et, l'élève de l'abbé Loriquet étant rappelé en Belgique, le précepteur n'hésita point à y revenir lui-même. Le représentant Richard, alors en mission en Hollande, lui donna un passeport avec lequel il reprit la route d'Anvers, et il fut remis, dans cette ville, en possession de l'emploi qu'il y occupait avant son départ.

L'abbé Loriquet ne négligea rien pour régulariser sa position. Il obtint sans difficulté de l'administration municipale d'Épernay le double du passeport qu'on lui avait délivré en 1791, et qu'il avait perdu. Pour plus de sûreté, comme la Belgique venait d'être réunie à la France, il fit consulter le directoire du département des Deux-Nèthes : on jugea ses papiers suffisants, et on le rassura pleinement. Cette sécurité devait lui être funeste.

On commençait, en effet, à rechercher les émigrés cachés dans les départements nouvellement réunis, et à les traduire devant les tribunaux. Au moment où l'abbé Loriquet, se reposant sur les assurances réitérées qu'il avait reçues, ne songeait ni à se cacher ni à s'enfuir, un gendarme, naguère en résidence à Épernay, se trouva con-

Digitized by Google

duit par un ordre de service à Anvers. Il s'entretenait dans cette ville avec un officier de police, lorsqu'il aperçut sur son bureau un dossier où le nom de Loriquet était inscrit. C'était précisément celui du jeune prêtre. La dénonciation d'un émigré donnait droit à une récompense nationale, et l'avide gendarme succomba à la tentation. En vain l'officier de police, bien disposé, essaya-t-il de détourner son attention : la persistance intéressée du dénonciateur triompha de son bon vouloir. On finit par lancer un mandat d'amener ; et le 21 pluviôse an IV (10 février 1796), on arrêta l'abbé Loriquet et on saisit ses papiers. Nous avons indiqué plus haut les manuscrits qui étaient le fruit de ses veilles laborieuses et que cette saisie fit découvrir.

Le tribunal criminel des Deux-Nèthes ayant, le 23 pluviôse, renvoyé le jeune prêtre au tribunal criminel de la Marne, séant à Reims, comme plus à portée de juger cette affaire, il obtint de n'être pas conduit de brigade en brigade à sa destination. Seulement un gendarme l'accompagnait sans insignes. L'abbé Loriquet lui avait donné sa parole qu'il ne chercherait pas à se soustraire à la surveillance dont il était l'objet ; et, pour tenir sa promesse d'une manière plus exacte, il se borna, en écrivant à sa famille, à dire qu'il revenait dans son pays, sans ajouter ni pourquoi ni comment ce retour s'effectuait : réserve consciencieuse et honorable, qui ne permit pas à ses parents d'organiser les moyens, d'ailleurs si faciles, de le dérober à l'action redoutable des tribunaux.

Digitized by Google

Par une triste transformation, l'ancien séminaire diocésain, où les années s'écoulaient naguère pour lui si heureusement dans le calme de l'étude, était devenu le siége du tribunal criminel; et l'entrée du jardin de ce séminaire, abri protecteur de sa jeunesse, était contiguë à celle de la prison dite de *Bonne-Semaine*, dans laquelle on le déposa. Depuis 1835 cette prison a changé de local; on l'a transférée, ainsi que les tribunaux, sur l'emplacement de l'Hôtel-Dieu, transféré lui-même à l'ancienne abbaye de Saint-Remi; et la rue de Bonne-Semaine a reçu la dénomination de Vauthier-le-Noir. (1)

Les noms des membres du tribunal criminel de la Marne appartiennent au domaine de l'histoire. Le président était Jean-Joseph de Saint-Genis; les juges: Laurent Pellerin, Simon-Pierre Moreau, François Drouot, Nicolas-Louis Jouvant, Jean-Louis Boullanger; les accusateurs publics: Faciot, Maquenna; le commissaire du directoire exécutif: Jacques-Alexis Thuriot de La Rosière jusqu'au mois d'avril 1796, et ensuite Lemercier. Le conventionnel Thuriot, dans le procès de Louis XVI, avait voté pour la mort, contre l'appel au peuple et contre le sursis à l'exécution. La présence d'un tel homme à Reims justifiait les angoisses des parents de l'abbé Loriquet. (2)

(1) *Vie de M. Musart*, p. 94.

(2) Il est assez remarquable que le fils de ce régicide se soit trouvé premier secrétaire de l'ambassade française à Rome, au moment de la négociation entamée en 1845 par M. Rossi pen-

Digitized by Google

Le 5 ventôse, le jeune prêtre subit un interrogatoire, et le 6 on s'adressa au tribunal criminel pour obtenir un sursis de trois décades. Le 12 ventôse, Merlin, ministre de la police générale, répondit négativement à une demande semblable formée par l'accusé. L'abbé Loriquet faisait valoir principalement, pour sa défense, l'exception établie par la loi du 25 brumaire an II en faveur des *hommes de lettres*. Le 14 ventôse, le tribunal criminel, aux termes de l'article 5, titre 5, de la loi du 25 brumaire an III, renvoya l'accusé par devant l'administration départementale, qui devait juger si les exceptions qu'il réclamait lui étaient applicables, et prononcer sa radiation de la liste des émigrés en cas d'affirmative. L'accusé présenta aussitôt au département un exposé de ses moyens de défense, appuyé de douze pièces justificatives. Mais l'administration n'y eut point égard, et elle arrêta, le 23 ventôse, que, les exceptions réclamées n'étant pas applicables, il n'y avait pas lieu à délibérer. Le département remit à la famille huit pièces justificatives seulement sur douze, avec une expédition de son arrêté, qui ne mentionnait même pas toutes ces pièces. Le 4 germinal, les parents adressèrent au ministre de la police générale le Mémoire du jeune prêtre, avec une réponse à l'arrêté du département et les huit pièces qu'il avait rendues. Quatre autres, indépendantes des douze

dant les derniers jours du P. Loriquet, et que, peu de temps après la mort de ce religieux, la nouvelle des concessions du général des Jésuites ait été apportée en France par M. de La Rosière.

Digitized by Google

premières, avaient été envoyées, dès le 28 ventôse, au ministre par le tribunal criminel. Mais ces pièces, la pétition de l'abbé Loriquet, et la réponse à l'arrêté du département, arrivèrent trop tard. Le Directoire, par arrêté du 30 ventôse, avait déjà confirmé celui du département de la Marne, enlevant ainsi à l'accusé toute chance de salut. Le tribunal criminel fixa alors le jugement au 24 germinal. Cependant on appela du Directoire au Directoire lui-même, mieux informé, en lui présentant, le 16 germinal, une pétition à l'effet d'obtenir la révision de son arrêté du 30 ventôse, motivée sur ce que toutes les pièces n'avaient pas été vues par le département ni par le ministre : on en joignit même une nouvelle à cette demande. Pierre-Nicolas, frère puîné du captif, vole à Paris ; il obtient une audience de Rewbel, l'un des directeurs, qui lui donne une lettre de recommandation pour Cochon, successeur de Merlin au ministère de la police générale ; et le 18 germinal, sur le rapport de ce ministre, le Directoire arrête que les nouvelles pièces produites par l'accusé seront envoyées au tribunal criminel de la Marne, qui fera de nouveau l'examen de l'affaire, pour en référer s'il y a lieu au département. Lagarde, secrétaire général du Directoire, en donnant avis de cette décision à la famille, lui promet un bon succès. Mais l'arrêté du Directoire fut envoyé par erreur au tribunal criminel de la Manche, et ne parvint que le 8 floréal à celui de la Marne. Heureusement le tribunal criminel de Reims, débarrassé, précisément au mois de germinal, de la surveil-

Digitized by Google

lance du commissaire Thuriot, ne se montrait pas pressé. Il n'était pas possible, en effet, que des juges honnêtes prononçassent sans hésiter un arrêt de mort contre un homme dont le seul tort était celui d'une sécurité trop grande, tandis que, s'il avait entrevu le péril, il aurait pu aisément y dérober sa tête; contre un homme que les magistrats savaient n'être coupable qu'en vertu de lois aussi absurdes que barbares.

Cependant les répugnances consciencieuses de ces juges venaient de céder deux fois devant la crainte; et les victimes de leur pusillanimité furent d'autres accusés, qui, peu de jours après l'arrivée du jeune prêtre dans la prison de Bonne-Semaine, y avaient été écroués à leur tour.

L'abbé Loriquet était déjà dans cette prison, lorsque la Providence y conduisit dans des vues de miséricorde Louis-Joseph d'Eu-Montigny, né en 1773 à Chavange, village entre Vitry-le-Français et Arcis-sur-Aube, et qui avait plutôt subi que commis ce qu'on appelait alors le crime d'émigration (1). Ni la violence morale que l'on avait employée pour faire émigrer d'Eu-Montigny, ni la maladie qui l'avait empêché de rentrer en France avant l'expiration du terme fatal, ni trois années passées depuis au service de la république, ne purent le soustraire à l'application d'une loi de sang. Condamné au dernier supplice, il devait être exécuté le lendemain. L'exaspération de ce jeune homme, à la vue d'une si horrible injustice, fut à

(1) *Vie de M. Musart*, p. 92.

Digitized by Google

son comble. Furieux, hors de lui-même, il maudissait les auteurs de sa mort, lorsqu'il vint rejoindre ses compagnons de captivité. Après avoir laissé passer les premiers moments d'indignation et de colère, ceux-ci s'efforcèrent de le calmer. L'abbé Loriquet surtout, commençant par lui son apostolat, s'attacha à ramener cette âme, à en obtenir le désaveu d'une vie dissipée, et à la préparer au redoutable passage. Pour disposer plus tranquillement d'Eu-Montigny à se confesser, il resta la nuit tout entière avec lui, couché dans le même lit, en sorte que le geôlier ne s'aperçut de rien. Le point difficile était d'amener le condamné à pardonner entièrement, en chrétien, à ses juges et à ses bourreaux. L'abbé Loriquet y parvint au point que, le lendemain matin, d'Eu-Montigny écrivit à sa sœur : « Au moment où vous recevrez cette lettre, votre frère n'existera plus. Il était aussi facile au commissaire du Directoire, Thuriot, de me soustraire à la mort, qu'il lui a été facile de me faire condamner : mais je lui pardonne de tout mon cœur, ainsi qu'à ceux qui se sont faits les exécuteurs de ses ordres. J'ai tout oublié par esprit de religion : je vous prie de faire de même, et de ne conserver aucun ressentiment. » Il marcha ensuite à la mort d'un pas ferme, en suivant la voiture qui devait le conduire au lieu du supplice. Arrivé au terme fatal, il monta sur l'échafaud avec la même fermeté, et c'est d'un air calme et serein qu'il livra sa tête au couteau, le 4 mars 1796. Témoin de ses derniers moments, l'abbé Loriquet dit qu'il mourut avec la résigna-

Digitized by Google

tion d'un chrétien et le courage d'un héros (1). L'humilité du pieux confesseur ne lui a pas permis de parler de ses heureux efforts pour convertir ce gentilhomme ; et il semble ne faire honneur de cette conversion qu'à M. Musart, curé de Somme-Vesle et de Poix, qui était entré le 25 février à la prison de Bonne-Semaine. M. Musart contribua sans doute au retour éclatant de Louis-Joseph d'Eu-Montigny ; mais, s'il plut à Dieu d'employer plusieurs instruments, toujours est-il que, dans cette œuvre sainte, la part principale appartient au jeune prêtre.

M. Musart, dont nous avons parlé, subissant les conséquences du décret du 26 août 1792, qui condamnait les prêtres non assermentés à la déportation, avait passé trois années en exil ; puis il était revenu au milieu de son troupeau. Découvert chez un parent à Somme-Suippes, non loin de Somme-Vesle et de Poix, ses deux paroisses, il fut réuni en prison à l'abbé Loriquet. Quelques jours après, M. Baty, ami de M. Musart depuis plusieurs années, et prêtre déporté comme lui, arriva aussi à Bonne-Semaine. Le P. Loriquet dit que la charité des catholiques de Reims fournit les secours les plus abondants aux trois confesseurs, et que des personnes de tout âge et de toutes conditions se firent un devoir de les visiter (2). Le 10 mars 1796, M. Musart fut condamné à mort, en vertu des lois remises en vigueur contre les prêtres déportés. Arrivé dans la chambre où l'attendaient MM. Lori-

(1) *Vie de M. Musart*, p. 71. — (2) *Ibid.*, p. 70.

Digitized by Google

quet et Baty, et quelques visiteurs du dehors, il récita avec eux le *Te Deum* en action de grâces de l'insigne faveur que le ciel lui préparait (1). Le 11 mars, recueilli avec ses deux confrères et une autre personne, il s'unit en esprit au saint sacrifice qu'on offrait pour lui dans la ville, et reçut la communion en forme de viatique (2). Il fit ensuite réciter les prières des agonisants, auxquelles il répondit lui-même (3). Parmi les âmes pieuses qui se signalèrent par leur courage au moment de l'exécution, le P. Loriquet cite madame Anne Baudemont, religieuse professe du couvent de Sainte-Claire de Reims, à qui M. Musart, au moment de marcher à l'échafaud, adressa des paroles prophétiques; Mlle Claude-Josèphe Capy, auxiliaire de Mme Baudemont dans les œuvres de zèle et de charité; enfin, Mlle Catherine, simple ouvrière, qui, perçant la foule pour aller s'agenouiller sous l'échafaud, recueillit de ses chastes mains le sang du martyr (4). Dans la chambre même d'où ce saint prêtre était parti pour aller à la mort, l'abbé Loriquet prépara les matériaux de sa *Vie*. « Compagnon de sa prison, il n'a rien écrit de ce qui s'y est passé qu'il n'ait vu de ses yeux; et, s'il n'a pas été jugé digne de cueillir la même palme que son vénérable ami, il semble ne lui avoir survécu que pour devenir l'historien de son triomphe. » Ce sont les paroles mêmes de l'auteur (5). En lui refusant le genre de mort qu'il en-

(1) *Vie de M. Musart*, p. 81.—(2) *Ibid.*, p. 87.—(3) *Ibid.* p. 88. —(4) *Ibid.*, p. 90.— (5) *Ibid.*, p. VII.

Digitized by Google

viait, la Providence avait sur lui d'autres vues. Non seulement elle le destinait spécialement à raconter la *Vie* de son compagnon de captivité, et à faire naître pour M. Musart dans les cœurs chrétiens la vénération que l'on doit aux saints, à ce point qu'elle paraît ne l'avoir laissé sur la terre que tout juste pour publier une troisième édition de cette édifiante Biographie : mais elle devait l'employer également à sa gloire ; elle lui réservait des épreuves plus longues ; elle l'appelait à confesser Jésus-Christ, non pas une fois par le sang sur l'échafaud, mais tous les jours, et jusqu'à la fin, par l'austérité de sa vie et par le supplice plus lent des mépris, des outrages et des mensonges accumulés sur sa tête.

Le P. Loriquet dit des membres du tribunal criminel de la Marne qui envoyèrent M. Musart à la mort (1) : « On a remarqué que, des cinq juges qui siégèrent dans cette affaire, il n'y en avait pas un qui ne fût personnellement connu pour la douceur de ses mœurs et pour ses opinions modérées. Exemple frappant du danger des fonctions publiques dans les temps de révolutions populaires ! De quelque bonne intention qu'on se soit prévalu d'abord, on est bientôt emporté loin de son devoir, à moins que l'on n'ait assez de force de caractère pour résister à l'autorité dès qu'elle commande l'injustice ou le crime. » Depuis 1792, époque d'horribles massacres à Reims, la population de cette ville était bien changée ; elle avait

(1) *Vie de M. Musart*, p. 80.

Digitized by Google

trouvé les fruits de la révolution trop amers pour vouloir y revenir (1). Aussi la mort de l'abbé Musart fut-elle, aux yeux de tout le peuple, un triomphe plutôt qu'un supplice, et pour ses juges une honte qu'on leur reprocha. A la suite des deux assassinats juridiques exécutés en huit jours, l'indignation publique qu'ils allumèrent fit craindre un soulèvement. « Les agents révolutionnaires (car il y en avait encore quelques-uns à Reims) n'étaient plus aussi entreprenants qu'autrefois, ajoute le P. Loriquet, parcequ'on les redoutait moins et qu'une résistance énergique à de nouveaux forfaits de leur part pouvait leur être funeste. D'ailleurs le tribunal criminel, humilié du rôle atroce qu'on lui avait imposé, craignait pour lui-même à la vue des deux victimes (MM. Loriquet et Baty) qu'il avait encore à frapper. Une heureuse circonstance vint à son secours, et lui donna un répit dont il sut profiter. Avec les fêtes de Pâques allait s'ouvrir et se prolonger pendant quinze jours au moins la grande foire annuelle de Reims, sur la place même de la Couture, encore empreinte du sang des deux victimes qu'on venait d'immoler. Une telle coïncidence était pour le tribunal un motif très plausible de suspendre toute procédure contre les deux prêtres qu'il restait à juger et sans doute à condamner. Les agents révolutionnaires qui surveillaient ses opérations furent, pour leur propre sûreté, contraints d'y consentir. »

(1) *Vie de M. Musart*, p. 92.

Digitized by Google

Cependant, dès le lendemain du supplice de M. Musart, les catholiques de Reims, appréhendant le même sort pour MM. Loriquet et Baty, résolurent de délivrer au moins l'un des deux prisonniers.

M. Baty, prêtre déporté comme M. Musart, ayant refusé de sauver sa vie par une dénégation qui aurait tiré ses juges d'embarras, devait passer au tribunal avant l'abbé Loriquet, accusé d'émigration et qui présentait des moyens légitimes de défense : c'était donc lui qu'il s'agissait avant tout d'arracher à la mort. Ainsi parle le P. Loriquet (1), qui, en racontant l'évasion de son compagnon de captivité, n'a omis que les circonstances de nature à le relever lui-même. Il n'a eu garde de dire que, pressé de s'évader le premier, il s'y refusa, parceque le mode de délivrance auquel on avait recours compromettait d'autres que lui, et qu'il lui répugnait d'ailleurs de se prêter à un déguisement dont la nécessité excusait cependant l'emploi. Tout en restant dans les fers, sous prétexte qu'il avait des moyens légitimes de défense, il favorisa l'évasion de M. Baty. Voici comment elle s'opéra. Cinq femmes, déjà pourvues d'une permission générale d'entrer librement dans la prison et de pénétrer jusqu'aux cellules des prêtres incarcérés, se présentèrent, le 12 mars, à l'entrée de la nuit, comme pour porter aux deux captifs le souper ordinaire et quelques provisions. On les introduisit sans difficulté. Quatre d'entre elles étaient dans le secret. La cinquième, sur la ré-

(1) *Vie de M. Musart*, p. 93.

Digitized by Google

signation de laquelle les catholiques de Reims comptaient pleinement, ne savait rien : on lui avait caché à dessein le projet d'évasion, afin de ne pas l'exposer à trahir, dans un interrogatoire, ou le prêtre évadé, ou la vérité elle-même. L'abbé Loriquet s'était chargé de l'entretenir, pendant que ses compagnes, après avoir affublé M. Baty de vêtements de femme pardessus les siens, et lui avoir couvert la tête et presque tout le visage d'une capote semblable aux leurs, lui faisaient franchir le guichet sous la protection des saints anges gardiens, auxquels elles s'étaient recommandées. En effet, tout se passa ainsi. Depuis une demi-heure M. Baty était arrivé dans la rue, à la vue du geôlier et de sa famille, lorsque Mlle Ludinart, quittant l'abbé Loriquet, voulut sortir à son tour. Au moment où elle se présenta à la porte, la ruse fut reconnue; mais M. Baty se trouvait libre, et il ne craignit pas de reprendre, après quelques semaines, l'exercice très secret et néanmoins très actif du saint ministère. Nommé plus tard curé de Rouvray, il y passa le reste de ses jours, jusqu'à la fin digne ami, digne imitateur de M. Musart. Pour Mlle Ludinart, elle n'eut autre chose à dire, dans l'interrogatoire qu'elle subit, sinon qu'elle n'avait rien su ni rien vu; ce qui ne l'empêcha pas d'être condamnée à un mois de prison, épreuve dont elle s'estima très heureuse. Quand vint le tour de l'abbé Loriquet, appelé commé témoin et invité à prêter le serment de dire toute la vérité, le jeune prêtre se leva, et d'un ton ferme : « Je jure, dit-il, de dire la vérité, rien que la vérité, *mais non toute la vé-*

Digitized by Google

rité. » Sur les observations de l'accusateur public Maquenna, homme aussi laid que méchant, détesté presqu'à l'égal de Thuriot, son chef, l'abbé Loriquet soutint énergiquement son droit, et persista à ne pas se constituer dénonciateur, comme l'y eût obligé le serment qu'on prétendait lui imposer. Enfin, l'accusateur public le menaçant de toute la rigueur des lois : « Que pouvez-vous ajouter à mes chaînes ? » dit-il en élevant ses mains garrotées. A ces mots, à ce geste, un tonnerre d'applaudissements éclata dans l'auditoire. Ce mouvement si énergique de sympathie et d'approbation, excité par un débat dont tout l'honneur restait à l'abbé Loriquet, était peu fait pour rassurer ses juges.

Le lendemain de la fuite qu'il avait secondée, il lui arriva un autre confrère, M. Guillemin, du diocèse de Châlons, pris comme MM. Baty et Musart dans l'exercice secret de son ministère, n'ayant toutefois à se défendre ni du crime de rupture du ban de déportation, ni du crime d'émigration. (1)

La situation de l'abbé Loriquet était tout autrement grave : mais on s'intéressait vivement à lui, surtout depuis que la fermeté de ses réponses avait mis en fureur l'accusateur public Maquenna. Le comédien Dellove, dans sa feuille rémoise, *le Troubadour républicain*, où il avait récemment exalté la mort tranquille et sainte de M. Musart, prit ouvertement le parti du jeune prêtre, et publia plusieurs des pièces qu'il présentait comme moyens de défense. Dellove avait passé lui-même

(1) *Vie de M. Musart.*, p. 94.

Digitized by Google

quelques semaines en prison pour son opposition aux mesures révolutionnaires et ses épigrammes contre Thuriot, l'un des plus actifs fournisseurs de la guillotine. Evidemment, sans le départ de ce commissaire féroce, qui quitta Reims au mois de germinal an IV (avril 1796), le procès de l'abbé Loriquet aurait eu un cours beaucoup plus rapide.

Lorsque l'arrêté du 18 germinal, envoyé par erreur au tribunal criminel de la Manche, était enfin parvenu le 8 floréal à celui de la Marne, les quatre pièces adressées directement par ce dernier tribunal au ministre, le 28 ventôse, ne l'accompagnaient pas. Le tribunal criminel de la Marne écrivit au ministre de la police générale pour les réclamer; mais il n'eut aucune réponse. La famille, de son côté, fit des recherches dans les bureaux de la police : elles furent inutiles. On eut lieu de croire que les quatre pièces n'étaient pas même parvenues au ministre. Du moins, il était hors de doute qu'elles n'avaient pas été présentées au Directoire lors de son second arrêté; car il les aurait infailliblement fait renvoyer avec cet arrêté au tribunal. On en demanda des duplicatas à Anvers : ils furent expédiés de cette ville, et cependant ils ne parvinrent pas à Reims. Dans l'intervalle, la famille se procura trois pièces nouvelles, la dernière notamment d'après l'avis d'un membre du département. Le 24 floréal an IV, l'abbé Loriquet présenta au tribunal une adresse dans laquelle, se fondant sur le second arrêté du Directoire, il demandait qu'on le jugeât définiti-

Digitized by Google

vement. Cette requête n'ayant pas été accueillie, il demanda, par une adresse du 1er prairial suivant, que le tribunal fît expliquer le Directoire sur le sens de son arrêté; mais cette pétition fut retirée. Le 9 fructidor, se prévalant de la perte des quatre pièces égarées depuis le 28 ventôse, il sollicita du tribunal son élargissement provisoire, sans obtenir de réponse. Le 1er vendémiaire an v, il fit la même demande au Directoire par l'intermédiaire de Portalis, membre du conseil des Anciens. Elle était en suspens, lorsque, vers le commencement de frimaire, Merlin, alors ministre de la justice, pressa les tribunaux de terminer les affaires d'émigrés. Naguère ministre de la police générale, il avait montré de la mauvaise volonté pour le jeune prêtre; maintenant il écrivait à l'un des agents du Directoire à Reims: « Comment se fait-il que l'affaire Loriquet n'aille pas plus vite? Finissez-en tout de suite. » Ces mots sont significatifs pour ceux à qui ne semblent pas démontrées parfaitement la modération et la mansuétude de ce trop fameux jurisconsulte. Au lieu de presser la solution de l'affaire, sous une influence aussi menaçante, l'abbé Loriquet représenta, le 10 frimaire, au tribunal que, les pièces perdues n'étant pas retrouvées, on ne pouvait passer outre au jugement. Le 25 frimaire, Merlin renvoya à Reims tous les papiers concernant le procès, qui se trouvaient à sa disposition. Mais, le 5 nivôse an v, le tribunal criminel de la Marne déclara surseoir jusqu'à ce que le Corps législatif eût statué sur les moyens d'accélérer la radiation (de la liste d'émi-

Digitized by Google

gration) des individus qui invoquaient les exceptions inscrites dans la loi. Un arrêt du tribunal de cassation, en date du 13 floréal, cassa ce jugement comme contenant un excès de pouvoir. Dès que l'abbé Loriquet en fut instruit par le commissaire du Directoire, il demanda, le 17 prairial, au tribunal criminel de la Marne un délai pour préparer un nouveau Mémoire à l'adresse de l'administration du département, en cas que son affaire lui fût déférée. Si nous avons déroulé ainsi toute la suite et indiqué les singulières évolutions de cette procédure, c'est que le doigt de la Providence s'y montre d'une manière bien sensible. Elle permit que les quatre pièces, parties de Reims le 28 ventôse, fussent égarées réellement ou en apparence, sans être ensuite remplacées par les duplicatas rédigés à Anvers, afin que l'on gagnât ainsi du temps; et, comme le P. Loriquet le fait remarquer (1), dans ce long intervalle les choses s'adoucirent, et les hommes de sang cessèrent de dominer.

Sa détention fut providentielle pour quelques criminels que réclamait l'échafaud. Quatre de ces brigands qu'on appelait *chauffeurs*, parcequ'ils mettaient les pieds des fermiers dans le feu pour les forcer à déclarer où était leur argent, avaient été saisis, convaincus et condamnés au dernier supplice. Ils se pourvurent devant le tribunal de cassation contre ce jugement, et trois mois s'écoulèrent avant qu'on statuât sur leur pourvoi.

(1) *Vie de M. Musart*, p. 94.

Digitized by Google

L'abbé Loriquet profita de ce délai pour travailler à leur conversion. Il y réussit d'une manière merveilleuse, au point de ramener ces hommes égarés à la pratique régulière des exercices de la piété. La prière, la méditation, la récitation du chapelet, la confession, etc., avaient lieu dans la prison de Bonne-Semaine comme dans une communauté religieuse. Le pourvoi ayant été rejeté, les condamnés, transformés par le repentir, marchèrent à l'échafaud, édifiant la foule sur leur passage par la modestie, le calme, la douce résignation qui se peignaient sur leurs traits. L'un d'eux, avant de recevoir le coup de la mort, prit la parole, et, dans une allocution pathétique, s'adressant surtout aux pères et aux mères, il parla du soin qu'on devait prendre de la bonne éducation des enfants. Il demanda ensuite pardon à Dieu et aux hommes, en son nom et en celui de ses complices, qui paraissaient comme lui pénétrés de la plus vive componction ; et il le fit avec une émotion telle, que ceux de la multitude qui, trop éloignés pour entendre ses paroles, ne voyaient que ses gestes animés, le supposaient ivre : mais ils ne tardèrent pas à savoir que ces gestes n'étaient que les démonstrations d'une profonde douleur et d'un repentir bien sincère. La prison de Bonne-Semaine reçut encore une malheureuse fille, arrêtée, puis condamnée à mort, pour infanticide ; mais il y avait eu moins de perversité que de faiblesse et d'imprudence dans sa conduite. Heureusement l'abbé Loriquet était là pour la réconcilier avec Dieu et avec sa conscience. Elle re-

Digitized by Google

vint à la religion, accepta la mort comme la juste expiation de sa faute, et la subit avec une résignation qui attendrit tous les spectateurs.

Parmi les personnes qui aimaient à venir s'entretenir avec les prêtres captifs et à leur rendre les services que réclamait leur position, il en est plusieurs dont le courage et la piété se sont produits avec éclat dans les moments de crise et de persécution, mais que le laps des temps a fait perdre de vue : leurs bonnes œuvres ont trouvé ailleurs un rémunérateur généreux. D'autres bienfaiteurs des prisonniers nous sont heureusement connus.

MM. Loriquet et Guillemin, privés de la consolation de célébrer les saints mystères, ne le furent pas toujours du bonheur de recevoir le pain eucharistique. L'abbé Varlet, ancien condisciple du premier au collége de Reims, depuis son compagnon dans la Société de Jésus, avait appris, en 1793, l'art de guérir, c'est à dire la chirurgie et la médecine (ainsi désignées dans le langage du temps), chez le chirurgien en chef des hospices civil et militaire. Mis à la disposition du comité de santé, il allait et venait en toute liberté sous le costume affecté à ses fonctions, portant les secours spirituels et exerçant le saint ministère dans les maisons des catholiques. Le geôlier de la prison de Bonne-Semaine, vrai Cerbère, mais qui l'avait connu plusieurs années avant la révolution, ne fit aucune difficulté de laisser entrer le jeune officier de santé, à qui son uniforme servait de passeport. Celui-ci, en arrivant dans la chambre des deux prêtres, déposait le précieux trésor entre leurs

Digitized by Google

mains. Chaque semaine il renouvelait sa visite, et laissait un nombre suffisant d'hosties consacrées.

Deux femmes, en outre, méritent une mention spéciale, et doivent être proposées à l'imitation ainsi qu'à la vénération des fidèles.

L'abbé Loriquet, éloigné de sa famille, qui habitait Épernay, recevait dans la prison de Reims les soins les plus assidus d'une pieuse veuve, dont la générosité n'avait d'égale que sa tendresse pour le pauvre captif. Mère d'un ancien compagnon d'études du jeune prêtre, cette digne femme, nommée Chater, lui apportait la nourriture de chaque jour. C'était son fils, disait-elle; pouvait-elle avoir trop de soins pour lui? Le prisonnier, de son côté, l'aimait comme sa propre mère.

Après cette veuve généreuse, nous mentionnerons Mme Baudemont. Le P. Loriquet a rapporté ce qu'elle osa pour la gloire de M. Paquot, l'une des plus saintes victimes de la fureur populaire au mois de septembre 1792 (1), et ensuite pour celle de M. Musart (2). L'ancienne religieuse de Sainte-Claire venait chaque jour à la prison de Bonne-Semaine recueillir les enseignements des vénérables détenus, calmer leurs ennuis et leurs douleurs. Si nous ne pouvons dire ici tout ce que cette femme, si pieuse et si active, fit à Reims pour soulager les pauvres prêtres, dérober les uns aux recherches, procurer aux autres la nourriture et les vêtements, faciliter le ministère de tous, du moins

(1) *Vie de M. Musart*, p. 161. — (2) *Ibid.*, p. 90, 97, 101, etc.

Digitized by Google

nous ne passerons pas sous silence ce qu'elle fit en particulier pour l'abbé Loriquet.

Il avait eu tout le temps d'écrire la *Vie de M. Musart*, pendant dix-sept mois de détention, comme il le fait gaiement observer lui-même (1). Il n'ajoute pas qu'il avait encore trouvé celui de lire avec réflexion les immenses Commentaires de Corneille de La Pierre sur l'Écriture sainte, en dix volumes in-folio. Plus l'heure de son jugement approchait, plus les catholiques de Reims redoutaient qu'il en courût les chances incertaines : la faiblesse des juges leur faisait entrevoir une condamnation capitale. On résolut donc de le soustraire à cette éventualité terrible ; mais, comme il avait refusé déjà de s'évader de la prison, ce fut à son insu qu'on obtint pour lui, au commencement du mois d'août 1797, la permission de se promener chaque jour pendant une heure, de trois à quatre heures de l'après-midi, dans le préau, pour y prendre l'air. Cette mesure était, comme on le verra, le préliminaire indispensable de l'évasion projetée. La permission obtenue, on s'ouvrit à l'abbé Loriquet. Il remercia beaucoup ceux qui le sollicitaient de fuir, des bonnes intentions que ces amis zélés lui manifestaient, les conjurant toutefois d'abandonner leur dessein. A l'expression de leurs craintes, il répondit qu'il serait heureux de répandre son sang pour la foi, et qu'il ne retrouverait peut-être jamais une occasion aussi belle. Ni les instances de ses amis, ni les prières de

(1) *Vie de M. Musart*, p. 94.

Digitized by Google

sa famille n'ébranlèrent sa résolution. Désespérés de sa résistance, ceux qui voulaient le sauver supplièrent le vicaire général, qui lui-même était caché, d'interposer son autorité. Le grand-vicaire se fit rendre un compte exact des mesures que l'on comptait prendre et des chances de succès; voyant que tout était parfaitement concerté et la réussite moralement certaine, il ordonna au prisonnier de profiter du moyen d'évasion que la Providence lui ménageait; et le jeune prêtre, croyant reconnaître la volonté divine dans l'injonction de son supérieur, ne songea plus qu'à obéir. Après tout, le moyen dont il se décida à essayer, non moins périlleux que celui qu'avait employé M. Baty, n'engageait guère sérieusement que lui-même.

Son consentement une fois obtenu, il fallait s'assurer du silence des autorités judiciaires, afin qu'une démarche aussi hasardeuse ne demeurât pas inutile. Mme Baudemont se chargea de la négociation. Elle avait deviné dans M. de Saint-Genis, président du tribunal criminel, une âme honnête mais timide; elle le savait déjà fortement ébranlé par les reproches amers et les mépris qu'il avait à essuyer, ainsi que ses collègues, dans toutes les familles honorables de Reims. La veille de l'exécution du projet, elle se présente chez lui vers le soir, annonce qu'elle a un besoin pressant de lui parler, et, avec une fermeté qui n'avait rien d'une femme, lui reproche la lâcheté qu'il venait de montrer dans le procès de Louis-Joseph d'Eu-Montigny et de M. Musart, celle qu'il montrerait

Digitized by Google

encore s'il était inévitablement appelé à décider du sort de l'abbé Loriquet. Elle s'empare tellement de lui, qu'il consent à servir l'entreprise en souffrant que le captif, une fois évadé, vienne chercher un asile dans sa propre maison. Les voies étant ainsi préparées, le projet s'exécuta.

Comme on voulait avoir l'abbé Loriquet le jour de l'Assomption, pour officier dans l'un des oratoires secrets de la ville, il fut convenu que le 14 août 1797 son frère puîné, Pierre-Nicolas, aidé d'un homme aussi zélé que pieux, nommé Florion, lui jetterait du dehors une corde à nœuds, avec laquelle il escaladerait le mur qui séparait la prison du jardin de l'ancien séminaire diocésain. Malheureusement toutes les précautions nécessaires ne furent pas prises : au moment fixé, le prisonnier ne put se trouver seul dans le préau, et il fallut ajourner sa délivrance. Mais le lendemain, jour même de l'Assomption, on fut plus heureux sous les auspices de Marie. La porte qui communiquait de la prison sur le préau est fermée en dehors d'un tour de clef ; la corde à nœuds, jetée à propos, sert à escalader le mur ; mais les autres prisonniers, voyant leur compagnon s'élever au faîte, s'écrient : « En voilà un qui se sauve ! en voilà un qui se sauve ! » Aussitôt le geôlier accourt, et veut sonner la cloche d'alarme : mais la corde est coupée. Il s'élance alors vers la porte de la rue, croyant atteindre son prisonnier à la sortie du séminaire : mais des clous introduits dans la serrure ne permettent pas d'y placer la clef. Au milieu de ce mouvement, de cette agitation, le fu-

Digitized by Google

gitif, arrivé à la crête du mur, adresse un salut gracieux au geôlier et aux soldats, captifs eux-mêmes entre les deux portes condamnées, mais qui, tout en simulant le dépit, n'en font pas moins des vœux pour son évasion. Cependant ceux qui, de l'autre côté du mur, attendaient l'abbé Loriquet, s'imaginant, au bruit qu'ils entendent, que le coup est manqué, disparaissent au plus vite; et lorsque le jeune prêtre, après avoir envoyé ses adieux au cachot qui l'a si longtemps retenu, descend libre dans le jardin, il s'y trouve tout seul. Il court à la grille qui sépare ce jardin du corps du bâtiment: elle est fermée. Que faire? Heureusement, une femme de service passe; à la prière de l'abbé Loriquet, dans lequel elle reconnaît sans doute un prêtre, elle n'hésite point à ouvrir; et l'accusé va droit aux appartements du président, installé ainsi que le tribunal dans le séminaire. Pendant que des gendarmes sont envoyés sur toutes les routes qui aboutissent à la ville, afin de saisir le fugitif, il soupe avec M. de Saint-Genis, heureux de racheter son ancienne faiblesse par cette complicité honorable, et il est ensuite conduit par lui-même jusqu'à la maison de Mlle de Villers, où il doit passer la nuit. La première nouvelle qu'on donna le lendemain matin à l'abbé Loriquet, c'est qu'à l'annonce de son heureuse fuite, divers postes de la garde nationale avaient *trinqué* et bu à sa santé. (1)

C'était un gendarme de garde à la prison qui,

(1) *Vie de M. Musart*, p. 94.

Digitized by Google

initié dans le complot, avait coupé la corde de la cloche et mis des clous dans la serrure: aussi, au moment de l'évasion, faisait-il plus de bruit que les autres, essayant avec son sabre d'atteindre la cloche qu'il venait de condamner au silence. Quand, après le succès, on lui offrit douze louis de récompense, il les refusa noblement. On fit des instances pour l'obliger à les recevoir : « Croyez-vous, répondit-il, que j'aie agi pour de l'argent? J'ai fait pour sauver un honnête homme ce que je n'aurais pas fait pour cent louis, sachant bien que je m'exposais à perdre non seulement ma place, mais la vie. »

Quelques jours après, M. Guillemin, dont le procès n'avait pas même été entamé, fut, par une ordonnance de non-lieu, rendu à la liberté, et la prison de Bonne-Semaine se trouva vide de prêtres catholiques.

Si l'abbé Loriquet, devenu libre par le concours vraiment extraordinaire du magistrat qui aurait fait tomber sa tête, ne fut pas inquiété, en revanche on soumit son frère Pierre-Nicolas à une sorte d'interrogatoire que l'autorité imagina de lui faire subir pour couvrir sa propre responsabilité. Pierre-Nicolas Loriquet se tira de ce pas en gardant un silence à peu près absolu; et, faute de preuves et de témoins, il ne fut plus question de le poursuivre.

La reconnaissance de l'abbé Loriquet pour la femme si dévouée et si courageuse qui avait rendu le président complice de son évasion ne le cédait qu'à celle qu'il conserva toute sa vie pour le frère

Digitized by Google

auquel il était redevable de la liberté. « Tous les ans, lui écrivait-il, je remercie Dieu et la sainte Vierge de la protection singulière que j'en ai reçue. Vous pouvez croire que je n'oublie pas l'instrument dont le Seigneur s'est servi pour ma délivrance. » « Que notre Seigneur et sa sainte Mère, disait-il encore ailleurs, vous récompensent de cet acte de dévouement fraternel d'une manière digne de leur bonté, et par conséquent dans une vie plus heureuse et plus durable que celle-ci! » Et pourtant à l'expression de sa gratitude se mêlait quelquefois celle de vifs regrets. M. Labatte, son élève à Meaux, aujourd'hui doyen du chapitre de Châlons, l'a entendu dire qu'il avait laissé échapper bien maladroitement la couronne du martyre; qu'il avait manqué une belle occasion et commis une faute, en se tenant d'une main si ferme à la corde qui l'avait soustrait à l'échafaud.

En souvenir de la protection toute spéciale dont la Mère de Dieu l'avait si visiblement honoré le jour de l'Assomption, le P. Loriquet aimait à prendre le nom de *Marie* dans toutes les circonstances critiques où la prudence ne lui permettait pas de signer ou de recevoir ostensiblement le sien. C'est sous le nom de *Marie* que nous l'avons connu à la suite de la révolution de 1830: il regardait cette dénomination comme le plus sûr des passeports, et les motifs de douce confiance qui s'y rattachaient le dédommagaient des absurdes préventions accréditées contre son nom véritable.

Digitized by Google

CHAPITRE III.

Séjour du P. Loriquet à Reims. — Ses premiers écrits.

L'abbé Loriquet, préférant la simplicité d'une vie frugale et pauvre à l'existence plus commode que pouvaient lui procurer plusieurs familles aisées, s'empressa d'accepter l'étroit logement qui lui fut offert par les respectables demoiselles Duchâtel, et s'estima très heureux de partager leur intérieur, qu'il savait modeste et gêné. Plus d'une fois elles durent à ses démarches officieuses des secours qui les aidèrent à se soutenir, tout en les dédommageant de leur hospitalité.

Condamné doublement à la retraite, d'abord en qualité de prêtre non assermenté, et en outre à cause de sa position exceptionnelle, le jeune prêtre se renfermait dans l'exercice très secret du saint ministère dans l'un des oratoires de la ville : tout le temps qu'il ne consacrait pas au ministère ecclésiastique était partagé entre la prière, le travail manuel et l'étude.

Nous ne parlerons pas de sa prière fervente.

Retenu au dedans de la maison, surtout dans les premiers temps, et privé de toute promenade, il savait trouver dans un art mécanique une distraction pour son esprit, en même temps qu'un exercice nécessaire pour la santé du corps. Il parvint à manier assez adroitement le rabot. Ses ouvrages de menuiserie consistaient en des objets

Digitized by Google

utiles au culte : il dressait de petits autels et construisait des tabernacles. On voit encore un tabernacle de ce genre dans la chapelle de l'hospice d'Épernay.

C'étaient là ses délassements. Quant à ses études, l'histoire de l'Eglise, surtout celle des missions de l'Inde et du Japon, en faisait, avec la théologie, le principal objet.

M. Rondeau, vicaire général, chargé des pouvoirs de M. de Périgord, archevêque de Reims depuis l'année 1777, apprécia, dans ses fréquents rapports avec l'abbé Loriquet, les connaissances solides et le talent facile de ce prêtre zélé. Il utilisa aussitôt sa plume dans l'intérêt de l'unité catholique. L'abbé Servant, vicaire épiscopal de l'évêque intrus Diot, avait écrit à l'archevêque que les prêtres assermentés du diocèse de Reims renonçaient à l'acte appelé Constitution civile du clergé, le regardant comme non avenu et sans effet ; qu'ils consentaient à reconnaître M. de Périgord comme véritable et seul archevêque du diocèse ; mais qu'ils espéraient que le prélat voudrait bien se contenter de cette déclaration. M. de Périgord ne put se dispenser d'exiger quelque chose de plus, avant d'accorder l'absolution de la suspense et la dispense de l'irrégularité encourues par les prêtres qui avaient adhéré à cette Constitution civile du clergé, « composée de principes puisés dans l'hérésie ; hérétique et opposée au dogme catholique en plusieurs de ses décrets ; en d'autres, sacrilége, schismatique, destructive des droits et de la primauté de l'Église, contraire

Digitized by Google

à la discipline tant ancienne que nouvelle; inventée et publiée dans le seul dessein d'anéantir entièrement la religion catholique.» L'abbé Servant, qui avait reconnu son erreur, non seulement y persévéra au lieu de se soumettre à la pénitence nécessaire et à une rétractation explicite; mais aggrava ses torts en cherchant à les faire partager au moyen de ses écrits. Ainsi, après la publication d'un opuscule, intitulé *Petit Catéchisme du temps présent* et dirigé contre la Constitution civile du clergé, il fit imprimer et répandre à profusion une *Réponse*, dans laquelle un certain talent servait malheureusement de voile à l'erreur. Le seul moyen de le démasquer était de prouver par des citations son accord parfait avec les hérésiarques précédents. A la demande de M. Rondeau, l'abbé Loriquet entreprit donc 1° de faire voir la conformité qui se trouvait entre la doctrine de Servant et celle des novateurs des derniers siècles; 2° de montrer combien cette même doctrine était éloignée de celle de l'Église catholique; 3° de relever quelques-unes des nombreuses méprises qui affectaient les citations dont toutes les pages de la *Réponse* de Servant étaient surchargées. L'auteur de cette *Réponse*, après s'être demandé à quoi l'on s'engagerait par la rétractation du serment constitutionnel, ajoutait: « On s'engagerait à reconnaître que la Constitution civile est un amas d'hérésies, qu'elle a renouvelé les erreurs des Vaudois, de Wiclef, de Luther, etc. Or un prêtre convaincu du contraire et ami de la vérité ne peut faire des aveux qui lui sont si opposés. » « Pour moi, re-

Digitized by Google

prit l'abbé Loriquet, dans sa courte et vigoureuse réfutation, je me demande, à mon tour, à quoi s'est engagé M. Servant par l'apologie qu'il fait du serment constitutionnel. Je réponds qu'il s'est engagé à soutenir les erreurs de Wiclef, de Jean Hus, de Marsille de Padoue, de Luther, de Zwingle, de Calvin, de Richer, de Dominis, etc. Le parallèle suivant en fournira la preuve. » La réfutation fut en effet intitulée : *Parallèle entre la doctrine de M. Servant, la doctrine des novateurs des derniers siècles, et celle de l'Écriture, des Conciles, des Pères et des écrivains ecclésiastiques*, par M. M... (Marie), pseudonyme que l'abbé Loriquet adoptait, nous l'avons dit, en mémoire du jour de sa délivrance. Cet opuscule de trente-cinq pages, qui se distingue autant par la connaissance approfondie des sources théologiques que par la netteté et la convenance parfaite de l'exposition, fut imprimé chez Voss, à Leipsick. Il parut le 15 octobre 1797, et se vendit publiquement à Paris. Il portait pour épigraphe ces mots empruntés à S. Bernard : « Ce n'est pas moi, ce sont vos ouvrages qui vous accusent et qui parlent contre vous. » L'abbé Loriquet avait alors pour ami M. Mailfait, depuis curé de Saint-Maurice et chanoine de Reims : cet ami craignit que l'initiale M du pseudonyme adopté par l'auteur du *Parallèle*, ne lui fît attribuer cet opuscule, dont la publicité, par suite de son appréhension, fut très restreinte.

Le 11 mars 1798 ramena le second anniversaire de la mort de M. Musart. Les fidèles qui avaient été témoins des derniers moments de ce saint

Digitized by Google

prêtre n'avaient pu, l'année précédente, à la même époque, contenter leur piété en célébrant un souvenir si cher et si glorieux : la difficulté qu'ils éprouvaient à se réunir et la crainte qu'ils avaient d'être découverts, s'étaient opposées à ce qu'ils solennisassent le 11 mars. Mais l'année 1798 venait de s'ouvrir avec plus de calme; l'élan de leur joie et de leur dévotion rencontrait moins d'obstacles; aussi se décidèrent-ils à fêter cet anniversaire, en se conformant toutefois aux prescriptions de l'Église relatives aux personnages vénérables dont le Vicaire de Jésus-Christ n'a pas encore proclamé la sainteté. Pour plus de sécurité, on se réunit dans l'un des oratoires de Reims les moins connus, celui de Mlle Catherine, qu'on avait vue, sous l'échafaud, recevoir le sang tiède et ruisselant de M. Musart. La salle fut aussi ornée que le permettait la circonstance; et, après y avoir célébré une messe d'actions de grâces, l'abbé Loriquet prononça le panégyrique. De droit, c'était au compagnon de captivité du martyr, au dernier dépositaire de sa confiance et à son ami le plus cher, qu'il appartenait de rappeler ses vertus héroïques; c'était des lèvres de celui qui avait donné les mêmes exemples de fidélité et de généreux dévouement, que devait descendre le solennel hommage rendu à l'intrépide confesseur de Jésus-Christ.

L'orateur chrétien prit pour texte ces paroles de l'*Ecclésiastique* : « Sa mémoire est en bénédiction parmi nous, et son nom passera de génération en génération. » Sans analyser ce discours, nous en ci-

Digitized by Google

terons quelques passages. Ce n'est pas pour dresser ensemble une pompe funèbre au vénérable Musart que les fidèles se sont réunis. «Non, chrétiens, prier pour un martyr serait lui faire injure. Fondés sur les motifs les plus solides de la foi, sur la parole de Jésus-Christ même, nous avons droit de croire qu'en qualité de martyr le vénérable Musart n'a pas besoin de nos prières, et qu'en perdant par sa mort un de nos amis sur la terre, nous avons acquis un protecteur de plus dans le ciel.» Le panégyriste ne donne qu'un titre à son héros: celui de martyr; mais ce titre renferme ou surpasse tous les autres. Qu'est-ce en effet qu'un martyr? « C'est un homme juste, saint, digne de devenir l'image et la copie de Jésus crucifié, prédestiné pour arroser de son sang le champ de l'Eglise et le faire fructifier au centuple. C'est un homme que Dieu, par l'effet d'une rigueur infiniment miséricordieuse, place entre l'infidélité et la mort, et qui préfère la mort à l'infidélité. C'est un homme, pour me servir des expressions du vénérable Musart, qui rend à Dieu tout ce qu'il a reçu de Dieu : amour pour amour, sang pour sang, vie pour vie. C'est un homme à qui Dieu accorde une grâce qui a été refusée aux désirs de presque tous les saints, une grâce que mille années de vertus ne pouvaient pas mériter, la grâce des grâces la plus signalée que Dieu, dans l'ordre ordinaire de sa providence, puisse accorder à une simple créature, la grâce de mourir pour la foi, pour la charité, pour la vertu. C'est un homme qui, d'après les promesses infaillibles de Jésus-

Digitized by Google

Christ, est sûr, en quittant la terre, de s'envoler au royaume des cieux, et d'entrer de plein droit en possession de la gloire préparée à ceux qui lui ont tout immolé. Voilà, chrétiens, voilà ce qu'a été le courageux pasteur dont nous célébrons aujourd'hui la mémoire : martyr de la foi, puisqu'il est mort pour avoir conservé sans tache la foi de ses pères, pour avoir résisté aux innovations que l'incrédulité prétendait introduire, et repoussé constamment les serments impies qu'elle exigeait de lui; martyr de la charité, puisqu'il est mort pour sauver ses chères brebis, et les préserver des ravages du schisme et de l'irreligion; martyr de toutes les vertus, puisqu'il est mort pour avoir vengé toutes les vertus des efforts incroyables que fait aujourd'hui l'Enfer pour les bannir de la France, et, s'il était possible, de l'univers entier.» L'orateur compare son héros aux athlètes des premiers âges de l'Eglise, et fait observer que, pour plusieurs qui avaient vécu dans l'idolâtrie, le martyre a été moins la consommation que le commencement de la sainteté; au lieu que, dans le vénérable Musart, la vie a été semblable à la mort, et, si le martyre pouvait se mériter, il aurait été pour lui la récompense et le juste prix de quarante ans de vertus. Après avoir tracé le tableau de cette vie si pure et si dévouée, le panégyriste arrive au terme marqué par la Providence pour l'accomplissement du plus grand des désirs de M. Musart : celui de mourir pour le nom de Jésus-Christ. « Le suivrai-je, dit-il, dans cette partie la plus courte, mais la plus éclatante, de sa vie?

Digitized by Google

Vous le peindrai-je dans ses derniers moments, moments si précieux pour lui, si édifiants pour nous, si glorieux pour son Dieu? C'est ici que, pour ne rien omettre d'essentiel, il faudrait raconter toutes ses actions et citer toutes ses paroles. C'est ici que, pour le louer d'une manière digne de lui, il faudrait nommer toutes les vertus. Mais le temps me manque: et que pourrais-je vous dire, d'ailleurs, dont vous n'ayez été vous-mêmes les témoins oculaires? N'avez-vous pas eu, en effet, aussi bien que moi, le bonheur de le voir, de l'approcher, de converser familièrement avec lui? Ne vous êtes-vous pas vus, aussi bien que moi, comme forcés de reconnaître et d'admirer en lui les dons de la grâce les plus extraordinaires : cet esprit de pénitence et de mortification qui lui inspirait, jusque dans les fers, tant de dureté pour lui-même; cette patience, cette douceur inaltérable, qui le rendaient insensible aux injures et aux mauvais traitements; cette humilité, cette modestie profonde, qui l'obligeaient à repousser les titres glorieux de confesseur et de martyr de Jésus-Christ, que nous croyions lui devoir; cette charité compatissante, qui l'intéressait si vivement au salut des malheureux enfermés dans la même prison que lui; cette tendresse paternelle qui lui faisait porter ses derniers regards sur un troupeau désolé et désespéré de sa perte; le dirai-je enfin? cette foi vive, cette espérance ferme, cette parfaite égalité d'âme, ou plutôt cette joie indicible avec laquelle il a vu les approches de son supplice et tout l'appareil de sa mort! » Nous

Digitized by Google

ne transcrirons pas la péroraison éloquente de ce simple et touchant panégyrique, parceque le P. Loriquet l'a insérée dans la *Vie de M. Musart.* (1)

Mais une réflexion se présente ; et tous ceux qui, du portrait de l'illustre martyr tracé par l'orateur, rapprocheront les vertus dont le P. Loriquet était orné, en reconnaîtront la justesse. Il semble qu'en louant le vénérable Musart, le panégyriste ait, à son insu, parlé des dons de la grâce et des qualités qui le recommandèrent lui-même. Comme le martyr, l'esprit de mortification et de pénitence le rendit dur pour son propre corps; comme lui, la patience et une douceur inaltérable l'élevèrent au-dessus des injures et des calomnies; comme lui, il s'alarmait par humilité des hommages adressés à son mérite, et sa modestie était ingénieuse à faire taire la louange; comme lui, il avait soif du salut du prochain; comme lui, il veillait en père, et jusqu'au dernier jour il porta sa sollicitude sur les fidèles confiés à sa direction; comme lui, enfin, ce fut avec foi, avec espérance, avec sérénité, ou plutôt avec la plus douce allégresse, qu'il vit l'ange de la mort trancher les liens qui l'attachaient à la terre. L'échafaud fut l'autel où le premier consomma, jeune encore, son sacrifice; le second ne mourut point par le glaive : voilà seulement en quoi ils diffèrent. Mais le P. Lo-

(1) P. 104. Toujours porté à rabaisser ses ouvrages, il écrivait, le 28 février 1844, au sujet de ce panégyrique : « J'hésite à le mettre à la suite de la *Vie :* il me semble trop médiocre. Et qu'apprendrait-il à quiconque aurait lu la *Vie?* »

Digitized by Google

riquet racheta cette différence par l'ardeur de ses désirs et par les pénibles épreuves qui remplirent une carrière plus longue de moitié que celle de son glorieux ami.

Cependant la sécurité se rétablit au point que l'abbé Loriquet commença à se montrer hors de la ville. Son zèle se trouvait à l'étroit dans les bornes du ministère secret exercé à Reims : il s'offrit aux supérieurs ecclésiastiques pour remplir le même ministère auprès des habitants de la campagne, et on le chargea d'évangéliser une contrée voisine. Chaque semaine, il allait de village en village, portant aux fidèles les secours de la religion, cherchant les brebis égarées, réconciliant les pécheurs, instruisant les enfants et les préparant à la première communion. Chamery, Sainte-Euphraise et Chaumuzy étaient les points de départ ordinaires de cet apostolat caché, dont ils conservent encore le souvenir.

La reconnaissance et la tendre dévotion de l'abbé Loriquet envers la sainte Vierge, sa protectrice, lui firent désirer de lui appartenir à un titre particulier. La confrérie de Notre-Dame-Auxiliatrice, érigée à Munich, avait alors pour député et pour agent à Reims M. Claude-Nicolas Gerardin, curé de Gueux. Ce prêtre respectable reçut l'abbé Loriquet dans la confrérie, et nous avons sous les yeux le billet d'association, daté du 1er mars 1799.

Le corps de M. Musart ayant été exhumé en secret, le 7 juillet 1800, un procès-verbal dut être rédigé par l'autorité ecclésiastique, et la première pièce justificative à y joindre était la *Vie* du mar-

Digitized by Google

tyr. L'auteur mit au bas de son manuscrit l'attestation suivante : « Je, soussigné, prêtre catholique du diocèse de Reims, certifie que le présent manuscrit, rédigé par moi et écrit de ma propre main, est marqué au coin de la plus exacte vérité; que je ne me suis permis d'y rien avancer qui n'eût été par moi examiné et vérifié avec la plus scrupuleuse sévérité; que tous les faits, dires et circonstances qui y sont rapportés, sont appuyés : 1° sur les monuments authentiques qui m'ont été produits ou par sa respectable famille, ou par des paroissiens recommandables pour leur probité, ou par M. Roussel, prêtre plus vénérable encore par sa piété et ses vertus que par son grand âge, qui a élevé M. Musart dans sa jeunesse et lui a toujours depuis servi de Mentor et de guide; 2° sur les témoignages d'autres personnes dignes de foi, dont la véracité est au dessus de tout soupçon; 3° enfin sur mes propres connaissances, ayant eu l'avantage de vivre dans la plus étroite liaison et la confidence la plus intime avec M. Musart, depuis son entrée en la prison de Bonne-Semaine de Reims, où il me trouva incarcéré comme lui, jusqu'au moment de son dernier sacrifice. L'hommage que je rends ici à la vérité m'est commandé par la certitude où je suis de n'avoir rien avancé de faux ou d'exagéré, et par la profonde vénération dont je suis et serai toute ma vie pénétré pour les rares vertus de ce héros chrétien, qui s'est montré si digne de la couronne du martyr. En foi de quoi j'ai signé, ce 31 juillet 1800, à Reims. LORIQUET. » MM. Desoize et Carré, membres du conseil

Digitized by Google

ecclésiastique établi par M. de Périgord pour le gouvernement du diocèse et revêtus des pouvoirs de vicaires généraux, dirent à leur tour dans le procès-verbal, en décrivant la première pièce justificative : « Cette pièce est la *Vie de M. Musart*, écrite par M. Loriquet, prêtre-missionnaire, détenu avec lui et pour la même cause que lui, en 1796, dans la prison de Reims, dite de Bonne-Semaine, et qui n'a échappé au même supplice de la guillotine que par une protection particulière de la divine Providence, qui lui a facilité les moyens de s'évader de ladite prison après la mort de M. Musart. Cette Histoire abrégée de la vie de ce généreux martyr est d'autant plus certaine et digne de foi, que M. Loriquet, emprisonné avec lui et honoré de sa confiance la plus intime, a été le dépositaire de ses sentiments religieux et le témoin journalier des éminentes vertus dont il a répandu la bonne odeur dans la prison ; et qu'il n'a écrit cette *Vie* édifiante que sur des Mémoires et des témoignages certains et authentiques dont il atteste la vérité au bas de son manuscrit, qu'il n'a rédigé que pour son édification particulière et pour honorer la mémoire d'un confrère si digne de sa vénération et de son estime. » Du reste, dans ce même procès-verbal, en date du 4 août 1800, MM. Desoize et Carré ont soin de déclarer qu'ils ne regardent « la *Vie* non imprimée du martyr, insérée sous la lettre A parmi les pièces justificatives, que comme une simple Histoire d'une autorité privée, qui ne pourra acquérir une véritable authenticité qu'après avoir été approuvée par le jugement du

Digitized by Google

souverain Pontife. » Cette *Vie* manuscrite fut ensuite déposée, avec les autres pièces justificatives et le procès-verbal, dans le coffre qui reçut les ossements du vénérable Musart.

La première édition parut seulement en 1814 (1) : on l'imprima à Reims, sans l'aveu de l'auteur, avec une traduction latine. La seconde édition, plus étendue, fut publiée en 1827. La troisième enfin, beaucoup plus complète que les précédentes, fut préparée en 1844 et publiée en 1845.

CHAPITRE IV.

Le P. Loriquet entre chez les Pères de la Foi. — Son séjour à l'Oratoire d'Amiens, au séminaire de l'Argentière, à Roanne, à Lyon.

Enfin arriva l'époque de miséricorde où les ministres de la vraie foi, ceux du moins que l'orage avait épargnés, purent rentrer en possession de leurs églises et reprendre les fonctions du ministère pastoral : l'abbé Loriquet remit alors sa mission à d'autres ouvriers, pour porter son zèle et ses talents dans une nouvelle sphère.

La Providence semblait lui avoir donné une aptitude spéciale pour l'enseignement et l'éducation. Professeur au collége d'Épernay, précepteur à Anvers et à La Haye, il avait senti se développer en lui

(1) *Vie de M. Musart*, etc.. p. VIII.

Digitized by Google

cette vocation, que les circonstances seules pouvaient entraver. Maintenant qu'au lieu de la contrarier, les conjonctures la favorisaient, il devait écouter et suivre la voix de Dieu. La société élevée par la révolution était un édifice sans base, parcequ'on n'avait pas compris qu'il faut commencer par former des chrétiens pour avoir de bons citoyens : l'œuvre sociale était donc à reprendre par les fondements. L'abbé Loriquet, se dévouant à ce travail de régénération, se joignit avant 1800 à un vertueux maître, M. Jacquemart, et fonda avec lui un pensionnat où l'on puisait une éducation religieuse.

Sa situation ne tarda pas à changer : voici à quelle occasion.

Parmi les Français que les coups portés à la religion et à la monarchie par la révolution avaient éloignés de leur patrie, il se trouvait plusieurs élèves du séminaire de Saint-Sulpice, non encore engagés dans les ordres, et que les circonstances conduisirent à prendre du service dans l'armée de Condé. Quand cette armée eut été licenciée, non seulement ils revinrent à leur première vocation, mais ils aspirèrent à un état plus parfait. En conséquence, ils se réunirent et formèrent en Allemagne, sous la direction de l'abbé Tournely, l'un d'eux, une petite société dite du *Sacré-Cœur*, et qui ne tarda point à s'incorporer, par le conseil de Pie VI, à celle des *Pères de la Foi*, née depuis peu en Italie. C'est sous ce dernier nom qu'ils furent connus en France, lorsqu'ils y rentrèrent en 1800; et, alors même qu'ils se furent séparés,

Digitized by Google

quatre ans après, des Pères de la Foi, pour des raisons graves qui ne sont pas de notre sujet, on continua de leur appliquer cette dénomination. La réunion, sitôt dissoute, des deux sociétés s'était opérée sous le P. Varin, successeur du P. Tournely, et qui continua de diriger les ecclésiastiques français jusqu'au moment où ils entrèrent dans la Compagnie de Jésus. En 1801, le P. de Rasac, qui parcourait plusieurs provinces pour faire des prosélytes, eut occasion de visiter Reims : il dit à MM. Loriquet, Debrosse et Varlet qu'on s'occupait de préparer des éléments qui pussent servir à la restauration de la Société de Jésus, quand le moment fixé par la divine Providence pour son rétablissement serait arrivé ; et les trois amis conçurent dès lors le désir d'en faire partie. Peu de temps après, le P. Jennesseaux, né en 1769 à Reims, s'y étant rendu de Paris, leur exposa avec détail l'origine, le but et la règle des Pères de la Foi ; il sonda leurs dispositions, reconnut que tous trois souhaitaient avec ardeur d'entrer dans cette sainte milice, et en informa sur-le-champ le P. Varin, qui quitta aussitôt Paris pour venir réaliser cette précieuse conquête. Le P. Varin n'eut pas plus tôt parlé aux trois amis avec cette parole insinuante et ce ton plein de charme qui lui étaient propres, qu'il embrasa leurs cœurs. Il prit leurs noms, promit d'assigner bientôt à chacun son poste, mais ajouta qu'on devait se munir avant tout de l'autorisation du nouvel évêque destiné au siége de Meaux ; car ce diocèse embrassait les deux départements de la Marne et de Seine-et-

Digitized by Google

Marne. La mort ayant enlevé M. Jacquemart, dont le pensionnat se trouvait sans chef, le P. Varin jugea à propos que les trois amis s'en chargeassent provisoirement, dans l'espérance de former avec ce noyau un établissement à Reims. Un ancien chanoine, riche et bien disposé, leur fournit un local dans l'ancienne abbaye des Génovéfains, qu'il avait achetée au commencement de la révolution afin de la soustraire aux dévastations du vandalisme. L'abbé Debrosse habita la maison pour gouverner le pensionnat, et l'abbé Loriquet y vint chaque jour pour diriger les études. Enfin M. de Barral, évêque de Meaux, arriva à Reims. Les trois amis s'empressèrent d'aller lui demander leur *exeat*. Au moment où ils lui parlèrent, le prélat se voyait environné d'une multitude d'ecclésiastiques qui remplissaient l'immense salle des pas-perdus dans le palais archiépiscopal. Il crut sans doute qu'en se privant de trois prêtres sur une telle foule, il ne préjudicierait pas à son diocèse; et, après quelques difficultés : « Votre demande me peine, dit-il; mais, puisque vous insistez, je ne vous refuserai pas. » Il regretta d'avoir engagé sa parole quand on lui eut fait connaître le mérite des trois sujets qu'il perdait, et particulièrement celui de l'abbé Loriquet : cependant il ne voulut pas retirer la permission qu'il venait de donner. L'*exeat* une fois accordé, les trois amis n'avaient rien de mieux à faire que de s'éloigner. Le P. Varin assigna à chacun d'eux le lieu où il devait se rendre : l'abbé Debrosse fut envoyé à Lyon; l'abbé Loriquet et l'abbé Varlet partirent pour Amiens,

Digitized by Google

où le P. Jennesseaux avait formé, dans la maison dite de l'Oratoire, une Ecole secondaire dont le début faisait présager le succès qu'elle eut depuis, Après leur départ, l'abbé Legros, ancien principal du collége de Reims, et plusieurs autres anciens professeurs de l'Université de cette ville, prirent la direction du pensionnat, dit de Saint-Denis, qu'ils abandonnaient, et qui était assez puissamment organisé pour faire plus tard ombrage au lycée. Quand un décret ferma tous les établissements qui n'envoyaient pas leurs élèves aux classes des lycées, l'abbé Legros fut employé comme proviseur à Liége, et il revint ensuite avec le même titre à Reims.

Quoiqu'il y eût une communauté de prières entre les prêtres dont l'abbé Loriquet devint le collaborateur à Amiens, la plus grande indépendance paraît avoir été laissée un moment aux individus. On ne doit donc pas s'étonner que, sur l'invitation du préfet de la Somme, adressée en conséquence d'une lettre du conseiller d'État chargé de l'instruction publique, ils n'aient pas hésité à déclarer le 22 floréal an XI : 1° qu'ils ne formaient point une congrégation religieuse entre eux ; 2° qu'ils n'étaient membres d'aucun ordre religieux quelconque ; 3° qu'ils n'obéissaient à aucun chef ni supérieur, soit républicole, soit étranger.

Dès le 15 janvier 1803, le P. Loriquet (nous devons le nommer ainsi à partir de sa réunion avec les Pères de la Foi) écrivit à son frère Pierre-Nicolas, fixé à Reims, où il alliait le culte des lettres à la modeste profession de teinturier, et où il vé-

Digitized by Google

cut dans le commerce comme i la fortune eût été *une des neuf Muses.* « Je souhaite, lui dit le Père, que vos affaires aillent toujours comme vous le désirez, et que leur réussite vous mette dans une situation aussi heureuse que des chrétiens peuvent l'avoir en ce monde. Pour moi, je me félicite tous les jours du parti que j'ai pris; je trouve dans ma condition présente plus de paix que je n'en avais jamais trouvé dans le monde; et, plus j'y pense, plus je reste convaincu que Dieu me voulait où je suis. Comme vous ne m'avez pas blâmé quand je vous en ai parlé autrefois, j'espère que vous continuerez à m'approuver aujourd'hui. Puisque la Providence vous dit de rester dans le monde, vous ferez en sorte que nos parents communs ne s'aperçoivent jamais de mon absence et trouvent en vous tout ce que j'aurais désiré faire pour eux, si Dieu ne m'avait pas appelé ailleurs. »

Le P. Loriquet correspondit fréquemment avec ce frère, homme d'une instruction variée et d'une délicatesse exquise, peut-être même sévère, de goût comme de sentiment; il se plut à lui soumettre ses écrits, et à lui demander des conseils. Il témoigna, du reste, la même déférence à d'autres, qu'il consulta sur ses ouvrages. « Il lui est arrivé quelquefois, dit le P. Debrosse, de me demander mon avis sur quelques-unes de ses productions. Je lui ai fait en ami quelques observations : il y a eu égard. Ceci ne prouve rien en ma faveur, puisque mes observations avaient pour objet des matières de peu d'importance; mais elles montrent que, malgré la supériorité de son

Digitized by Google

talent, son humilité lui inspirait une louable défiance de lui-même. »

Dans la lettre du 15 janvier 1803, le P. Loriquet disait : « Nous sommes ici dix (1); nous avons près de cent élèves; la place nous manque pour ceux qui se présentent encore. Nos affaires sont, humainement parlant, dans la situation la plus brillante ici et du côté de Lyon, jusqu'à ce qu'il plaise à Dieu d'en ordonner autrement. » Le sentiment d'abandon complet à la Providence, indiqué par ces derniers mots, domine dans toutes ses lettres et à toutes les époques de sa vie. Ceux qui, faute de connaître les Jésuites, les calomnient d'une manière si étrange déposeraient peut-être leurs préventions s'ils étudiaient une correspondance qui révèle une si admirable disposition d'esprit.

Quoique le P. Loriquet pût occuper avec honneur les premiers postes, il se tint, autant qu'on le lui permit, aux derniers rangs, et on eût dit qu'il s'étudiait à s'éclipser. Il débuta par enseigner la grammaire : à l'en croire, il n'était pas capable de monter plus haut. Les élèves se trouvant partagés en deux sections, celle des grands à l'Oratoire, celle des petits dans un local en face, qu'on nommait la *petite maison*, on le chargea du régime de cette maison sous la dépendance du P. Jennesseaux, et en outre ce fut lui qui dirigea toutes les études. Dans

(1) MM. Jennesseaux et Bruson, successivement chefs de l'École secondaire; MM. Fauveau, Gaillet, Hecquet, Loriquet, Sambucy Saint-Estève, Sellier, Varlet, etc.

Digitized by Google

cette position, il influa singulièrement sur le succès de l'École secondaire.

Alors tout était à créer de nouveau en fait d'enseignement. Il n'en faut pas d'autre preuve que les systèmes mis tant de fois à l'essai dans les lycées. Grâce à l'heureuse émulation établie dès le principe entre les maîtres de l'Oratoire, chacun mettait en avant ses idées ; puis tous en jugeaient en commun les effets. On ne s'accordait pas notamment sur la méthode à employer pour la première étude des langues anciennes ; et là se trouvaient en présence les deux systèmes, de la fusion desquels est sorti celui qui fait à peu près loi aujourd'hui : c'est à dire qu'on discutait s'il fallait de prime abord appliquer les règles et faire des thèmes, ou bien, au contraire, adopter les versions comme exercice préliminaire. Le P. Loriquet, auquel son expérience dans l'enseignement avait ôté depuis longtemps toute espèce de doute, résolut le problème. Des essais furent faits et des comparaisons établies : la supériorité du second système en ressortit avec évidence. Par suite, la réputation de l'habile professeur commença à avoir de l'éclat.

La vogue méritée dont jouissait l'Oratoire s'étendit en 1803 ; car le premier consul ne dédaigna pas de lui faire une visite qui eut du retentissement. Toutefois, il faut l'avouer, cette visite, quelque précieuse qu'elle fût, n'eut rien de spontané. Buonaparte, sur le point de franchir le dernier pas pour s'élever au trône impérial, voulait s'assurer par lui-même des dispositions des départements et visitait les principales villes de France, où il

Digitized by Google

cherchait à conquérir, par son affabilité, non moins que par l'ascendant de sa gloire militaire, les populations empressées. En visitant Amiens, il n'oublia pas de donner à l'industrie les encouragements qu'elle attendait. Comme la maison de l'Oratoire était contiguë à une manufacture où le premier consul devait s'arrêter quelques moments, on eut l'heureuse pensée d'y faire pénétrer le guerrier par une brèche pratiquée dans le mur de séparation. Arrivé de la cour de la manufacture dans celle de l'Oratoire, Buonaparte y trouva, non plus des ouvriers, mais environ deux cents écoliers rangés en demi-cercle. Il allait se retirer, après avoir remercié de cette surprise ceux qui l'entouraient, et loué le bel ordre ainsi que la tenue des élèves, quand l'un d'eux s'approcha du premier consul, qui rayonnait alors, aux yeux de la France, du double éclat de ses victoires et du concordat. Le clergé, naguère attristé de la ruine des autels, avait vu avec joie l'épée du jeune consul en rapprocher les débris; Buonaparte, signant avec le Pontife romain le grand acte de la réconciliation, lui apparaissait en bienfaiteur ; et, ne soupçonnant rien des persécutions de l'avenir, l'Église s'abandonnait au noble élan de sa reconnaissance. L'élève de l'Oratoire, interprète de ses condisciples, adressa au premier consul ces vers, que la Muse du P. Loriquet venait de crayonner à la louange du grand homme, qui de sa main puissante avait dompté l'anarchie :

Que de héros je vois
Aujourd'hui revivre à la fois !

Digitized by Google

Nouveau César, tu dompte et l'Europe et l'Asie;
Nouveau Cyrus, tu romps du peuple saint les fers;
Nouvel Auguste, enfin, tu rends à l'univers
La plus heureuse paix. Au sein de la patrie
Déjà règnent les arts, le commerce, les lois;
Tout se ranime et s'élève à ta voix.
Poursuis ta brillante carrière,
Jeune et vaillant héros;
Et que la France entière,
Malgré les vains efforts d'un peuple de rivaux (1),
Longtemps jouisse en paix du fruit de tes travaux (2) !

(1) Les Anglais.

(2) La pensée de ces premiers vers est développée dans une variante que les manuscrits du P. Lonquet nous font connaître :

Jadis l'Europe et l'Asie étonnées
Tremblèrent à l'aspect du premier des Césars.
Auguste, aux nations soumises; consternées,
Donna la paix, rendit les arts.
Le grand Cyrus tira la cité sainte
Des mains de ses fiers ennemis :
Par lui Jérusalem revit dans son enceinte
Le temple du Très-Haut sortir de ses débris.
Tel, et plus grand encore, après mille conquêtes,
Du Tibre au Nil, vainqueur de cent peuples divers,
Indomptable guerrier, toi-même tu t'arrêtes;
Et d'un signe tu rends la paix à l'univers.
A ta voix tout reprend une nouvelle vie.
Au sein de la patrie
Les sciences et les arts,
Les talents, l'industrie
Brillent de toutes parts.
Les ligues, les cabales,
Les complots factieux,
Les vengeances fatales
Ont fui loin de ces lieux.
La discorde homicide
Est rentrée aux enfers.
L'innocence timide
A vu briser ses fers.

Digitized by Google

Ah ! quand donc pourrons-nous, au temple de mémoire,
Par des chants immortels éterniser ta gloire ?
Mais daigne seulement sourire à nos efforts,
Et de nos jeunes cœurs seconder les transports ;
Et bientôt tu verras, en beaux esprits fertiles,
Ces lieux, pour te chanter, enfanter des Virgiles. (3)

L'oreille chatouilleuse du premier consul fut sensible aux éloges que lui donnait le jeune écolier. Il demanda si le compliment était de sa façon. « Premier consul, répondit le P. Loriquet avec un spirituel et généreux à-propos, il a l'honneur de vous le présenter. » Peu importait au futur empereur. Sans pousser plus loin l'investigation, il

La bonté, la justice
Partout suivent tes pas ;
Il n'est plus que le vice
Qui redoute ton bras.
Désormais plus d'alarmes
Pour la religion ;
Ta main sèche les larmes
De la sainte Sion :
Si longtemps gémissante,
Elle voit, sous tes lois
Aujourd'hui florissante,
Reconnaître ses droits.
Poursuis donc ta carrière,
Jeune et vaillant héros,
Et que la France entière,
Malgré tous ses rivaux,
Longtemps jouisse en paix du fruit de tes travaux, etc.

(1) Le P. Loriquet composa encore ces vers sur le même sujet :

Faire des vœux pour vous,
C'est en faire pour nous :
C'est en faire pour la patrie.
A ce vœu, dans ce jour, je borne mes souhaits :
Daigne le ciel mesurer notre vie
Sur nos besoins, comme sur vos bienfaits ! !

Digitized by Google

prit le nom de l'élève, et lui promit, au sortir de ses études, un poste honorable. La promesse a été remplie, et c'est, du moins, un bien qui est résulté du compliment du P. Loriquet. Maintenant, on ne dira pas que c'est sa faute si le premier consul n'en a plus reçu de semblable de sa part. Le désenchantement ne devait pas tarder à succéder aux douces illusions de la gratitude et de l'espérance. Le nom de Buonaparte allait recevoir une tache de sang ineffaçable dans les fossés de Vincennes ; il allait s'imprimer ensuite en caractères de feu sur les murs du Quirinal, de Savone et de Fontainebleau, témoins de la captivité du Vicaire de Jésus-Christ ; la France, enfin, pressurée par le despotisme de Napoléon, allait livrer à son ambition insatiable jusqu'à son dernier soldat et son dernier écu. Un Virgile pouvait célébrer Buonaparte avant le meurtre du duc d'Enghien : le règne de Napoléon demande la plume d'un Tacite.

A ce compliment adressé au premier consul nous ajouterons celui que le P. Loriquet composa, la même année 1803, pour M. Villaret, évêque d'Amiens. Il y fait heureusement contraster, avec les regrets donnés à la mémoire de M. de La Mothe, la joie causée par la présence du nouveau prélat.

« Hélas ! hélas ! il n'est plus
Ce pasteur tendre et fidèle,
Qui de toutes les vertus
Fut l'apôtre et le modèle !

Digitized by Google

Ce pasteur qui, tant de fois,
Aux esprits les moins dociles
Fit des sacrés Évangiles
Pratiquer les saintes lois :
Ce bon pasteur, dont la voix
Fit connaître à notre enfance
Le sentier de l'innocence !
O pleurs, ô cris superflus !
Ce pasteur tendre et fidèle,
Qui de toutes les vertus
Fut l'apôtre et le modèle,
Hélas ! hélas ! il n'est plus ! »

Telle était la voix plaintive
De nos parents désolés,
Lorsque la mort, trop active,
Sans pitié les eut privés
Du plus aimable des pères.
A tant de plaintes amères
Nous mêlions tous nos regrets,
Sans espérer désormais
Que le ciel, plus favorable,
Nous fît un destin plus doux.
Mais, que dis-je ? Parmi nous
Il revit ce père aimable :
C'est sa bonté, sa douceur ;
C'est son esprit, c'est son cœur :
Il revit ; oui, c'est lui-même.
O joie ! ô bonheur extrême !
De sa voix j'entends le son.
Il revit ; oui, c'est lui-même.
Il n'a que changé de nom.

Le P. Loriquet composa d'autres vers à l'occasion de la distribution des prix en 1803. Le lendemain de cette fête de famille, les élèves vainqueurs

Digitized by Google

s'avancèrent à l'offertoire, au pied de l'autel, et remirent leurs couronnes et leurs prix entre les mains du célébrant, qui, après la messe, leur adressa une exhortation et leur rendit les prix : mais les couronnes demeurèrent suspendues, en forme de trophées, aux deux côtés de l'autel. C'est pour le moment de l'offertoire que le P. Loriquet prépara le cantique : *Triomphante jeunesse*, etc., inséré depuis dans le *Recueil* d'Avignon.

Non seulement sa Muse facile interprétait les sentiments des élèves de l'Oratoire ; mais elle se prêta avec complaisance en 1803 à exprimer les vœux et la reconnaissance des jeunes filles de la maison de l'Instruction chrétienne pour leur supérieure (couplets : *Je chante, troupe chérie*), et pour l'évêque d'Amiens, qui honora aussi ce pieux asile de sa présence (*Enfin, nous le voyons cet auguste pasteur*). La fête de S. Joseph lui inspira, en 1804, un compliment que les pensionnaires de l'Instruction chrétienne adressèrent à celui qui formait leur enfance à la piété. La distribution des prix, dans la même maison, fut précédée et suivie, cette année, de nouveaux cantiques de sa composition, (*Quel spectacle s'offre à mes yeux ! — Que la Sagesse*, etc.)

La famille du P. Loriquet ne s'en voyait pas séparée sans un vif regret. Elle comprenait quel puissant auxiliaire aurait eu dans le professeur de l'Oratoire celui de ses frères qui, après avoir servi l'instruction publique pendant près de quarante ans, en qualité de principal du collége d'Épernay, a emporté récemment dans la tombe l'estime et

Digitized by Google

la vénération de la population qu'il avait élevée. Sollicité par M. Loriquet de Reims de rejoindre ce frère à Épernay, le Père répondit d'Amiens le 20 août 1804 :

« Il me serait bien doux, sous plusieurs rapports, d'aller aider Loriquet à remplir la tâche qu'il a entreprise, de lui épargner des dépenses onéreuses, de remplacer auprès de lui un homme qu'il ne trouvera peut-être qu'avec peine, enfin de me réunir à ma famille, et de lui rendre ainsi qu'à ma ville natale une partie des services que j'en ai reçus dans ma jeunesse. Ces considérations sont justes, et elles agissent sur mon cœur, je l'avoue : mais je me rappelle qu'elles sont humaines, et qu'il n'y a pas de considérations humaines qui doivent tenir contre celles que présente la religion. Les mêmes raisons qui m'ont fait, il y a deux ans, abandonner pays, parents, amis, subsistent encore aujourd'hui, et font sur mon esprit la même impression qu'elles faisaient dans ce temps-là. Si c'est la voix de Dieu qui m'a parlé alors, et qui m'a dit de lui tout sacrifier, elle me le dit encore à présent, et d'autant plus fortement que les circonstances où je me trouve n'ont rien d'attrayant ou de rassurant pour la nature.

« J'en appelle à vous-même, mon cher frère. Si quelqu'un vous invitait à sacrifier l'espérance de votre établissement prochain, pour aller aider Loriquet, pour aller rendre à votre pays ce qu'i vous a donné, et y faire tout le bien dont vos talents, vos mœurs et votre religion vous rendent capable,

Digitized by Google

seriez-vous d'humeur à écouter de telles propositions? Comment donc voulez-vous que je me laisse tenter par des motifs qui ne vous ébranleraient pas, et que je leur sacrifie des avantages bien plus réels et plus solides que tous ceux dont le monde semble vous flatter aujourd'hui?

« Non, mon cher frère, n'y pensons plus, tant que les circonstances resteront ce qu'elles sont actuellement. Je reconnais dans vos pressantes sollicitations tout le zèle de la tendresse fraternelle; mais je ne vois qu'un cas où il me soit libre de m'y rendre (et ce cas n'est pas métaphysique): c'est celui où il me deviendrait en quelque sorte impossible de suivre la carrière que Dieu m'a tracée. A ce signe, je reconnaîtrai sa volonté, et je n'hésiterai plus. Mais jusqu'à ce moment je ne pourrais retourner en arrière, ou changer de voie, sans me rendre coupable d'infidélité. »

Cette lettre fait assez voir que, chez lui, l'application à l'étude n'altérait pas l'esprit religieux.

Il avait commencé dès lors cette série d'ouvrages qui lui ont valu tant d'approbateurs et tant d'ennemis; tous ses loisirs étaient absorbés par des recherches grammaticales, littéraires ou historiques, et par la rédaction de ses travaux : mais l'amour de la science, qui enfle souvent l'esprit et qui, plus souvent encore, dessèche le cœur, ne fut jamais un écueil pour sa piété. La première partie de son temps, dont il se montrait saintement avare, était consacrée aux exercices spirituels, qu'il accomplissait avec la plus rigoureuse exactitude; et, au milieu des fonctions les plus fati-

Digitized by Google

gantes, les plus disparates, il se serait fait scrupule de leur dérober quelques minutes.

On demanda, en 1804, à l'expérience du P. Loriquet, un Plan d'études pour le pensionnat de jeunes personnes dans lequel ses vers avaient plus d'une fois secondé les élans de la piété ou de la reconnaissance. Parmi les livres indiqués comme propres à chaque classe, on en voit plusieurs marqués d'une croix, et déjà imprimés chez Rusand : *Grammaire française* de Lhomond, revue, corrigée, etc.; *Sommaire de la Géographie des différents âges*, etc.; *Eléments d'arithmétique*, etc.; *Tableau chronologique de l'histoire ancienne et moderne*, etc.; *Histoire ecclésiastique* avec demandes et réponses, etc. Ces ouvrages sont de l'auteur du Plan d'études, qui fait remarquer, dans une note finale, sous la date du 5 octobre 1804, que « les traités d'histoire ancienne et d'histoire romaine ne sont pas encore imprimés, » et que « celui d'histoire de France n'est pas même fait. »

Nous trouvons, à la date du 15 octobre de la même année 1804, un Réglement pour une maison d'éducation de jeunes gens, dressé aussi à Amiens par le P. Loriquet, dont l'aptitude spéciale pour l'enseignement se révèle tout entière dans ces deux Plans. Nous citerons le préambule du dernier :

« La fin qu'on se propose dans cette maison, dit le sage instituteur, est de cultiver tout à la fois l'esprit et le cœur des jeunes gens. On ne peut arriver à ce but si important sans ordre et sans méthode. Il est donc important d'établir des règles qui, en donnant l'uniformité à tous les

Digitized by Google

exercices, déterminent et facilitent le travail du maître et des élèves.

« Ces règles ne sont pas dictées par la volonté d'imposer aux élèves un joug pesant et incommode, mais par le désir de procurer leur avancement dans les sciences et dans la vertu. On se persuade volontiers, surtout dans la jeunesse, que l'on n'est heureux qu'à proportion de la liberté qu'on a de suivre en tout ses goûts et ses caprices : mais l'expérience apprend bientôt que les fruits du désordre sont la peine pour le présent, le regret et l'ignorance pour l'avenir.

« La première partie du Réglement fixe l'ordre des exercices, ou *la distribution du temps.*

« La seconde partie détermine les règles des exercices, ou *la manière de s'en acquitter.* »

C'est dans cette seconde partie qu'il est question des moyens d'émulation. « Comme il est plus utile de porter au bien par l'espoir des récompenses que de chercher à détourner du mal par la crainte des châtiments, fait observer le P. Loriquet, on a établi différents moyens tendant à exciter une noble émulation entre les élèves. Pour ceux, cependant, qui y seraient insensibles, il est nécessaire de statuer des punitions qui, en maintenant ou rétablissant le bon ordre, assurent le bien personnel de chaque élève, et arrêtent la contagion du mauvais exemple. »

Le succès qu'obtint l'Ecole secondaire de l'Oratoire, dans laquelle le P. Loriquet professa successivement les classes de septième, de sixième et de cinquième, éveilla la jalousie à tel point qu'après

Digitized by Google

deux années seulement d'existence cet établissement fut supprimé.

L'archevêque de Lyon, Joseph Fesch, oncle de l'empereur, offrit un asile dans son diocèse aux Pères de la Foi, pour lesquels il se montrait plein d'une courageuse bienveillance. M. l'abbé Lyonnet (1) parle ainsi des projets du cardinal Fesch sur le séminaire de l'Argentière, ancienne maison de Chanoinesses : « Son Éminence voulait en faire un établissement, sur une vaste échelle, pour les enfants de bonne famille de la contrée. Beaucoup de parents chrétiens étaient venus lui exposer leur embarras. Ils ne savaient où placer leurs fils, pour leur donner une éducation religieuse. Les pensions particulières, à quelques exceptions près, exploitées comme des *magasins* de sciences et de lettres, n'offraient pas assez de garanties sous le rapport des bonnes mœurs et de la saine doctrine. Le lycée même, quoique ayant des hommes instruits à sa tête, tenant à la fois de la caserne et du collége, ressemblait plutôt à une école militaire qu'à un établissement pour l'éducation de la jeunesse. Monseigneur vint en aide à ces respectables familles : il ouvrit un asile à leurs jeunes gens dans la maison de l'Argentière, qu'il confia à la direction des Pères de la Foi. Il connaissait le talent de ces habiles maîtres pour diriger ces sortes d'établissements... M. Cabarat, ancien chanoine de Saint-Martin de Tours, en était le principal chef. Les PP. Lori-

(1) *Le Cardinal Fesch*, t. 1, p. 461.

Digitized by Google

quet, Caillat, Quinet, Deschamps, Vrinditz, si connus et si aimés de la jeunesse qui a été élevée par leurs soins, étaient professeurs dans l'établissement. En peu de temps, ce séminaire-collége acquit une renommée presque nationale. On y venait de toutes parts pour y puiser les principes d'une éducation forte et religieuse. Le Lyonnais, le Forez, le Dauphiné, la Provence y envoyaient les enfants des premières familles. Sur mille élèves environ que les séminaires du diocèse de Lyon comptaient à cette époque, l'Argentière en renferma pour sa part deux cent cinquante; et c'était faute de place qu'il n'en avait pas plus. Depuis le mois d'avril 1805 jusqu'au mois d'octobre 1806, le P. Loriquet y professa tour à tour les classes de troisième, de seconde et de rhétorique; et il remplit, en même temps, les fonctions de préfet des études.

En cette qualité, sans doute, le P. Loriquet retoucha, dès son arrivée, le Réglement qu'il avait dressé l'année précédente à Amiens, pour une maison d'éducation de jeunes-gens, l'appropriant en certaines parties aux élèves de l'Argentière, destinés «à devenir un jour, selon leur vocation, ou de dignes ministres des autels, ou des hommes religieux au milieu du monde. » L'auteur insiste sur cette considération : « L'ordre est nécessaire partout ; mais il est essentiel dans une maison nombreuse, et, sans lui, tout serait bientôt perdu. Messieurs les élèves se soumettront donc d'esprit et de cœur au Réglement de cette maison, et ils éprouveront que celui qui vit selon la règle vit

Digitized by Google

selon Dieu : *Qui regula vivit, Deo vivit.* » Nul ne l'éprouva mieux que le P. Loriquet, observateur si scrupuleux de la règle qu'il avait embrassée. Si nous pouvions entrer ici dans le détail des dispositions réglementaires, on en admirerait la sage économie ; on serait frappé surtout de l'esprit de prévoyance et de la tendresse vraiment paternelle qui les ont dictées ; on serait édifié du cachet de piété dont elles sont empreintes. Le dernier mot a pour objet les élèves malades : « Tous, en tout temps, se rappelleront qu'ils ne sont au monde que pour faire la volonté de Dieu, laquelle se trouve dans la maladie aussi bien que dans la santé, et n'est pas moins sainte, moins juste, ni moins aimable dans l'une que dans l'autre. Ils tâcheront donc de souffrir leurs incommodités avec résignation et de bon cœur, les unissant à celles que notre Seigneur a souffertes pour nous, et s'estimant heureux de pouvoir ainsi, par quelques moments de douleur, abréger leur purgatoire et mériter le ciel. »

Le P. Loriquet rédigea aussi pour les élèves de l'Argentière un Plan d'études, dont il dit avec modestie dans ses observations préliminaires : « Ce n'est point un nouveau Plan d'études qu'on se propose de donner ici. L'expérience a trop fait connaître que, s'il est quelquefois utile, il est plus souvent pernicieux d'innover, et qu'en éducation, comme en toute autre chose, rien n'est plus dangereux que de se laisser éblouir par l'apparence d'une perfection imaginaire. Rien donc de neuf ni d'extraordinaire dans ce Plan d'études ; rien

qui n'ait été proposé par les hommes les plus célèbres de la république des lettres, et exécuté avec succès par ceux qui ont suivi leurs pas. Fleury, Jouvency, Pluche, Rollin, tels sont les hommes qu'on a consultés, et dont on a recueilli les principes. Mais c'est Jouvency qui a été notre principal guide ; et en beaucoup d'endroits notre Plan n'est que le développement de celui qu'il a tracé dans le précieux ouvrage intitulé : *Ratio discendi et docendi* (Manière d'apprendre et d'enseigner). On ne saurait trop exhorter ceux qui instruisent la jeunesse à le lire, à le relire, et surtout à se bien pénétrer de ce qu'il dit des qualités d'un bon maître, et des moyens qu'il suggère pour former les enfants à la vertu aussi bien qu'aux sciences. » L'auteur divise son ouvrage en six parties : 1° objets d'enseignement, division des classes, livres propres à chaque classe ; 2° manière de traiter les divers objets d'enseignement ; 3° ordre des exercices ; 4° emploi du temps des classes ; 5° moyens d'émulation ; 6° bibliothèque destinée à l'usage des élèves. Quand on a parcouru ce travail substantiel de soixante-dix-huit pages, où sont précisées les meilleures vues pratiques sur l'enseignement, on n'hésite pas à inscrire le nom de l'abbé Loriquet à la suite de ceux de Fleury, de Jouvency, de Pluche et de Rollin, dont il prétend n'être que l'écho.

Son frère de Reims, voulant profiter du Plan d'études pour l'éducation de ses enfants, le pria de lui communiquer ce travail. Le P. Loriquet lui écrivit le 28 décembre 1807 : « Le Plan d'études que vous

Digitized by Google

me demandez n'est point imprimé, et ne le sera jamais. Il est assez volumineux, et il faudrait bien du temps pour en tirer une copie. Je crois que je vous contenterai en vous en envoyant un petit extrait, qui se bornera aux articles qui peuvent s'adapter à une éducation particulière. Vous verrez que ce n'est pas du nouveau, et que tout le fond en appartient à Rollin et à Jouvency, où vous l'auriez retrouvé et lu avec plus de plaisir. Mais je compte vous envoyer dans peu de temps neuf ou dix volumes auxquels j'ai eu quelque part, ou comme auteur, ou comme éditeur. Si vous aviez été plus près, je vous en aurais fait le censeur. » On conçoit à peine que le P. Loriquet, occupé tout à la fois comme professeur et comme préfet des études, ait trouvé encore le temps de préparer ainsi dix volumes du 5 avril 1805 au 28 décembre 1807 : un tel résultat annonce une facilité de travail et une persévérance d'application également rares.

La lettre du 28 décembre 1807 répond, d'ailleurs, à quelques inquiétudes que la famille du P. Loriquet avait conçues sur sa position dans un diocèse éloigné, où la protection du cardinal Fesch pouvait ne pas garantir assez les Pères de la Foi contre des exigences hostiles. « Je puis vous assurer, dit-il à son frère, que ma situation n'a rien d'alarmant ni d'inquiétant, parcequ'elle n'a rien qui se trouve en contradiction avec aucune autorité. Il me serait bien agréable de me rapprocher de vous. Mais je suis du diocèse de Lyon ; j'y suis employé selon les intentions de Mgr le cardinal Fesch,

Digitized by Google

dont le zèle ardent ne dédaigne aucun des ouvriers qui peuvent le seconder dans ses entreprises pour le bien de la religion : aussi les circonstances singulières dont vous me parlez n'ont-elles dû apporter aucun changement ni à ma demeure, ni à mes fonctions, ni à mes occupations. Le temps pourra venir où j'accepterai les offres obligeantes et vraiment fraternelles que vous me faites ; mais ce temps n'est pas encore venu : la Providence ne me veut pas encore auprès de vous. Il faut donc que je me contente, pour le présent, de vous témoigner combien je suis sensible à ce que vous voudriez faire aujourd'hui pour moi, après avoir plus fait que je ne pourrai jamais reconnaître. »

Jamais le P. Loriquet ne négligeait de glisser dans sa correspondance un mot d'édification. S'il avait dit, le 25 juillet 1805, à son frère de Reims : « Je remercie Dieu de la bénédiction qu'il veut bien accorder à votre commerce : vous n'en pouvez pas encore cueillir les fruits ; mais enfin vous les voyez grossir et mûrir peu à peu ; » c'était afin d'élever le cœur de ce frère, d'ailleurs si pieux, vers la source céleste de sa prospérité. Ecrivant, le 15 juillet 1806, à ce même frère, que Dieu venait d'éprouver, il lui disait : « L'année, je l'avoue, n'a pas été très riante, à l'envisager humainement ; cependant j'y vois deux sujets de consolation : l'un que vous avez reçu ces traverses avec des cœurs véritablement et solidement chrétiens ; l'autre que vous avez aperçu la main de la divine Providence, vous fournissant des ressources

Digitized by Google

aussi précieuses qu'inespérées. Il nous serait difficile, après cela, de ne pas la bénir et nous confier pleinement à elle, à quelques épreuves qu'elle juge à propos de nous mettre encore. Tout cela passe, comme dit S. Paul: *Præterit figura hujus mundi;* mais ce qui ne passera pas de même, c'est le prix de notre patience à tout supporter et de notre courage à marcher à travers les tribulations que Dieu a spécialement réservées à ses élus. » Les yeux du P. Loriquet, détachés de la terre, ne fixaient que le ciel. Aussi termina-t-il la lettre du 28 décembre 1897 par ces mots: « Il ne faut pourtant pas finir ma lettre sans vous dire que je vous souhaite à tous, mais du meilleur de mon cœur, ce qu'on appelle la *bonne année*, c'est à dire une année où vous gagniez quelque chose dans les affaires de ce monde, et cent fois plus dans celles de l'autre monde, les seules dont le succès dépende de nous. »

De l'Argentière, le P. Loriquet fit quelques excursions à Roanne, où on le pria de venir pour mettre de l'ordre et de l'unité dans l'enseignement. C'est là que le P. É. Deplace commença à apprécier tout le bien qu'il pourrait faire par ses écrits: dès lors, il lui parut destiné à être l'âme de l'éducation dans ce renouvellement des études.

Cependant la famille du P. Loriquet ne s'était pas inquiétée sans motif sur sa position: elle voyait les éclairs avant-coureurs de la tempête qui allait assaillir la barque de Pierre. Enfin, les prêtres qui, pour se réunir dans des maisons d'éducation ou pour d'autres raisons, avaient quitté leurs

Digitized by Google

diocèses, reçurent l'ordre d'y rentrer sur-le-champ. Comme le P. Loriquet venait d'entreprendre d'utiles travaux littéraires, M. de Faudoas, évêque de Meaux depuis 1805, et oncle de Savary, duc de Rovigo, l'autorisa à passer une année à Lyon, afin de terminer les publications commencées. « J'ai écrit à M. l'évêque de Meaux, il y a environ six semaines, disait le laborieux auteur dans une lettre du 6 octobre 1808, et il m'a autorisé à rester ici autant de temps qu'il faudra pour finir ce que j'ai entrepris. » Ainsi s'écoula l'intervalle du mois de septembre 1808 au mois d'octobre 1809. A cette époque, le P. Loriquet revint dans sa famille; mais ce fut pour aller prendre aussitôt de l'emploi à Meaux, où son évêque l'appelait. Il comptait d'abord n'y remplir que des fonctions provisoires: les évènements le forcèrent d'y prolonger son séjour.

CHAPITRE V.

Séjour du P. Loriquet à Meaux.

Après d'inutiles efforts pour obtenir la restitution des bâtiments qui renfermaient autrefois, comme à présent, le Grand et le Petit Séminaire, M. de Faudoas avait acheté, sur la fin de 1807, l'ancienne maison conventuelle de l'abbaye de Châage occupée aujourd'hui par les religieuses de la Visitation de Meaux, communauté qui remonte aux

Digitized by Google

temps de sainte Jeanne-Françoise Frémiot de Chantal. Cette maison exigeant des réparations, le prélat recueillit, dans deux pièces attenantes à la sacristie de la cathédrale et à la salle du chapitre, puis dans une partie des combles du palais épiscopal, tous les élèves qui se présentèrent au commencement du mois de janvier suivant. Il fit l'ouverture de cette espèce de communauté, le 4 janvier 1808. Le supérieur nominal était un chanoine honoraire, qui se bornait à donner, chez lui, des leçons de latinité, avec le concours de deux confrères, qui s'imposaient la même tâche; mais le supérieur réel était M. Camus, grand-vicaire, nommé depuis au siége d'Aix-la-Chapelle sans pouvoir obtenir de bulles. Les élèves étaient surveillés par le plus âgé d'entre eux. Au mois d'août de la même année 1808, la communauté fut installée dans la maison de Châage, où se fit la distribution des prix. On comptait soixante élèves des différentes classes, y compris les externes.

A la rentrée, qui eut lieu au mois d'octobre, paraissent, comme supérieur, M. Féry, qui venait d'abandonner sa cure de Montmirail, et, comme professeur de cinquième, le P. Jennesseaux. Par suite des mesures vexatoires du gouvernement impérial contre les Pères de la Foi, cet ami du P. Loriquet, diocésain de Meaux, en qualité de Rémois, avait dû se mettre à la disposition de M. de Faudoas, ainsi que M. Fauveau, simple tonsuré, attaché à la même Société, et qui est mort curé archi-prêtre de Saint-Aspais de Melun.

Digitized by Google

L'année suivante, les PP. Loriquet et Varletdes rejoignirent à Meaux. Ce dernier fut d'abord attaché à la cathédrale, en qualité de vicaire; et l'on trouve sa signature sur les registres des Actes ecclésiastiques depuis la Toussaint 1809 jusqu'au 4 février 1810: mais madame de Baulny, propriétaire à Villeroy, l'obtint de l'évêque pour diriger l'éducation de ses deux fils. Le P. Loriquet, arrivé à Meaux quelques jours après le P. Varlet, fut le premier professeur de philosophie,

Le duc de Rovigo, neveu de l'évêque, ayant été nommé ministre de la police générale en 1810, reprocha au prélat d'employer, contre la volonté de l'empereur, des Pères de la Foi dans son séminaire. « Soyez tranquille, lui répondit M. de Fandoas, j'en fais mon affaire; je les ai placés tout exprès sous mes yeux, afin d'être plus sûr d'eux et de leurs démarches.» Cette réponse spirituelle ferma la bouche à Savary, et le prélat ne cessa pas d'honorer les Pères de la Foi de toute sa confiance.

Dès 1810, le P. Loriquet publia un Recueil de cantiques pour le diocèse. C'est à lui que le Grand et le Petit Séminaire doivent l'usage d'en chanter chaque jour, avant la prière du soir; et l'on goûta généralement sa méthode de chanter celui du dimanche chacun des jours de la semaine non occupés par des fêtes solennelles, car cette espèce d'uniformité obligeait les oreilles les plus paresseuses à retenir les airs. On en sentit l'utilité surtout dans les paroisses.

Au mois d'octobre 1810, on établit une séparation entre le Petit et le Grand Séminaire. Cette

Digitized by Google

dernière communauté rentra dans les comble du palais épiscopal. Le P. Loriquet y accompagna M. Féry, et y professa la philosophie, ainsi que la physique et les mathématiques. M. Féry faisait des conférences de théologie aux élèves dont on voulait hâter l'ordination. Telle fut, en substance, l'année scolaire 1810-1811.

Au mois d'octobre 1811 on organisa le premier cours de théologie. Elle fut enseignée par l'abbé Cordier, prêtre éminemment vertueux, compatriote, ami et admirateur du P. Loriquet. Au retour de l'exil, il s'était consacré à l'éducation de la jeunesse; mais, n'ayant pas voulu s'incorporer à l'Université impériale, il avait dû renoncer à cette carrière, et se dévouait à l'enseignement des jeunes lévites.

Indépendamment des leçons de philosophie, de physique et de mathématiques, le P. Loriquet continua à s'imposer, comme travaux accessoires, la révision ou la rédaction de certains ouvrages. A proximité de Reims, il put les soumettre à la censure de son frère, auquel il écrivait, le 10 décembre 1811: « Je vous envoie tout ce qu'il y a d'imprimé jusqu'à ce jour, et, de plus, les nouvelles éditions des ouvrages où il y a quelques changements. Ainsi, vous devez maintenant tout avoir, hormis Virgile... et l'*Histoire de France*. J'ai commencé celle-ci il y a six semaines, et elle sera terminée, je l'espère, dans trois ou quatre mois. Vous direz encore que je me presse trop, et que je ne travaille pas assez. Je puis pourtant vous assurer qu'en général je fais de mon mieux, et que, si mon

Digitized by Google

mieux n'est guère bien, c'est encore moins la faute de l'auteur que la faute de ceux qui pourraient, sans autre peine qu'une lecture soporifique, crayonner les endroits du moins les plus défectueux, et lui envoyer leurs remarques. Vous qui auriez pu mieux et plus facilement que personne, vous n'avez pas encore eu la charité de le faire. Donnez quelques moments à cette critique. Je vous promets d'être docile. »

Pendant les repas, on lisait au Grand Séminaire l'*Histoire ecclésiastique* de Fleury. « Ne craignez-vous pas, dit le P. Loriquet à M. Féry, que cette lecture n'ait pour résultat d'affaiblir l'amour de nos jeunes gens pour le saint Siége et pour l'Église? » Le bon supérieur, quoique extrêmement attaché aux traditions gallicanes, ne put s'empêcher de convenir que la lecture de Fleury n'était plus tolérable, et dès lors cet auteur fut remplacé par Bérault-Bercastel. Mais, avant la fin de l'année 1811, l'abbé Loriquet dut convenir, à son tour, que Bérault-Bercastel, bien qu'il eût appartenu à la Compagnie de Jésus, ne valait pas mieux que Fleury. On verra plus tard quels sages conseils reçut de lui l'auteur qui, sous le titre d'*Histoire générale de l'Église*, refondit et continua jusqu'à nos jours le travail de Bérault.

Sur la fin de l'année scolaire 1811-1812, le procureur impérial se transporta à Châage, et signifia au directeur, l'abbé Orban, l'ordre exprès de fermer ses classes, en vertu du décret du 15 novembre 1811, concernant le régime de l'Université. L'établissement ne devait plus être autorisé

Digitized by Google

désormais qu'en se soumettant à cette vaste institution, qui monopolisait l'enseignement public; il devait être organisé par elle, régi sous sa seule autorité; et les leçons ne pouvaient être données que par des membres de l'Université à la disposition du grand-maître. On imposait aux élèves du Petit Séminaire l'obligation de suivre les classes du collége communal, et de porter l'habit ecclésiastique. La seule différence entre les écoles cléricales et les colléges consistait dans la manière d'annoncer les exercices; c'est à dire qu'on continuait à permettre le son de la cloche, au lieu de prescrire celui du tambour. La maison de Châage obtint néanmoins un sursis jusqu'à la distribution des prix, qui fut avancée et eut lieu le 10 août 1812.

Les prêtres du Petit Séminaire n'étaient pas disposés à subir les conséquences du monopole universitaire. On les plaça dans différentes paroisses, à l'exception du P. Jennesseaux, qui fit une longue absence avec un élève (M. de Meaux de Montbrison), dont l'éducation lui avait été confiée.

Au mois d'octobre 1812, le Petit Séminaire se trouva extérieurement soumis à un diacre, assisté d'un maître d'études qui conduisait les élèves au collége. Ce diacre, reconnu par l'Université comme directeur, fut bientôt promu à la prêtrise. Mais le supérieur réel fut le P. Loriquet, que ses qualités toutes spéciales rendaient éminemment propre à cet emploi, mais qui, sollicité par l'évêque et pressé même d'accepter un titre universitaire, s'y refusa constamment, comme il le dit dans une lettre du 6 juin 1844. Nous avons de lui,

Digitized by Google

sous la date de 1812, le manuscrit d'un Réglement pour un petit Séminaire : c'est le travail rédigé à l'Oratoire et modifié à l'Argentière, qu'il appropria à la maison de Meaux. Il s'y montre aussi capable de diriger les études ecclésiastiques que les études profanes, aussi habile à former de pieux ministres des autels qu'à préparer des hommes solidement vertueux pour toutes les classes et tous les emplois de la société.

Le P. Loriquet commença par se rendre, chaque jour, du palais épiscopal à Châage, pour y dire la messe; puis il y prit ses repas, et y fixa sa demeure. Il ne cessa pas néanmoins d'aller professer la philosophie au Grand Séminaire, deux fois par jour. Voulant mettre à profit les heureuses dispositions des élèves de ce cours, il y donna tous ses soins. La plupart devinrent des hommes distingués, et déclarent qu'ils doivent beaucoup à leur maître. M. Herblot, aujourd'hui chanoine et vicaire général de Reims, loue également la méthode d'enseignement du P. Loriquet, les moyens qu'il employait pour faire travailler ses élèves, la clarté et la netteté de son élocution; et il estime qu'on aurait trouvé très peu de professeurs comparables au sien. Ce jugement est confirmé par un mot de M. Féry, qui dit de M. Herblot « qu'il avait volé à son maître son esprit d'analyse et de clarté. » Si le P. Loriquet avait l'art de former de très bons logiciens, cependant, lorsqu'après chaque année de son cours il faisait soutenir une thèse, il n'argumentait jamais, et il avoua à M. Féry « qu'il ne l'aurait pas pu. »

Digitized by Google

C'est surtout dans la maison dont il était le supérieur qu'il opéra un grand bien. De graves abus s'y étaient introduits. Pour couper le mal dans sa racine, il expulsa tous les sujets dangereux, et parvint en peu de temps à faire régner, au lieu du désordre, la régularité, la piété, l'amour du travail. L'évêque, étonné de sa vigueur et de son inflexible fermeté, essaya de conjurer l'exclusion d'un des élèves, que la conscience du P. Loriquet ne lui permettait pas de conserver. « Monseigneur, répondit-il sans détour, vous m'avez rendu responsable du Petit Séminaire : il faut choisir entre l'élève qui le compromet et le supérieur qui travaille à le relever. L'un ou l'autre en sortira. » Ce fut le premier qui sortit. Le P. Loriquet exerçait un tel ascendant sur les jeunes lévites par son égalité d'âme, comme par sa fermeté bien connue, que, sans paraître en quelque sorte s'occuper lui-même de la discipline, il en resserrait les liens : sa seule présence dans la maison suffisait pour y maintenir l'ordre et un excellent esprit. C'était lui qui faisait presque toutes les instructions religieuses ; il était le confesseur d'un très grand nombre d'élèves ; et tous attachaient le plus grand prix à être dirigés par lui. Autant il était ferme, sévère même, à l'égard des jeunes gens, autant il montrait de prévenance, de confiance et de bonté aux professeurs qui enseignaient sous sa direction : on le voyait toujours attentif à alléger leur besogne, à la rendre aussi facile que profitable.

Grâce à son zèle et à ses soins, le Petit Séminaire se distingua au collége, comme dans l'intérieur,

Digitized by Google

par sa bonne conduite et par ses succès. Le personnel de ce collége ne laissait que trop à désirer; et l'obligation d'en suivre les classes n'eût pas été sans danger pour les jeunes lévites, si la vigilance et la direction du P. Loriquet n'eussent formé un salutaire contrepoids à l'influence des professeurs. Pour les faire juger, nous nous bornerons à dire qu'un des régents, par exemple, traduisant un classique ancien, se plaisait à rendre les mots : *auri sacra fames*, par cette indécente épigramme : *soif ecclésiastique de l'or*. Le P. Loriquet traduisait aussi les classiques : mais, au lieu de faire servir le texte travesti des poètes païens à une indigne guerre contre le christianisme, il ne s'attachait qu'à reproduire leurs beautés dans des vers élégants et faciles. Nous citerons, à la suite de cet ouvrage, deux odes d'Horace, rendues avec bonheur, malgré quelques inexactitudes de langage.

Le P. Loriquet s'attachait à pénétrer les jeunes lévites, confiés par M. de Faudoas à sa sollicitude, de la plus profonde vénération et de la plus tendre reconnaissance pour le premier pasteur du diocèse. L'évêque étant venu faire sa visite pastorale au Petit Séminaire de Chaâge en 1813. il voulut que la poésie et la musique concourussent à embellir cette fête de famille. Peut-être ne regarderat-on pas comme un hors-d'œuvre la pièce de vers que nous allons citer, non pour son mérite littéraire, mais comme la preuve du zèle ingénieux avec lequel le supérieur développait, dans le cœur de ses élèves, les sentiments de respect et d'amour pour l'autorité épiscopale.

Digitized by Google

UNE VOIX.

Joyeux enfants, accourez tous;
A Faudoas rendez hommage :
Il paraît au milieu de vous;
Joyeux enfants, accourez tous :
Des pères il est le plus doux, } (*bis.*)
Il est le soutien de votre âge.

CHŒUR.

Heureux enfants, accourons tous;
A Faudoas rendons hommage :
Il paraît au milieu de nous;
Heureux enfants, accourons tous :
Des pères il est le plus doux, } (*bis.*)
Il est le soutien de notre âge.

UNE VOIX.

C'est lui qui nous donne, en ces lieux,
Séjour de paix et d'innocence,
C'est lui qui nous donne, en ces lieux,
Des jours sereins, des jours heureux.
Ah! qu'il s'élève jusqu'aux cieux } (*bis.*)
Le cri de la reconnaissance!

CHŒUR.

Il vient visiter ses brebis,
Pasteur vigilant et fidèle;
Il vient visiter ses brebis
Et ses agneaux les plus petits.
Sous sa houlette réunis, } (*bis.*)
Dans leur guide ils ont leur modèle.

UNE VOIX.

Faire au Seigneur des vœux pour vous,
Tendre pasteur, aimable père,

Digitized by Google

Quoi de plus juste et de plus doux?
Faire au Seigneur des vœux pour vous,
N'est-ce pas en faire pour nous,
Tendre pasteur, aimable père? } (*bis.*)

CHOEUR.

Ecoutez, grand Dieu! nos souhaits
Pour une tête si chérie;
Écoutez, grand Dieu, nos souhaits,
Nous vous bénirons à jamais :
Sur nos besoins, sur ses bienfaits,
Mesurez le cours de sa vie. } (*bis.*)

La direction du Petit Séminaire, jointe aux occupations précédentes du P. Loriquet, lui emporta bien des moments. « J'avoue, dit-il le 26 février 1813, que ce sont les mieux employés, parcequ'au moins ils n'ont pas pour objet des choses aussi profanes qu'une *Histoire de France.* » L'abbé Cordier, auquel le modeste auteur aimait à soumettre ses écrits, et M. Loriquet de Reims, qui alliait à la profession de teinturier le savoir d'un érudit et la délicatesse d'un homme de goût, revirent tout le manuscrit de cet ouvrage, que les élèves du Petit Séminaire furent employés à copier et à mettre au net. On trouve dans une lettre du 18 juillet 1816 ces mots : « Mon brave et saint ami M. Cordier m'a aidé avec autant de patience que de charité à corriger mon *Histoire de France.* » En 1812, le P. Loriquet écrivait à son frère : « Vos observations sentent beaucoup moins le teinturier que le littérateur. Seulement, on trouve que vous flattez un peu... Ne me ménagez pas plus que ne

Digitized by Google

fait ici M. Cordier. Si je connaissais quelqu'un plus habile, et à la fois plus complaisant et plus sincère que vous, je n'hésiterais pas à le prendre aussi pour censeur ; et c'est en grande partie au dénuement où je me trouvais sur ce point que l'*Histoire Romaine* et l'*Histoire Ancienne* doivent les fautes qui s'y trouvent... Quand j'aurai fini mon *Histoire de France*, il ne me restera plus guère de courage pour entreprendre autre chose ; car je vous assure qu'elle me coûte beaucoup et que je soupire après la fin. » Ce fut au mois de février 1813 qu'il envoya le dernier cahier à son frère. « Je compte, écrivit-il, sur votre complaisance et votre sagacité ordinaire. Peut-être serez-vous un peu plus content de cette fin que de ce qui précède : il est sûr, du moins, que j'ai travaillé avec tout le soin dont je suis capable. » Le P. Loriquet insistait pour que les observations critiques de son frère lui arrivassent sans retard ; car, ajoutait-il, « je ne peux plus supporter les instances et les plaintes de l'imprimeur, que je laisse languir depuis trois mois. » Il fallut pourtant ajourner la publication. En vain le P. Loriquet sollicita, par M. Clausel, la permission nécessaire : la censure impériale fut impitoyable. M. Lacretelle jeune, examinateur, repoussa avec colère un ouvrage qui flétrissait Voltaire, Rousseau et ceux qu'il appelait nos plus belles gloires littéraires. Le 14 juin 1813, l'auteur, si indignement traité, écrivit à son frère de Reims : « Sachez qu'on a refusé la permission d'imprimer l'*Histoire de France*, et qu'on a traité le faiseur de *corrupteur de la jeu-*

Digitized by Google

nesse. Vous n'auriez pas cru cela : la chose est pourtant vraie. Ainsi, prenez-y garde, avant de lui confier vos fils. » « Je ne sais, ajouta-t-il le 16 juillet, si je vous ai dit les griefs du censeur. C'est d'avoir fait l'apologie de la Saint-Barthélemi, qui pourtant est bien et dûment condamnée dans l'endroit en question. C'est d'avoir loué les efforts de Fréron et de Nonotte contre Voltaire, etc., etc. Mais, malgré la diatribe de son Rapport, il n'en a pas moins remis le manuscrit à qui il appartient. »

Outre M. Cordier, le P. Loriquet avait pour ami M. de Baulny, chanoine de la cathédrale de Meaux. « Il m'honore d'une amitié assez particulière, écrivait le supérieur à son frère de Reims : de temps en temps je vais dîner avec lui. Ce n'est pourtant pas en cela que je mets son mérite, mais dans les bonnes œuvres qu'il fait ici. Je sais, à n'en pouvoir douter, qu'il y consacre les deux tiers de ses revenus annuels. » M. de Baulny fit même exécuter à ses frais au Petit Séminaire des réparations assez importantes, puisqu'elles n'absorbèrent pas moins de dix mille francs. De telles âmes étaient bien faites pour s'entendre.

Le cardinal Braucadoro, qu'on avait relégué à Reims, connaissait la famille du P. Loriquet. D'après la lettre, déjà citée, du 28 février 1813, ce cardinal, traversant Épernay pour se rendre auprès de Pie VII, captif à Fontainebleau, s'étonna de ne pas y recevoir la visite du principal du collége, frère du supérieur du Petit Séminaire de Meaux. En passant par cette dernière ville, il donna

Digitized by Google

au P. Loriquet des marques de la plus vive bienveillance, et se chargea d'une supplique adressée au Saint-Père par le pieux supérieur et par l'abbé Cordier, son ami.

Naguère prisonnier lui-même pour le nom de Jésus-Christ, le P. Loriquet eut le bonheur d'être conduit par M. Flipot, prêtre de l'ancien diocèse de Reims, alors curé de Fontainebleau, aux pieds de l'auguste confesseur de la foi. Ce fut le 22 août 1813 qu'il lui fut donné de se prosterner devant le pontife vénérable, qui, sur la terre de France, toujours si hospitalière pour les papes, ne trouvait alors que des fers. Le mois d'août rappelait au prisonnier de Bonne-Semaine la protection de la sainte Vierge, et le serviteur de Marie sembla n'apparaître à Fontainebleau que comme le présage d'une délivrance prochaine. De retour à Meaux, il y remit à ceux dont il dirigeait la conscience des croix indulgenciées par Pie VII, souvenirs précieux de ce pélerinage.

L'année 1813 ne devait pas s'achever sans mettre la piété du P. Loriquet à la plus pénible épreuve. Il avait pour son père et sa mère une vénération profonde. Retirés chez son frère, le principal du collége d'Épernay, ces parents chrétiens répandaient dans toute la ville la bonne odeur de leurs vertus; et nous ferons leur éloge en un mot, en disant qu'ils étaient dignes d'avoir le saint prêtre pour fils. Ils ne lui écrivaient que pour réclamer ses prières, le remercier des vœux que sa tendresse formait pour leur sanctification, et lui souhaiter, à leur tour, non les biens de la terre

Digitized by Google

dont le pieux supérieur ne faisait aucun cas, mais les biens qui ne finissent point. Ainsi s'exprimait M. Loriquet dans une lettre du 12 janvier, l'avant-dernière qu'il ait adressée à son fils aîné, et au bas de laquelle nous lisons cette note touchante : « Ce bon père est décédé, muni des sacrements de l'Eglise, le 4 novembre 1813, à une heure un quart du matin. Sa mort a été chrétienne comme sa vie, et nous donne tout lieu de croire qu'elle n'a été qu'un passage à un monde meilleur. Il était dans sa soixante-seizième année, et s'appelait Tous-saint-François. Cette lettre est l'avant-dernière que j'aie reçue de lui : elle sera pour ses enfants et ses petits-enfants un monument authentique de sa foi et de sa piété constante. Meaux, le 23 novembre 1813. J.-N. L. » Le P. Loriquet conserva avec le même soin la dernière lettre de son père, et celle dans laquelle le principal lui avait donné, le 11 novembre, des détails sur la fin de ce vieillard respectable. Les premiers mots de celle-ci attestent combien son cœur était déchiré : « La sensibilité que vous avez montrée, lui écrit le principal, en apprenant la perte que nous avons faite, justifie la précaution que j'avais prise de vous annoncer cette mort par l'intermédiaire de M. Cordier. Vous comptiez sur une fermeté dont vous n'étiez pas capable. La nature, comme vous le dites fort bien, se serait révoltée si vous n'aviez été que légèrement affecté de cette douloureuse nouvelle. » Si la nature frémit dans ces séparations terribles, la religion la calme et la console. Le prêtre parla son divin langage dans cette lettre

Digitized by Google

du 15 novembre, adressée par le P. Loriquet à ses deux frères d'Épernay : «Au milieu de l'affliction qu'a dû vous faire éprouver, comme à moi, la perte que nous venons d'essuyer, il nous reste du moins la plus solide de toutes les consolations : c'est l'espérance bien fondée que notre bon père est mort, comme il a vécu, en véritable chrétien ; que des vertus réelles et constantes ont effacé aux yeux du souverain Juge les imperfections inséparables de la condition humaine ; et que par conséquent son décès n'a été qu'un passage à une meilleure vie. Nous étions, pour ainsi dire, au second rang ; cette mort nous met au premier : c'est désormais à notre tour. Puissions-nous nous y préparer, comme notre père, par une fidélité constante à tous nos devoirs et par un mépris sincère de tout ce qui n'est pas éternel ! »

Cependant l'empire chancelait sous le poids des calamités que l'ambition insatiable de Napoléon attirait sur la France. Lorsque la garde impériale avait traversé Meaux pour se rendre en Allemagne et commencer la campagne de Russie, les élèves s'entretenaient de la beauté de ce corps d'armée, si imposant et si terrible. « Il n'y a rien eu, dans les temps anciens ni dans les temps modernes, de comparable à cette magnifique et brave armée, dit le P. Loriquet. Hélas ! pourquoi faut-il le dire ? de tous ces beaux hommes il n'en reviendra peut-être pas un ; et c'est à grand'peine si leur chef pourra s'échapper lui même.» A la veille des événements qui devaient agiter sa patrie, il se réfugia avec confiance dans les Cœurs sacrés du Sau-

Digitized by Google

veur et de sa divine Mère, et composa, en 1813, des vers destinés à être gravés au bas d'une estampe qui représentait ces symboles environnés de flammes :

Divin Cœur de Jésus! Cœur sacré de Marie!
Cœurs à jamais brûlants du feu du saint amour,
Puissé-je aux mêmes feux voir consumer ma vie,
Pour en brûler encor dans l'éternel séjour!

Et ces autres :

Puissé-je, ô Cœurs sacrés, Cœurs tout brûlants d'amour,
Aux mêmes feux que vous me consumer un jour!

Les vers suivants, de la même époque, devaient être gravés au bas d'une estampe qui représentait la sainte Vierge versant des larmes :

A l'aspect des fléaux qui menacent la terre,
Vous priez, vous pleurez, ô Mère de douleurs!
Chrétien, veux-tu du ciel apaiser la colère?
Mêle à ceux de Marie et tes vœux et tes pleurs.

Nous pourrions transcrire encore d'autres effusions de sa piété; mais les vers qui récèdent suffisent pour faire connaître que la poésie n'était à ses yeux qu'une nouvelle forme de la prière.

M. Loriquet de Reims; ayant demandé au laborieux supérieur à quoi il travaillait, en reçut cette réponse au mois de janvier 1814 : « Le temps où nous sommes n'est nullement propre à former des projets et des entreprises. Il faut nous attendre à des misères, et à de grandes misères; et notre

Digitized by Google

projet doit être de les considérer comme des fléaux trop bien mérités par toute la France et par chacun de nous. Non, l'année ne peut être heureuse selon la nature; mais elle le sera selon la grâce, si elle sert à nous détromper des vaines espérances de la terre, et à porter nos désirs vers des biens plus solides que ceux d'ici-bas. A Paris et dans ce pays-ci, et bien ailleurs, tous ceux qui ont encore de la religion se réunissent pour offrir chaque jour leurs prières et implorer de concert la miséricorde de Dieu. Fait-on de même à Reims, et en êtes-vous? Pour ce qui regarde les précautions à prendre en cas d'invasion, je vous dis et je vous assure que vous vous livrez à des craintes mal fondées. Restez tranquille chez vous avec votre famille, et ne redoutez rien de ce côté-là : les abeilles ne piquent que celui qui les irrite. » Le P. Loriquet, portant ses regards plus loin dans l'avenir, ajoutait : « Il y a autre chose à craindre, à quoi vous ne pensez pas : vous verrez plus tard qu'il y a d'autres loups plus affamés que les Russes et les Autrichiens. » Puis il s'adressait ainsi à sa belle-sœur : « Je vous remercie de vos bons souhaits pour cette année. De mon côté, je vous souhaite de la confiance, du courage, de la résignation, et une conformité entière à la volonté de Dieu. Il est notre père; et tout père doit à ses enfants la verge quand ils ont mal fait. En conscience, souffrirons-nous jamais ici-bas autant que nous l'avons mérité? Il est dur de souffrir; mais il sera doux un jour de voir que des afflictions temporelles étaient absolument nécessaires pour

Digitized by Google

nous faire entrer ou du moins nous faire marcher dans la voie du salut. »

L'invasion s'accomplit. Le P. Loriquet l'avait prévue quatre années auparavant, ainsi qu'il le rappelle dans une lettre du 19 mars 1814 : « Je vois par les journaux que vous avez été pris, repris, conquis, reconquis, et que Reims s'est distingué, comme de tout temps, par sa bravoure et plus encore par sa prudence. L'ennemi est venu, il y a trois semaines, jusqu'à la porte de Meaux, d'où on l'a chassé sur-le-champ. Pour ce qui concerne la maison que j'habite, jusqu'aujourd'hui elle ne s'est pas plus aperçue de la guerre que si la guerre était encore en Russie. Ne la croyez pas terminée: ce que vous avez vu n'est qu'un échantillon. Vous rappelez-vous encore ce que je vous ai écrit *il y a quatre ou cinq ans?* Vous m'avez alors regardé comme un visionnaire, et cependant vous avez éprouvé les angoisses dont je vous parlais. *Hæc, non ad perditionem, sed ad emendationem nostram evenisse credamus.* »

M. Loriquet de Reims s'occupait de l'Histoire de cette ville. Aussi le supérieur, s'adressant à lui le 15 avril 1815, après la péripétie, lui dit : « Je vous ai écrit il y a au moins un mois, c'est à dire à l'époque des affaires de Craonne et de Laon: point de réponse. Je vous croirais tous morts, si je ne savais d'ailleurs que votre ville a peu souffert, quoique prise et reprise plusieurs fois. Vous avez de beaux chapitres à ajouter à son Histoire. »

Il raconte ensuite, sous les impressions du moment, les derniers événements de Meaux.

Digitized by Google

Cependant il ne parle pas des ravages qu'y exerçait le typhus, et qui fournirent de l'exercice à son zèle et à celui de ses confrères. La première partie de l'année 1814 fut, pour le clergé de Meaux, une époque de gloire en même temps que de désastres. Le diocèse perdit, dans les deux départements qui le composaient, plus de soixante prêtres, dont un grand nombre furent victimes de leur charité dans les hôpitaux militaires. Parmi ces martyrs, on aime à se rappeler trois jeunes prêtres ordonnés l'année précédente: modèles de piété et de régularité, ils formaient les trois cinquièmes de la plus nombreuse ordination qui eût eu lieu depuis Pâques 1790. Ils furent suivis dans la tombe ou plutôt dans le ciel par M. Cordier, leur professeur, homme dont le nom excite l'attendrissement de ceux qui l'ont connu, et leur rappelle tout ce que la piété peut avoir de ferveur, de droiture, de franchise, de générosité et d'aimable gaieté. Le P. Jennesseaux, de retour à Meaux depuis le commencement de l'année scolaire 1813-1814, lui succéda au champ d'honneur. Réduit à la dernière extrémité, il reçut les sacrements de l'Église des mains du P. Loriquet; mais Dieu différa sa récompense. Pendant la maladie et après la mort de l'abbé Cordier, ce fut le P. Loriquet qui fit à sa place le cours de théologie, sans interrompre celui dont il était déjà chargé; et il étonna également les élèves des deux classes, qui ne savaient quelle était, de la théologie ou de la philosophie, la science qu'il professait avec le plus de distinction.

Après avoir suppléé, par ces détails, à ce que la

Digitized by Google

lettre du 15 avril 1814 ne dit point, nous laissons parler le P. Loriquet :

« Ici, nous avons eu trois fois les alliés. La première, à une lieue de la ville, où le général d'Yorck fut arrêté par la Marne vers le 15 février, immédiatement avant les affaires de Montmirail, etc. La deuxième, le premier dimanche de carême, où le général Blücher vint jusqu'à la porte de la ville. Il aurait pu l'emporter ou la brûler à coups de bombe ; mais il n'y lança que deux ou trois obus, et tourna vers Soissons, puis vers Laon, pour éloigner et faire courir Buonaparte, qui fut même bien maltraité sous les murs de ces deux places. La troisième visite fut bien plus sérieuse. Buonaparte, de retour vers Arcis, divisa son armée pour enfermer les alliés, et se mit derrière eux pour leur couper la retraite : cette faute le perdit.... Ils tombèrent sur son armée de réserve, l'écrasèrent, et de là coururent droit à Paris au nombre de deux cent seize mille hommes. Ils arrivèrent à la vue de Meaux, et forcèrent le passage de la Marne le dimanche de la Passion. Nous chantions vêpres ce jour-là au son du canon. Pendant la nuit, les débris de l'armée française s'enfuirent vers Paris. Nous dormions ; mais, à trois heures du matin, toute la ville, réveillée en sursaut, entendit un fracas horrible. Ce coup et le bruit des vitres cassées, des portes enfoncées, des fenêtres entières culbutées, me fit sauter du lit moi et toute la maison. Nous ne doutions pas qu'une bombe n'eût éclaté sur nos têtes. Point du tout : c'était l'explosion d'un magasin à poudre, à un

Digitized by Google

quart de lieue de nous.... Heureusement, les murs de la pièce où l'on avait mis le feu, s'étant renversés sur la pièce voisine, couvrirent les poudres qui s'y trouvaient; de sorte qu'il n'y eut que soixante à soixante-dix barils qui partirent: c'était à peu près la moitié. Les maisons voisines furent abîmées. Le lundi, dès cinq heures du matin, les alliés entrèrent dans Meaux, et à six heures nous avions une sauvegarde du général Blücher. Bien nous en prit; car nous habitions un faubourg, et les faubourgs, selon l'usage, furent pillés les jours suivants par les traînards, cosaques et autres, qui ne manquent jamais à la suite des armées. Notre maison fut respectée, et elle servit d'asile à quelques voisins et à leurs effets. Les alliés coururent d'ici sur Paris, rencontrèrent de la résistance à Claye, puis à Bondy, puis une plus forte à Paris même, qui ne fut emporté qu'au prix de sept mille hommes. Buonaparte, qui les avait suivis sans pourtant les atteindre, arrivé à Fontainebleau, n'a osé se servir de plus de soixante mille hommes qui lui restaient. Son dessein avait été de prévenir les alliés à Paris, et de le brûler plutôt que de le rendre (ce sont les soldats de sa garde qui le disent eux-mêmes). Mais la reddition de la capitale lui cassa les bras; tout se dissipa; il fut cerné et obligé de capituler, vous savez à quelles conditions. Tandis que le Saint-Père... retourne triomphant à Rome, lui, prisonnier...., est conduit à travers toute la France vers l'île d'Elbe, où il sera confiné, si toutefois les Anglais, qui ne l'ont jamais reconnu, ne l'en-

Digitized by Google

lèvent dans la traversée pour lui donner place dans les prisons de Londres. On est allé chercher Louis XVIII, qui doit revenir accompagné de l'ancien archevêque de Reims, et être probablement bientôt sacré à Reims même : du moins c'est le projet d'Alexandre, qui désire assister à son sacre et partir de là pour la Russie. Je tiens ces particularités de la bouche même du général comte de Langeron, celui qui a emporté Montmartre et déterminé la prise de Paris. »

Nous interrompons ici la lettre du P. Loriquet, pour mentionner, d'après M. Labatte, un fait dont il ne parle pas. L'amour de la pauvreté évangélique, qui brillait dans ses vêtements, éclatait à tel point dans sa modeste chambre, qu'un officier russe, en y pénétrant, s'écria tout à coup avec l'élan de l'admiration : « C'est ici la demeure d'un enfant de S. Ignace ! » Les Jésuites s'étaient perpétués en Russie, et les livrées de la pauvreté, adoptées par les Pères de la Foi, les faisaient reconnaître sans peine à l'officier russe.

Mais laissons le P. Loriquet continuer son récit : « Nous avons vu arriver ici à l'improviste M. le comte d'Artois. Il a été accueilli avec un enthousiasme général, que j'ai partagé. Le clergé de toute la ville a été le prendre à son logis, et l'a conduit processionnellement à la cathédrale, en chantant le *Benedictus Dominus*, etc., et au milieu de mille acclamations joyeuses. Je lui ai pris la main, et l'ai baisée ; je lui ai parlé. Il se laissait aborder et toucher par qui voulait, et tous le voulaient. Il était absolument sans gardes : à la porte de son logis, on

Digitized by Google

faillit l'étouffer. Ce n'est plus ce comte d'Artois, étourdi, léger, dissipé : c'est le digne fils du bon et grand dauphin. Oh ! que l'adversité est un bon maître ! Lui et tous les membres de la famille royale (sans excepter les princes d'Orléans), et tous les seigneurs que nous avons vus à sa suite, sont les amis déclarés et les fidèles enfants de la Religion : pas un, qui ne nous ait singulièrement édifiés. La vieille cour, par ses exemples, avait tout perdu, piété et mœurs : la nouvelle, je l'espère, réparera tout. Vivent les Bourbons ! Mais, entre nous, je ne ne crois pas que nous soyons encore au bout : oui, nous aurons encore à gémir, et peut-être à trembler. Tenons-nous prêts à tout, et prions pour la France comme pour nous. » En traçant ces dernières lignes, le P. Loriquet prophétisait : sa vue, se portant bien au-delà de l'épisode des Cent-Jours, s'arrêtait sans doute à l'année 1828, où la main qu'il avait baisée à Meaux avec tant de joie devait signer des ordonnances, point de départ d'une nouvelle série d'épreuves pour la Religion. Mais, avant ces traverses, l'Eglise de France allait respirer. « Prenez un peu patience pour le commerce, ajoute l'abbé Loriquet : tout refleurira, et la Religion plus que tout le reste. » Le pieux supérieur, faisant allusion à une visite annoncée, dit à son frère : « Ma sœur veut-elle encore venir au séminaire ? J'aimerais mieux vous y voir, et elle à la Visitation de Meaux. » Et comme il s'adressait à ses parents de Reims, il finit par ces mots : « Je retiens ma place pour le sacre. »

Si Reims, où il avait étudié, où il avait eu sur-

Digitized by Google

tout le bonheur de souffrir pour Jésus-Christ, lui tenait vivement à cœur, Épernay, sa ville natale, conservait des droits à son souvenir. Une lettre du 21 juin 1814 montre avec quel plaisir il en parlait : « Je lis, dans un ouvrage qui paraît depuis deux jours sous le titre de *Campagne de* 1814, un éloge magnifique d'Épernay, et des détails qui, s'ils ne font pas honneur à sa prudence, prouvent un courage qui n'a pas d'exemple dans l'histoire. Huit Sparnaciens ont fait fuir quinze cents hommes, depuis le pont jusqu'au bois de Reims. »

L'égoïsme et l'indifférence qui régnaient en France confirmaient ses tristes prévisions. Aussi, dans la lettre que nous venons d'indiquer, disait-il à son frère de Reims : « Dieu nous a rendu notre roi et la paix ; il faut être aveugle et fou pour ne pas y reconnaître sa main, surtout quand on sait que tout cela était annoncé depuis des années : je vous en ai parlé dans le temps. Il faut une seconde révolution qui change les esprits et les cœurs, et les ramène à la religion. Je crois pouvoir, sans témérité, vous l'annoncer avec une sorte de certitude. Que le ciel, dites-vous, daigne opérer le même changement dans les cœurs ! Il l'opérera dans un grand nombre, vous verrez : mais la paix de l'Église ne sera pas longue, et à des jours d'une miséricorde miraculeuse succéderont des jours bien différents. » Le P. Loriquet a pu voir avant sa mort cette prédiction réalisée.

La restauration venait de briser l'obstacle que la censure impériale avait mis, l'année précédente, à la publication de l'*Histoire de France*. « Elle est

Digitized by Google

sous presse, dit l'auteur dans la lettre du 21 juin 1814; je n'ai pu m'en défendre, et il y en a plus de la moitié d'imprimé. Je sais bien qu'il y a des endroits faibles; mais que voulez-vous? je n'ai pu les faire plus forts. Vous les critiquerez en détail, et une seconde édition les corrigera. La première n'est ordinairement qu'un essai, du moins pour les pauvres auteurs dont le *nec plus ultrà* est une médiocrité supportable. » Le 3 juillet, il put ajouter: « L'*Histoire* est imprimée, je vous en porterai. » L'imprimeur s'était hâté de la publier, sans vouloir attendre qu'elle fût continuée au-delà de la mort de Louis XVI, catastrophe à laquelle la première édition s'arrête; et il l'antidata de quatre années. Quoique cette première édition porte le millésime de 1810, l'antidate est contredite par le texte même ; car on lit à la note de la page 201 du tome II: « Ceci s'écrivait en 1813, un an avant le rétablissement de la monarchie. » Le censeur, qui avait arrêté si longtemps l'impression de l'*Histoire de France*, voulut essayer, presque aussitôt qu'elle eut paru, de la réduire, par une œuvre de sa façon, à un néant auquel sa précédente opposition n'avait pu la condamner (1): mais force fut bien d'accep-

(1) La *Champagne catholique* (n° de juillet 1844, p. 432), parlant de M. Lacretelle, s'exprime ainsi : « N'aurait-il pas depuis longtemps sur le cœur certaine déconvenue, qui l'aurait empêché d'éclipser par une œuvre de sa façon le livre, malheureusement trop accrédité, du Jésuite?... Déjà la production universitaire était tirée à plusieurs mille, quand les chefs ou le chef, l'ayant comparée avec sa rivale, s'écria : *Nous sommes vaincus* ! et la fit sur-le-champ mettre au pilon. »

Digitized by Google

ter ce livre, et de lui donner, ainsi qu'aux autres ouvrages historiques du P. Loriquet, une place dans l'enseignement même de l'Université. L'*Histoire de France* se répandit à tel point dans ses colléges qu'on aurait pu croire qu'elle l'avait adoptée ; et en 1832, quoique le système eût changé depuis longtemps, il fallut que le ministre recommandât aux recteurs d'user de toute leur autorité pour l'exclure de leurs académies.

Le P. Loriquet ne parlait de lui-même qu'avec humilité : « Quand je pense, écrit-il le 27 juillet 1814, à ce que m'ont coûté deux petits volumes d'*Histoire de France*, je me reconnais franchement incapable de fournir à un ouvrage de longue haleine. » Il avait plus raison d'ajouter : « Et puis le temps me manque absolument. » En effet, indépendamment des instructions de chaque dimanche, de conférences pour la retraite des ordinands, des confessions, de son cours de philosophie, de mathématiques et de physique, du gouvernement du Petit Séminaire, où toutes les classes se faisaient alors, nous voyons, par les lettres du 21 juin et du 27 juillet 1814, qu'il avait encore des sermons à préparer. « Ce n'est pas moi qui cours après les sermons ; ce sont deux d'entre eux surtout (l'un pour le Sacré-Cœur, l'autre pour une profession religieuse) qui courent après moi, et si bien, que je n'ai pu m'en défendre. Je sais que ce n'est pas mon talent, non plus que mon goût ; mais on est quelquefois maîtrisé par les circonstances. D'ailleurs, ma chaire n'est pas une chaire de cathédrale, mais une chaire de chapelle. »

Digitized by Google

C'est à la Visitation de Meaux que le P. Loriquet prêcha le sermon pour une profession religieuse. Cette communauté lui garde une vive reconnaissance. On s'y rappelle que, pendant la plus grande partie de son séjour à Meaux, il allait célébrer la messe dans la pauvre demeure des religieuses, et y donner une instruction chaque dimanche. Le P. Loriquet, de son côté, conserva un doux souvenir de la Visitation, aussi bien que des deux séminaires.

S'il n'avait pas le don de la haute éloquence, il avait celui d'exciter l'intérêt. M. Prunean, aujourd'hui chanoine et vicaire général de Meaux, qui entendit ses conférences dans une retraite d'ordination, avouait que peu d'orateurs l'avaient autant captivé. Cette parole, si nette et si méthodique, s'emparait tellement de la mémoire la plus médiocre, qu'après l'avoir entendue on aurait pu la reproduire mot à mot par écrit.

M. Loriquet de Reims, à qui le supérieur disait plaisamment : « Vous ne savez pas moins donner du coloris à votre style qu'à vos draperies, » voulait publier un opuscule intitulé : *Louis XVI à ses derniers moments*. Ce fut une surprise agréable pour le P. Loriquet. « Enfin, dit-il, je ne serai pas le seul écrivain de ma famille, et nos Bourbons compteront un panégyriste de plus ! » Comme le principal d'Épernay n'avait pas épargné à cette occasion M. Loriquet de Reims, « Tant mieux, écrivit, le 27 juillet 1814, le supérieur : c'est rendre un grand service aux auteurs que de les bien critiquer, je le sais par expérience ; et ils ne

Digitized by Google

sauraient se montrer ni trop reconnaissants ni trop dociles. Quand m'enverrez-vous votre nouvel écrit? Revoyez-le avec soin, et faites imprimer: les ouvrages de circonstance ne doivent pas être assujettis au conseil d'Horace : *Nonum premantur in annum.* » Connaisseur délicat, il s'adressait ensuite à sa belle-sœur : « Pour combler la gloire littéraire de la famille, je l'engage à publier quelques lettres de sa façon, dans le goût de madame de Sévigné. » *Louis XVI à ses derniers moments* ne fut point mis au jour: l'auteur, malgré les instances de ses amis, détruisit cet opuscule avant qu'on en eût terminé l'impression. Le P. Loriquet, loin de craindre la publicité pour son frère, l'engagea de nouveau, le 29 octobre 1814, à en courir les chances, « pourvu, dit-il, que cela ne vous fasse pas négliger le *Primò vivere, deindè philosophari.* »

CHAPITRE VI.

Le P. Loriquet entre dans la Compagnie de Jésus. Son premier séjour à Saint-Acheul.

En voyant le roi très chrétien replacé sur le trône de S. Louis, le P. Varin, supérieur de la Société de la Foi en France, s'était rendu à Paris, puis à Amiens, pour en réunir les membres, relégués par Napoléon dans leurs diocèses. Il se proposait de les incorporer à la Compagnie de Jésus, et de préparer ainsi le rétablissement de cette Com-

Digitized by Google

pagnie en France, où elle avait brillé d'un si vif éclat. « Il y a grande apparence, écrivit, le 21 juin 1814, le P. Loriquet à son frère de Reims, que nous allons nous réunir d'abord en petite société : plus tard, on se joindra à la grande Société. » Le général, qui habitait la Russie, avait précisément chargé le P. Picot de Clorivière, ancien Jésuite, fixé à Paris, de travailler à faire revivre la Compagnie de Jésus en France. Le P. Varin n'eut donc pas besoin d'aller en Russie pour réaliser son projet : il se remit à Paris, lui et tous les siens, entre les mains du commissaire, qui les admit, non point en corps, mais individuellement. Presque tous les membres de la Société de la Foi, fidèles à leur vocation, quittèrent les places qu'ils occupaient, depuis la dispersion, dans leurs diocèses. Le P. Loriquet cessa, vers la fin du mois d'août, d'être supérieur du Petit Séminaire de Meaux; il désigna, pour lui succéder dans la chaire de philosophie, l'abbé Herblot, déjà professeur dans cette maison; et il alla, ainsi que le P. Jennesseaux, habiter, à Paris, la maison rue des Postes, n° 18, celle même où il a passé ses derniers jours et où il est mort.

Il semblait que, sous les Bourbons, la religion dût recouvrer la liberté de son action bienfaisante, et que la libre concurrence du clergé avec l'Université, pour l'éducation de la jeunesse, dût être un fait acquis dès le premier jour de la Restauration. L'émulation de ces deux grands corps, agissant parallèlement, n'aurait pas manqué d'aviver à la fois le zèle pour la science dans le premier et

Digitized by Google

le zèle pour la vertu dans le second : les écoles universitaires seraient devenues plus religieuses et plus morales, celles du clergé plus savantes. Mais, au lieu d'établir à côté de l'Université un point de comparaison qui, en la stimulant, l'eût améliorée ; au lieu de créer une rivalité heureuse et féconde, on maintint un monopole aussi funeste à l'aveugle royauté qui le consacrait, que tyrannique pour les pères de famille auxquels il enlevait la liberté du choix. L'Université, armée de son privilége exclusif, devait perpétuer ses traditions, bien loin de les oublier ; persister dans ses tendances, bien loin de les rectifier ; conserver l'esprit du dix-huitième siècle qui l'avait fait éclore, bien loin de se retremper dans l'esprit catholique ; préparer des instruments de désordre pour l'avenir, bien loin de former des sujets fidèles, car on n'est bon citoyen qu'autant qu'on est chrétien.

Sous l'empire du monopole universitaire, les Jésuites ne pouvaient former un établissement avec le titre de collége ou même de simple pensionnat ; mais M. de Mandolx, évêque d'Amiens depuis 1804, les tira d'embarras en leur proposant de le former avec le titre de Petit Séminaire. Comme une ordonnance royale allait exempter les Écoles secondaires ecclésiastiques de la juridiction de l'Université, et les replacer dans la dépendance immédiate des évêques, leurs supérieurs naturels, ces religieux acceptèrent avec empressement une offre qui leur permettait de rendre des services au diocèse d'Amiens, dont la ville épiscopale avait possédé naguère l'École se-

Digitized by Google

condaire de l'Oratoire (1). A un quart de lieue seulement de cette ville, sur la route de Noyon, existait l'abbaye de Saint-Acheul, qui parut le local le plus propre au nouvel établissement, et que le P. Jennesseaux, par ordre du P. de Clorivière, prit à loyer dès le mois de juillet 1814.

« L'église et la maison de Saint-Acheul, dit le P. Loriquet (2), ont été bâties, suivant une ancienne tradition, sur l'emplacement d'un temple du paganisme et d'une maison de campagne nommée Abladine, qui appartenait au sénateur Faustinien vers le milieu du troisième siècle. Ce sénateur vivait encore, lorsque S. Firmin, étant venu apporter la lumière de l'Evangile dans cette contrée, y reçut vers l'an 288 la couronne du martyre. Faustinien, converti à la foi avec toute sa famille, changea le temple d'idoles en une église, et déposa le corps du saint apôtre dans le tombeau qu'il avait préparé pour lui-même. S. Firmin, surnommé le confesseur, fils de Faustinien, fut le second successeur de S. Firmin le martyr : il construisit sur son tombeau une église où les chrétiens du pays commencèrent à tenir leurs assemblées. Durant plusieurs siècles, le diocèse d'Amiens n'eut pas d'autre cathédrale que ce lieu, regardé par les peuples comme le berceau de leur

(1) Nous ne parlons pas du pensionnat que les Pères de la Foi eurent à Montdidier, parceque le P. Loriquet n'y fut jamais attaché.

(2) *Annales* inédites *du Petit Séminaire de Saint-Acheul*, ou *Histoires pour servir à l'Histoire de cette maison*, t. 1, p. 1.

Digitized by Google

foi, et consacré par les cendres des deux saints Firmin, des deux saints martyrs Ache et Acheul leurs contemporains, et de plusieurs autres saints personnages des premiers temps du christianisme dans les Gaules.

« Vers le milieu du septième siècle, S. Salve, évêque d'Amiens, bâtit dans la ville une église, avec l'intention d'y transporter son siége épiscopal. A peine eut-il terminé cet ouvrage, qu'il fut averti par une révélation de se rendre à l'ancienne église, où reposaient les restes de S. Firmin le martyr. Il y alla, et, s'étant mis en prière, il vit un rayon lumineux descendre du ciel et se reposer sur un endroit du sanctuaire. Aussitôt il y fit ouvrir la terre, et l'on trouva le corps du saint martyr exhalant une odeur céleste. Ces précieuses reliques furent transportées solennellement à la nouvelle cathédrale, et déposées dans une châsse très riche, où elles ont été honorées jusqu'à l'époque de la révolution française.

« L'ancienne église, bâtie au troisième siècle de l'ère chrétienne par S. Firmin le confesseur, avait d'abord été dédiée sous l'invocation de la très sainte Vierge. Dans la suite, les miracles qui s'opérèrent au tombeau de S. Firmin le martyr lui firent donner son nom. Mais, après la translation dont nous venons de parler, elle prit le titre des saints Ache et Acheul, qui y étaient vénérés de temps immémorial, et continua d'être desservie par un chapitre nombreux.

« Dans les dernières années du septième siècle, on comptait parmi les membres de ce clergé

Digitized by Google

S. Domice, diacre, qui, désirant mener une vie plus austère, se retira au-delà de Boves, à une lieue et demie de Saint-Acheul, dans une épaisse forêt, d'où il venait assister toutes les nuits à l'office divin et à la messe canoniale; après quoi il retournait dans sa retraite. Il suivait depuis longtemps ce genre de vie extraordinaire, lorsqu'une vierge nommée Ulphe, née dans les environs de Laon, quitta le monde, sa famille et son pays, et vint se fixer dans un lieu solitaire entre Boves et l'ermitage de S. Domice, sur les bords de la rivière de Noye. Dieu la mit sous la conduite de S. Domice; et, à son exemple, elle se fit une loi d'aller chaque nuit, par quelque temps que ce fût, assister à l'office divin dans l'église de Saint-Acheul. Ils firent l'un et l'autre ce pénible voyage jusqu'à la mort de S. Domice, qui arriva vers le milieu du huitième siècle. Ulphe ne quitta sa solitude que pour établir, à la prière de l'évêque, le premier monastère de filles qu'on ait vu dans Amiens: après quoi, elle retourna dans sa cellule, et y mourut. S. Domice et sainte Ulphe ont été célèbres par leurs miracles, et leur mémoire est en vénération dans le pays. On montre encore dans les champs, à droite de la route qui conduit de Cagny à Boves, un sentier appelé le *sentier de Saint Domice*. Ce sentier n'a plus de destination particulière: il doit sa conservation au religieux respect que lui portent toujours les habitants de cette contrée, après tant de siècles.

« Revenons à l'église et à la maison de Saint-Acheul. L'une et l'autre éprouvèrent, dans la

Digitized by Google

suite des siècles, bien des révolutions et même des calamités dont l'histoire a conservé le souvenir. Rappelons-les en peu de mots.

« En 1085 on y établit des chanoines réguliers, qui prirent la place de l'ancien chapitre, et l'église reçut le nom de Notre-Dame des Martyrs. Cinquante ans après, cette communauté fut érigée en abbaye, sous le nom de Saint-Acheul, qu'elle a conservé jusqu'à la révolution. Pendant le règne de Charles V, la maison fut démolie et ruinée de fond en comble, ce qui donna lieu de transporter les reliques des saints martyrs Ache et Acheul à l'église cathédrale, où elles furent déposées dans une châsse d'argent. Après avoir été rebâtie, l'abbaye fut de nouveau abattue en 1634. A peine sortie de ses ruines, elle servit d'hôpital à l'armée de Louis XIII, qui assiégeait Corbie. En 1638, le dortoir tomba; on le relevait, lorsque la cour envoya l'ordre de détruire l'abbaye; à la prière du peuple de la province, l'ordre fut révoqué. En 1643, le feu consuma le réfectoire et le logement de l'abbé. Ces dommages furent réparés, et en 1667 on releva tout à neuf. En 1680, on garnit d'arbres la grande route qui longe les murs du cimetière et ceux des jardins. L'abbatiale fut construite en 1693.

« Quatre ans après, en travaillant aux fondations du maître-autel de l'église, on découvrit un caveau renfermant six tombeaux de pierre, que l'on croit, d'après une tradition constante, avoir été ceux des deux saints Firmin, du pieux Faustinien et de sa famille. On trouva aussi dans le

Digitized by Google

caveau une représentation de ces saints personnages, qui paraît fort ancienne. On y pratiqua une ouverture qui donnait dans le sanctuaire; et ce lieu, jadis consacré par la présence de plusieurs saints, offrit dès lors un aliment de plus à la piété des fidèles. L'église où l'on fit cette précieuse découverte était celle qui avait succédé à l'ancienne cathédrale bâtie par S. Firmin-le-Confesseur, et dont le chœur fut construit en 1073. La petite église, alors adossée à ce chœur, était d'une bien plus haute antiquité: dédiée au vrai Dieu, après avoir été le temple d'idoles dont on a parlé plus haut, elle servit d'abord de baptistère à la cathédrale, et ensuite de paroisse au village de La Neuville jusqu'au milieu du dix-huitième siècle qu'elle fut abattue.

« A cette époque, le monastère était composé des religieux génovéfains, réduits à un petit nombre, mais fort riches, et qui, en négligeant les vertus de leur saint état, avaient retenu du moins une extrême honté pour les habitants du pays, presque tous engagés comme fermiers ou comme ouvriers au service de l'abbaye: aussi, parmi ces villageois, ne voyait-on pas de pauvres familles qui ne fussent généreusement secourues, et qui ne trouvassent dans ces religieux des pères tendres bien plus que des maîtres exigeants ou impérieux. Le désastre arrivé à l'église en 1751 et le mauvais état de la maison firent naître aux Génovéfains la pensée de rebâtir l'une et l'autre sur un nouveau plan, et de leur donner tout à la fois plus d'élégance et de solidité. C'est ce qui fut exécuté les

Digitized by Google

années suivantes. L'ouvrage était à peine terminé, quand la révolution française vint enlever l'abbaye et ses vastes dépendances à leur destination primitive et tout confisquer à son profit. La maison et les terres furent vendues à vil prix. L'église entra dans ce qu'on appelait le domaine national. Elle fut d'abord pillée et dévastée. On jugea ensuite à propos de la changer en un hôpital militaire; et, dans ce plan, comme pour combler la mesure du sacrilége, le caveau où avait reposé la cendre des saints devenait un cloaque destiné à recevoir les plus infectes immondices. Heureusement, le projet ne put être entièrement exécuté. Après le règne de la Terreur, l'église de Saint-Acheul fut rendue au culte divin en faveur des habitants de La Neuville, qui, depuis sa reconstruction, n'avaient plus d'autre paroisse. Tel était l'état des choses dans les années qui précédèrent la naissance du Petit Séminaire. »

Le bail de location, conclu par les Jésuites au moi de juillet 1814, ouvrit une nouvelle ère de splendeur pour Saint-Acheul.

Le 30 de ce mois, le P. Loriquet fut admis par le P. de Clorivière à la probation dans la Compagnie de Jésus; le 3 septembre, il entra au noviciat; et, après une retraite donnée à Amiens, sous la direction du provincial, il dit, le 29 octobre, à son frère de Reims, qu'il avait été voir récemment : « Ce n'est plus de Paris que je vous écris; c'est d'un certain endroit du monde qui s'appelle Saint-Acheul, ancienne abbaye dont nous formons en ce moment une espèce de Petit Séminaire. Notre ami

Digitized by Google

M. Jennesseaux en est le chef; moi j'y suis chargé de la rhétorique et encore d'une autre fonction plus spirituelle (celle de maître des novices), qu'il ne m'est pas possible de décliner ici. Ma retraite est terminée, et je profite du premier moment libre pour vous donner de mes nouvelles, afin que vous ne me croyiez pas tout à fait perdu. J'avais commencé à écrire la fin de l'*Histoire de France*, dans l'intention de la pousser jusqu'à l'an 1814 au moins; mais les occupations que je prévois pour cette année sont si fortes, si multipliées, que je ne sais si j'aurai le loisir de respirer, bien loin d'avoir assez de repos pour suivre mon petit projet. » Après avoir exhorté son frère à cultiver les lettres, en lui rappelant, comme nous l'avons dit plus haut, le *primò vivere, deindè philosophari*, il ajouta : « A propos de philosophie, je vous confirme, avec encore plus de certitude que je n'ai fait à Reims, mes pensées sur l'avenir qui nous menace. Soyons prêts à tout, et mettons-nous en état de profiter de tout ce qu'il plaira à Dieu de nous envoyer pour nos péchés. »

Le retour de Napoléon, qui de l'île d'Elbe s'élança sans obstacle à Paris pour aller ensuite faire briser à Waterloo le sceptre qu'il venait de ressaisir, réalisa les prévisions du P. Loriquet. Une longue lettre, adressée le 17 juillet 1815 à sa mère, nous apprend quel fut le sort de Saint-Acheul au milieu de la tourmente.

Mais d'abord nous ferons remarquer que cette lettre du 17 juillet fut écrite à l'occasion de la fête de sainte Marguerite, sainte à qui l'une des deux

Digitized by Google

chapelles collatérales de l'église de Saint-Acheul était dédiée. Cette chapelle, où l'on conservait depuis l'an 1214 une relique de la bienheureuse, était un lieu de pélerinage auquel plusieurs papes avaient attaché des indulgences, et qui attirait dans l'église un grand nombre de fidèles, surtout durant l'octave de la fête au mois de juillet (1). La mère du P. Loriquet s'appelait Marguerite, et il commence par ces mots, expression naïve et touchante de sa tendresse filiale : « Quand cette lettre vous parviendra, votre fête sera peut-être passée. Que ne puis-je charger quelqu'un des rossignols qui habitent notre jardin de vous la porter, de vous débiter un compliment en musique de sa façon, et de vous présenter quelque belle touffe de fleurs? Ce que je ne puis vous dire ni vous faire dire, je le dirai à sainte Marguerite, qui a une chapelle dans notre église, et en l'honneur de laquelle il y a octave solennelle à commencer de jeudi prochain. Déjà sa chapelle est décorée, et ressemble à un joli berceau de verdure. J'y dirai la messe le jour de la fête à votre intention ; c'est le meilleur bouquet que je puisse vous donner : du moins il ne se fane pas comme les autres.»

Après avoir ainsi épanché son cœur, le P. Loriquet trace d'une main énergique le tableau des événements : « Parlons maintenant de politique : car à présent on s'en mêle à tout âge ; et il le faut bien, puisque maintenant on en voit plus en un

(1) *Annales* inédites *du Petit Séminaire de Saint-Acheul*, t. 1, p. 31.

Digitized by Google

mois que nos bons aïeux n'en voyaient dans toute leur vie...

« Et d'abord les réquisitions, les contributions en argent, en travaux, en chevaux, en voitures, en ouvriers, ont pesé, avec la terreur ordinaire en pareil cas, sur la Picardie, comme, sans doute aussi, sur la Champagne. Il est passé ici au mois de mai bien des régiments qui, irrités de voir dans Amiens une ville généralement royaliste, menacèrent hautement de la piller et de la saccager quand ils repasseraient en vainqueurs. Saint-Acheul eut l'honneur d'être particulièrement désigné comme le centre du royalisme et du fanatisme, et ils promirent de venir nous *dénicher* à leur retour... Nous avons été dénoncés plusieurs fois à la police; on nous a envoyé des espions; on a donné ordre de nous surveiller de près, etc. Il a été vingt fois question à Paris de nous culbuter sur-le-champ; mais pourtant nous sommes restés sur nos pieds... Au milieu des terreurs, des garnisaires, des enlèvements, des emprisonnements continuels, nous n'avons éprouvé aucune secousse, aucune vexation pécuniaire, aucun logement de soldats; notre maison a été, depuis le premier jour jusqu'au dernier, comme une île au milieu d'une mer agitée par la tempête.

« La chute de Buonaparte et le passage du roi à quatre lieues d'ici ne nous délivrèrent pourtant pas. Le commandant de la citadelle avait braqué une douzaine de pièces de canon sur la ville, et deux, nous a-t-on dit, sur Saint-Acheul: il menaçait de tout renverser si l'on faisait le moindre

Digitized by Google

mouvement, et surtout s'il apercevait le drapeau blanc. Le dimanche 9 de ce mois, le prince de Solre, commissaire extraordinaire du roi pour la Picardie, se présenta devant la citadelle, suivi de quinze à dix-huit cents volontaires... Il y eut une espèce de capitulation le lendemain, et à midi le drapeau blanc flotta sur les bastions... Cent coups de canon en annoncèrent la nouvelle à tous les pays d'alentour. Nous y répondîmes par mille cris joyeux. »

Le reste de la lettre est consacré au récit des fêtes que donna la ville d'Amiens, et de l'accueil que le duc de Croï, prince de Solre, reçut à Saint-Acheul.

Un transparent occupa le milieu du portail. Il représentait, à droite, le soleil éclairant des lis placés au centre et sur le premier plan du tableau; à gauche, un orage furieux repoussé et dissipé par des anges. L'un d'eux tenait une couronne élevée au-dessus des lis. Du côté du soleil, des figures regardaient avec joie et surprise ces fleurs échappées à la tempête. Du côté de l'orage, des ruines et des débris. Au dessous du transparent, la Muse du P. Loriquet inscrivit ces vers :

La main du Tout-Puissant a détourné l'orage.
France, revois tes lis : de l'Aquilon vainqueurs,
Ils croîtront sous un ciel désormais sans nuage,
Plus beaux à tous les yeux, plus chers à tous les cœurs.

Aux deux côtés du transparent il y avait deux statues, l'une de la sainte Vierge, l'autre de Saint

Digitized by Google

Acheul. Le P. Loriquet composa ces vers pour la première :

De la fin de nos maux nous vous devons l'hommage,
O vous qui, tant de fois, pleurâtes nos excès!
Vierge sainte, en ce jour achevez votre ouvrage :
A la foi de Louis rendez tous les Français!

Il composa ces autres vers pour la seconde statue :

A travers mille erreurs, de folie en folie,
Au gré d'une sagesse aussi vaine que moi,
J'allais.... Ah! désormais que ma philosophie,
Saint patron de ces lieux, soit celle de ta foi.

Au dessous d'un second transparent, où étaient les armes du prince de Solre, le P. Loriquet écrivit :

De notre bon monarque il est pour nous l'image;
C'est lui qui dans ces lieux a ramené la paix;
Notre bonheur est son ouvrage :
Il vivra dans nos cœurs autant que ses bienfaits.

Au milieu de l'enthousiasme général, le P. Loriquet était préservé de toute illusion par son sens droit. Son cœur pouvait s'abandonner aux impressions de la joie qui éclatait autour de lui; mais sa raison l'élevait au dessus des préoccupations de la foule confiante. Il la laissait à son ivresse; et, sachant que le vice de l'éducation publique est la racine des révolutions, il augurait que, si les hommes élevés en dehors de l'influence

Digitized by Google

religieuse depuis le commencement du siècle avaient pu faire ce qu'on venait de voir, la jeunesse, élevée dans les mêmes conditions, ne manquerait pas de réagir de nouveau, à une époque donnée, contre le trône, dans lequel elle verrait la sauvegarde d'une religion qu'elle n'aurait appris ni à aimer ni à respecter. « Bien des personnes ici, continue le P. Loriquet, et sans doute ailleurs aussi, croient que tout est fini et qu'on n'a plus rien à craindre : il m'est jusqu'à présent impossible de partager cette opinion. Je sais bien que Dieu fera miséricorde à la France, et que la France se montrera reconnaissante : mais je ne puis croire que nous en soyons déjà là. Au reste, le temps nous instruira. » En effet, le temps a parlé. En terminant, le P. Loriquet déduit cette morale des Cent-Jours : « De pareils événements et la situation où ils nous mettent ont quelque chose de pénible pour la nature : mais ils nous apprennent du moins ce que c'est que les biens temporels ; ils nous détachent de la vie, et nous en font désirer une autre moins triste et moins orageuse. »

Le sûr instinct de l'avenir, qui lui dictait les dernières paroles de la longue lettre du 17 juillet 1815, écrite à sa mère, se retrouve dans un billet adressé le 21 à son frère de Reims, écrivain si élégant, qu'on regrettait qu'il fût, par sa profession, « obligé de cultiver autre chose que les belles-lettres. » « Entre nous, lui dit le P. Loriquet, je ne crois pas que nous soyons encore au bout... Tenons-nous prêts, afin de n'être pas surpris. » Il répéta,

Digitized by Google

le 9 août : « Je ne puis croire que tout soit fini. Quand la restauration de toutes choses aura eu lieu, à la bonne heure... La France est bien malade. Sans parler de l'horrible massacre du mont Saint-Jean et du bombardement des places frontières, et de la présence de sept à huit cent mille *amis* qui ont *malheureusement* acquis le droit le plus incontestable d'hospitalité parmi nous, que de contributions, que de pillages, que de violences dans presque toutes les provinces ! Tout cela ne peut qu'empirer ; et qui sait ce qu'il en coûtera de larmes et probablement de sang avant qu'on en voie la fin ? Pour moi, je m'attends toujours à une catastrophe : il faudrait un miracle pour qu'elle n'eût pas lieu. » Les mêmes pressentiments se font jour à la fin d'une lettre écrite à sa mère et à son frère de Reims, le 12 octobre 1815.

Saint-Acheul comptait cent cinquante élèves ; près de deux cents nouveaux devaient venir grossir ce nombre l'année suivante. Mais il importait de faire jouir la jeunesse des autres diocèses du bienfait d'une éducation solidement religieuse. Depuis longtemps on pressait les Jésuites de s'établir dans un de leurs anciens colléges en Normandie. Après la distribution des prix de Saint-Acheul, les PP. Loriquet et Jennesseaux allèrent le visiter. La dernière lettre que nous avons mentionnée rend compte de leur voyage : « Nous vîmes d'abord Abbeville : il n'a de très remarquable que la facilité de communiquer avec la mer, au moyen de la marée qui se fait sentir jusque dans ses murs, et qui couvre quelquefois ses rues. De là nous allâ-

Digitized by Google

mes passer deux jours chez un gentilhomme, député au Corps législatif. Il demeure à une lieue de l'Océan, dans le pays appelé autrefois Vimeux, situé le long de la mer depuis Abbeville jusqu'à Dieppe. Tout le monde y est serrurier : on y fait des serrures pour la capitale et les provinces. Quoique les habitants en soient aisés, tout y est couvert de chaume, parceque le bois manque pour y cuire la tuile : il en est de même dans le pays de Caux et aux environs de Rouen. Le Vimeux est un excellent pays sous le rapport des mœurs et de la religion ; je dis, du moins, par comparaison avec le centre de la France : la noblesse donne là l'exemple au peuple. Cette différence de principes et de conduite entre la noblesse de l'ouest et celle du centre nous explique comment, au commencement de la révolution, le corps de la marine demeura fidèle à ses devoirs, tandis que les troupes de terre se laissèrent aller à la plus honteuse immoralité. Le gentilhomme dont j'ai parlé a fait la guerre d'Amérique comme capitaine de frégate, et il m'a donné sur plusieurs événements des renseignements précieux. Nous allâmes, le long de la mer, jusqu'à Eu, où se trouve le collége en question, encore dans le même état que si les Jésuites ne l'eussent abandonné que d'hier ; mais il est un peu petit, et nous ne pouvons le prendre encore cette année. Dans l'église se trouvent les deux tombeaux du duc de Guise le Balafré et de Catherine de Clèves, son épouse : c'est celle-ci qui est la fondatrice du collége. D'Eu nous prîmes le chemin de Dieppe. Notre premier soin, en arrivant, fut d'aller voir l'Océan, qui

Digitized by Google

forme là un coup d'œil magnifique et imposant. Le port est couvert de bâtiments pêcheurs et marchands. Il est formé par un long et large canal demi-circulaire, qui s'avance jusqu'au centre de la ville. Au fond du port, est un vaste réservoir fermé par des écluses, que l'on ouvre pour recevoir la marée, et qui servent à nettoyer et à creuser le port; car les flots apportent sans cesse des monceaux de cailloux et de gravier qui, en peu de temps, en boucheraient l'entrée : pour les renvoyer au fond de l'Océan et dégager le port, au moment où la marée est basse, on ouvre les écluses, et les eaux, se précipitant comme un torrent, balaient le port et le débarrassent de tout ce qui pourrait gêner l'abord des navires. Dieppe n'a de beau que la rue qui embrasse les deux côtés du port. De Dieppe, nous traversâmes le pays de Caux, l'un des plus fertiles et des mieux cultivés de la France, pour gagner Rouen à travers une des plus belles vallées que j'aie jamais vues. Rouen est une fort belle ville : ses boulevarts ne le cédent guère à ceux de Paris. J'ai vu et admiré la structure du pont de bateaux qui monte et descend avec la marée. J'ai vu l'endroit où était située la tour qui servit de prison à Jeanne d'Arc. J'ai vu la place où elle subit la mort : on y a élevé une statue de bronze, qui la représente appuyée sur son épée, et élevant la main droite et les yeux vers le ciel. Les quatre faces du piédestal sont chargées de bas-reliefs et d'inscriptions que je n'ai pu lire, parcequ'il était presque nuit. Nous faillîmes rester à Rouen, faute de voitures : toutes

Digitized by Google

les places de toutes les diligences étaient retenues depuis plusieurs jours par la multitude des Anglais qui abordent de toutes parts en France, pour y promener leur curiosité. Enfin, par grâce, nous obtînmes la vingt-et-unième et la vingt-deuxième place non pas dans le vélocifère, mais au dessus. Chargé de la sorte, il ne nous en fit pas moins faire en douze heures les trente-deux lieues de poste qu'il y a de Rouen à Paris. Je n'ai jamais vu de relais si bien servis... Après un jour de repos à Paris, ou plutôt d'affaires et de courses, je retournai à Saint-Acheul, où il y avait grand rassemblement pour la retraite annuelle. A peine fut-elle terminée, qu'il fallut repartir pour Paris, et prendre la route du midi, que je n'avais jamais vue. »

CHAPITRE VII.

Séjour du P. Loriquet à Montmorillon.

Au mois d'octobre 1815, le P. Loriquet fut envoyé au Petit Séminaire de Montmorillon, en qualité de professeur de rhétorique et de préfet des études. La lettre du 12 octobre raconte son voyage de Paris au lieu de sa destination.

« Le vent de la Providence m'a emporté vers le midi de la France, où me voilà fixé, à ce qu'il paraît, pour un an. Cherchez le 1er degré 29 minutes de longitude occidentale et le 46e degré 29 minutes

de latitude septentrionale, vous trouverez que je suis devenu, de Champenois, Poitevin et presque Limousin. Mais avant d'arriver là, j'ai fait bien des courses et vu quelques nouveautés dont je vous dirai un mot..... Je vis, en passant, la Beauce, le grenier de la France : c'est une plaine immense qui n'offre pas la moindre colline, depuis Étampes jusqu'à Orléans, l'espace de dix-huit lieues ; elle s'étend de même, à droite et à gauche, à perte de vue ; l'horizon est aussi uni que l'Océan quand il est calme. Le faubourg d'Orléans par lequel j'arrivai a, sans exagération, plus d'une lieue et demie de long. Les tours de la cathédrale sont d'une élégance et d'une délicatesse admirables. Elles n'ont pas le grand et l'imposant de celles de Reims ; mais elles m'ont paru d'un genre plus pur et plus moderne : l'ouvrage doit être du quinzième siècle. Au milieu de la principale place, est la statue en bronze de Jeanne d'Arc : armée de son étendard et de son épée, elle semble fondre sur l'ennemi. On ne lit sur la base d'autre inscription que celle-ci : *A Jeanne d'Arc*. Ce monument et celui de Rouen n'échappèrent à la fureur jacobine que parcequ'on fit entendre aux faiseurs du temps que Jeanne d'Arc avait été bonne patriote et qu'elle avait fait la guerre aux Anglais. La principale rue de la ville est superbe : elle aboutit à un très beau pont sur la Loire, qui est là d'une belle largeur. L'esprit de la ville et du pays est excellent. De là on côtoie la Loire au nord jusqu'à Tours. Sur la route, je rencontrai Beaugency, et allai visiter tous les monuments de la ville, qui consistent en une

Digitized by Google

grosse tour carrée, remarquable par sa hauteur et par sa solidité. De là on arrive à Blois, fort beau de loin, parcequ'il est bâti en amphithéâtre, et, par la même raison, fort laid dans l'intérieur, où toutes les rues sont tortueuses, étroites et escarpées. Je les escaladai cependant, pour voir les débris d'un magnifique château royal qui commence à tomber en ruines : c'est là que se tinrent les États de Blois, et que le duc de Guise fut tué dans l'antichambre de Henri III. L'architecture est moderne : elle semble être du seizième siècle. Vous savez la réputation de Blois au sujet de la pureté du langage. Je n'eus rien de plus pressé que de m'en assurer par moi-même. La première personne que je fis parler me régala d'un *cheuz nous*. Une autre fit, dans la seule phrase qu'elle me dit, une faute à peu près aussi grossière. Enfin, la personne qui me réveilla pour le départ dit : « Réveillez-vous, messieurs, les chevaux sont à la voéture. » C'en fut bien assez pour former dans mon esprit aux Blésois une réputation toute différente de celle que leur ont donnée les géographes. De Blois j'allai, toujours en longeant la Loire, à Amboise ; et, tandis qu'on préparait le dîner, je visitai l'antique château où Charles IX éventa la conjuration de La Renaudie et des protestants contre sa personne : j'en vis tous les coins et recoins où il fut possible de pénétrer. C'est une masse énorme, élevée sur des monceaux de rochers qui dominent la ville et le pays : il est occupé par une garnison française. D'Amboise j'entrai dans le jardin de la France, dans cette belle Touraine qui

Digitized by Google

étonnera toujours le voyageur. Dans l'espace de deux lieues avant Tours, je vis réalisé à la lettre tout ce que dit Boileau dans son *Épître à Lamoignon.* C'est un spectacle vraiment pittoresque que cette suite non interrompue de maisons taillées dans le roc, au dessus duquel on voit les têtes de cheminées sortir comme de dessous terre: quelques-unes sont à plusieurs étages, et paraissent fort commodes; mais toutes, à coup sûr, jouissent de l'aspect le plus enchanteur. On ne voit sortir de terre que les maisons de campagne des riches citadins de Tours. C'est sans doute pour gagner du terrain que l'on a adopté ce genre de construction dans le roc, car il n'y a pas un pouce de terre inutile : tout y est champs, vignes, vergers, potagers, prairies. A une demi-lieue de Tours, sur la route, j'ai rencontré les débris de la fameuse abbaye de Noirmoutiers, fondée et habitée par S. Martin; on y voit encore un coin de muraille de la plus haute antiquité, et que l'on croit du temps de S. Martin lui-même : c'est beaucoup dire. La cathédrale de Tours est fort belle, quoique inférieure pour l'architecture à celle de Reims. On entre dans la ville par un superbe pont de pierre, comparable aux plus beaux de Paris; et, de suite, on enfile une rue tirée au cordeau, dont toutes les maisons sont uniformes, qui traverse toute la ville et tous les faubourgs dans toute leur longueur, qui enfile le pont de la Loire, puis au nord la route de Chartres, et au midi celle de Poitiers: je ne sais s'il existe en France un aussi beau coup d'œil que celui-là. A une demi-lieue

Digitized by Google

de Tours, j'ai traversé le Cher, à trois lieues l'Indre, tous deux presque ausi gros que la Marne. Tout le pays ressemble à un jardin pour l'agrément et la fertilité. A dix lieues environ de Tours, je rencontrai un château au dessus duquel s'élève une tour bien extraordinaire. C'est un cylindre creux de pierre de taille, d'environ six pieds de diamètre. Tout autour règne en dehors un escalier aussi de pierre, en forme de limaçon, garni d'une rampe de fer : ce qu'il y a d'étonnant, c'est qu'il n'est appuyé sur rien du tout d'un côté ; il semble suspendu en l'air, et ne tient véritablement que parceque chaque degré est enclavé par un bout dans la colonne. Pour aller du pied de la colonne jusqu'au haut, qui forme une plateforme carrée, surmontée d'un paratonnerre, il faut monter cent quatre degrés par cet escalier aérien. Deux de mes compagnons de voyage ont été intrépidement jusqu'au haut ; pour moi et un autre, après avoir un peu monté, nous sommes honteusement descendus : la tête nous tournait. A Châtellerault, nous fûmes assaillis par une multitude de marchandes de couteaux, de ciseaux, etc., qui attendent le voyageur à la descente de voiture, le poursuivant plus opiniâtrément que des abeilles jusque dans sa chambre, assiègent les portes, les escaliers, les avenues, et forcent, bon gré mal gré, à prendre leur marchandise ; si on n'en veut point, elles vous la mettent dans les poches, dans les manches ; il n'y a pas moyen de souper et de se coucher, sans avoir cédé à leurs importunités. Châtellerault nourrit huit cents ou-

Digitized by Google

vriers occupés à la coutellerie. Nous y passâmes la Vienne, forte à peu près comme la Marne. Déjà nous avions quitté la Touraine pour le Poitou, et il était aisé de s'en apercevoir à la maigreur du terroir. Enfin j'arrivai à Poitiers; mais quelle ville! Elle est fort grande; mais je n'en ai vu de ma vie qui eût l'air aussi misérable, aussi laide; je n'y ai pas vu un quartier, une rue passable; on n'y marche que sur un pavé formé de petites pierres pointues qui entrent dans les pieds, et sont un supplice pour quiconque n'y est pas accoutumé. Il n'y a de remarquable que la cathédrale, horrible au dehors, mais belle en dedans, et d'un goût tout singulier: elle est presque carrée, et très ornée. Le clergé de la ville est un des plus respectables qu'il puisse y avoir pour ses lumières, pour ses vertus, et en particulier pour le courage qu'il a déployé dans les derniers événements. De Poitiers, j'ai pris le chemin de mon domicile actuel. A une lieue et demie de la ville, j'ai laissé à gauche le champ de bataille fameux par la défaite de Jean-le-Bon. A cinq lieues, j'ai traversé la Vienne à gué, peut-être au même gué où Clovis la passa en allant combattre Alaric à Vouillé (1). Le pays est on ne peut plus mauvais : figurez-vous la Champagne pouilleuse, excepté que celui-là est couvert à perte de vue, dans tous

(1) Cette supposition est ainsi rectifiée dans une lettre du 20 mars 1816 : « Le gué où Clovis passa la Vienne à la suite d'une biche est une lieue et demie plus bas que celui où je l'ai passée. On l'appelle encore le *Gué de la Biche*. »

Digitized by Google

les sens, de bruyère et de fougère. De loin, on prendrait tout cela pour des vignobles ; mais de près ce n'est que misère, stérilité, solitude. Tout à coup la scène change. J'aperçois à mes pieds une rivière qui serpente dans une plaine, une petite ville qu'on appelle Montmorillon. A mi-côte, avant d'y entrer, je fais quelques pas à droite, et je me trouve dans une des maisons les plus vastes, les plus solides, les plus commodes, les plus agréables qu'il y ait en France : c'est ce que nous nommons ici le Petit Séminaire de Montmorillon. Voilà deux jours que j'y suis, et je suis loin de connaître toute la maison. Pour vous en donner une idée abrégée, vous saurez que son enceinte vaut au moins le quart d'Épernay, qu'il y aurait de quoi loger une armée entière. La principale façade a trois cent soixante-dix pieds de long, trois étages y compris le rez-de-chaussée, et à chaque étage trente-deux fenêtres de front sans compter celles des ailes : tout cela ne forme pas la moitié du bâtiment. Je ne sais pas encore combien il y a de cours et de jardins. Sous la façade règne une terrasse aussi longue qu'elle, et large d'environ cent pieds, d'où l'on découvre un horizon demi-circulaire d'une beauté et d'une régularité surprenantes. » Le P. Loriquet ajoute, dans une lettre à sa mère du 20 mars 1816 : « Je ne vous dirai plus qu'une particularité de notre maison : c'est qu'il y a dans une des cours un gros octogone en pierre de taille d'une structure assez remarquable. On y monte par un large escalier en pierre, et l'on se trouve dans une enceinte circulaire de trente

Digitized by Google

pieds de diamètre sous une voûte faite en forme de dôme. Au milieu, sous la clef de la voûte, est une grande trappe, par où l'on aperçoit une espèce de caveau. On y descend par un escalier en forme de limaçon, taillé dans l'épaisseur du mur; et l'on se trouve dans un souterrain tout semblable à la première pièce dont j'ai parlé, voûté de même, et qui ne reçoit qu'une lueur sépulcrale par les soupiraux. On y trouve une porte, comme d'un grand caveau; mais il est bouché et rempli: plusieurs prétendent que c'était jadis une galerie par où l'on pouvait descendre à la rivière, qui coule au fond d'un vallon très étroit, à deux ou trois cents pas de là. Les savants croient, entre autres Mabillon, que ce monument est de la plus haute antiquité, et qu'il n'était rien moins, il y a deux mille ans, qu'un de ces temples de druides, où les Gaulois nos bons aïeux immolaient des victimes humaines à leurs dieux. Quoi qu'il en soit de l'antiquité et de la destination de notre octogone, il est bien fort, et ses murs seraient à l'abri du canon de calibre ordinaire. A l'autre extrémité de la maison, est un octogone plus petit, et assez semblable au premier pour le dehors, car je n'en ai pas vu l'intérieur. Tout près de là, à côté de la porte d'entrée, est une tour fort élevée, garnie de ses créneaux et de ses meurtrières: de sorte que notre maison, sous ce rapport, a de la ressemblance avec les vieux châteaux de nos preux paladins. Encore une particularité que j'oubliais: c'est que notre maison est presque tout entière bâtie de pierres sépulcrales ou de tom-

Digitized by Google

beaux de pierre. Voici comment. C'était un usage commun et à peu près universel dans ce pays, il y a quelques siècles, de tailler dans les carrières, qui sont ici fort nombreuses, des tombes semblables aux réservoirs des jardins, de les transporter dans le lieu des sépultures, et d'y mettre les corps des défunts, avec un couvercle de même matière, le tout à la superficie du sol. A Civeaux, village sur la Vienne entre Montmorillon et Poitiers, il y a une campagne encore couverte de ces tombeaux. Le peuple du pays, qui a perdu la tradition, dit qu'ils sont tombés du ciel : les savants du pays prétendent qu'il y a eu là une grande bataille, et que les cinq ou six mille tombeaux qu'on y voit ont été taillés et apportés là pour enterrer les morts. Pour moi, je pense (et je ne suis pas le seul) qu'une armée, même victorieuse, a autre chose à faire, le lendemain d'une bataille, que de faire fabriquer des tombeaux de pierre par milliers. La vérité est ce que j'ai dit plus haut : que c'est l'ouvrage, non d'un jour, ni d'un an, mais de plusieurs siècles. Une pièce de monnaie trouvée dans un de ces tombeaux fait foi qu'on y enterrait encore à la fin du seizième siècle. On voit, dans une carrière voisine, de ces tombes toutes taillées ou à moitié taillées. Mais en voilà bien assez sur le pays que j'habite. »

Le P. Loriquet se trouva tellement occupé dans sa nouvelle résidence, qu'il disait à sa mère, le 20 mars 1816 : « Je demeure à la porte de Montmorillon, et je n'ai pas encore mis le pied dans la ville ; de sorte que je ne la connais guère

Digitized by Google

mieux que vous. Il n'y a que notre vaste maison, qui est une petite ville, que je commence à connaître, de manière à aller maintenant partout sans me perdre. » Ses occupations, en ne lui laissant pas le temps de respirer, lui faisaient trouver les semaines et les mois excessivement courts. Mais il écrivait : « Quelque pressé que je sois toujours, ma vie n'en est pas moins uniforme : j'ai passé tout l'hiver enfermé dans ma chambre comme l'huître dans son écaille, ou comme la marmotte dans son trou, avec cette différence cependant que je n'y dormais pas. » Sa classe de rhétorique et ses fonctions de préfet des études absorbant le jour, il fallait qu'il prît sur son sommeil les heures destinées à ses publications. Il indiquait ainsi à son frère de Reims les résultats de ses veilles : « Le *Cours d'histoire* tout entier aura été réimprimé d'ici aux vacances ; je l'ai revu avec le plus grand soin : l'*Histoire sainte*, qui avait été fort négligée, a éprouvé des changemens considérables. On imprime en ce moment l'*Ovide* (j'y ai profité de vos observations), et une *Traduction* où j'ai mis à peu près tout mon savoir-faire. On réimprime aussi actuellement l'*Histoire de France*, où j'ai fait bien des corrections dans certains règnes : cette édition paraîtra avec la continuation jusqu'en 1815 inclusivement. »

M. Loriquet de Reims, qui connaissait son activité, n'hésita pas à lui proposer un nouvel aliment. « Vous me taillez d'un trait de plume bien de la besogne, comme si je n'en avais pas assez, répondit le religieux. Vous voulez que j'entre-

Digitized by Google

prenne une Géographie en forme de voyage, et distribuée par lettres. Savez-vous que, pour exécuter un pareil projet, il faut voyager réellement, et non pas seulement dans les livres? Vous me dites de proposer la chose à quelqu'un de mes amis, si je ne peux pas m'en charger. Hé bien, c'est à vous que je la propose. Faites quelque chose : serez-vous donc le seul de la famille qui ne s'amusera pas à barbouiller du papier et à faire gémir les presses? Vous aviez d'abord paru succomber à la tentation d'être auteur; puis vous avez reculé; et assurément, dans l'occasion dont je parle, vous avez été beaucoup trop timide : votre ouvrage pouvait produire un grand bien. » Plus courageux que M. Loriquet de Reims, le principal entreprit une *Histoire d'Épernay*, restée inédite, et dont il envoyait des extraits à Montmorillon. Le P. Loriquet y faisait allusion par ces mots : « Vous m'avez fait connaître en quatre pages bien des choses qui entourent notre Épernay et que j'ignorais absolument; ou, si je les savais, vous me les avez montrées sous un jour qui leur a donné à mes yeux toutes les grâces de la nouveauté. Soyez donc notre second Flodoard; et ce que le premier a fait pour l'Église de Reims, faites-le pour la cité d'Épernay. Vous aurez, de plus que lui, le mérite de la difficulté vaincue : car je crois sérieusement que ce n'en est pas une petite que de répandre de l'intérêt sur une matière qui, entre nous, doit être un peu sèche. Mais l'amour de la patrie vous donnera des forces, vous fera vaincre toutes les difficultés : *Vicit amor patriæ.* » Le 13 juillet 1816, il

Digitized by Google

dit encore : « Je vous remercie de l'extrait que vous m'avez envoyé de votre *Histoire*. Il faut votre plume pour la rendre intéressante ; et sans doute elle l'est devenue, puisque je vous somme de votre parole, et vous demande de m'envoyer le plus d'extraits que vous le pourrez. Vous appelez une *pénitence* la lecture que j'en ferai : je puis vous assurer qu'elle me paraîtra fort douce, et que je m'en acquitterai avec plaisir. Mais enfin, comme cet ouvrage ne vous occupera pas toujours, si vous vouliez m'en croire, vous emploiriez vos moments de loisir à nous faire une Histoire moderne, qui, traitée sur le même plan que j'ai suivi moi-même, servirait de suite et de complément à mon *Cours d'histoire*. Car, pour moi, je vous avoue que j'en suis las, et que je n'aurais pas le courage de faire cette nouvelle entreprise. Ce sera bien assez de terminer deux ou trois ouvrages nécessaires à l'intégrité de la collection : après quoi, si Dieu m'accorde quelques années de vie, je me concentrerai en moi-même, pour y trouver, dans le silence et la retraite, cette paix intérieure que troublent toujours plus ou moins les occupations littéraires. » Auparavant il avait dit : « Il faut l'avouer, je m'aperçois, quand je veux forcer le travail, que je n'ai plus trente ni quarante ans. Quelquefois, en me souvenant de mes prouesses à cet âge-là, je veux recommencer à en faire ; mais bientôt je suis forcé de convenir qu'elles sont au dessus de mes forces... Après tout, peu importe d'être plus ou moins âgé : l'essentiel est d'être prêt, à tout âge, à paraître devant Dieu

Digitized by Google

et à lui présenter ses comptes bien en règle. »

On voit par ces extraits que, dans la même lettre, le P. Loriquet s'adressait à plusieurs : nous le faisons observer, parceque cette circonstance donne la mesure de ses occupations, qui ne lui permettaient d'écrire que des lettres communes pour Epernay et pour Reims. Il sacrifiait ainsi ses goûts à son devoir; car rien ne l'intéressait plus sur la terre que la position de sa famille, comme l'atteste la lettre du 13 juillet : « Les engagements que j'ai pris loin de vous, pour obéir à la volonté divine, modèrent et règlent les inclinations naturelles, mais ils ne les détruisent pas; et le précepte de haïr père et père, frère et parents, ne signifie autre chose, sinon qu'on doit, sans balancer, leur préférer le service et *la plus grande gloire de Dieu.* C'est ma devise, comme vous savez: puisse-t-elle être gravée dans mon cœur aussi réellement qu'elle l'est au frontispice de certains livres que vous connaissez ! » En effet, au lieu du nom de l'auteur, le titre des ouvrages du P. Loriquet ne présentait que les initiales A. M. D. G. (*Ad majorem Dei gloriam*), dont il dut renoncer à se servir, afin de n'avoir point la responsabilité d'une foule de livres religieux qu'on lui attribuait, ni des contrefaçons plus ou moins exactes qu'on a données, à diverses reprises, de ses livres ou de ceux qu'il a revus.

La fête de sainte Marguerite ne revenait jamais sans qu'il souhaitât à sa mère toutes les grâces et toutes les bénédictions qui pourraient faire d'elle une prédestinée : « Oui, j'espère que Dieu,

Digitized by Google

qui vous a comblée de tant de miséricordes pendant une longue vie, vous protégera jusqu'à la fin, et vous fera la grâce tout entière, en vous sanctifiant de plus en plus. Je l'espère pour vous; je le désire pour tous vos enfants sans exception; car nous ne faisons tous qu'un cœur, et il serait très fâcheux qu'après avoir vécu si unis sur la terre quelqu'un vînt à être éternellement séparé des autres, et en particulier de celui qui, nous ayant précédés de quelques années, a sans doute trouvé grâce devant notre commun Seigneur. »

S'il pensait à sa famille, il ne songeait pas moins à la France, cette grande famille dont nous sommes tous les membres. « Vous rappelez-vous, demandait-il à M. Loriquet de Reims, ce que je vous ai dit de l'avenir, il y a un an ou deux ? J'ai des raisons de craindre que l'accomplissement ne soit bien proche. La France a trouvé des réparations pour les outrages faits à la majesté royale; elle ne pense pas à celles qu'elle doit à la majesté divine. Elle le paiera, en passant des mains de la miséricorde dans celles de la justice. Mais la bonne cause finira par triompher. La France reconnaîtra ses erreurs, elle se régénérera, et elle devra son salut à la dévotion au Sacré Cœur de Jésus. Embrassez, croyez-moi, cette dévotion d'avance; honorez-la par vos œuvres; vous y trouverez une sauvegarde contre la foudre. »

Ces dernières paroles nous conduisent à parler de l'opuscule intitulé : *Salut de la France*, qui, d'après un témoignage du 14 décembre 1815, circulait depuis quelque temps parmi les personnes

Digitized by Google

pieuses de Poitiers. Ainsi sa publication coïncida avec l'arrivée du P. Loriquet dans le Poitou, au mois d'octobre 1815. Sans affirmer que ce religieux en soit l'auteur, nous pouvons dire qu'il mit le plus vif intérêt à sa propagation, et qu'il le fit plusieurs fois réimprimer, même avec des changements, ainsi que l'atteste une lettre du 29 août 1817. La circonstance de ces modifications introduites dans l'ouvrage est une forte présomption en faveur de l'hypothèse, d'ailleurs très probable, qui en attribue la composition au P. Loriquet. Quoi qu'il en soit, le but de cet opuscule, qui, dans l'édition de 1818, ne comporte pas plus de quarante-sept pages, était d'exciter les fidèles à la dévotion au Sacré Cœur de Jésus, par la considération des fléaux dont la France se trouvait menacée. Cette dévotion lui a, du reste, inspiré le cantique : *Perçant les voiles de l'Aurore*, inséré dans le *Recueil* d'Avignon.

Le 31 juillet 1816, le P. Loriquet fit ses premiers vœux, comme scolastique, à Montmorillon, entre les mains du P. Pierre Béquet.

Au mois d'octobre, après quelques jours de retraite à Paris, il visita sa famille à Épernay et à Reims, composant dans ce trajet le cantique *Vive Jésus !* inséré dans le *Recueil* d'Avignon; car les voyages ne diminuaient rien de l'activité de son esprit ni de la ferveur de sa piété. Peu de cantiques sont aussi heureusement tournés.

On appelait alors le P. Loriquet à Saint-Acheul en qualité de supérieur.

Digitized by Google

CHAPITRE VIII.

Le P. Loriquet prend la direction de Saint-Acheul. Discours sur l'importance de la religion dans l'éducation.

Le P. Jennesseaux, qui allait gouverner un autre Petit Séminaire, venait de quitter la maison dont il était le fondateur, lorsque le P. Loriquet en prit les rênes. Nous devons faire observer que, sous le le titre de recteur de Saint-Acheul, le P. Folloppe avait le gouvernement de la communauté, c'est à dire des Jésuites (1), et que la direction du pensionnat et des études, qui était de beaucoup la plus forte part, appartenait au P. Loriquet, avec le titre de *Primarius*.

Le Petit Séminaire (savoir : la maison-mère de Saint-Acheul et la succursale connue sous le nom de Saint-Joseph de Blamont, située à un quart de lieue) comptait à cette époque plus de trois cent soixante élèves, y compris quelques jeunes gens qui, faute de place dans l'intérieur, s'étaient logés au dehors dans les habitations voisines, avec la permission tacite du recteur de l'Académie d'Amiens ; car la défense faite, sous l'Empire, aux Petits Séminaires de recevoir des externes, subsistait toujours. A peine arrivé dans ce pensionnat nombreux, le nouveau supérieur écrivit, le 7 novembre 1816, à son frère de Reims : « Imaginez-vous ce que c'est que de tomber

(1) *Annales* inédites *du Petit Séminaire de Saint-Acheul*, t. 1, p. 47.

Digitized by Google

tout à coup dans une maison qui renferme plus d'élèves qu'il n'y a de jours à l'année, sans compter et les maîtres, et les domestiques, et les ouvriers du dehors. On appelle cela un Petit Séminaire : pour moi, je n'en ai jamais vu d'aussi gros, et vous devez concevoir que ce n'est pas une petite affaire que de mettre en branle une pareille machine. C'était un jeu pour M. Jennesseaux : pour moi c'est la mer à boire. Je n'ai pas un instant pour respirer, pour lire. Si cela continuait, adieu projets, adieu ouvrages. »

Les conjonctures s'aggravaient; et ce n'était qu'en considération des justes qui tendaient vers le ciel leurs mains suppliantes, que Dieu épargnait la France, également compromise par les fautes du gouvernement et par les efforts de ses ennemis intérieurs. Si ceux-ci venaient à réussir, c'en était fait des établissements ouverts à la jeunesse chrétienne. Le P. Loriquet, en cet instant critique, voulut que ses enfants se réfugiassent dans le Cœur du Sauveur, et qu'ils y arrivassent par le Cœur de sa Mère. « Il faut, dit le supérieur à son frère de Reims, que je vous raconte quelque chose qui pourra vous édifier, ou du moins vous prouver que nous nous attendons à un coup de la justice divine. Dans la vue de mettre, pour ce moment redoutable, la sainte Vierge dans nos intérêts, nous venons de lui présenter une requête, au nom de toute la maison, maîtres et élèves; et voici comment. J'ai fait faire deux cœurs accolés ensemble, représentant les saints Cœurs de Jésus et de Marie, avec tous les symboles qui les caractérisent. Ils

Digitized by Google

sont creux et en vermeil. C'est un petit chef-d'œuvre d'un S. Eloi de notre connaissance à Paris. Dans ce double cœur a été insérée notre requête, accompagnée d'une promesse, pour les supérieurs, d'ériger deux autels en l'honneur, l'un du très saint Cœur de Jésus, l'autre du Cœur immaculé de Marie ; pour les prêtres, de dire chacun cinquante messes ; pour les élèves, chacun douze chapelets, dans le cas où la maison échapperait saine et sauve aux fléaux de la colère divine. Cette requête a été signée par nous tous au pied de l'autel de la sainte Vierge, au nombre de quatre cent quarante, puis insérée dans les cœurs de vermeil. Il y a eu encore de la place pour y enfermer près de deux cents petites lettres à l'adresse de la sainte Vierge, où chacun lui demande quelque faveur particulière à volonté. On a ensuite choisi, dans toutes les classes, par voie de suffrages, vingt élèves pour porter notre offrande à une église de Notre-Dame, située à huit lieues d'ici: c'est un pélerinage célèbre dans le pays. Le voyage se fit le jour du mardi gras. Nous partîmes au nombre de vingt-quatre, dans un immense chariot couvert, qui nous servait d'oratoire, et où nous pouvions faire nos exercices de piété aussi tranquillement que dans une église. A notre arrivée, les cœurs furent suspendus au cou de la statue miraculeuse de la sainte Vierge ; puis je célébrai la messe, à laquelle tous les membres de la députation ne manquèrent pas de communier. Notre apparition dans ce lieu avait attiré bien des curieux : Il est difficile qu'ils n'aient pas été édifiés du re-

Digitized by Google

cueillement et de la ferveur de nos jeunes pélerins. Tandis que ceux-ci communiaient là, leurs condisciples en faisaient autant à Saint-Acheul, à la même intention; et la journée, pour les uns comme pour les autres, fut consacrée aux exercices spirituels convenables à la circonstance. Il nous reste à attendre avec confiance, mais pourtant sans présomption, l'effet de notre requête; et nous ne pouvons nous empêcher d'espérer que la sainte Vierge n'aura pas été sourde à tant de vœux et de prières, dans lesquelles on ne prétend avoir accès dans le saint Cœur de Jésus que par l'entremise du Cœur immaculé de Marie. » Le P. Loriquet pressait ensuite son frère de demander que l'autorité ecclésiastique propageât à Reims la dévotion spéciale au Sacré-Cœur de Jésus: « Je ne saurais trop le redire: ce sera là le *salut de la France*. En relisant ce que je viens d'écrire, je suis surpris moi-même de la commission que je vous ai donnée. Mais n'importe : c'est écrit, et cela restera. Et pourquoi ne feriez-vous pas à Reims ce que nos élèves font eux-mêmes à l'égard de leurs parents, de leurs curés, de leurs connaissances? Oui, c'est par eux surtout que cette précieuse dévotion s'étend dans Amiens et dans les contrées environnantes, et qu'elle y produit des fruits abondants de grâce et de conversion, dans les paroisses principalement où les pasteurs secondent le zèle des âmes pieuses qui cherchent à la propager. » Cette lettre est du 17 février 1817.

Ce jour-là même, le feu, secondé par un vent furieux, menaça Saint-Acheul. Nous ne parlerions

Digitized by Google

pas de cet accident sans résultat, s'il ne nous fournissait l'occasion de montrer la piété du P. Loriquet. Comme son frère de Reims lui demandait ce qu'il avait fait, il répondit le 2 avril : « J'ai été passer deux minutes à la tribune de l'église. » Après avoir ainsi recommandé à Dieu toute la maison, il s'occupa de maîtriser le feu de cheminée, et y réussit : « Je suis monté au grenier ; et, du haut d'une poutre, à côté d'un trou qu'on venait de faire au toit pour arriver à l'ouverture du volcan, j'ai regardé et quelquefois aidé les ouvriers, jusqu'à ce que le feu fût éteint. Vous voyez qu'il ne m'en a pas coûté beaucoup, et que j'ai pu faire le brave à bon marché. »

Le frère auquel il s'adressait, et auquel il n'avait pas caché ses pressentiments de l'avenir, s'étonnait que le temps s'écoulât sans catastrophe. « Prenez garde, lui dit le P. Loriquet dans la même lettre : les menaces qui regardent la France ne sont pas conçues en termes aussi absolus que celles qui furent adressées à Ninive. A la vérité, la France n'est pas encore une Ninive pénitente ; mais, sans parler de ce qui a lieu dans ce pays, j'apprends que partout où l'on donne actuellement des missions, elles produisent de grands fruits. Qui sait si Dieu ne remettra pas du moins une partie de la peine ? ou si, par un délai plein de sagesse et de bonté, il ne veut pas laisser aux pécheurs le temps de se mettre en état de porter utilement les fléaux de sa justice ? Mais... c'est trop causer dans le temps où nous sommes, qui est un temps de grâce où il y a tout à faire, si l'on veut, pour son salut. Quand

Digitized by Google

cette lettre vous parviendra, je crois bien que vous aurez été l'un de ces heureux disciples que Jésus-Christ aura invités à faire la cène avec lui, et à le suivre, du moins en esprit, jusqu'au Calvaire, ne fût-ce que pour y apprendre ce que vaut notre âme.»

M. de Mandolx, évêque d'Amiens, qui avait ouvert si à propos aux Jésuites le Petit Séminaire de Saint-Acheul, étant mort le 14 août 1817, ce fut à M. de Broglie, évêque de Gand, que le P. Loriquet demanda de présider, le 20 août, la distribution des prix. On sait la fermeté courageuse de M. de Broglie contre les entreprises du roi des Pays-Bas, et la gloire qu'il s'est acquise, ainsi que le fidèle abbé Le Surre, son vicaire général, dans ces luttes immortelles, à la suite desquelles le prélat, proscrit de son diocèse, vint demander à la France un asile et un tombeau. La cérémonie du 20 août, en ceci vraiment remarquable, rapprocha donc deux confesseurs de la foi : l'un, victime actuelle de l'intolérance protestante, présidait cette fête de l'enfance; l'autre, victime autrefois de l'impiété révolutionnaire, y porta la parole, pour traiter de l'importance de la religion dans l'éducation ; tous deux, par leur invicible constance en présence des périls qui menacèrent leurs têtes, avaient montré d'avance les admirables résultats d'une éducation vraiment chrétienne.

Nous ne pouvons transcrire tout entier le discours du P. Loriquet : aussi n'en détacherons-nous que les pages dans lesquelles il développe son sujet d'une manière plus directe :

« La base unique, la base essentielle de l'éduca-

Digitized by Google

tion, je l'ai dit, c'est la religion. Pour établir cette proposition, si incontestable dans la théorie, et si méconnue dans la pratique, il n'est pas besoin d'entrer dans de longs raisonnements et d'accumuler les preuves. Il suffira de citer des faits authentiques, et d'en appeler à l'expérience de tous ceux qui ont suivi d'un œil attentif le cours de la révolution.

« Je ne vous rappellerai pas, Messieurs, les années qui la précédèrent immédiatement. Vous savez assez, ou par vous-mêmes, ou par le rapport des anciens, que, dès cette époque, la religion, attaquée en secret par mille bras, avait perdu une grande partie de son influence et de son pouvoir; et que si, par le fait, elle paraissait encore présider aux institutions publiques, le venin du philosophisme les avait infectées et ne leur avait plus guère laissé qu'une apparence de vie. Le libertinage et l'incrédulité, fille du libertinage, s'étaient glissés dans les établissements d'éducation les plus renommés; et, il faut l'avouer, des maîtres dépourvus de zèle et remplis de l'esprit du siècle n'étaient guère propres à retenir une jeunesse légère et inconsidérée sous le joug d'une religion que plusieurs d'entre eux ne pratiquaient plus eux-mêmes que par bienséance.

« Telles étaient la plupart des écoles, durant la dernière moitié du dix-huitième siècle : anciens édifices, encore superbes et imposants à la vue, mais minés par la main de l'impiété philosophique, et ne portant plus que sur des fondements ruineux et tout près de s'écrouler.

Digitized by Google

« La révolution éclate ; et, avec une génération ainsi élevée, ainsi préparée, pouvait-elle ne pas éclater ? Des jeunes gens qui avaient étudié la morale aux pieds de Voltaire et la politique à l'école de Rousseau, qui avaient appris du premier à se rire de l'autorité divine, et du second à chercher le souverain dans le peuple, n'avaient-ils pas tout ce qu'il fallait pour devenir les disciples d'abord, puis les apôtres, et enfin les coryphées de la révolution ?

«Dès qu'ils en eurent saisi le sceptre, l'homme, vous le savez, Messieurs, apprit d'eux à connaître ses droits ; mais Dieu vit méconnaître les siens : son culte fut proscrit parmi nous, et le royaume de S. Louis fut changé en un empire d'athées.

« Mais que devient l'éducation à cette déplorable époque ? Privée de la religion, qui en était l'âme et la vie, réduite à la condition d'un cadavre, que pourra-t-elle donner à la France, qu'une jeunesse sans principes et sans lois, qui, débarrassée de bonne heure des importunités de la conscience, ne connaîtra plus d'autre droit que la force, d'autre guide que le plaisir ou l'intérêt du moment, d'autres moyens que la violence ou la perfidie, d'autre but que la richesse ou le pouvoir en cette vie, d'autre espérance enfin, après la mort, que le néant ? Et pourrait-il en être autrement ?

« Dès le berceau, un enfant a trouvé ouvert devant lui le chemin du vice : est-il étonnant qu'il l'ait suivi ? Il a bu le poison, même avant de le connaître. Des discours licencieux ou impies ont

Digitized by Google

frappé son oreille, et, passant jusqu'à son cœur, y ont laissé des impressions d'autant plus durables qu'elles sont les premières qu'il ait reçues. Souvent, des exemples domestiques, plus perfides encore que les discours, sont venus hâter dans son âme les progrès de l'immoralité. Aussi saura-t-il bientôt travailler lui-même à sa perte. Les liaisons qu'il formera, les livres qu'il lira, les spectacles qu'il fréquentera, en voilà plus qu'il n'en faut pour corrompre un cœur où la religion n'a jamais pénétré; un cœur enhardi dès l'enfance à méconnaître l'autorité divine, qui est la source de l'autorité paternelle, de l'autorité sociale, de toutes les autorités; un cœur accoutumé à tout accorder à ses désirs et à se repaître des espérances d'un monde qui est tout pour lui. Parlez-lui de Dieu, il ne vous entendra pas; proposez-lui quelqu'un de ses préceptes, il sourira de pitié. A-t-il une âme ou n'en a-t-il pas? C'est une question qu'il n'examine point, et il vit en conséquence.

« Il se développe, cependant; il arrive à l'adolescence. Mais qui arrêtera la première fougue de ses passions? Qui détruira en lui le germe du vice? Quelle barrière l'empêchera de s'abandonner aux penchants les plus vils et les plus honteux? Il a rompu, ou plutôt il n'a jamais senti le seul frein qui pût l'arrêter dans la carrière du vice, le frein de la religion.

« Débarrassés des terreurs qu'elle inspire, les passions du jeune impie ressembleront désormais à ce cheval indompté qui n'entend plus la voix, qui ne sent plus la main de son maître.

Digitized by Google

« Fier de quelques connaissances superficielles, souventarmé de sa seule ignorance, voyez comme il s'élance dans la société, dont il va faire la honte ou le fléau. Fils dénaturé, déjà il a puni ses coupables parents de leur complaisance pour les excès de ses premières années. Jeune encore, mais déjà savant dans l'art du crime et de la débauche, il s'acquiert un nom par ses désordres. Dogmatiseur effronté, il prêche la morale d'Épicure, et blasphème une religion dont il ne connaît pas même les premiers éléments. Mais ce n'est pas assez; pénétrez dans l'intérieur de sa famille: maître bizarre et impérieux, il fatigue de ses caprices tous ceux qui l'entourent, et les effraie de ses fureurs ; dissipateur insensé, il creuse tous les jours l'abîme où sa fortune ira s'engloutir; époux brutal, il condamne aux pleurs une épouse vertueuse, il la fait repentir d'avoir uni sa destinée à la sienne; père plus cruel que les tigres, il ne manque pas de transmettre à ses enfants les exemples de corruption, et les leçons d'impiété qu'il a lui-même reçues dans son enfance.

« Le suivrai-je dans sa vie publique, où il déshonore tour à tour, et par l'infamie de ses mœurs, et par des injustices criantes, tous les postes, toutes les dignités qu'il occupe, jusqu'à ce qu'enfin la justice l'en ait précipité?

« Et comment n'irait-il pas se briser contre les écueils, celui qui n'a pas la boussole de la religion pour se guider sur une mer trop féconde en naufrages ? Comment bâtirait-il quelque chose de solide, comment ne serait-il pas écrasé sous les

Digitized by Google

débris, celui dont l'édifice ne repose que sur le sable mouvant des opinions humaines ? Comment ne s'égarerait-il pas dans le désert de cette vie, celui qui fait profession de ne connaître ni son origine, ni sa fin, ni le maître qu'il doit servir, ni les devoirs qu'il a à remplir, ni l'immortalité de son âme, ni les récompenses futures réservées à la fidélité, ni les peines éternelles destinées à la perversité ?

« L'honneur, dira-t-on, l'honneur lui parlera ; l'honneur lui recommandera la probité. Ah! Messieurs, qu'est-ce donc que l'honneur sans la religion, cet honneur au nom duquel tant d'hommes se sont déshonorés depuis trente ans ? L'honneur, c'est l'estime, c'est la gloire qui nous vient de l'opinion des hommes. Mais que me fera cet honneur dans une de ces occasions délicates où la passion parle hautement, et où les hommes ignoreront que je lui ai cédé ? Un gain se présente à faire; il est facile, il est sûr ; l'injuste procédé qui m'y conduit restera caché : est-ce l'honneur qui m'empêchera de le saisir ? Un devoir pénible se présente à remplir. Si je le viole, j'obtiens un poste honorable que j'ambitionnais. Si je le remplis, les hommes ne m'en sauront aucun gré : que dis-je? ils se railleront de ma simplicité ; peut-être même me feront-ils un crime de ma fidélité à certains devoirs. Sera-ce l'honneur qui me retiendra sur le bord du précipice, et qui me fera préférer la pauvreté à l'aisance, et le mépris aux applaudissements que me vaudront de coupables succès ? Hé quoi! la religion, avec tout

Digitized by Google

l'appareil de ses menaces et de ses promesses; la religion, qui me montre un œil attentif à toutes mes démarches, une oreille ouverte à toutes mes paroles, une balance inflexible où sont pesées toutes mes actions, toutes mes pensées; la religion, dis-je, n'est pas toujours un frein assez puissant contre l'attrait du vice : et l'on viendra nous donner la probité humaine, l'honneur mondain, comme une digue capable de l'arrêter! Et ces honnêtes gens du siècle, dont quelques-uns ne savent pas même s'ils ont une âme, viendront nous vanter leur innocence, leur probité, leur incorruptibilité! Ah! tant que je saurai par ma propre expérience ce qu'il en coûte, même avec tous les secours qu'offre la religion, pour se défendre des amorces du vice, pour se soutenir et marcher droit dans la route du devoir et de la vertu, cesse, ô mondain, cesse de me parler de ton honneur et de ta probité; ou souffre que je te range parmi les hypocrites et les charlatans.

« Non, Messieurs, sans la religion, point de vertu solide, point de probité à l'épreuve des occasions. Hé! d'où vient ce débordement de vices qui inondent aujourd'hui la société; cette foule d'attentats et de forfaits, autrefois si rares et maintenant si communs, qui tous les jours épouvantent les tribunaux de leur multitude comme de leur atrocité ? A qui les devons-nous, si ce n'est aux enfants de la révolution? à cette génération perverse, qui, élevée dans l'oubli du Dieu de nos pères, se fait gloire, et de ses désordres, et de l'impunité qu'elle espère trouver dans le néant?

Digitized by Google

Pourquoi se livre-t-elle, avec tant d'audace et de fureur, à ses passions et à tous les excès qu'elles lui commandent? C'est qu'elle n'a jamais bien connu ni les principes, ni les maximes de la religion; c'est que, dans les premières années de son enfance, on a négligé de graver dans son âme ces vérités éternelles qui devaient la guider, et qui seules pouvaient la prémunir contre les écueils d'un âge plus avancé; c'est que des parents irréfléchis ont beaucoup plus songé à former des savants, des commerçants, des militaires, des hommes du monde en un mot, que des chrétiens; c'est que, au lieu de réprimer par une sage fermeté leurs passions naissantes, ils ont eu l'imprudence de les flatter, de les alimenter, de les délivrer des entraves qu'elles auraient trouvées dans les pratiques religieuses. Ils ont eu peur que leurs enfants ne donnassent dans la piété et ne devinssent ce qu'ils appellent des dévots. Hé bien, qu'ils se rassurent! leurs enfants ne donneront pas dans la piété; et bientôt leur conduite prouvera que, loin d'être des dévots, ils ne seront pas même des chrétiens. Ainsi ces parents insensés commenceront-ils à recueillir les fruits de leur imprévoyance. Ce sont des fruits bien amers: mais peuvent-ils s'en étonner? peuvent-ils s'en plaindre? Il est juste de recueillir ce qu'on a semé.

« Voulons-nous éviter ces tristes résultats; inspirons, Messieurs, inspirons de bonne heure aux enfants la connaissance et le goût de la religion; je dis d'une religion solide, qui les porte à l'accomplissement des devoirs de leur âge et de leur état.

Digitized by Google

Faisons pénétrer bien avant dans leur cœur cette crainte de Dieu, qui est le commencement de la sagesse. Alors, n'en doutez pas, nous verrons germer en eux la modestie, la douceur, la docilité, l'application, le respect pour leurs parents, la reconnaissance pour leurs maîtres. Alors nous les verrons passer à travers les orages de la jeunesse, sans y laisser flétrir la fleur si délicate de l'innocence. Il leur échappera des fautes, je le sais; mais ils sauront les réparer : ils auront leurs défauts, leurs penchants, leurs passions même; mais ils sauront les combattre, les réprimer, les soumettre à l'empire de la raison et de la religion. Rendus à la société, répandus dans le monde, quelques-uns sans doute pourront payer le tribut à la fragilité humaine : les exemples qu'ils y verront, les leçons qu'ils y recevront, les occasions séduisantes qu'ils y rencontreront, l'éloignement de leurs guides, leurs propres passions enfin, devenues plus impérieuses, pourront les entraîner dans quelques écarts. Oui, Messieurs. Mais, du moins, ils ne pécheront pas sans remords. Mais le souvenir du bonheur qu'ils goûtaient autrefois dans la pratique de leurs devoirs; mais la difformité naturelle du vice, et les amabilités de la vertu; que dirai-je? la foi d'un avenir, la terreur des jugements de Dieu, quelqu'un de ces motifs si bien connus, si bien appréciés d'eux pendant leur jeunesse, fera impression sur leur cœur. Les principes d'une religion à laquelle ils n'ont pas cessé de croire reprendront peu à peu leur empire, et quelque crise salutaire les arrachera enfin aux égarements

Digitized by Google

du vice, pour les remettre à jamais dans le chemin de la vertu.

« Il est donc vrai, Messieurs, que l'éducation doit tout à la religion; que, sans la religion, l'éducation n'est rien; et que le plus grand malheur qui pourrait arriver à la société serait de ne pas faire marcher de front et d'un pas égal l'instruction et la religion, de ne pas mettre celle-ci à la tête de tous les âges, de toutes les institutions humaines.

« Heureuse la France, si, corrigée de ses fautes par ses malheurs, elle vient enfin à reconnaître que le seul moyen qui puisse la soustraire à de nouveaux désastres est de se jeter tout entière dans les bras d'une religion douce et miséricordieuse comme son auteur, et d'y chercher le calme et la paix dont elle a besoin après tant d'agitations !

« Heureux vous-mêmes, chers élèves, enfants bien aimés; heureux, si, fidèles aux principes sacrés que nous nous sommes efforcés de vous inspirer, vous les honorez par votre conduite au milieu du monde où vous êtes sur le point de rentrer; et si, couronnés aujourd'hui par les mains de la religion, vous méritez de devenir, à votre tour, sa couronne et sa gloire ! »

Nous avons cité avec quelque étendue ces paroles du P. Loriquet, parcequ'elles précisent le caractère de l'éducation donnée à la jeunesse dans les Petits Séminaires confiés aux Jésuites, et parcequ'elles font en même temps bien connaître la manière nette et franche de l'orateur. Il

Digitized by Google

ne savait pas plus farder la vérité que la supprimer ; et, sans s'embarrasser dans des périphrases, il allait droit au but. Plein d'égards pour les personnes, il exposait les choses avec une hardiesse chrétienne ; il dédaignait de caresser l'opinion publique par de faux ménagements qui entretiennent l'erreur ; son burin sévère esquissait fidèlement le tableau du mal, afin de le rendre repoussant ; et, comme, pour prouver sa thèse, il n'attendait rien du prestige éblouissant d'une sonore phraséologie, et ne s'engageait pas dans le dédale de longs raisonnements, mais que, habitué à écrire l'histoire, il s'appuyait avant tout sur le témoignage des faits, on ne pouvait se soustraire à l'influence de cette voix, qui, empruntant ses arguments à l'expérience, les gravait avec une simplicité élégante dans les esprits.

On va voir maintenant ce que le P. Loriquet disait de son discours. Le 29 août 1817, il écrivit à son frère de Reims : « Un usage, contre lequel je peste un peu, veut que, le jour de la distribution des prix, on prononce un discours. Il m'a fallu en passer par là ; j'en ai fait un à bâtons rompus, dans les petits moments que je pouvais dérober à mon sommeil et à mes occupations ; et j'ai eu le front de le débiter devant un auditoire, le plus brillant et l'un des plus nombreux que j'aie jamais vu. Heureusement, je n'ai pu être entendu que d'une partie de l'auditoire. Au reste, vous êtes plus franc qu'on ne l'a été ici, et vous me direz sans façon si c'est une sottise que j'ai faite de le prononcer. Notez bien que, parmi les

Digitized by Google

autorités qui l'ont entendu, s'il y avait des amis de la religion, on en pouvait compter aussi, et plus d'un, qui ne l'aiment guère. Vous trouverez encore deux motets de ma façon : c'est de la prose, mais qui m'a plus coûté que des vers, à cause de la place que devaient rigoureusement occuper certaines brèves et certaines longues. Si vous avez du loisir, vous m'en ferez la critique, ainsi que du discours. » Les remarques ne se firent pas attendre, et, dès le 18 septembre, le P. Loriquet y répondit : « Je souscris à toutes les observations sur mon discours, et vous en remercie. Le dernier mot : *par les mains de la Religion*, se rapportait à M. l'évêque de Gand, que j'indiquais alors du geste et des yeux. J'ai senti, comme vous, que mon plan aurait demandé un double développement : mais le le tableau d'une éducation religieuse aurait pu donner lieu de croire que je prétendais offrir Saint-Acheul comme un modèle ; et puis, je n'ai pas eu le temps de méditer ce discours. Il a été fait par pièces et morceaux, que j'ai ensuite rejoints comme j'ai pu. »

La lettre du 29 août 1817 est remarquable, en ce qu'elle montre que l'élite de la jeunesse française affluait à Saint-Acheul : « Vous vous rappelez comme moi, mon cher frère, que parmi les livres qui ont fait les premiers charmes de notre enfance était l'*Histoire de la maison de Montmorency :* hé bien, j'ai un Montmorency parmi mes élèves. Vous avez sans doute lu avec intérêt, comme toute la France, les *Mémoires* de Madame de La Rochejaquelein, veuve de M. de Lescure, et

Digitized by Google

belle-sœur du fameux Henri de La Rochejaquelein, mort en 1793 : je la connais très particulièrement, et j'ai ses deux enfants. L'aîné est pair de France; mais ce n'en est pas moins un petit diable qui nous a donné plus de peine à dompter que cinquante autres. Je vais avoir le petit-fils du brave et magnanime de Sombreuil, victime de Quiberon; puis un Choiseul, parent de celui qui a détruit les Jésuites, etc., etc. Si cela continuait, j'aurais presque l'histoire de la France en médailles, en miniatures, dans la personne des descendants de ces hommes qui lui ont fait beaucoup de bien ou beaucoup de mal. »

Le 28 septembre, le P. Loriquet envoya à ses frères de Reims la troisième édition de son *Histoire de France*, à laquelle il avait fait des corrections et des additions; livre tellement répandu que les contrefaçons se multipliaient. Un passage relatif à l'armée de Russie ayant été critiqué d'une manière très vive dans la presse, M. Loriquet de Reims s'en émut, et l'auteur lui écrivit à ce sujet le 8 mars suivant : « J'ai reçu à temps la lettre où vous criez au feu. Je n'avais point d'eau à mettre dessus : mais il s'est éteint de lui-même, et je le laisse éteint, jusqu'à ce qu'il lui plaise de se rallumer. Pour parler sans figure, j'ai vu non pas un, mais deux articles qui attaquent le passage en question. L'auteur de celui qu'on vous a montré est un des vociférateurs jacobins de 93, un des juges de Louis XVI, etc. Je le connais par son nom. Rien n'était plus facile que de lui répondre, et de l'écraser, même sans entrer dans la discussion

Digitized by Google

du passage qu'il attaquait : mais cela n'a point paru convenable, et on a mieux aimé garder le silence. Quant au fond du passage attaqué, il faut avoir la charité de se reporter à l'époque à laquelle ce morceau a été écrit; et, supposé qu'il y ait de l'exagération, il est fâcheux que ni vous ni qui que ce soit, n'en ait fait la remarque avant l'époque précise où un des hommes de 93 vint à s'en apercevoir. » Ce passage fut écourté et corrigé en 1818. Nous pourrions examiner ici les diverses critiques dont l'*Histoire de France* a été l'objet : mais l'occasion de les apprécier s'offrira plus utilement dans la suite.

CHAPITRE IX.

Injustes préventions répandues contre Saint-Acheul. Discours du P. Loriquet sur l'émulation.

Dans la lettre du 28 septembre 1817, le P. Loriquet disait à son frère : « L'horizon est bien noir, et, quoi que vous en puissiez penser, les coups qui nous menacent ne sont que suspendus, et finiront par nous frapper. »

Le ministère, n'osant encore poursuivre ouvertement les Jésuites, usait de moyens détournés pour les atteindre. Dans la vue d'éloigner les familles nobles ou opulentes dont les enfants affluaient à Saint-Acheul, on exigea que les élèves des Petits Séminaires portassent, après deux ans de séjour, l'habit ecclésiastique. Le P. Loriquet, se conformant à ces dispositions, fit adopter, au mois

Digitized by Google

d'octobre 1817, époque de la rentrée, un costume uniforme, qui répugna si peu aux élèves, que leur nombre s'éleva cette année à quatre cent quatre-vingt-seize. (1)

Le mauvais vouloir dont les Jésuites étaient l'objet devint manifeste, dans une circonstance remarquable. Le P. Loriquet nous donne lui-même ces détails : (2)

« Le duc d'Angoulême, visitant les départements du nord et de l'ouest, passa par Amiens. Instruits du jour de son arrivée, nos élèves allèrent l'attendre sur la route; et, à sa vue, toute la campagne retentit de leurs cris de joie. Ils aspiraient même à l'honneur de le complimenter; mais il ne se montra pas, et sa voiture passa avec une rapidité dont ils étaient loin de comprendre le mystère.

« Le même jour, le marquis de Rougé, qui avait ses enfants parmi nos élèves, et dont toute la famille nous portait le plus vif intérêt, vient fort tard à Saint-Acheul, prend à part le supérieur, lui annonce que le prince veut le voir et qu'il lui donnera audience le lendemain matin à sept heures et demie. Le supérieur, étonné, demande quelle est la cause qui lui procure un tel honneur. « Aujourd'hui, répond le marquis, il a été question « de Saint-Acheul pendant le dîner. Le prince « nous a paru avoir des préventions... Nous avons « pris hautement votre défense. Là-dessus, Mon« seigneur a déclaré vouloir s'expliquer avec vous « sur les griefs dont on vous charge. Tenez-vous

(1) *Annales* inédites *du Petit Séminaire de Saint-Acheul*, t. 1, p. 71. — (2) *Ibid.*, p. 72.

Digitized by Google

« prêt: je viendrai vous prendre dans ma voiture, « je vous conduirai à l'audience et vous appuierai. »

« A peine arrivé à la préfecture, le supérieur fut introduit avec le marquis de Rougé. Le duc d'Angoulême l'accueillit avec l'air de bonté naturel aux Bourbons; puis, entrant en matière, il se plaignit de ce qu'à Saint-Acheul on s'étudiât sans cesse à *éluder* les lois et les ordonnances royales, à échapper à la juste surveillance du gouvernement, enfin à élever la jeunesse d'après des maximes peu françaises. Le supérieur, après avoir demandé la permission de s'expliquer, représenta au prince que ni lui ni ses collègues n'avaient jamais songé à éluder ni lois ni ordonnances; que, tout à Saint-Acheul se faisant à la clarté du soleil, il était facile au gouvernement de reconnaître les délits et les contraventions, s'il y en avait; que ceux qui l'avaient desservi auprès de Son Altesse Royale auraient bien dû articuler leurs griefs; qu'on ne connaissait pas à Saint-Acheul d'autres maximes que celles de la religion et de la monarchie; que ces maximes étaient consignées dans les livres qu'on mettait entre les mains des élèves, et spécialement dans une *Histoire de France* écrite par celui qui avait l'honneur de parler à Son Altesse Royale; qu'enfin il n'avait pas dû s'attendre à se voir travesti en mauvais Français, en homme dangereux pour la France, après avoir subi autrefois, en qualité de royaliste et de prêtre catholique, l'exil, la prison et une accusation capitale. Le marquis de Rougé appuya cette apologie, et se fit répondant pour Saint-Acheul auprès de Son Altesse

Digitized by Google

Royale. Le prince alors fit lire au supérieur les plaintes contenues dans les instructions du ministère : elles ne portaient que sur des allégations vagues, dénuées de preuves et déjà réfutées. Le supérieur protesta de son innocence sur tous les points, n'attribuant, du reste, l'erreur du ministère qu'à des rapports perfides par lesquels la malveillance aurait trompé sa religion. Le duc d'Angoulême termina l'audience en lui recommandant beaucoup de prudence, et en lui promettant sa protection spéciale : « Si l'on vous in-« quiète, ajouta-t-il, écrivez-moi ; mais que ce ne « soit point par la poste. »

« Il est évident, d'après ces dernières paroles, qu'on violait alors le secret des lettres, et que celles de la famille royale n'étaient guère plus respectées que les autres. Quoi qu'il en soit, cette audience nous dévoila clairement la réalité d'un complot formé contre nous, les moyens d'exécution que l'on prétendait employer, et même la main d'où les coups devaient partir. »

Les ordonnances du 16 juin 1828, signées par Charles X à la sollicitation du dauphin, prouvèrent que ce prince, cédant aux suggestions des ennemis des Jésuites, avait oublié les promesses de protection toutes péciale faites en 1817 au P. Loriquet.

Du reste, l'année scolaire 1817-1818 devait s'écouler sans secousses.

M. Royer-Collard, alors président de la Commission de l'instruction publique, était né, comme le P. Loriquet, en Champagne, province où a pris naissance cet adage vulgaire : « Quatre-vingt-dix-

Digitized by Google

neuf moutons et un Champenois, etc. » Le vice-recteur de Saint-Acheul, lié avec une personne qui voyait souvent M. Royer-Collard, la chargea de lui dire de sa part : « Nous sommes tous deux Champenois; or, si les loups ne se mangent pas, comme le proverbe l'assure, à plus forte raison les moutons. »

Le P. Loriquet reçut à cette époque la visite de plusieurs personnages éminents dans l'État et dans l'Église.

Le premier fut l'illustre de Bonald, qui, se proposant de placer deux de ses petits-fils à Saint-Acheul, voulait prendre une idée juste de l'esprit de la maison. « On le conduisit à l'église, dit le P. Loriquet (1), et il fut témoin de la tenue des élèves dans le lieu saint. On les lui fit voir ensuite à l'étude. Il loua leur modestie, leur piété, leur éducation. « Cependant, ajouta-t-il, tout cela ne « me suffit pas pour former un jugement sur des « jeunes gens : il y a un autre lieu où je les jugerai « plus sûrement. » Il voulait parler des récréations. Il en vit une : il avoua que là il reconnaissait Saint-Acheul et appréciait ses habitants. Sans doute qu'un si grave personnage voyait, dans ces jeux si animés et si joyeux, moins un délassement nécessaire à l'esprit, ou un exercice utile au corps, qu'un moyen efficace de prévenir les murmures, les cabales, les liaisons suspectes, les vices du cœur et la corruption des mœurs. « La joie franche qui éclatait dans les récréations, l'agitation

(1) *Annales* inédites *du Petit Séminaire de Saint-Acheul*, t. 1, p. 75.

Digitized by Google

générale au milieu de laquelle les visages épanouis laissaient lire sur leurs traits le calme de la conscience, montraient assez que nul ne songeait à mal dire ni à mal faire ; et plus d'une fois les spectateurs de ces scènes animées dirent des élèves de Saint-Acheul : « Nous sommes plus édifiés de les voir jouer de la sorte que de les voir prier à l'église. »

Au mois de juillet 1818, M. de Quelen, évêque de Samosate, si grand depuis comme archevêque de Paris, vint administrer le sacrement de confirmation à Saint-Acheul. « Il y fut accueilli, dit encore le P. Loriquet (1), avec les mêmes témoignages de joie et de vénération que si l'on eût connu d'avance le haut rang où il devait parvenir un jour, les grandes qualités qu'il saurait y déployer, et en particulier cette fermeté apostolique qui le rendit supérieur aux plus dures persécutions (2). Il était accompagné de M. Frayssinous, alors simple prêtre, mais déjà justement célèbre par des conférences dogmatiques qui l'ont mis au nombre des premiers orateurs chrétiens de cette époque. Depuis, il devint évêque d'Hermopolis. Enfin il se laissa persuader d'entrer dans un ministère où malheureusement il lui manqua la force d'accomplir tout le bien qu'on devait attendre de sa bonne volonté, et qu'il s'était sans doute promis d'opérer. » (3)

Si Saint-Acheul n'était pas matériellement troublé par l'intervention d'un pouvoir hostile, la

(1) *Annales* inédites *du Petit Séminaire de Saint-Acheul*, t. 1, p. 80. — (2) Voyez la *Vie de M. de Quelen*, par M. Henrion. — (3) Voyez la *Vie de M. Frayssinous*, par le même.

Digitized by Google

presse antireligieuse ne l'épargnait point. « Ce n'est pas une chose rare, écrivit le supérieur à son frère de Reims, que ces dénonciations de la *Minerve* et des autres feuilles libérales contre nous.... J'y ai été cité en toutes lettres : on m'accusait de n'être pas de l'avis d'Aristote en fait d'éducation. Ces attaques nous font rire. » Elles avaient pourtant un côté sérieux, comme efforts, malheureusement suivis de succès, pour égarer l'opinion publique sur le compte des meilleurs instituteurs de la jeunesse ; sur ceux, par conséquent, qui pouvaient travailler de la manière la plus efficace à la régénération de la France.

La distribution des prix fournit l'occasion d'exposer le système d'éducation des Jésuites. L'année précédente, le P. Loriquet avait établi que leur but était de former avant tout des chrétiens. Le 19 août 1818, il traita des ressorts employés dans leurs maisons pour mettre en œuvre les facultés de l'âme, la mémoire, l'intelligence, l'imagination, les talents des élèves : en un mot, il parla de l'émulation.

« Je pourrais, dit-il, et peut-être devrais-je vous la présenter d'abord comme la gardienne des mœurs, la conservatrice des vertus de la jeunesse, sa protectrice contre les dangers qui menacent l'innocence du premier âge. Et comment, en effet, un enfant qui a la passion de l'étude prêterait-il l'oreille à d'autres passions ? Comment celui qui ne connaît pas l'oisiveté pourrait-il connaître le vice ? Toutes ses pensées, toutes ses affections ne sont-elles pas comme absorbées par une seule,

Digitized by Google

qui est le désir de s'instruire, de s'avancer, de se distinguer dans la carrière des lettres ? Pénétrez dans les lieux qui servent d'asile à une nombreuse jeunesse ; parcourez les rangs ; faites-vous nommer les plus studieux : on vous les nommera, et presque toujours on pourra ajouter que ce sont aussi les plus sages et les plus vertueux. Mais observez cet autre qui, après s'être distingué par son application, vient à tomber dans le relâchement : s'il tarde à se relever, bientôt vous le verrez perdre, avec le goût du travail, le goût de la vertu ; vous le verrez démentir son ancienne sagesse, et affliger ses parents et ses maîtres par des écarts de conduite non moins visibles et encore plus déplorables que l'inapplication qui l'a livré sans défense à toutes les suites d'un désœuvrement volontaire. Quelle abondante matière aux réflexions les plus graves, si le temps me permettait de les développer ! Mais c'est sous un autre point de vue que j'ai à vous faire envisager aujourd'hui l'émulation. Je me hâte d'arriver à l'influence directe qu'elle exerce sur les études.

« Pour douter de son pouvoir, Messieurs, oh ! il faudrait n'avoir jamais été ni témoin ni acteur dans ces exercices littéraires, où chaque jour éclaire autant de batailles rangées qu'il y a de différents cours, autant de luttes particulières qu'il y a de combattants dans chaque parti. Déjà les deux chefs rivaux, nommés par leurs condisciples à la pluralité des voix, ont choisi, homme à homme, leurs compagnons d'armes. Voilà, de part et d'autre, les armées levées ; les voilà en campagne. On

Digitized by Google

n'attend pas l'heure du combat pour préparer l'attaque et la défense : quiconque sent l'aiguillon de la gloire (et c'est toujours le grand nombre) travaille avec ardeur ; tous les moments sont précieux. Si le temps destiné à l'étude ne suffit pas, on sollicite, et quelquefois on obtient, la faveur d'y ajouter une partie des heures consacrées à un juste délassement. Quoi de plus précieux pour un enfant qu'une récréation ! C'est son trésor, c'est son bonheur. Eh bien ! c'est ce trésor, c'est ce bonheur qu'il sacrifie avec joie au bonheur, bien plus doux et bien plus vif encore, d'être vainqueur, ou du moins de n'être pas vaincu.

« Mais déjà le signal a sonné. Chacun saisit ses armes, chacun se remet à son poste ; on marche en ordre et en silence vers le champ de bataille. Ce champ de bataille, vous le comprenez, c'est la classe. Les deux partis sont en présence. Bientôt sort de l'urne le nom du premier tenant : il se lève, son émule se lève, et la lutte s'engage. Ne craignez pas, Messieurs, vous ne verrez pas couler le sang ; vous n'entendrez pas même les combattants se renvoyer les uns aux autres les bonnêtetés qu'Homère a mises dans la bouche de ses héros. Le combat, cependant, n'en sera pas moins animé ; il n'en faudra pas moins d'adresse et de vigueur pour porter ou pour parer les coups. Tantôt, c'est un assaut de mémoire qu'il faut soutenir ; tantôt, c'est une difficulté imprévue qu'il faut résoudre ; d'autres fois, c'est une composition qu'il faut soumettre à la censure, sans pouvoir espérer de grâce pour aucune des taches que

Digitized by Google

l'œil d'un rival pourra y découvrir. Après ces premiers antagonistes, d'autres paraissent dans l'arène, puis d'autres encore : chacun a pour auxiliaires tous ceux de son parti, et surtout les chefs, toujours prêts à payer de leur personne et à soutenir leurs troupes, dès qu'ils les voient ébranlées. Les avantages particuliers se comptent; et les honneurs, comme les profits, du triomphe restent à celui des deux partis qui a remporté le plus grand nombre de victoires.

« Mais, me direz-vous peut-être, au milieu de ces combats, que devient ce silence, ce recueillement, sans lequel il ne peut y avoir ni attention ni progrès dans les études? quel désordre, au contraire, quel tumulte doit régner dans une enceinte où l'on voit tant de luttes, générales et particulières, s'élever entre deux partis rivaux! Rassurez-vous, Messieurs, le législateur y a pourvu: personne ne peut ni attaquer ni se défendre qu'à son tour, et après en avoir demandé par signe et obtenu la permission; les autres restent spectateurs muets, quoique intéressés, du combat. Et ce qui soutient l'attention d'une jeunesse naturellement légère, n'est-ce pas précisément cette forme contentieuse, beaucoup mieux que ne pourraient faire les graves et monotones dissertations d'un professeur?

« Mais quel sera, demande-t-on, le prix de ces victoires disputées chaque jour avec tant d'acharnement? Vous le dirai-je, Messieurs? Peu de chose suffit pour repaître l'ambition des hommes faits; moins encore suffit à celle des enfants. Exemptez

Digitized by Google

le parti victorieux d'une légère portion de la tâche générale, donnez-lui quelques lignes de moins à traduire qu'au parti vaincu : il n'en faudra pas davantage pour faire honte à celui-ci de sa défaite ; pour entretenir dans l'autre ce désir, cet espoir de vaincre encore, qui accroît ses forces et maintient sa supériorité. De plus, donnez à chaque individu vainqueur quelques-unes de ces notes dont la réunion peut lui valoir, à la fin du trimestre, une distinction honorifique, et à la fin de l'année le prix de la diligence et de l'application : c'en est assez ; il travaillera désormais sans relâche à soutenir ses avantages ; il ne souffrira pas qu'un autre enlève la palme qu'il aperçoit au bout de la carrière et dont il se voit, avec un contentement inexprimable, plus rapproché qu'aucun de ses rivaux.

« Si la joie du vainqueur est grande, qui pourra peindre la douleur du vaincu? Ce n'est point en plaintes ni en murmures qu'elle s'exhale. S'il se plaint, ce n'est que de lui-même ; il se reproche sa légèreté, toute pardonnable qu'elle est à son âge ; il condamne ses distractions les plus excusables, ses moments de dissipation, d'indolence, de découragement. Il pleure, non pas de dépit, mais de regret, et la journée ne se passera pas (du moins il se le promet) sans qu'il ait à son tour renversé un trop heureux adversaire, et ramené la fortune dans son parti.

« Mais j'entends encore une objection. Ne craignez-vous pas, me dira-t-on, que ces luttes, si vives, si multipliées, ne dégénèrent en rivalités

Digitized by Google

personnelles, n'enfantent des jalousies réciproques, des animosités, des rixes, des haines, des factions, et ne finissent par allumer une guerre intestine dans des établissements qui doivent être le séjour de la concorde et de la paix? Oui, Messieurs, je le craindrais autant que vous, et plus que vous peut-être, si la religion, cette reine de tous les cœurs bien nés, ne maîtrisait ceux de la jeunesse, ne les prémunissait contre ces dangereuses rivalités. Ici ce n'est point à des raisonnements vagues, c'est à l'expérience que j'en appelle. Inspirez aux enfants le respect et l'amour de la religion; faites qu'ils la prennent pour le principal mobile de leurs sentiments, de leurs œuvres : dès lors l'émulation, toute vive que vous la supposerez, restera ce qu'elle doit être : je veux dire une noble passion de réussir dans son travail, de faire valoir les talents qu'on a reçus du ciel, de se distinguer aux yeux de ses parents, de ses amis, de ses maîtres, de se mettre en état de parcourir avec supériorité la carrière que la Providence a tracée à chacun de nous. On désirera faire encore mieux que les autres; mais on consentira qu'ils fassent bien aussi, qu'ils disputent la palme, que parfois même ils la ravissent. On cédera sans bassesse, comme sans dépit, à son rival, parcequ'on sait que les occasions de se relever ne manqueront pas, et que d'ailleurs c'est le mérite, et non la faveur, qui a décidé de la victoire. On triomphera sans faste, comme sans orgueil, parcequ'on sait que les armes sont journalières, et que d'ailleurs la modestie est le plus

Digitized by Google

bel ornement du triomphe. Enfin (et c'est ce qu'on retrouve dans toute institution bien réglée), ces enfants, qu'on avait vus si animés, si opiniâtres à se disputer la palme, suivez-les au sortir du champ de bataille : vous les verrez converser en amis, se divertir, folâtrer ensemble, avec la même cordialité, la même intimité, le même abandon, que s'il n'y avait jamais eu de lutte entre eux. Tels jadis les héros d'Homère, après un long et sanglant combat, se faisaient des présents ; tels encore nos courtois chevaliers, plus héros que ceux d'Homère, à peine sortis de la lice, s'asseyaient ensemble, vainqueurs et vaincus, à un même banquet.

« Que dirai-je maintenant, Messieurs, des autres moyens d'émulation ? Parlerai-je de ces attaques imprévues, qui, sans déclaration de guerre, vont surprendre un rival à la première place, et qui, s'il n'est sur ses gardes, font tout à coup d'un roi régnant un roi détrôné ? Parlerai-je de ces compositions, dont le retour périodique décide de la place, plus ou moins honorable, qu'on occupera parmi ses condisciples? Avec quelle anxiété, quel serrement de cœur est attendu l'arrêt sans appel que va prononcer un juge impartial! Avec quel transport l'heureux vainqueur, dès que son nom a été proclamé, va s'emparer de la place d'honneur! Avec quel regret son prédécesseur lui cède le sceptre, pour aller se perdre dans la foule! Mais, si c'est un nom, jusqu'alors obscur et inconnu, qui tout à coup, en dépit de sa médiocrité, se trouve, par ce qu'on appelle un heureux hasard,

Digitized by Google

un coup de fortune, proclamé le premier, quelle agréable surprise pour celui qui le porte! Il a réussi une fois : c'en est assez pour lui persuader qu'il peut réussir une seconde fois. Sa confiance double son ardeur, son ardeur double ses moyens; et les succès se multiplient. Dans l'origine, ce n'était qu'un combattant vulgaire : maintenant, il se croit capable des premiers rangs ; il en approche peu à peu, il y arrive, il s'y maintient; et tout cela est le fruit d'un premier succès, d'une victoire inespérée, qui a donné tout à coup l'essor à son jeune talent. C'en est fait : il est lancé dans la carrière; il ne s'arrêtera pas qu'il n'ait atteint, qu'il n'ait devancé, s'il se peut, les plus redoutables de ses rivaux. Jusque là, ce sera un Thémistocle, à qui les trophées des Miltiade qui l'ont précédé ne permettent pas de s'endormir.

« Que ne puis-je vous représenter encore ces Tableaux toujours exposés, où les parents et les amis vont chercher, et se montrent les uns aux autres, les noms de ceux qui les intéressent? Voyez ce jeune enfant, tout radieux de joie; son père, sa mère arrivent : ce qui le ravit, ce n'est pas seulement de les voir; c'est de pouvoir les conduire au Tableau, leur faire lire son nom à la tête des plus distingués, leur faire envisager d'un coup d'œil quelle longue suite de rivaux il lui a fallu terrasser pour y arriver.

« Que n'aurais-je pas encore à vous dire de ces proclamations publiques, où l'on voit, d'un côté, le talent et l'application recevoir, à des époques réglées, les éloges et les décorations qu'ils ont

Digitized by Google

mérités; et, de l'autre, les lâches et les indolents, suivant avec honte leurs fiers rivaux, et se traînant à leur suite, à peu près, si j'ose m'exprimer de la sorte, comme les valets à la suite d'une armée?

« Mais puis-je aujourd'hui passer sous silence ces distributions solennelles, qui terminent, qui couronnent l'année scolastique avec tant d'éclat et de pompe? Est-il un enfant, que la vue d'un tel spectacle n'électrise, n'élève au dessus de lui-même? En est-il un seul qui ne se propose alors, qui ne fasse, pour ainsi dire, le serment de paraître un jour sur ce théâtre de gloire? Mais, pour le vainqueur, jour délicieux, source des plus pures, des plus douces émotions! jour mémorable, qui fait époque dans sa vie, et duquel va dater peut-être le commencement d'une carrière illustre? Hé, n'est-ce pas par les palmes remportées sur leurs condisciples que les Bossuet, les Villars ont préludé aux palmes qu'ils ont depuis remportées sur les ennemis de la religion et de la patrie? Et le grand Condé ne plaçait-il pas au même rang le premier prix qu'il avait gagné au collége, et le premier avantage qu'il avait obtenu sur un champ de bataille? C'étaient là, disait-il, les deux plaisirs les plus vifs qu'il eût goûtés de sa vie.

« Ce serait à vous à nous peindre les sentiments de ces grands hommes, puisque ce sont aussi les vôtres, chers enfants, qui avez volé plutôt que couru dans la carrière des lettres, et dont tous les pas ont été marqués par de généreux, par d'héroïques efforts. Enfin vos travaux sont terminés,

Digitized by Google

la victoire est décidée, les couronnes vous attendent : et ce qui, pour des cœurs tels que les vôtres, est le comble du bonheur, c'est sous les yeux ; c'est par les mains de ce que cette ville et cette province ont de plus illustre ; c'est sous les yeux, c'est par les mains d'un père tendre ou d'une mère chérie, que vous allez être couronnés.

« Et vous, enfants non moins chers à nos cœurs, vous dont la fortune a trahi les efforts, ah ! ne vous laissez point abattre par un revers passager. Jadis Alexandre enfant arrosa de ses larmes les trophées d'Achille ; César en versa au pied de la statue d'Alexandre. Chacun d'eux pleurait de se voir effacé par un héros plus ancien que lui. Qu'il en soit de même de vous à l'avenir ! Des Alexandre, des Achille, vous ont devancés dans la carrière. Hé bien ! proposez-vous de les atteindre, de les devancer à votre tour ! Préparez, aiguisez en secret de nouvelles armes, pendant ces jours de délassement où vos fortunés rivaux vont se reposer, et peut-être s'endormir, à l'ombre de leurs lauriers. Travaillez, mais avec ardeur, mais avec constance, avec persévérance ; et j'ose vous promettre, pour l'année qui s'ouvrira bientôt, des succès toujours croissants et des couronnes semblables à celles qui orneront aujourd'hui la tête des vainqueurs. »

Nous ne nous arrêtons pas à faire remarquer tout ce que le tableau des luttes intérieures du collége emprunte d'intérêt et de charme à la plume spirituelle du P. Loriquet. L'écrivain correct est effacé ici par l'habile supérieur, dont l'œil exercé,

Digitized by Google

pénétrant dans le cœur même des élèves, y découvre la fibre qu'il faut faire vibrer ; dont la patience ingénieuse multiplie les moyens d'émulation, pour soutenir l'ardeur des uns, provoquer celle des autres ; et qui, les tenant tous en haleine, tend sans cesse à élever le niveau de l'instruction. Grâce à ces moyens d'émulation, le progrès intellectuel se réalisait, parallèlement au progrès moral, que l'établissement des congrégations, foyers divers où la piété trouvait des aliments, concourait à maintenir. Le P. Loriquet n'a point inventé, sans doute, ces utiles industries, qui étaient en usage, bien avant lui, dans les anciens colléges de la Compagnie de Jésus : mais il en a modifié la forme, suivant les exigences du temps, et il les a surtout appliquées de la manière la plus heureuse à Saint-Acheul.

Les détails que nous venons de présenter appartiennent à la vie publique du P. Loriquet, considéré comme chef du Petit Séminaire. En l'appréciant maintenant comme homme intérieur, nous voyons sa piété continuer, en 1818, à s'épancher dans les lettres écrites à sa famille.

Le fils tendre et chrétien apparaît dans les conseils qu'il adresse, le 6 janvier, avec ses vœux pour la nouvelle année, à sa pieuse mère, digne d'entendre un tel langage : « C'est toujours avec un plaisir nouveau que je vois arriver les époques ordinaires où j'ai coutume de vous écrire. Quelles que soient mes occupations, je n'ai pas voulu laisser passer celle-ci sans vous offrir mes respects et mes vœux en ce renouvellement d'année.

Digitized by Google

Vous ne pouvez douter de leur sincérité ni de leur vivacité. S'ils sont efficaces, vous obtiendrez de notre Seigneur toutes les grâces nécessaires pour vivre et pour mourir dans son amour. C'est à cette mort précieuse que vous vous disposez durant les jours que Dieu veut bien ajouter à tant d'années qu'il vous a déjà accordées ; et j'ai tout lieu de croire que le bon usage que vous en faites vous préparera de plus en plus à ce moment qui vous fera passer dans l'éternité. Je sais que vous avez éprouvé depuis quelque temps plusieurs attaques : ne cessez jamais de les regarder comme des avertissements de vous tenir toujours prête, parce qu'en effet nous ne savons ni l'heure ni le jour. Permettez que je vous recommande de nouveau, et avec instance, la dévotion la plus tendre et la plus vive aux Sacrés Cœurs de Jésus et de Marie : c'est la marque et comme le sceau de la prédestination. Heureux qui meurt avec le nom de Jésus et de Marie dans la bouche, et avec leur amour dans le cœur ! »

Le frère chrétien n'apparaît pas moins dans ces mots adressés, le 19 juillet 1818, à Mme Loriquet de Reims, qu'il félicitait de sa délivrance, en souhaitant que le nouveau-né devînt, par sa sagesse, la joie, la consolation et l'appui de sa mère : « Que le Seigneur vous comble de ses grâces, et fasse bientôt de vous une bonne petite saînte ! il ne s'agit pour cela que d'avoir du courage à remplir ses obligations, de la patience à supporter les peines inséparables de cette pauvre vie, et de couronner le tout par la persévérance. » Le frère

Digitized by Google

chrétien apparaît encore dans ce vœu, exprimé le 24 décembre 1818 à M. Loriquet de Reims : « Je commence par vous souhaiter à l'un et à l'autre ce qu'on appelle une bonne année, non pas selon le monde, mais selon la religion, puisqu'elle seule peut la rendre telle et vous procurer le vrai bonheur. »

CHAPITRE X.

Tracasseries suscitées à Saint-Acheul. Présence d'esprit et fermeté du P. Loriquet.

Dès le commencement de l'année scolaire 1818-1819, le P. Folloppe ayant été déchargé, sur ses instances, du rectorat, le P. Loriquet, jusqu'alors supérieur du seul pensionnat, se trouva chargé de la maison entière (1), avec le titre de vice-recteur.

Il eut aussitôt à faire face à un orage suscité par des passions jalouses, mais que sa présence d'esprit dissipa. On contesta à Saint-Acheul l'unité d'établissement et le titre de Petit Séminaire, le seul sous lequel les Jésuites voulussent et pussent légalement exister.

Depuis trois ans presque tous les élèves dont la vocation ecclésiastique était positivement déclarée se trouvaient réunis dans la succursale de Saint-Joseph de Blamont, où ils avaient à part les

(1) *Annales inédites du Petit Séminaire de Saint-Acheul*, t. 1, p, 82.

Digitized by Google

classes de cinquième, quatrième et troisième, tandis que les mêmes classes se faisaient dans la maison même de Saint-Acheul pour les autres élèves. Cette circonstance devint le point de départ de dénonciations, que M. Lainé, ministre de l'intérieur, se montra très disposé à accueillir. Le 18 décembre 1818, à huit heures du soir, le P. Loriquet reçut de Paris l'avis secret que, dès le lendemain, il serait attaqué comme coupable d'avoir violé les lois sur l'instruction publique; que les vicaires généraux d'Amiens étaient invités à réunir dans une des deux maisons tous les élèves ecclésiastiques; que cette maison seule serait reconnue comme Petit Séminaire, et que l'autre ou serait fermée ou passerait sous la main de l'Université. Sur cet avis, le vice-recteur assembla ses consulteurs. Tous comprirent que le seul moyen de parer le coup consistait à changer sur-le-champ le mode d'existence du Blamont, et à disposer tellement l'état des personnes et des choses qu'il devînt impossible de n'y pas reconnaître un seul et même établissement (1) : c'est à dire que, pour renverser le fondement de l'accusation, il fallait faire une dislocation générale, refondre ensemble Saint-Acheul et le Blamont de manière à n'en former qu'un tout, et avoir terminé cette opération en moins d'une matinée, car le vice-recteur venait de recevoir l'invitation de se rendre à l'évêché le lendemain matin. Cent

(1) *Annales* inédites *du Petit Séminaire de Saint-Acheul*, t. 1, p. 86.

Digitized by Google

cinquante élèves ecclésiastiques refluèrent, en conséquence, de la succursale à la maison mère, d'où les trois classes élémentaires furent, en échange, transportées au Blamont; de sorte que, n'y ayant plus doubles classes ni doubles professeurs, la malveillance ne pouvait prétendre désormais que c'étaient deux établissements distincts et séparés. Le P. Loriquet, officiellement instruit par les vicaires généraux capitulaires des accusations dirigées contre Saint-Acheul, y répondit aisément. Les deux maisons ne renfermaient qu'un seul cours d'études complet, soumis à un même régime et à un même supérieur. Dans l'une les hautes classes, dans l'autre les classes élémentaires. Outre qu'aucune des deux ne pouvait contenir tous les élèves, cette séparation des plus âgés d'avec les plus jeunes était évidemment dans l'intérêt de la discipline et des mœurs. En transmettant cette réponse au ministre, le 21 décembre, les vicaires généraux ajoutèrent que la plupart des jeunes élèves étaient à la charge de l'établissement; que, sans les économies faites sur la pension des élèves payants, il serait impossible de procurer aux premiers l'instruction et l'éducation ecclésiastiques; que garder uniquement les élèves déjà décidés pour le sacerdoce, serait se priver de l'avantage offert par l'ordonnance du 5 octobre 1814, laquelle autorisait les évêques à faire instruire dès l'enfance des jeunes gens qui pussent entrer avec fruit dans les grands séminaires; que l'intention du roi était sans doute qu'on inculquât de bonne heure les

Digitized by Google

vertus ecclésiastiques à ces enfants, dont la vocation était encore ignorée, et que l'on consacrait le bénéfice opéré sur leur pension à l'instruction des élèves pauvres. Les vicaires généraux capitulaires terminèrent en invoquant l'art. 38 de la loi dite, abusivement, organique du concordat, mais conforme en ce point à la loi canonique : il défendait aux vicaires généraux de se permettre aucune innovation pendant la vacance du siége épiscopal. Le ministre leur répondit, le 24 décembre, par une lettre dans laquelle il prétendait les dispenser de la loi organique, et il les pressa d'agir. Mais, heureusement pour Saint-Acheul, dès le 29 du même mois, M. Lainé fut remplacé au département de l'intérieur par M. Decazes. Le comte d'Allonville, préfet de la Somme, crut être agréable au nouveau ministre en poussant les Jésuites à outrance. Il notifia la dépêche de M. Lainé aux vicaires généraux, qui, évitant d'opposer un refus positif, gagnèrent du temps, et firent connaître à M. Decazes toutes les raisons de laisser subsister le Petit Séminaire dans l'état où il était. Leur lettre, au lieu d'être adressée directement à ce ministre, fut confiée par le P. de Grivel à Madame de Soyecourt, supérieure des Carmélites de la rue de Vaugirard, et tante de Madame Decazes. Celle-ci, heureuse de seconder la vénérable supérieure et d'être comme elle l'instrument de la Providence, se hâta de dire à son mari qu'il était de son honneur de ne pas poursuivre l'exécution d'une mesure vexatoire, prescrite par l'homme qu'il venait de remplacer, et dont il devait, au contraire, répa-

Digitized by Google

rer les injustices. M. Decazes, frappé de cette considération, promit à la tante et à la nièce de laisser Saint-Acheul en repos, mais ne se prononça pas ouvertement. Ignorant ses dispositions favorables, le comte d'Allonville convoqua, pour le 30 janvier 1819, à la préfecture, les vicaires généraux et le vice-recteur, auxquels il osa dire que, par ordre du ministre de l'intérieur, il fallait travailler sur-le-champ à la séparation des deux institutions différentes composant l'établissement de Saint-Acheul. Les vicaires généraux le convaincquirent aussitôt de mauvaise foi, en produisant la réponse qu'ils avaient reçue de M. Decazes, et d'après laquelle il s'agissait seulement d'examiner s'il était vrai que les deux maisons de Saint-Acheul et de Belmont ne fissent qu'un unique Petit Séminaire; si les élèves, après deux ans de séjour, y portaient l'habit clérical; enfin si quelque loi de l'État y était violée ou éludée. Après que le P. Loriquet eut exposé ce qu'était le Petit Séminaire, et prouvé qu'il n'avait rien que de conforme aux lois et aux ordonnances royales, le comte d'Allonville se rabattit à dire que le prétendu Petit Séminaire était plus séculier qu'ecclésiastique, puisque le nombre des élèves qui se destinaient à vivre dans le monde l'emportait de beaucoup sur celui des jeunes clercs, et que tant de nobles qui habitaient ce collége ne pensaient sûrement à rien moins qu'au sacerdoce. Le P. Loriquet répliqua que, sur quatre cent soixante-quatorze élèves (1), plus de deux cents paraissaient

(1) Il y en avait quatre cent quatre-vingt-cinq l'année pré-

hautement prononcés pour l'état ecclésiastique ; qu'on ne pouvait rien préjuger sur la vocation future des enfants en bas-âge ; qu'à l'égard des nobles, le préfet devait savoir par qui étaient occupés la plupart des siéges épiscopaux, que lui-même avait penché jadis pour le sacerdoce, et que, sans la révolution qui l'avait chassé du séminaire, comme tant d'autres, au milieu de ses études ecclésiastiques, peut-être habiterait-il, au lieu de l'hôtel de la préfecture, le palais épiscopal d'Amiens. Cette répartie le déconcerta pendant quelques moments ; mais il se remit, ne craignit pas de déclarer que son rapport serait contraire à Saint-Acheul, et, croyant embarrasser le P. Loriquet, exigea, pour le 5 février suivant, la double liste des élèves ecclésiastiques et des élèves laïques au dessus de quinze ans. Les vicaires généraux lui signifièrent que, de leur côté, ils feraient au ministre un rapport fidèle de cette conférence ; déclaration qui ne lui permettait de rien avancer d'inexact, sans courir la chance

cédente, et le P. Loriquet explique ainsi la réduction dans une lettre du 18 décembre 1818 adressée à son frère de Reims : « Ce qu'on vous a dit de nos cinq cents élèves était vrai à la lettre, l'année dernière. Cette année, ils se seraient élevés à huit cents et plus, si nous avions eu de la place et que nous eussions voulu. Mais nous n'avons pas même jugé, par prudence, devoir aller jusqu'aux cinq cents ; et en ce moment nous ne recevons qui que ce soit, quoique pressés de toutes parts. L'Université est si furieuse contre nous, que nous sommes obligés de prendre bien des précautions ; mais je doute que ces précautions même lui fassent oublier nos torts à son égard et ses ressentiments contre nous. »

Digitized by Google

d'un démenti. Au lieu des deux listes demandées, le P. Loriquet en dressa trois, où figurèrent, comme on en était convenu, les seuls élèves au dessus de quinze ans. La première en indiquait cent soixante entièrement décidés pour l'état ecclésiastique; la seconde, quatre-vingts encore indécis, disaient-ils, et étudiant leur vocation; la troisième, quatorze décidés à vivre dans le monde. Le 6 février, lendemain du jour où le comte d'Allonville avait reçu les trois listes, il voulut visiter le Blamont et Saint-Acheul. Il avait invité les vicaires généraux à s'y rendre : mais ils ne se soucièrent point de paraître autoriser par leur présence les entreprises de la puissance séculière sur un établissement ecclésiastique; et leur refus mortifia d'autant plus le préfet, qu'il entachait sa démarche aux yeux des amis de la religion, indignés déjà, dans tout le département, d'une persécution dont il s'était rendu le principal agent. Le recteur de l'académie d'Amiens, homme modéré, qui accompagnait le comte d'Allonville, n'hésita point à dire qu'il était impossible de ne pas voir une seule institution là où il n'y avait qu'un seul cours d'études, un seul régime, un seul supérieur. A la question de savoir si cette institution était ecclésiastique, la production des trois listes répondait d'une manière péremptoire. Alors le préfet s'avisa d'une dernière objection sur les élèves au dessous de quinze ans, que leurs parents, dit-il, n'envoyaient pas à Saint-Acheul pour les disposer au sacerdoce. C'était donner beau jeu au P. Loriquet. « Premièrement, répliqua-t-il, l'ordonnance royale ne l'exige pas; et, comme

Digitized by Google

vous en êtes convenu, c'est l'ordonnance qui est notre règle. En second lieu, comment pouvez-vous préjuger ainsi l'intention des parents?... Je suis obligé de vous déclarer que, si vous mettez une telle assertion dans votre rapport, tous ou presque tous réclameront hautement. » Le P. Loriquet ajouta que, si, après la conférence du 30 janvier, le préfet avait cru pouvoir conclure contre Saint-Acheul, maintenant il était de sa justice et de son impartialité de conclure en faveur du Petit Séminaire. « Je mettrai, dit le préfet, tous les faits bien exactement et en conscience. — Nous attendons quelque chose de plus, reprit le P. Loriquet. Il est digne de vous de nous rendre pleine justice, et d'effacer entièrement les fâcheuses impressions données au ministère contre un établissement le plus légal qui fut jamais. Enfin, M. le préfet, rien ne pourra empêcher Amiens, le département, la France entière, de croire que de votre rapport et de votre seul rapport dépendra l'issue de toute cette affaire. » Rendant compte de cette visite au provincial, le vice-recteur de Saint-Acheul écrivit: « Par tout ce que vous venez de lire, mon Révérend Père, vous voyez que, si nous étions, il y a huit jours environ, sur la défensive, nous avons enfin pris l'offensive, et que c'est notre agresseur qui, à son tour, s'est vu réduit à se défendre. Mais ce changement de rôle, et les formes gracieuses que le préfet a constamment affectées dans notre dernière entrevue, ne nous rassurent que médiocrement. Je ne crains pas moins le renard que le lion. J'ai peine à croire que tout

Digitized by Google

soyons tout à fait hors de danger; et, à votre exemple, nous continuerons de prier avec instance, afin que notre Seigneur achève son ouvrage. Je ne saurais vous dire, au reste, combien, dans ces conjonctures critiques, nos enfants nous témoignent d'intérêt... Il a fallu leur défendre expressément de laisser échapper aucun mot peu respectueux, si le préfet venait à les interroger sur leur vocation. Plusieurs, sachant qu'il avait été lui-même élève ecclésiastique avant la révolution, s'étaient proposés de lui dire, à ce sujet, des choses mortifiantes et malheureusement trop justes : mais on leur fit comprendre que, par là, au lieu de nous servir, ils nous compromettraient, et que, d'ailleurs, on devait toujours respecter les puissances parcequ'elles viennent de Dieu. » Les habitants d'Amiens ne se crurent pas obligés à la même réserve que ceux de Saint-Acheul envers le préfet, qui, à son retour dans la ville le 6 février, et tous les jours suivants, reçut des témoignages non équivoques de l'indignation publique. Le 21 février, le vice-recteur de Saint-Acheul, écrivant à son frère de Reims, lui dit : « Nous sommes toujours ici sur la brèche ; » et, après avoir rapidement précisé la situation, il conclut ainsi : « Voilà ce que nous avons fait ; nous attendons le reste de la justice du gouvernement, ou plutôt de la protection de Dieu. Nous savons bien que notre Saint-Acheul n'est qu'un grain de sable ; mais nous savons aussi que, si Dieu continue de le soutenir, l'Océan tout entier ne le fera pas changer de place. »

Cette confiance en la divine Providence fut jus-

Digitized by Google

tifiée. D'un côté, M. Decazes tint loyalement la parole qu'il avait donnée; de l'autre l'explosion du mécontentement général domina le préfet. « Nous sûmes depuis, dit le P. Loriquet (1) : 1° que son rapport ne nous était pas défavorable, et c'était tout ce que nous pouvions attendre de lui; 2° qu'il avait avoué à une personne que jamais rapport ne lui avait tant coûté à rédiger; forcé qu'il était de faire en quelque sorte l'apologie de Saint-Acheul, après l'avoir si opiniâtrément persécuté et s'être si hautement flatté de le renverser; honteux surtout d'avoir vu tant d'efforts, soutenus de tant de puissance, échouer contre une maison qui paraissait devoir tomber au premier choc et disparaître. Mais que peuvent les puissances du siècle, quand il plaît à Dieu de soutenir contre leurs attaques ceux qui ont mis toutes leurs espérances en lui? Tel fut le terme de cette lutte périlleuse: nous en sortîmes plus vigoureux qu'auparavant. Après notre Seigneur et la sainte Vierge, nous dûmes notre salut: 1° à l'intervention de Madame de Soyecourt auprès du ministre; 2° au soulèvement de tout Amiens contre le préfet; 3° à la prudente, mais inflexible, fermeté des deux vicaires généraux, MM. Cottu et Fournier. »

Le P. Loriquet dit ailleurs (2): « Le comte Decazes, quelques années plus tard, apprit avec plaisir, d'un de nos anciens élèves, que ce qu'il avait fait pour nous était parvenu à notre connaissance,

(1) *Annales* inédites *du Petit Séminaire de Saint-Acheul*, t. 1, p. 98. — (2) *Ibid.*, p. 88.

Digitized by Google

et que nous n'avions laissé ignorer ni à nos enfants ni à leurs parents le bienfait dont nous lui étions redevables. »

Ainsi affermis, les Jésuites, qui ne tenaient Saint-Acheul qu'à titre de location, songèrent à s'en procurer la propriété. Le P. Loriquet, heureusement sorti de la prison de Bonne-Semaine le 15 août, choisit ce même jour pour la conclusion de l'accord et l'échange des paroles. L'affaire fut ainsi arrêtée sous les auspices de Marie, que les habitants de Saint-Acheul regardèrent toujours comme leur patronne et leur mère (1). Le 23 août 1819, le vice-recteur écrivait: « Nous voilà depuis quelques jours propriétaires de Saint-Acheul. C'est une grande affaire dans les circonstances actuelles. Mais nous comptons sur celui qui nous a déjà soustraits à mille attaques, et qui saura bien nous soutenir jusqu'au bout, si nous continuons à n'avoir, dans nos entreprises, d'autres vues que sa gloire et le bien des âmes. »

Pendant les vacances, on s'occupa d'ajouter aux constructions de Saint-Acheul, afin que le Petit Séminaire pût contenir tous les élèves qu'y attirait sa haute réputation. C'est ici le lieu de dire que le P. Loriquet remplit, presque toujours, en pareil cas, les fonctions d'architecte, et qu'il dirigeait avec intelligence les entrepreneurs, sacrifiant toutefois les avantages, plus apparents que réels, de la régularité à la considération de l'uti-

(1) *Annales* inédites *du Petit Séminaire de Saint-Acheul*, t. 1, p. 111.

Digitized by Google

lité et de l'économie. Le 3 septembre 1819, premier vendredi du mois, il posa la première pierre, qui portait l'empreinte du divin Cœur de Jésus. (1)

Cette construction devint l'occasion d'une attaque nouvelle contre Saint-Acheul, repoussée par le P. Loriquet avec la même présence d'esprit et le même succès que la première.

Le bâtiment à construire était riverain du cimetière, dont l'ancienne clôture se trouva remplacée par son mur de derrière ; séparation mitoyenne, dans laquelle on pratiqua des fenêtres à la hauteur légale, et qu'on étaya au moyen de pilastres. (2)

Les ennemis de Saint-Acheul prétendirent que les fenêtres étaient une servitude pour le cimetière, pour les morts sans doute; mais le P. Loriquet prouva aisément qu'on s'était conformé aux réglements de police.

Ils prétendirent aussi qu'en ouvrant les fondations, on avait violé plusieurs sépultures; et la presse antireligieuse, organe complaisant de cette mensongère accusation, porta partout le nom de Saint-Acheul couvert de la note d'infamie qui s'attache à la profanation des choses saintes.

Un des adjoints du maire d'Amiens, se laissant persuader que la tombe de son père était du nombre des tombeaux violés, vint même, tout en colère, reprocher au vice-recteur d'avoir oublié le respect dû aux sépultures. « Monsieur, répondit

(1) *Annales* inédites *du Petit Séminaire de Saint-Acheul*, t. 1, p. 113. — (2) *Ibid.*, p. 117.

Digitized by Google

avec sang-froid le P. Loriquet, les ecclésiastiques ont eu plus d'une fois besoin d'instruire les laïques sur leurs devoirs religieux ; je ne savais pas qu'aujourd'hui ce fût aux laïques à venir donner sur ce point des leçons aux ecclésiastiques. Au moins devraient-ils commencer par vérifier la culpabilité. » La honte de l'adjoint égala la hardiesse qu'il avait montrée d'abord, lorsque la vérification des lieux eut constaté que la tombe de son père était intacte. Le P. Loriquet dut faire veiller durant plusieurs nuits sur ce monument, de peur qu'une dégradation officieuse et secrète ne suscitât de nouveaux embarras. Désespérés d'avoir échoué dans l'affaire de l'adjoint, les ennemis de Saint-Acheul firent tant de bruit de la prétendue violation des sépultures, que le procureur du roi requit une instruction, afin de trancher nettement la question. Cité devant le juge instructeur, le P. Loriquet n'eut pas de peine à se disculper; et, quoique plusieurs membres du tribunal fussent prévenus contre les Jésuites, une ordonnance de non lieu proclama l'innocence du recteur de Saint-Acheul.

Les ennemis de cette maison prétendirent enfin que, les pilastres empiétant sur le terrain du cimetière, il fallait réprimer l'usurpation. Mais le P. Loriquet établit que, loin d'empiéter sur le cimetière, le nouveau mur lui cédait deux cent soixante-dix pouces dans sa longueur totale, tandis que les quatre pilastres ensemble ne lui en prenaient pas quinze : encore l'anticipation de quinze pouces, si largement compensée, était-

Digitized by Google

elle le fait exclusif de l'entrepreneur. Le préfet, auxiliaire des ennemis de Saint-Acheul, ne se contenta pas de cette justification ; mais le conseil municipal d'Amiens décida en faveur du Petit Séminaire. Comme sa décision devait être visée à la préfecture, puis envoyée à Paris, le P. Loriquet, dans la crainte que le préfet ne saisît cette occasion de nuire, recourut, par l'entremise du nouvel évêque d'Amiens, à M. Decazes, alors président du conseil des ministres. Sa réponse bienveillante ramena la sécurité à Saint-Acheul, et arriva le 3 septembre, premier vendredi du mois, jour consacré au divin Cœur de Jésus et à S. François-Xavier.

CHAPITRE XI.

Prospérité de Saint-Acheul.

Le nouvel évêque, dont nous venons de parler, était M. de Bombelles, tour à tour militaire, ambassadeur et ecclésiastique. « Il se rappelait, dit le P. Loriquet (1), avec quel respect lui et les autres officiers de son corps franchissaient le seuil du palais épiscopal, pour aller rendre leurs devoirs au vénérable et aimable M. de La Mothe, alors

(1) *Annales* inédites *du Petit Séminaire de Saint-Acheul*, t. 1, p. 191.

Digitized by Google

évêque d'Amiens. Peu après, faisant la guerre en Allemagne, il avait constamment respecté et protégé non seulement les églises, mais encore les ministres de la religion; et ce fut à ces procédés, si dignes d'un officier chrétien, envers un curé dont il occupait militairement le village, qu'il dut d'être averti à temps du danger où il était de se trouver surpris et enlevé par l'ennemi, la nuit suivante, avec le détachement de hussards qu'il commandait. Au moment de la révolution française, il était ambassadeur à Venise : fidèle à sa conscience, il n'hésita pas à refuser le serment qu'on lui demandait, et se dévoua, sans balancer, à la perte de sa fortune et à l'exil. La femme qu'il avait épousée était digne de lui: elle se montra pendant sa vie la mère des pauvres; et sa mort, célébrée par les écrivains du temps, fut aussi sainte que sa vie. Le marquis de Bombelles, voyant ses liens rompus, résolut d'en contracter d'autres avec Dieu lui-même, et de consacrer le reste de ses jours au service des autels. Les guides qu'il prit pour s'initier à la science de la théologie furent deux Jésuites allemands : de là l'affection qu'il conçut pour la Compagnie de Jésus, et dont il donna constamment à Saint-Acheul les plus tendres gages, lorsque la divine Providence, qui voulait nous ménager dans sa personne un protecteur et un père, le plaça sur le siége d'Amiens. »

L'année scolaire 1819-1820 venait de s'ouvrir, quand le nouvel évêque parut dans le diocèse. « Ses deux derniers prédécesseurs, dit encore le

Digitized by Google

P. Loriquet (1), avaient repris la pieuse coutume, autrefois suivie par les évêques d'Amiens, de venir avant leur installation prier au tombeau de S. Firmin, apôtre de cette ville, et y puiser l'esprit apostolique si nécessaire au premier pasteur d'un grand troupeau. Fidèle à cette sainte pratique, M. de Bombelles nous fit prévenir de son arrivée pour le 13 octobre, et du désir qu'il avait de célébrer la sainte messe, sans pompe, dans notre église. » Après avoir mis sous la protection de l'apôtre d'Amiens les prémices de son épiscopat, le prélat monta en voiture, prenant avec lui le vice-recteur et le ministre de Saint-Acheul : ils l'accompagnèrent à la cathédrale, où on l'intronisa d'une manière solennelle.

Le 27 octobre, M. de Bombelles honora son Petit Séminaire d'une visite pastorale, à la prière du P. Loriquet, qui le complimenta sur le seuil du temple. « Monseigneur, lui dit le supérieur, une fois déjà vous avez paru dans cette église, et c'était votre piété qui vous y attirait : vous veniez offrir à Dieu les prémices de votre épiscopat dans ces mêmes lieux d'où la lumière de la foi s'étendit sur toute la contrée, au tombeau même du premier et du plus saint de vos prédécesseurs. Aujourd'hui vous y paraissez de nouveau, Monseigneur ; et ce n'est plus seulement votre piété, c'est encore votre charité, votre bonté paternelle qui vous y amène. Vous savez que le bon pasteur ne néglige aucune

(1) *Annales inédites du Petit Séminaire de Saint-Acheul*, 1, p. 120.

Digitized by Google

de ses brebis, aucun de ses agneaux, et que les plus faibles, les plus petits, trouvent place dans son cœur. Image du bon pasteur, vous vous abaissez jusqu'à eux; vous daignez les visiter. S. Firmin, quand il vint visiter leurs pères, ne trouva que des peuples idolâtres: il eut à se former un troupeau fidèle, il eut à changer des loups en agneaux, et son zèle lui coûta la vie. Ici, Monseigneur, vous ne verrez plus d'infidèles; vous trouverez des enfants dociles à la foi qu'ils ont héritée de leurs aïeux; des enfants qui, depuis longtemps, gémissaient de l'absence de leur premier pasteur, et qui ne cessaient de l'appeler par leurs vœux. Vous y trouverez, Monseigneur, l'espérance d'un grand nombre de familles chrétiennes; une heureuse réunion de jeunes élèves, qui, croissant désormais à l'ombre de vos ailes, ne craindront plus que l'impiété vienne les arracher de cet asile. Ils deviendront, j'ose l'espérer, pour la société des citoyens utiles dans toutes les conditions; pour l'Église, des ministres fidèles; et pour vous, Monseigneur, des coopérateurs zélés, qui, éclairés par vos leçons et soutenus de vos exemples, iront bientôt entretenir le flambeau de la foi dans ce grand diocèse, et feront un jour votre consolation, votre gloire et votre couronne. Je ne parle pas de ceux à qui la divine Providence a confié le soin de diriger leurs premiers pas dans la carrière de la vie, ou plutôt de la vertu. Déjà comblés de vos bontés, Monseigneur, quand même la reconnaissance ne leur en ferait pas un devoir, ils s'estimeraient encore heureux de pouvoir, à la suite

Digitized by Google

du respectable clergé de ce diocèse, être admis à travailler sous vos ordres à la sanctification de cette précieuse partie du peuple fidèle ; et jamais ils ne cesseront de donner à cette chère jeunesse des exemples de dévouement, de respect et de vénération pour le pasteur que le ciel vient de leur envoyer dans sa miséricorde. Mais c'est trop longtemps arrêter vos pas. Entrez, Monseigneur, dans ce sanctuaire où reposèrent durant tant de siècles les sacrés restes de son apôtre ; et que la présence d'un bon père au milieu d'une famille qui le chérit fasse de ce jour tant désiré un jour de joie, de paix et de bénédiction ! » Lorsque les classes, tour à tour, complimentèrent M. de Bombelles, en latin, en français, en prose, en vers, le P. Loriquet, pendant que chaque élève parlait, indiquait à voix basse au prélat le trait caractéristique, pris du talent, ou de l'esprit, ou du cœur, ou de la naissance, qui distinguait le jeune orateur : c'en fut assez pour que l'évêque répondît à chaque élève avec autant de grâce que d'à-propos.

Pendant qu'une ère de paix était en quelque sorte au Petit Séminaire le souvenir des contradictions passées, le P. Loriquet fut personnellement éprouvé et frappé dans ce qu'un fils a de plus cher en ce monde. Toutefois, les infirmités de sa mère l'avaient depuis longtemps préparé à la nouvelle de sa mort, arrivée le 20 avril 1820. Au moment où l'on transmit l'avis de cet événement à Saint-Acheul, M. de Bombelles y était l'objet d'une fête de famille. Pressentant le contenu de la dépêche, le P. Loriquet n'eut le courage de

l'ouvrir que deux jours après. « Imaginez, écrivit-il le 30 avril à son frère de Reims, imaginez dans quelle situation d'esprit je pouvais être au milieu de ces fêtes, qui eussent été si agréables pour moi dans d'autres circonstances, et comment elles devaient alors peser sur mon cœur. Dès que j'en ai été quitte, je me suis livré à tous les sentiments que doit faire naître le souvenir d'une bonne mère qui n'est plus. Mais je me trouve, je ne sais comment, partagé entre le regret de sa perte et la joie de la voir délivrée d'une existence aussi pénible que celle à laquelle la divine Providence avait condamné ses derniers ans; et, sous ce rapport, sa mort a pu être un gain pour elle. Que de motifs n'avons-nous pas de l'espérer! Toutes les vertus de sa vie, sa foi, sa piété, sa fidélité à tous les devoirs de la religion, les bons exemples qu'elle a donnés à notre enfance, le soin qu'elle a pris de nous élever dans la crainte de Dieu, enfin son courage, ses travaux, ses souffrances. Avant de retomber en enfance, elle a eu les secours de l'Église, et les dernières lueurs de sa raison se sont éteintes entre les bras de la religion. C'est, il faut l'avouer, à notre frère d'Épernay que nous devons tout, et pour l'âme et pour le corps de nos père et mère : il en a pris un soin si tendre et si constant, que je ne doute pas qu'il ne recueille avec abondance les bénédictions promises à ceux qui honorent leurs parents, non seulement en paroles, mais aussi en action, et qui rendent à la vieillesse des auteurs de leurs jours tout ce qu'en a reçu leur enfance.... Adieu, mon

Digitized by Google

cher frère.... Si la mort de nos parents vient rompre, ou du moins affaiblir les liens naturels qui nous unissaient, sachons y suppléer par ceux de la religion ; je dis de la religion, aimée et pratiquée dans tous ses points. Tâchons que les liens qu'elle forme soient indissolubles pour nous, et nous fassent rejoindre un jour ces parents si chers qui nous ont précédés dans l'éternelle patrie. »

Cependant le vaste bâtiment, devenu l'occasion de tant d'ennuis pour le P. Loriquet, ne suffisait plus à la population toujours croissante de Saint-Acheul. Le vice-recteur songea à en construire un autre, qu'on prit tout entier en dehors de l'ancien mur de clôture, et dont l'architecte justifie ainsi la disposition peu régulière (1) : « D'un côté, les difficultés du terrain contraignirent de donner une légère courbure à la façade. De l'autre, la défense faite par le provincial de prolonger le bâtiment au-delà d'une limite fixée, jointe à la nécessité de placer le portail vis à-vis la porte d'entrée du corps de logis, empêcha de percer les jours de cette façade avec une parfaite régularité. » Quoi qu'il en soit, le 5 mai, premier vendredi du mois de Marie, on posa la première pierre, sur laquelle était gravé le saint nom de Jésus.

Au commencement du mois de mai, le P. Simpson, alors provincial de France, s'étant rendu à Saint-Acheul pour la visite accoutumée, y tomba malade. Le jour de S. François-Régis, il reçut les

(1) *Annales* inédites *du Petit Séminaire de Saint-Acheul*, t. 1, p. 134.

Digitized by Google

derniers sacrements; et, à la fin de la cérémonie, le P. Loriquet, à genoux près de son lit, ainsi que les autres assistants, lui demanda, au nom de tous, pardon des peines qu'ils avaient pu lui causer (1). Le malade mourut le 25 mai, et, d'après sa désignation écrite, le P. de Grivel gouverna provisoirement la province de France. En qualité de chef du premier collége de cette province, le P. Loriquet assista, un mois après, à la congrégation provinciale qui devait élire des députés à la congrégation générale, convoquée pour donner un supérieur à la Compagnie de Jésus. Il y obtint du P. de Grivel des modifications à certains changements opérés par le P. Simpson dans le régime de Saint Acheul, et qui étaient plus accommodés à un établissement exclusivement fréquenté par des élèves externes qu'à un pensionnat pur et simple. (2)

Le 21 août, M. de Bombelles, évêque d'Amiens et premier aumônier de Madame la duchesse de Berry, qui était au moment de donner le jour au duc de Bordeaux, vint à Saint-Acheul présider la distribution des prix. Les marques d'intérêt et d'affection prodiguées par ce prélat à son Petit Séminaire faisaient un devoir au vice-recteur de lui offrir un témoignage public de gratitude. Il n'y manqua pas.

« Monseigneur, dit-il, peut-être n'y a-t-il rien au monde d'aussi difficile que de louer, et de louer

(1) *Annales inédites du Petit Séminaire de Saint-Acheul*, t. 1, p. 136. — (2) *Ibid.*, p. 137.

Digitized by Google

dignement. Plus la matière est riche, plus il semble que les difficultés s'accumulent. Si l'orateur, trop hardi, essaie de peindre tout ce qu'il sent, la plus délicate des vertus, la modestie, s'en alarme, et réclame contre les éloges, contre ceux surtout qu'on lui adresserait à elle-même. Si, au contraire, l'orateur, un peu timide, ménage ses expressions, et n'ose, pour ainsi dire, qu'effleurer son sujet, les auditeurs, mécontents d'une réserve qui leur paraît déplacée, suppléeront en murmurant à ses réticences.

« C'est la position difficile où je me trouve, Monseigneur. Si je n'avais qu'à indiquer aujourd'hui dans un seul personnage le guerrier vaillant et actif, le négociateur habile et désintéressé, le chevalier français, noble victime de sa fidélité, le chrétien, fervent dans les grandeurs et courageux dans les revers; le pasteur humble et bienveillant, le prêtre zélé et infatigable, ma tâche serait bientôt remplie : chacun le reconnaîtrait, et son nom passerait de bouche en bouche. Le militaire, le magistrat, l'homme d'État, le prêtre des campagnes, le missionnaire, le pontife, vous se glorifieraient de le prendre pour modèle et de marcher à sa suite, vainqueur dans une de ces différentes carrières, parcourues par un seul avec tant d'éclat et de supériorité !

« Pour nous, Monseigneur, s'il nous était permis de venir après tous les autres, comme Français, nous exalterions en sa personne le consolateur et, si nous osons le dire, l'ami de cette auguste et infortunée princesse sur laquelle repose en ce mo-

nous l'espoir de la France. Comme chrétiens, nous féliciterions le diocèse privilégié qui voit revivre en lui le digne successeur de tant de saints évêques. Comme instituteurs de la jeunesse, nous solliciterions des enfants qui, témoins ou plutôt objets constants de sa sollicitude pastorale, et chaque jour comblés de ses bontés paternelles, auraient encore le bonheur de le voir présider une imposante cérémonie, et, pour comble de faveur, couronner lui-même le front des vainqueurs et compléter leur triomphe.

« Que ne pourrais-je pas, que ne devrais-je pas tenter, Mon seigneur, pour acquitter pleinement la dette de la reconnaissance ; je dis celle des élèves, et plus encore celle de leurs maîtres. Mais vous trouvez que j'en ai déjà trop dit; et, d'un autre côté, cette illustre assemblée, qui aurait sans doute accusé mon silence d'ingratitude, ne me pardonnerait peut-être pas, en ce jour solennel, de dérober plus longtemps un éloge que le cœur peut avoir, mais qu'une voix plus puissante que la sienne aurait du seule entreprendre.

« Je laisserai donc à la poésie et à la musique réunies le soin de suppléer à ma faiblesse, et de faire passer jusqu'à votre cœur les douces émotions dont les nôtres sont pénétrés à la vue du plus chéri des prélats, comme du plus tendre et du plus chéri de nos pères. »

L'évêque se lève aussitôt : « Monsieur, répondit-il au P. Lesiquet, vous avez bien raison de dire que rien n'est si difficile que de bien louer. La louange est encore dangereuse pour celui qui

Digitized by Google

en est l'objet, et il doit la redouter. J'avouerai, cependant, que, s'il est une occasion où l'on puisse la goûter, c'est surtout aujourd'hui au milieu d'une réunion semblable à celle que j'ai l'honneur de présider. Je ne vous répondrai pas sans doute, Monsieur le supérieur, avec autant d'éloquence que vous en avez mis dans votre discours; mais je vous dirai, avec l'accent de la vérité dont mon cœur est pénétré, que j'apprécie tout le bien que fait l'association dont vous êtes le chef. Oui, j'éprouve le besoin de vous témoigner avec quel plaisir je me trouve dans cette maison, où tant de jeunes gens de toutes les classes de la société puisent les principes d'honneur et de vertu. Rien n'est plus digne d'éloge que de se dévouer, comme vous le faites, au bien de vos élèves; rien n'est plus touchant que le zèle infatigable avec lequel vous et vos dignes collaborateurs travaillez sans relâche à leur former l'esprit et le cœur. Il m'est doux de vous le dire en présence de cette respectable assemblée; je regarde cette maison comme le plus beau fleuron de ma couronne pontificale. Non, de tels établissements ne sont jamais assez protégés. Je vous remercie de tout le bien que vous y faites; je vous en remercie au nom de la religion, au nom de la patrie. »

Cet établissement, proclamé si utile par le juge le plus compétent pour en apprécier les bienfaits, ne renferma pas moins de six cent vingt-six élèves au commencement de l'année scolaire 1820-1821. (1)

(1) *Annales* inédites *du Petit Séminaire de Saint-Acheul*, t. 1, p. 148.

Digitized by Google

Mais négligeons un moment, dans le P. Loriquet, l'instituteur, pour considérer l'homme spirituel. La santé de son frère de Reims le préoccupait, et il voulut l'aider à tirer profit de sa maladie. « Puisqu'il plaît à Dieu de vous visiter par les petites épreuves qu'il vous envoie, dit une lettre du 24 septembre 1820, je vous crois trop de foi pour ne pas reconnaître en cela sa main miséricordieuse, et trop de piété pour ne pas vous y soumettre pleinement, assuré que tout cela est pour votre plus grand bien, pour votre salut. Oh! que de vanité, que de vide dans la santé, dans la fortune, dans les espérances du monde, enfin dans tout ce qui ne mène pas à Dieu! Priez ce Dieu bon et juste de vous fortifier, et rendez vous-même vos peines légères en pensant qu'elles ne feront que passer, mais que le mérite qu'elles vous procureront ne passera pas. Ce que je vous en dis est aussi pour ma sœur. Lisez l'histoire de Tobie, et marchez sur ses traces. Après les épreuves viendront les consolations, qui feront tout oublier. Adieu, tous deux; je vous souhaite quelque chose de bien plus précieux que la santé du corps: celle de l'âme, mais parfaite et éternelle. » Le 14 mars 1821, le P. Loriquet écrit : « Vous venez d'avoir une admirable mission. J'attends de vous une ample et belle relation, qui contienne tous les détails, c'est à dire tous les prodiges de zèle du côté des missionnaires et tous les prodiges de conversion du côté des Rémois. N'oubliez pas surtout de me parler de la vôtre et de celle de ma sœur : c'est à celles-là que je m'intéresse particulièrement. Et,

Digitized by Google

au mot de *conversion*, ne vous effarouchez pas ! Vous savez que les plus justes et les plus saints ont toujours en eux matière à conversion : *Qui justus est, justificabitur adhuc*, etc. » Le 24 août, il s'exprime ainsi : « Je sais que vous êtes aux bains ; mais j'ignore quel effet elles ont produit : Dieu veuille leur donner sa bénédiction, et s'en servir pour opérer votre guérison complète ! Mais vous, de votre côté, souvenez-vous que les maladies, que les revers de fortune, que les peines domestiques, sont toujours, dans les desseins de Dieu, ou des épreuves qui affermissent la vertu, ou des punitions miséricordieuses qui détruisent les vaines idoles dans lesquelles on avait mis sa confiance. Heureux l'homme qui fait tout en Dieu seul, et qui n'attend pas les derniers coups pour revenir à lui, s'il a eu le malheur de s'en éloigner. »

CHAPITRE XII.

Séjour du P. Lehiquet à Aix et à Montrouge. Il reprend la direction de Saint-Acheul.

La lettre du 24 août 1824 annonçait un nouveau changement dans la position du P. Lehiquet. « La divine Providence, dit-il, m'appelle à Aix en Provence, pour y remplacer un Petit Séminaire établi à Saint-Acheul. » Il avait bien voulu venir vaincre vaincre d'aller si loin, et peut-être pour bien longtemps, mais il y a longtemps, on m'attend,

Digitized by Google

et on ne me laisse que le temps de terminer à la hâte les affaires les plus importantes. » En effet, dès le 1er septembre, il remit le gouvernement de Saint-Acheul au P. Druilhet, désigné son successeur, et se rendit à Aix, en qualité de recteur, pour y ouvrir, le 18 octobre, le Petit Séminaire de Saint-Louis. M. de Bausset-Roquefort, étant évêque de Vannes, avait confié aux Jésuites son Petit Séminaire d'Auraï : devenu archevêque d'Aix, il venait de leur remettre celui de Saint-Louis dans sa ville métropolitaine. Le P. Loriquet y eut pour collaborateurs les PP. Bayard, Valentin, Delvaux ; et il compta deux cent cinquante élèves, têtes vives et caractères ardents qui lui rendirent l'administration difficile.

Il ne tarda pas à transmettre au principal d'Épernay des détails sur le pays qu'il habitait. « Aix, dit-il, est une ville moins grande que Reims, très peu peuplée depuis qu'elle a perdu son parlement, et très pauvre depuis que l'hiver de 1820 lui a enlevé ses oliviers ; du reste, remarquable par la beauté de ses édifices, par les fontaines d'eau claire et d'eau froide qui ornent ses places publiques et versent un magnifique cours dont les arbres sont d'une prodigieuse grosseur. Aix est situé à l'entrée d'une plaine, qui s'étend vers la mer et vers le Rhône, le nord et l'est sont pleins de montagnes, entrecoupées de profondes ravines, de torrents, et qui vont toujours croissant en hauteur et en horreur jusqu'aux hautes Alpes qui en sont proches. Ces montagnes, même celles qui touchent à la ville, sont une pierre stérile, faute

de terres végétales, qui, en s'éboulant, ont laissé le roc à découvert. Du reste, elles sont comme coupées en amphithéâtres qui arrêtent la bonne terre, et qui sont soigneusement cultivés. Les vignes, les blés, les amandiers, les oliviers, tout cela est confondu dans la campagne et sur la pointe des rochers. Les melons de diverses sortes y sont aussi communs que les pommes et les poires dans votre pays ; il y a des oranges et des citrons, autant qu'on en veut, fort heureusement pour un climat aussi sec et aussi chaud que celui-ci, où ces rafraîchissements sont indispensables pour tempérer l'ardeur du sang, qui tend presque toujours à l'inflammation. Le provençal est un jargon fort agréable et en même temps fort énergique, qui doit tenir de l'ancienne langue romance : il est beaucoup plus latin que français. Je l'entends assez bien à la lecture, sans l'avoir étudié ; mais point quand on le parle. On trouve ici le meilleur plâtre qu'il y ait en France. Pour bâtir, il ne faut ni bois, ni mortier, ni pierres, ni chaux, ni ciment : le plâtre suffit à tout. Les murs sont tout d'une pièce, aussi minces qu'on le veut, et secs en moins de rien. Tout cela est fort commode. Les soliveaux, les poutres carrées y sont inconnus : on emploie les pins et les sapins tout ronds. Les toits sont presque plats : il n'est pas besoin d'être chat pour s'y promener. Chez vous, les roues de moulin sont verticales : ici, elles sont horizontales ; ce qui épargne une lanterne, etc. Chez vous, où il pleut assez souvent, on arrose les jardins : ici, où il ne pleut presque jamais, on ne les arrose point ;

Digitized by Google

et cependant ils donnent force légumes. J'ai vu mesurer un ognon qui avait dix-huit pouces de circonférence: l'Égypte n'en avait pas de plus beaux. On arrose les jardins par irrigation. Les vendanges ne ressemblent nullement aux vôtres. Quand les vignes sont mûres, on tient une foire où l'on ne voit ni raisins ni échantillons : chacun achète tant de livres de raisin à prendre dans telle contrée (car tout, le bois même, s'achète à la livre). Le marché fait, on amène le raisin; on le jette, à moitié écrasé, dans de grandes cuves souterraines qui communiquent avec les caves par des robinets; on l'y laisse fermenter pendant un mois et plus; puis on vous amène un pressoir, qui devrait plutôt être appelé un casse-noisette, et, en moins de rien, le vin est fait: je dis du vin de Provence, foncé, vineux, capiteux, etc. Le tout revient à trois sous la bouteille, et quelquefois à deux sous. On ne connaît guère ici le bœuf: on mange du mouton, qui est excellent. Point de beurre non plus : tout s'accommode à l'huile. Je m'arrange fort bien de tout cela, et depuis longtemps je ne me suis aussi bien porté. »

Ce fut pendant le séjour du P. Loriquet à Aix que parut la première édition du *Recueil de Cantiques spirituels à l'usage des Petits Séminaires*, dans lequel il déposa plusieurs poésies, dont nous avons indiqué l'objet. La Préface et les Exercices du chrétien, qui précèdent les Cantiques, sont du P. Sellier. Ce Recueil fut édité par M. Séguin, d'Avignon : mais M. Rusand, imprimeur du roi à Lyon, continua d'être l'éditeur habituel du P. Loriquet.

Digitized by Google

La pensée du laborieux auteur était de former une collection générale de classiques, c'est à dire un cours complet d'études jusqu'à la rhétorique inclusivement, divisé en quatre parties, savoir :

1° Les *Auteurs latins*, corrigés avec soin ; enrichis de notes, pour éclaircir les passages difficiles; marqués des signes prosodiques, pour accoutumer le lecteur à bien prononcer la langue latine ; accompagnés enfin de cartes géographiques, indiquant la situation des lieux que mentionnent les historiens ;

2° Les *Ouvrages élémentaires*, au premier rang desquels le P. Loriquet plaçait un *Dictionnaire classique de la langue française*, purgé des expressions licencieuses enfantées par les mauvaises mœurs et de tous ces mots que réprouve la bonne compagnie;

3° Le *Cours d'histoire*, dont il composait successivement les diverses parties ;

4° Les *Auteurs français*, généralement adoptés comme classiques dans les maisons d'éducation, et que des suppressions, faites avec discernement par des mains prudentes, adaptaient avec plus de fruit à leur destination. Ainsi le P. Loriquet fit préparer, en 1821, par le P. Ferrand, une édition de Boileau à l'usage de la jeunesse ; et, M. Rusand ne se hâtant pas de mettre Boileau sous presse : « Prenez garde, lui écrivit-il le 20 janvier 1822, qu'on ne vous envole une satire ou du moins une épigramme contre les imprimeurs, pour ajouter, comme supplément, à ses Œuvres. »

Le P. Loriquet ne gouverna le Petit Séminaire de Saint-Louis d'Aix que depuis le mois de septembre

Digitized by Google

1821 jusqu'au mois de décembre 1822. A cette dernière date, il alla passer un peu plus d'une année de repos à Montrouge, près de Paris.

C'est du reste improprement que nous nous exprimons ainsi; car ce repos était une véritable activité, mais une activité purement intellectuelle et morale. Le P. Loriquet, du 1er janvier 1823 au 13 février 1824, fit à Montrouge sa troisième année de probation, sous la direction du P. Gury. Il nous reste, sous la date du mois de décembre 1823 et sous le titre de Conférences sur le *Sommaire des Constitutions*, des résumés substantiels des explications reçues à Montrouge; résumés qui servirent, dans la suite, au P. Loriquet de canevas et de plans pour les conférences qu'il fut appelé à donner lui-même sur ce sujet. Plusieurs additions portent la date du mois de mai 1837.

Les Constitutions sont l'âme de la Compagnie de Jésus; écrites toutes de la main de S. Ignace, elles semblent lui avoir été dictées par le Saint-Esprit; et c'est un autre bienheureux, François de Borgia, qui en a fait le *Sommaire*. Ces Constitutions ont produit une multitude de saints, et la vie du P. Loriquet suffirait seule à prouver qu'elles ne sont pas devenues stériles aujourd'hui. Une courte citation montrera combien il était pénétré de l'esprit des règles qui ont pour objet la conduite spirituelle des religieux de sa Compagnie. Oui, tous, sans exception, les doivent observer toutes, aussi sans exception; et, s'il y a un privilége pour l'âge, ou le degré, ou la dignité, c'est de s'en montrer encore plus fidèle observateur que tous les autres:

Digitized by Google

c'est de s'en faire une loi, une étude, et la plus essentielle des études; puisque, seule, elle forme le vrai, le parfait religieux de la Compagnie; puisque, sans elle, fût-on consommé dans toutes les sciences divines et humaines, parlât-on la langue des anges, on ne serait qu'une ombre, un simulacre de religieux. On aurait beau se figurer des œuvres de zèle, des succès plus marqués dans la conversion des âmes, en s'y prenant de telle ou telle manière, en suivant d'autres vues, d'autres inspirations: tout cela ne serait qu'une illusion, et d'autant plus dangereuse qu'elle se présenterait sous des formes plus spécieuses. Il faut le dire, quoiqu'à regret: combien n'en avons-nous pas vu qui ne se sont affranchis de ce qu'ils appelaient leurs entraves que pour perdre la grâce de leur état, sans autre compensation que de devenir ce que S. Paul appelle *Æs sonans et cymbalum tinniens!* D'où sont venus ces fâcheux et funestes écarts? De ce qu'on n'a saisi au plus que la lettre et point l'esprit des Constitutions; de ce qu'au lieu de s'y accommoder, on a prétendu les accommoder elles-mêmes à ses idées, à son propre jugement. C'était préparer la voie, c'était ouvrir la porte au père du mensonge. L'ange de ténèbres s'est transformé en ange de lumière; il s'est insinué dans les facultés de l'âme, dans l'imagination surtout, en faisant briller aux yeux du religieux séduit le bien prétendu qu'il ferait s'il n'était enchaîné; le tentateur parvient à lui appesantir le joug de l'obéissance, à le dégoûter de son état, et quelquefois à le lui faire abandonner pour un plus grand bien futur.

Digitized by Google

Le voilà dehors, voilà son zèle en liberté : sans doute, il va opérer les merveilles qu'il s'était promises ? Nullement ; car celui qui l'a éloigné du bien qu'il faisait dans la religion saura paralyser le bien qu'il prétendait faire ailleurs : mille exemples en font foi. Que conclure de là ? sinon que tous doivent s'appliquer à l'observance entière des Constitutions ; et pour cela en étudier l'esprit, bien plus encore que la lettre, en acquérir la science bien plus pratique encore que spéculative, s'en bien pénétrer, et la représenter dans toute sa conduite. » C'est ce que fit le P. Loriquet : aussi, pour nous servir de l'image aussi juste que gracieuse qu'il emploie dans ses Conférences sur le *Sommaire des Constitutions*, le joug des règles ne lui fut pas plus onéreux que ne le sont les ailes pour les oiseaux du ciel ; et, de même que les ailes légères de la colombe lui permettent de s'élever dans les airs, de même, appuyé sur les règles de S. Ignace, le saint prêtre s'éleva au sommet de la perfection religieuse.

Une anecdote, en montrant comment il entendait ces règles, fera justice des déclamations ridicules auxquelles les mots *perindè ac cadaver* ont donné lieu de nos jours sur l'obéissance passive. Plusieurs jeunes novices dissertaient entre eux sur l'obéissance. « Mais, dit l'un, s'il nous était ordonné, comme à S. Pierre, de marcher sur l'eau, que faudrait-il faire ? » Ceux-ci étaient d'avis qu'on devait obéir, ceux-là qu'il était impossible d'obtempérer à un tel commandement. Pour terminer le différend, ils s'adressent au P. Loriquet,

Digitized by Google

qui se promenait à quelques pas, et lui exposent l'objet du débat. « Sans doute, répondit-il d'un ton grave, vous devez obéir... si l'eau est assez glacée pour vous porter sans danger. » En même temps, il tourne le dos aux novices tout étourdis de sa répartie.

Les PP. Debrosse et Varlet firent leur troisième an avec le saint religieux, et le second dit à cette occasion : « Le P. Loriquet avait une piété éclairée, solide, mais peu démonstrative. Très modeste, il ne parlait jamais ni des ouvrages qu'il avait faits, ni de ceux qu'il voulait faire. En un mot, il ne parlait jamais de lui ni en bien ni en mal. Toutes ses vertus étaient, pour ainsi dire, concentrées en lui-même. Il fallait le voir de près et le pratiquer longtemps pour le bien connaître, et pour savoir ce qu'il y avait de vertu et de piété dans cette belle âme. C'est ce que j'ai été à même de reconnaître, surtout pendant ce troisième an. »

La modestie et la piété du P. Loriquet lui dictèrent ces mots, adressés de Montrouge le 20 décembre 1823, au principal d'Épernay, qui ne trouvait pas qu'il polit assez ses écrits. « D'après ce que vous me dites que je pèche *per defectum*, on croirait presque que vous auriez la prétention de faire passer notre nom à la postérité. A Dieu ne plaise que je travaille jamais pour un motif aussi vain, aussi frivole que celui-là ! Écrire pour être utile, surtout dans l'ordre de la religion, à la bonne heure : le reste est pure vanité. Que si vous voulez qu'indépendamment du motif on fasse de son mieux, je crois l'avoir fait à peu près dans

Digitized by Google

l'*Histoire de France*. Que ces ouvrages fassent parler de moi ou non, c'est de quoi vous et moi nous mettrons fort peu en peine avant vingt ans d'ici. En attendant, je vous rends vœux pour vœux, ainsi qu'à mon frère, et vous souhaite de ne jamais perdre de vue cet unique nécessaire, auprès duquel tout le reste n'est rien. Je vous le souhaite, parceque je me le souhaite à moi-même, ne voyant rien de mieux ni de plus digne de nos soins dans cette courte vie, qui nous échappe ainsi année par année, et dont nous verrons bientôt la fin. »

L'humilité et la piété du saint religieux n'éclatent pas moins dans ces mots, écrits de Montrouge, le 2 février 1824, à M. Rusand : « J'ignore absolument ce que la divine Providence fera de moi. En attendant, je lui dois bien des actions de grâces d'avoir voulu, après une vie aussi agitée, aussi dissipée que l'a été la mienne, prolonger un peu les jours de repos et de recueillement dont j'avais besoin. » M. Rusand avait une nombreuse famille, et il en eût volontiers consacré l'élite au service du Seigneur. Comme une de ses filles venait d'entrer en religion, le P. Loriquet lui dit : « Je me rappelle en avoir vu une chez vous, il y a un an, qui parlait des Ursulines : c'est sans doute celle-là qui a pris la meilleure part, et qui, entre toutes ses sœurs, a été la plus avisée. Je vous en félicite, et souhaite, pour votre bien, qu'elle ne soit pas la dernière ; car ce n'est pas assez d'un ou d'une sur dix. C'est bon pour le commun de payer la dîme : vous ferez mieux. » Conseil bien digne de sa piété !

Les moins imparfaits ont toujours des progrès,

Digitized by Google

à réaliser : on vit, par les résultats, le travail intérieur que le P. Loriquet avait accompli dans la solitude. Ferme et réservé avec les élèves, au point que, lorsqu'il examinait naguère leurs devoirs de classe, le monosyllabe *soit!* était la formule la plus ambitionnée de son approbation, il détendit et assouplit cette sécheresse apparente; en sorte que la forme se trouva dès lors plus en harmonie avec le fonds de son caractère, qui recélait des trésors de bonté. Ce changement frappa les élèves, dès qu'il reparut au milieu d'eux; et l'on peut même dire que, depuis 1824, chaque année donna à son caractère, déjà si apprécié, une nuance nouvelle qui attestait les efforts du digne prêtre, devenu aussi affectueux qu'il avait été d'abord peu expansif. C'est dans ces luttes et dans ces conquêtes que consiste le mérite des saints.

Le P. Loriquet ne quitta Montrouge que pour retourner, le 13 février 1824, à Saint-Acheul, où il prononça, le 15 août suivant, ses derniers vœux, entre les mains du P. Varin, dans la chapelle de la congrégation de la sainte Vierge. Ce fut la première cérémonie de ce genre que vit Saint-Acheul, et elle peut donner une idée de la situation des Jésuites en France. « D'après les règles de l'Eglise, dit le P. Loriquet (1), ces vœux devaient être publics : d'un autre côté, il n'était pas sans inconvénient de leur donner trop de publicité. Le parti auquel on s'arrêta fut d'y inviter quelques-uns de nos

(1) *Annales* inédites *du Petit-Séminaire de Saint-Acheul*, t. 2, p. 298.

Digitized by Google

amis d'Amiens, hommes religieux et discrets ; d'y inviter de même les principaux dignitaires des congrégations, et de laisser, du reste, la chapelle accessible à ceux des autres élèves que le hasard pourrait y amener pendant la cérémonie. Les choses se passèrent comme on l'avait souhaité, et l'on n'eut guère que les témoins nommément invités. Tel était l'état de gêne où nous vivions dans le royaume très chrétien; dans un pays où la religion catholique était, disait-on, la religion de l'État; au milieu d'un peuple dont le dogme fondamental était la tolérance de tous les cultes, et la liberté la plus entière en fait d'opinions politiques ou religieuses. Nous pouvions bien, à nos risques et périls, laisser transpirer parmi nos élèves et nos amis notre qualité de membres de la Compagnie de Jésus; mais nous donner hautement comme tels, eût été appeler sur notre tête de nouvelles contradictions. Nous en avions déjà beaucoup éprouvé : c'était bien assez d'en attendre d'autres encore, et de nous préparer en silence à y succomber tôt ou tard. »

Il succédait, en qualité de recteur, au P. Druilhet, auquel il avait remis naguère la direction de Saint-Acheul. Le 21 août, jour de la distribution des prix, il rendit un loyal tribut de justice au supérieur, « qui l'avait si heureusement remplacé, » exprimant quelque embarras de remplacer, à son tour, « celui à qui tant de qualités aimables, jointes à des talents divers, à des vertus solides, avaient assuré l'amour d'une nombreuse jeunesse, la confiance des plus nobles et des plus religieuses fa-

Digitized by Google

milles, les suffrages de tous les âges, de toutes les conditions, de tous les rangs de la société. Mais, ajouta le P. Loriquet, lorsque je me rappelle la bienveillante affection dont cet établissement a été constamment l'objet depuis sa naissance ; lorsque je le vois honoré, aujourd'hui comme autrefois, par le concours de tout ce que cette contrée et les contrées voisines ont de plus grand et de plus respectable, m'est-il encore permis de craindre ? et ne dois-je pas trouver, dans ce concours même, de quoi me rassurer contre une espèce de défaveur, suite trop ordinaire des mutations les plus légitimes ? En effet, Messieurs, et vous l'avez compris, ces mutations ne sont pas des révolutions. C'est un ami qui remet à un ami les rênes du gouvernement, et qui à son tour les reçoit de sa main. Il retrouve les choses dans l'état où il les avait laissées : mêmes règles, mêmes usages, même discipline domestique, mêmes moyens d'émulation. En un mot, les noms, les figures peuvent changer ; mais l'esprit ne change pas : il anime également et ceux que la divine Providence retire de ces lieux, et ceux que cette même Providence appelle à remplacer les premiers dans les diverses fonctions qui concourent au maintien d'un vaste établissement. » Les parents, accordant une égale estime aux deux chefs de Saint-Acheul, dont les formes extérieures contrastaient à leurs yeux, préféraient pourtant aux refus enveloppés de grâce du P. Druilhet les permissions obtenues souvent du P. Loriquet, au prix d'une piquante répartie. Le premier, d'une politesse exquise et d'une aménité

Digitized by Google

encourageante, attirait à lui l'affection; le second, plus bref, commandait surtout la vénération et le respect.

Ce n'était plus M. de Bombelles qui présidait la cérémonie du 21 août 1824: le diocèse d'Amiens avait alors pour premier pasteur M. de Gallien de Chabons, également premier aumônier de madame la duchesse de Berry. La prudente sévérité des Jésuites, en enchaînant de Saint-Acheul plusieurs enfants, quoiqu'ils appartinssent aux plus grandes familles, leur avait suscité, dans les parents des élèves exclus, des adversaires dont les préventions injustes passèrent d'abord dans l'esprit du nouvel évêque. Mais il reconnut bientôt l'injustice de plaintes émanées d'hommes à qui ni la naissance, ni le rang, ni la fortune, ne pouvaient donner le droit de racheter leur honneur aux dépens de celui de Saint-Acheul, d'où ils prétendaient avoir retiré volontairement leurs fils, parceque la discipline n'y était pas assez ferme, tandis qu'une rigueur nécessaire venait, au contraire, d'en éloigner ces enfants. Revenu à une appréciation plus juste des faits, M. de Chabons accorda aux Jésuites une amitié particulière; il leur fit, à l'exemple de M. de Bombelles, de fréquentes et longues visites; il les défendit de tout son pouvoir dans les assauts qu'ils eurent à soutenir; enfin ils le virent, et plus d'une fois, verser des larmes amères sur les ruines de Saint-Acheul (1). Mais la catastrophe, quoi-

(1) *Annales inédites du Petit Séminaire de Saint-Acheul*, t. 1, p. 285.

que pressentie en 1824, ne devait s'accomplir que quelques années plus tard. L'ère de prospérité durait encore; et même, le 3 mai, jour de l'Invention de la sainte Croix, on avait, sous les auspices de la sainte Vierge, dont le mois venait de s'ouvrir, posé la première pierre d'une construction nouvelle, la plus vaste que les Jésuites aient élevée dans cet établissement, qui renfermait huit à neuf cents élèves (1). L'édifice, exécuté sous la direction du P. Loriquet, fut terminé pour le mois d'octobre, commencement de l'année scolaire 1824-1825. (2)

CHAPITRE XIII.

Le P. Loriquet reçoit M. Dupin à Saint-Acheul. Lettres qu'ils s'écrivent.

Dans les premiers jours du mois d'août 1825, on reçut à Saint Acheul une visite qui, lorsqu'elle se renouvela l'année suivante, fit beaucoup de bruit, et contribua au déchaînement de la presse antireligieuse contre les Jésuites. Nous la rapporterons d'après le P. Loriquet. (3)

M. Dupin, célèbre avocat de Paris, ayant été appelé à Amiens pour une cause importante qu'il avait à y plaider, M. Charles Ledru, avocat comme lui, mais pénétré d'estime pour les instituteurs de Saint-Acheul, lui proposa d'aller voir ce Petit Sé-

(1) *Annales* inédites *du Petit Séminaire de Saint-Acheul*, t. 2, p. 287 et 319. — (2) *Ibid.*, p. 306. — (3) *Ibid.*, t. 2, p. 347.

Digitized by Google

minaire, et de s'assurer par ses yeux de ce que la renommée en publiait. Il écarta d'abord assez vivement cette proposition. « Venez toujours, repartit son ami; du moins vous en parlerez en homme qui pourra dire : *J'ai vu.* » M. Dupin se rendit, et accompagna M. Charles Ledru à Saint-Acheul. Le P. Loriquet, prévenu de leur visite, les reçut; et, après les premiers compliments, il les conduisit dans les différents quartiers de la maison, à la salle de dessin, à la bibliothèque, au cabinet de physique, etc. On entendit, en passant, le son de divers instruments : des élèves s'exerçaient ou prenaient leurs leçons de musique. M. Dupin, avant d'avoir parcouru la moitié de l'établissement, était revenu de ses préventions. Il parut très satisfait de ce qu'il vit, et, après avoir pris congé des Jésuites, il dit à son ami ces propres paroles : « Si j'avais un fils, il serait demain à Saint-Acheul. »

Le lendemain, les deux avocats allèrent dîner chez le curé de Saint-Pierre d'Amiens. Le P. Loriquet, recteur de Saint-Acheul, y était invité : il s'y trouva avec le P. Barelle, alors préfet des études. Celui-ci, après le repas, ayant eu occasion d'entretenir M. Dupin en particulier, en profita pour lui faire connaître le régime et la discipline de la maison, le fond des études, les moyens d'émulation, enfin tout ce qui pouvait achever de détruire ses préventions, s'il lui en restait encore. Le P. Loriquet crut devoir faire quelque chose de plus. Après avoir pris l'avis du jeune avocat, il écrivit le même jour à M. Dupin un billet où il lui

Digitized by Google

exprimait le désir que les élèves de Saint-Acheul, et spécialement les rhétoriciens, avaient de voir au milieu d'eux le premier orateur de la première cour du royaume; en même temps il le priait d'accepter un déjeuner avec M. Charles Ledru. Le curé de Saint-Pierre fut aussi invité. A l'heure indiquée les convités arrivèrent.

En attendant le déjeuner, on leur proposa d'éprouver le savoir-faire des jeunes musiciens, et l'orchestre donna une symphonie d'une exécution difficile, dont il se tira très heureusement. A ce concert instrumental en succéda un autre, exécuté par des voix de toute espèce, dessus, tailles, basses, sans le secours d'aucun instrument, et qui ne le céda en rien au premier. M. Dupin ne s'attendait sûrement à rien de semblable : en remerciant les jeunes musiciens, il leur souhaita fort agréablement de conserver en toutes choses l'heureux accord dont ils venaient de faire preuve en musique.

Après le déjeuner, qui fut plein de cordialité et de gaieté, on le conduisit dans la salle de rhétorique. Deux des premiers élèves lurent des discours de leur composition et fort bien écrits : l'un brillant et fleuri, en faveur de l'histoire ; l'autre solide et plein de vigueur, en faveur de l'éloquence ; car ces deux facultés étaient supposées se disputer entre elles, à qui célébrerait plus dignement les actions des grands hommes. Le défenseur de l'éloquence trouva moyen d'insérer dans son plaidoyer l'éloge le plus flatteur et le plus délicat de l'orateur devant qui il portait la parole. M. Dupin, ému

Digitized by Google

touché que surpris de l'hommage inattendu que l'on rendait à ses talents, prit la parole à son tour, et s'exprima avec beaucoup de grâce et de facilité. Il fit l'éloge des jeunes orateurs qu'il venait d'entendre; il fit surtout l'éloge le plus complet de Saint-Acheul. « Je vois, dit-il, que Saint-Acheul est justement célèbre : l'éducation qu'il vous donne ne peut avoir que d'heureux succès, parcequ'elle est fondée sur la vérité, c'est à dire sur la religion, hors de laquelle il n'y a point de salut parcequ'elle seule est la vérité. » Il termina son discours par une allusion remarquable : « Oui, comme une autre Cornélie, cette maison pourra se glorifier de tels enfants; elle pourra les montrer, avec une égale confiance, à ses amis et à ses ennemis. Pour ce qui est de moi, Messieurs, je vous remercie sincèrement de la douce satisfaction que vous m'avez procurée. » Sa voix s'affaiblit en achevant ces mots, et les larmes lui vinrent aux yeux. « Nous les vîmes tous, dit le P. Loriquet; certes, elles ne pouvaient venir que d'un esprit convaincu et d'un cœur vivement touché. »

De retour à Paris, M. Dupin donna un repas à environ quinze de ses amis, tous remplis des passions de l'époque. On savait qu'il venait d'Amiens : ce fut pour les convives une raison de tomber sur Saint-Acheul. Chacun disait son mot, lançait son épigramme. M. Dupin ne se déclara point d'abord : il laissa ses amis s'égayer tant qu'ils voulurent aux dépens des jésuites. Lorsque les plaisanteries et les sarcasmes furent épuisés : « Messieurs, leur dit-il, c'est à mon tour à opiner. » Puis il leur raconta

Digitized by Google

en détail tout ce qui s'était passé sous ses yeux à Saint-Acheul, et conclut en ces termes : « J'ai partagé vos préventions ; j'ai raillé, j'ai sifflé, comme vous, ce que je ne connaissais pas mieux que vous. Aujourd'hui, c'est autre chose : j'y ai été, j'ai vu, et je suis vaincu. Allez-y à votre tour ; voyez ce qu'on y fait, et vous serez aussi vaincus. Pour moi, je l'ai dit et je le répète, si j'avais un fils, il serait élève de Saint-Acheul. » Ce plaidoyer, auquel on ne s'attendait pas, réduisit tous les plaisants au silence. M. Charles Ledru était du nombre des convives : c'est par lui que l'on sut à Saint-Acheul ce que nous venons de raconter de ce repas et de la scène qui le termina.

Le 28 août, Saint-Acheul, visité par le prince des orateurs du barreau, reçut la visite de madame la duchesse de Berry. Quoique les élèves fussent en vacances, près de deux cents qui habitaient Amiens et le voisinage purent se réunir pour cette circonstance. Le P. Loriquet complimenta la princesse, et lui fit les honneurs de la maison.

Il parla, le 4 septembre, de cette visite à son frère de Reims, qu'il entretint en même temps de graves pensées : « La maladie, à ce que dit S. Ignace (et il dit vrai), n'est pas un moindre bien que la santé pour ceux qui savent en faire leur profit : j'aime à croire que vous êtes de ce nombre. Elle est, en particulier, un avertissement salutaire qu'il ne faut pas négliger, et qu'il est souverainement sage de ne pas attendre pour se préparer au dernier passage. Je ne suis pas malade, il est vrai : mais pourtant je sens une dimi-

Digitized by Google

nution notable dans mes forces, dans mon activité, dans mon ancienne aptitude à supporter une longue application. Vous voyez donc que je suis averti aussi bien que vous, et qu'il est grand temps pour moi, comme pour vous, de me préparer au grand voyage de l'éternité.... Voilà tous nos anciens passés; la plupart de ceux de notre âge les ont suivis : maintenant c'est notre tour. »

L'année scolaire 1825-1826 avait commencé son cours, lorsqu'on apprit à Saint-Acheul la faveur que Léon XII venait de faire à la Compagnie de Jésus en inscrivant au nombre des bienheureux le vénérable Alphonse Rodriguez, coadjuteur temporel au collége de Majorque, mort en 1617, à l'âge de quatre-vingt-six ans, et depuis glorifié par de nombreux miracles. Le lendemain du *triduum* destiné à solenniser sa béatification, le P. Moine, procureur de Saint-Acheul, tomba gravement malade. Aussitôt la tendresse des maîtres et des élèves sollicita sa guérison au moyen d'une neuvaine en l'honneur du bienheureux; car les grâces surnaturelles s'obtiennent plus aisément par le crédit des saints que Dieu veut glorifier aux yeux des hommes. Cependant le dernier jour de la neuvaine allait finir, et le médecin avait déclaré qu'humainement parlant il était impossible que le P. Moine célébrât la messe le lendemain matin (1). Après d'ardentes prières à l'église, le P. Loriquet porta

(1) *Annales inédites du Petit Séminaire de Saint-Acheul.* t. 2, p. 401.

Digitized by Google

processionnellement, à minuit, les reliques du bienheureux dans la chambre du malade; il les plaça en silence vis-à-vis de son lit, puis se retira suspendu entre la crainte et l'espérance. Le matin, 27 février 1826, le P. Moine est réveillé; il s'habille sans effort, se prépare pour le saint sacrifice; enfin, assisté du P. Loriquet, il monte à l'autel. « Ce jour, écrit aussitôt le pieux recteur à son frère de Reims, sera pour Saint-Acheul un jour mémorable. Un des nôtres, attaqué d'une maladie à laquelle les médecins ne connaissaient rien, était, il y a trois jours, aux portes du tombeau. Le bienheureux Alphonse vient de le rendre à la vie..... Vous ne sauriez vous faire une idée de l'expression de toutes les figures au moment où notre ressuscité a paru dans l'église, revêtu des ornements sacerdotaux, et entouré de toute la pompe religieuse usitée en pareille circonstance. Nous allons faire, dans un moment, le salut solennel, et chanter le *Te Deum*. »

Les consolations intérieures que l'on goûtait ainsi à Saint-Acheul contrebalançaient les impressions pénibles qu'y pouvait produire l'injustice de ses ennemis. Irrités de l'éclat de cet utile établissement, ils s'étaient emparés d'un procès, entamé et soutenu par un tiers contre la volonté formelle des Jésuites, pour mettre en doute le désintéressement de ces religieux. Voici les faits en quelques mots. Plusieurs membres de l'ancienne Compagnie de Jésus s'étaient transmis successivement de petites sommes, qui, entre les mains de M. Lépine, le dernier d'entre eux, formèrent un total de

Digitized by Google

35,000 fr. M. Lépine, ayant su que la Compagnie venait d'être rétablie en 1814, et qu'il existait des Jésuites à Saint-Acheul, légua le dépôt à M. Legrand-Masse, de Saint-Omer, qu'il chargeait de le remettre aux membres de la Société, seuls propriétaires. Ceux-ci ne l'acceptèrent, à la mort de M. Lépine, en 1821, qu'à la condition qu'il n'en résulterait pas de procès; et la famille du testateur ne vit elle-même d'abord qu'une restitution dans ce legs. Entraînée ensuite par des suggestions hostiles, elle attaqua devant le tribunal de Saint-Omer M. Legrand-Masse, qui, plaidant malgré les Jésuites, obtint gain de cause. Mais deux arrêts de la cour royale de Douai adjugèrent le dépôt à la famille. M. Legrand-Masse, pour ne pas exposer, disait-il, les héritiers à se perdre éternellement par la détention d'un bien mal acquis, forma un pourvoi en cassation, dans lequel il échoua. La presse antireligieuse exploita avec persistance ce procès, afin de faire considérer les Jésuites comme des hommes avides, à qui rien ne coûtait pour entrer dans les successions au préjudice des légitimes héritiers. Tel était l'état des choses, lorsqu'au mois d'avril 1826 le P. Loriquet écrivit à M. Dupin, qui, depuis sa visite du mois d'août de l'année précédente, entretenait avec lui un commerce de lettres : « Voilà des feuilles libérales qui continuent à s'escrimer tout à leur aise sur notre compte, et à verser calomnies sur calomnies. Il faut qu'elles comptent bien sur notre patience. Il serait si aisé de les attaquer en diffamation ! Vous avez vu le bel article des *Débats* du 8 de ce mois. La vérité est :

Digitized by Google

1° que nous n'avons jamais eu aucun rapport avec le testateur; 2° que son legs était, non un bien de famille ou un produit de son industrie, mais un dépôt très réel; 3° que c'est contre notre volonté expresse et souvent manifestée que le légataire s'est déterminé à soutenir un procès; 4° enfin, que c'est non seulement sans notre aveu, mais encore à notre insu qu'il a interjeté les appels qui ont abouti à l'arrêt définitif. Tout cela peut vous paraître singulier, paraître même incroyable à ceux qui ont rédigé l'article dont je parle : tout cela, néanmoins, est l'exacte vérité. Mais cette vérité restera probablement inconnue, à moins que le légataire ne la dévoile au public; et un historien abusé s'emparera un jour de ce procès, comme d'une pièce de conviction à laquelle il n'y aura rien à répliquer. — Vous m'étonnez, répondit le 29 avril M. Dupin, par ce que vous me dites du procès dont les journaux viennent de rendre compte. Vous y opposez des dénégations si positives, qu'on ne peut qu'attendre et désirer des explications. » Elles ne tardèrent pas à être données, et M. Legrand-Masse ferma la bouche à la calomnie par la déclaration la plus honorable pour les religieux de Saint-Acheul. (1) « C'est malgré eux, écrivit-il le 11 mai 1826, que je me suis déterminé à plaider, et cela par des motifs dont je n'ai à rougir ni devant Dieu ni devant les hommes. Enfin, c'est par les mêmes motifs, mais (je le déclare hautement) sans la participation et à l'insu de MM. de Saint-

(1) *Ami de la Religion*, t. 48, p. 218.

Digitized by Google

Acheul, que j'ai interjeté les appels qui ont prolongé le procès. »

Le 10 juin, le P. Loriquet écrivit dans le même sens à son frère de Reims. Comme les lettres qu'il recevait de lui étaient des signes d'amitié et non des signes de santé, il ne manqua pas d'insister en même temps sur la nécessité de mettre ces épreuves à profit : « Puissions-nous en profiter, pour donner et conserver à notre âme ce que la divine Providence refuse au corps....! Résignez-vous. Les infirmités ont, pour vous, devancé l'âge : ce sont des moyens d'expiation; ce sont aussi des avertissements salutaires. »

La correspondance du P. Loriquet et de M. Dupin eut alors pour objet principal la question des Jésuites, traitée, dans l'arène judiciaire, à l'occasion du procès intenté par les héritiers de La Chalotais à l'*Étoile*.

MM. Berryer et Bernard, avocats des plaignants, soutinrent, devant le tribunal correctionnel de Paris, qu'en accusant La Chalotais d'avoir poursuivi un corps respectable avec l'odieuse animosité d'une haine personnelle, l'*Étoile* avait diffamé la mémoire de l'ancien procureur général de Rennes; et M. Bernard, n'imitant pas la réserve de M. Berryer, renouvela, dans sa plaidoirie, les vieilles calomnies de l'esprit de parti contre les Jésuites, dont l'expulsion était, à ses yeux, le plus beau titre de gloire de La Chalotais. Sous l'impression de cette vive déclamation, M. Dupin écrivit au P. Loriquet.

M. Hennequin, avocat de l'*Etoile*, venait de ré-

Digitized by Google

pliquer à ses deux adversaires, et de prouver que la proscription des Jésuites fut une affaire de parti, lorsque le P. Loriquet répondit à M. Dupin : « Les réflexions que vous voulez bien m'adresser dans votre lettre du 5 de ce mois (avril 1826), sont pour moi une nouvelle preuve de l'intérêt que vous conservez à Saint-Acheul, c'est à dire aux personnes qui le composent. Que ne puis-je obtenir que cet intérêt passe des personnes aux choses! Quand vous m'avez écrit, vous veniez d'entendre M. Bernard: il a frappé fort, je le crois; mais a-t-il frappé juste? Vous avez depuis entendu M. Hennequin. Comparez les faits, les autorités de part et d'autre, et jugez. Je ne parle ici que de la question de justice et d'innocence. Pour la question légale, c'est autre chose : elle n'est et ne peut être en faveur des condamnés (1). Mais, vous le savez, et mieux que moi, plus d'un procès a déjà dû être révisé, et plus d'une condamnation réformée. Si, par hasard, ou plutôt par malheur, la magistrature du dix-huitième siècle avait erré en un point quelconque, pourquoi celle du dix-neuvième se refuserait-elle à réparer l'erreur? Ici je ne puis m'imaginer que la forme doive l'emporter sur le fond; ni qu'il y ait *loi* dans une affaire qui n'a qu'un *arrêt*, intervenu sans que les condamnés aient

(1) Il y a eu, au contraire, une irrégularité radicale dans les actes parlementaires qui contredisaient et infirmaient l'édit antérieur de 1603, par lequel l'Institut des Jésuites était reconnu, refusant même à cet édit l'honneur d'être régulièrement rapporté et aboli. Un arrêt ne peut annuler une loi. Il faut donc retirer cette phrase du P. Loriquet.

Digitized by Google

été entendus dans leurs défenses. Quoi qu'il en soit, je crois que c'est une bonne pensée que celle qui m'est venue de vous prier d'accepter un petit ouvrage qui pourra servir de suite et d'appui au plaidoyer de M. Hennequin, et gagner à l'ancienne Compagnie de Jésus un suffrage, auquel je suis bien sûr que la nouvelle attacherait un grand prix... J'ai laissé couler ma plume : il est temps de l'arrêter, malgré toute l'envie qu'elle aurait de courir encore, au risque de vous fatiguer. Je me borne donc à vous offrir les hommages de tous mes collaborateurs. J'y joins la nouvelle assurance du respectueux dévouement avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc. »

La lettre, déjà citée, de M. Dupin, en date du 29 avril, est une réponse à celle qu'on vient de lire :

« Monsieur, y dit le célèbre avocat, chrétien de cœur, mais peu au fait de l'histoire ecclésiastique du dix-huitième siècle, et égaré d'ailleurs par les traditions parlementaires, j'ai entendu M. Hennequin, et j'aime à lui rendre le même témoignage qu'à M. Bernard. J'avais même envie de vous en écrire sitôt d'avoir reçu votre lettre. M. Hennequin a montré un très grand talent : il a traité la question légale avec supériorité, et la question de fait avec beaucoup d'art et de dextérité. Cependant, dans mon opinion, il n'a pas réussi à faire croire que les juges avaient été coupables et les condamnés innocents. Il n'était point partie capable pour *réviser le procès* de son autorité privée.

« Du reste, je conviendrai que les Jésuites ont été l'objet de beaucoup de *calomnies*, mêlées à des

Digitized by Google

reproches fondés ; que des faits particuliers ont été trop généralisés ; que les idées et les crimes d'une époque ont quelquefois été transportés à des temps différents. Mais, si l'attaque n'a pas toujours été mesurée ni de bonne foi de la part des agresseurs, peut-on dire que les apologies aient toujours réuni la sincérité, la modération, la bonne foi ?

« Je lirai le livre que vous m'envoyez, et je le lirai sans prévention ; car je n'épouse les haines d'aucun parti, et ne veux dépendre en tout que de ma conviction. Mais, dès à présent, voici où je vois la difficulté. On l'élude de part et d'autre.

« 1° On oppose aux Jésuites, d'anciens crimes, d'anciens livres, une morale *telle quelle.* (1)

(1) Les Jésuites se sont expliqués d'une manière victorieuse sur ces trois points. Ils se sont défendus contre l'accusation d'anciens crimes, supposés par leurs calomniateurs ; d'anciens livres, mal interprétés ou n'exposant qu'une doctrine professée par des théologiens antérieurs ou contemporains ; d'une morale *telle quelle,* faussement imputée à un corps que le saint concile de Trente a qualifié de *pieux Institut.*

Par ces mots de *morale telle quelle,* M. Dupin fait allusion aux prétendus *Extraits des Assertions des soi-disant Jésuites,* imprimés et publiés par ordre du parlement de Paris. Évidemment, il ignorait ce que valent les *Extraits des Assertions* aux yeux d'un critique clairvoyant et impartial ; il ignorait la honteuse et coupable filiation de ce libelle tant de fois transformé.

En 1632, le protestant Dumoulin fit imprimer un opuscule à Genève sous le titre de *Catalogue et dénombrement des traditions romaines :* c'était la doctrine des théologiens catholiques qu'il attaquait. En 1642, le même ouvrage reparut, avec des changements, sous le titre de *Théologie morale des Jésuites,* et

Digitized by Google

« 2° Ils répondent par les grands services qu'ils ont rendus à l'éducation. (1)

il fut attribué au docteur Arnauld, qui voulait se venger des Pères de la Compagnie, antagonistes vigoureux du jansénisme naissant. En 1656, on le reproduisit encore sous le nom des curés de France, avec le titre de *Nouvelle Théologie morale des Jésuites et des nouveaux casuistes:* ce fut Port-Royal qui donna cette nouvelle édition. Le docteur Perrault publia, en 1667, *la Morale des Jésuites*; et c'était toujours le même ouvrage : Perrault se borna, comme les autres, à faire disparaître du *Catalogue* de Dumoulin les auteurs qui n'étaient pas Jésuites. Pascal remania ce même libelle dans ses *Provinciales* sous la forme de plaisanterie. Ces reproductions du même ouvrage, toujours condamnées par l'autorité ecclésiastique, furent également flétries par l'autorité civile, et brûlées en 1644, en 1667 et en 1670. Enfin cet ouvrage fut encore reproduit à l'époque de la destruction des Jésuites; on y ajouta quelques textes et quelques noms de plus, et on lui donna pour titre : *Extraits des Assertions dangereuses et pernicieuses en tout genre que les soi-disant Jésuites,* etc.

Voici le jugement que portait de ce recueil informe l'évêque d'Uzès, écrivant au procureur général du parlement de Toulouse, le 13 août 1762 : « Cette collection ne peut avoir « été faite que pour surprendre la religion des magistrats, « pour indisposer et révolter le public *mal instruit* contre un « corps religieux estimable pour ses vertus et pour ses ta- « lents.... Malgré les efforts des *extracteurs* pour donner un « air de *nouveauté* à ce recueil, et le rendre par là plus propre « à faire une espèce de commotion dans le public, (on pourrait)

(1) Ce n'est, au contraire, qu'après avoir réfuté directement la triple accusation de leurs ennemis qu'ils ont fait valoir les services immenses rendus à la civilisation par leur Société dans les missions et dans l'éducation.

Digitized by Google

« La question reste entière au milieu de l'accusation et de l'excuse. (1)

« facilement montrer que ce n'est qu'un réchauffé de pareilles « collections mises en œuvre d'abord contre l'Église catholique « par des auteurs protestants, et ensuite contre les Jésuites par « des écrivains intéressés à tirer les Jésuites de la foule ; collec- « tions condamnées dans leur temps au feu par plusieurs cours « souveraines comme libelles diffamatoires. »

M. de Beaumont, archevêque de Paris, toujours sur la brèche dès qu'il s'agissait de défendre les intérêts de la religion et de l'Église, attaqua, dans une *Instruction pastorale*, savante et raisonnée, le libelle des *Assertions*, et l'accabla du poids de son éloquence et de son autorité. Il récapitulait en ces termes une argumentation nerveuse et pressante :

« N'allons pas plus loin, mes très chers frères : l'ouvrage que nous venons d'examiner peut causer tant de maux, que l'esprit est indigné et le cœur flétri par la lecture d'une collection aussi pernicieuse. C'est un tableau de vices et de crimes, qui apprend le mal à ceux qui l'ignorent, qui le présente à ceux qui le fuient, qui ménage des ressources à ceux qui l'enseignent, qui fournit des prétextes à ceux qui le commettent. C'est une école où l'on attaque les bons principes en voulant les défendre, où l'on corrompt les mœurs en prétendant les réformer, où l'on insinue le poison de l'erreur en montrant un faux zèle pour le dogme.

« Telle est, mes très chers frères, l'idée que vous devez avoir du livre des *Assertions*. Vous avez vu les rédacteurs de ce recueil former les plus graves accusations contre un corps religieux, sur le fondement d'un système imaginaire « d'unité de sentiments et « de doctrine. » Système chimérique dans l'invention, faux dans la supposition, impossible dans l'exécution, et contredit dans le

(1) Les deux notes qui précèdent prouvent que la question est, depuis longtemps, résolue en faveur des Jésuites.

Digitized by Google

« D'anciens crimes peuvent être rejetés sur ceux qui les ont commis; de nouveaux livres sur ceux

fait par la seule diversité d'opinions qui règnent parmi ceux à qui on l'attribue.

« Vous les avez vus remettre au jour les horreurs qu'il aurait fallu laisser dans les ténèbres profondes où elles étaient ensevelies; traiter des matières propres à souiller l'imagination et corrompre le cœur.

« Vous les avez vus rassembler un grand nombre de textes, comme pour semer l'alarme dans le champ du Seigneur, et vous procher aux premiers pasteurs d'avoir laissé entrer l'ennemi dans l'héritage de Jésus-Christ, tandis que le Saint-Siége et le corps épiscopal n'ont jamais cessé de veiller à l'intégrité de la foi et à la pureté de la morale.

« Vous les avez vus confondre des sentiments qu'on agite librement dans les écoles catholiques, avec des opinions qui en ont été légitimement proscrites; mettre au nombre des erreurs plusieurs assertions, dont les contradictoires ont été condamnées par le Saint-Siége et par les évêques de France.

« Vous les avez vus traduire si mal les textes dont ils faisaient la base de leurs accusations, qu'on ne peut les excuser qu'en disant, avec S. Jérôme, « qu'ils ont rendu les choses, non comme « ils les ont trouvées, mais comme ils les ont entendues. »

« Vous les avez vus changer des mots et des noms, supprimer des autorités, rapprocher des textes séparés, isoler des matières liées ensemble.

« Vous les avez vus enfin manquer à l'équité, en confondant les auteurs anonymes avec les écrivains avoués par la Société; en renversant l'ordre des temps, pour ne laisser aucun vide dans leur tradition imaginaire; en mettant au nombre des régicides une multitude de Jésuites qui n'ont pas même traité les questions relatives à cette matière.

« Or, ces très chers frères, un ouvrage entrepris sans nécessité et compilé sans exactitude; un ouvrage où l'on a violé

Digitized by Google

qui les ont faits ; une mauvaise morale sur ceux qui l'ont enseignée ou pratiquée ; et le tout sur des temps barbares ou malheureux.

« Les services rendus à l'éducation sont un fait particulier, digne d'éloges et de reconnaissance. Je l'ai dit, et je m'en souviens bien : « Quand on a fait de bons élèves, on peut les présenter avec confiance à ses amis et à ses ennemis. »

« Mais, dans l'état actuel des choses, la question est de savoir *si les Jésuites, bien que rétablis par*

toutes les règles de l'impartialité, de la vérité et de l'équité ; un ouvrage, en un mot, qui rassemble presque tous les traits de tant de libelles que les parlements ont flétris, comment a-t-il pu servir de fondement à la proscription des Jésuites ? »

Le clergé de France, qui n'a jamais failli dans les occasions critiques, s'associa en presque totalité au dévouement généreux de l'archevêque de Paris. Tous les prélats du royaume, trois ou quatre exceptés, prononçaient donc, par la bouche du pieux pontife, que les *Extraits des Assertions*, quoique vérifiés et *collationnés par les commissaires du* PARLEMENT, n'en étaient pas moins « un ouvrage entrepris sans nécessité, compilé sans « exactitude ; un ouvrage où l'on a violé toutes les règles de « l'impartialité, de la vérité et de l'équité. »

Ces jugements solennels étaient portés du haut des chaires pontificales. Une critique curieuse et patiente, descendant dans ces sombres repaires de calomnie et d'imposture, y découvrit et mit au jour 758 falsifications bien avérées et bien comptées.

On comprend qu'un pareil ouvrage n'est pas d'un grand poids en faveur de ceux qui invoquent son témoignage. Ce n'est pas non plus une arme bien redoutable contre les Jésuites, qu'un reçueil plein des fourberies exercées non point *par* eux, mais *contre* eux.

Digitized by Google

une bulle du Pape, peuvent rester en France, comme corps, collége ou société, *sans une loi qui admette pour le royaume de France ce que la bulle a admis pour la chrétienté*. Je dis non : ils ne peuvent exister légalement, s'avouer hautement tels, être tenus pour tels, jusqu'à ce qu'il y ait une *loi*. (1)

» Autre question : si cette loi était présentée, devrait-elle être admise ? Même question qu'en 1561 et 1603 ; question *toute politique*, où le passé ne serait pas sans influence de part et d'autre. Et j'avoue, pour mon compte, que, si tout ce qu'on dit de l'élasticité des Constitutions des Jésuites est vrai (2), s'ils n'en voulaient rien rabattre, et que

(1) Qu'une loi soit nécessaire pour que les Jésuites existent collectivement comme personne civile, capable d'acquérir, de posséder, etc., à la bonne heure. Mais, s'ils ne demandent pas ce genre d'existence légale, la Charte suffit pour que, citoyens français, ils jouissent, comme les autres citoyens, de la liberté individuelle, de l'inviolabilité du domicile, de la liberté de conscience, etc. ; et on n'est pas plus fondé à s'enquérir si tel prêtre est Jésuite, qu'à demander si tel autre individu est franc-maçon.

(2) Le 25 novembre 1761, le comte de Saint-Florentin, ministre de la maison du roi, écrivit au cardinal de Luynes la lettre suivante :

« Le roi étant actuellement occupé de l'examen de l'Institut et du régime de la Société des Jésuites, afin d'y pourvoir ainsi qu'il le jugera à propos ; Sa Majesté a reconnu, par le compte qu'elle s'en est déjà fait rendre, que, dans une affaire de cette nature et aussi instante, il était de sa sagesse de savoir quel est le sentiment des évêques.... Elle désire que Votre Éminence confère, avec ceux qui sont actuellement à Paris, sur les points qui suivent :

Digitized by Google

d'on dise encore pour eux : *Sint ut sunt, aut non sint*, je dirais : Eh bien ! qu'ils ne soient pas.

« 1° L'utilité dont les Jésuites pouvent être en France, et les avantages ou les inconvénients qui peuvent résulter des différentes fonctions qui leur sont confiées ;

« 2° La manière dont les Jésuites se comportent, dans l'enseignement et dans leur conduite, sur les opinions contraires à la sûreté des souverains, et sur la doctrine du clergé de France, contenue dans sa déclaration de 1682, et en général sur les opinions ultramontaines ;

« 3° La conduite des Jésuites sur la subordination qui est due aux évêques et aux supérieurs ecclésiastiques, et s'ils n'entreprennent point sur les droits et les fonctions des pasteurs ;

« 4° Quel tempérament on pourrait apporter en France à l'étendue de l'autorité du général des Jésuites, telle qu'elle s'y exerce. »

Tous les cardinaux, archevêques et évêques alors à Paris se réunirent donc le 30 novembre ; et douze commissaires furent chargés d'examiner les quatre articles indiqués par le roi. Ce travail dura tout le mois de décembre.

Les Jésuites de la province de Paris eurent alors qu'une déclaration publique et solennelle de la manière dont ils interprétaient leurs règles était nécessaire pour répondre aux calomnies de leurs accusateurs. Ils signèrent tous, au nombre de cent seize, le 19 décembre, une protestation adressée aux prélats assemblés par ordre de Louis XV, dans laquelle ils proclamaient leur horreur pour la doctrine du régicide, leurs égards pour les quatre propositions de l'assemblée de 1682, leur soumission aux évêques, et enfin les limites de leur obéissance à leur général, dans le cas où il leur donnerait des ordres contraires aux lois du royaume et aux droits des évêques. « Persuadés, disent-ils, que nous ne pourrions y déférer sans péché, nous regarderions ces ordres comme illégitimes, nuls de plein droit, et auxquels même nous ne pourrions ni ne devrions obéir en vertu des ré-

Digitized by Google

« S'il était vrai surtout qu'à leur Institut se rattachât de nos jours une vaste congrégation qui

gles de l'obéissance en général, telle qu'elle est prescrite par nos Constitutions. »

Le clergé de France adopta cette déclaration, et la fit imprimer dans ses *Mémoires*. Elle était de nature à rassurer les esprits les plus prévenus.

Cependant la commission nommée pour l'examen des quatre questions proposées par le roi fit quatre réponses, lues en pleine assemblée, et adoptées par quarante-cinq prélats et par les deux agents généraux du clergé. Il est difficile d'imaginer un Mémoire plus favorable aux Jésuites. On en peut juger par ce passage du dernier article, concernant l'autorité du général :

« Après avoir examiné, Sire, avec la plus grande attention, dans les Constitutions des Jésuites, quelle est l'autorité du général et les objets sur lesquels elle s'étend, nous avons reconnu que l'obligation à l'obéissance envers le général est au moins aussi restreinte dans les Constitutions de cette Compagnie que dans celles des autres religieux....

« Il y a, Sire, dans les autres ordres mendiants encore plus de religieux assujettis à des généraux étrangers par le lien de l'obéissance : pourquoi les Jésuites seraient-ils les seuls redoutés ? Il n'est point de corps dont l'État n'ait quelque chose à craindre, s'il sort de ses devoirs et de sa légitime subordination. Faut-il pour cela supprimer et anéantir tous les corps ? La crainte des abus doit-elle faire détruire ce qui procure actuellement un bien réel ? D'ailleurs, Sire, les Jésuites sont toujours sous l'autorité des lois, et elles veillent sans cesse pour les rappeler à leurs devoirs, s'ils avaient le malheur de s'en écarter....

« C'est, sans doute, par ces considérations que le concile de Trente a approuvé ces Constitutions avec éloge ; que N. S. Père le Pape Benoît XIV, dans sa bulle *Devotum*, en 1746, les appelle des lois et des Constitutions les plus sages : *Ex præscripto sapientissimarum legum et Constitutionum ab eodem Ignatio*

Digitized by Google

enveloppe toutes les classes de citoyens avec des intentions d'influer sur la marche de l'adminis-

constitutore ipsis traditarum; le clergé de France, en 1574, *de bonnes Constitutions.* Et le grand Bossuet disait qu'on *trouvait cent traits de sagesse dans ce vénérable Institut.* C'est ce qui a engagé les fondateurs de plusieurs ordres qui se sont établis depuis à former une grande partie de leurs règles sur le modèle de ces Constitutions.

« Par ces raisons nous pensons, Sire, qu'il n'y a aucun changement à faire dans les Constitutions de la Compagnie de Jésus, par rapport à ce qui regarde l'autorité du général. Votre Majesté nous permettra même de lui représenter que, quand il y aurait quelque réforme à faire à ces Constitutions, elle ne pourrait être faite, selon les lois canoniques, selon l'usage de tous les temps, selon la discipline de l'Église de France, et même suivant les maximes constamment suivies de vos cours de parlement, qu'avec le concours de N. S. P. le Pape, des évêques de votre royaume et de la congrégation générale des Jésuites...; que depuis cent cinquante ans cette autorité du général n'a pu être nuisible à l'État que dans une seule circonstance, et que l'épreuve où l'on a mis pour lors la fidélité des Jésuites de France à leur souverain, n'a servi qu'à leur mériter de la part de votre cour de parlement le témoignage qu'on ne surprenait point leur sagesse et qu'on ne corrompait point leur fidélité; que Henri IV, un de vos augustes prédécesseurs, a cru, même dans le temps où son État était dans la plus grande fermentation, et où on s'efforçait de lui inspirer beaucoup de défiance des Jésuites, qu'il n'avait besoin, vis-à-vis d'eux, d'autre sûreté que de celle de la résidence ordinaire d'un d'entre eux auprès de sa personne, pour être son prédicateur, et de l'établissement d'un assistant français à Rome auprès du général.

« Ces sûretés subsistent toujours, Sire; et, étant prouvé par une expérience de plus de cent cinquante ans qu'elles ont été suffisantes, il n'y a nulle nécessité d'y en ajouter de nouvelles:

Digitized by Google

tration et du gouvernement (1) ; catholique français, sujet fidèle, citoyen incorruptible, je dirais, avec le pieux Billecocq : Non, il ne faut pas les rétablir.

« Mais, avec des modifications propres à rassurer la fidélité et le patriotisme contre l'influence étrangère et les agitations locales (2), alors,

enfin les dispositions de l'édit de 1603, et la déclaration que les Jésuites ont remise entre les mains de Votre Majesté, par laquelle ils reconnaissent clairement que, si leur général leur ordonnait quelque chose de contraire aux lois de votre royaume et à la soumission qu'ils doivent à Votre Majesté, ils regarderaient ces ordres comme nuls et illégitimes, et auxquels ils ne pourraient ni ne devraient déférer, même en vertu de l'obéissance envers leur général, telle qu'elle est prescrite par leur Constitution, paraissent avoir pourvu, Sire, à tout abus que le général des Jésuites pourrait faire dans votre royaume. »

(1) On s'explique difficilement que M. Dupin ait pu accepter les fables propagées par la presse antireligieuse, sur la prétendue influence politique des Jésuites sous la restauration. Une lettre du P. Loriquet à son frère de Reims montrera bientôt qu'il s'abstenait de toute recommandation ; et les événements ont prouvé que la restauration, au lieu d'accorder aux Jésuites de l'influence et du crédit, ne leur a pas même laissé la liberté.

(2) Parler de l'*influence étrangère*, parceque le général des Jésuites habite hors de France, équivaut à qualifier le Pape de souverain étranger parceque sa chaire est à Rome. S'il y a des nationaux et des étrangers aux yeux de la politique, cette distinction n'existe pas aux yeux de l'Église ; car elle forme une seule famille, qui embrasse l'univers. La préoccupation de M. Dupin tient à ce que le gallicanisme, parlementaire surtout,

Digitized by Google

la question n'étant plus que d'utilité, beaucoup d'hommes sages pourraient déposer leurs craintes et n'espérer que de bons résultats en prenant de bonnes précautions.

« Jusque là les Jésuites ne sont que de contrebande. (1)

tend à *localiser* la religion, tandis que le mot catholique est synonyme d'*universel*. Il est naturel que les religieux, dont le général réside au centre même de la catholicité, soient plus pénétrés de ce grand caractère d'universalité de l'Église catholique et subissent moins le joug des préjugés locaux : mais, de ce qu'ils conservent dans la pratique une notion plus large et plus élevée du catholicisme, on n'a pas le droit de conclure qu'ils sont des sujets moins fidèles et des citoyens moins dévoués dans leur patrie. L'histoire dément cette induction ; et elle montre que les Jésuites, qui, dans tous les lieux du monde, n'avaient cessé d'inspirer l'amour de la France, se vengèrent de leur proscription en faisant aimer encore cette France dont on voulait les exiler.

Parler d'*agitations locales*, c'était mettre à la charge des Jésuites les troubles provoqués par leurs ennemis, et rendre ces hommes de paix responsables de la guerre qu'on leur faisait. M. Dupin, qui recueillait cette accusation dans la presse voltairienne de l'époque, n'aurait pas pu indiquer une seule agitation locale suscitée par un Jésuite : le voile qui cachait les véritables moteurs des troubles était assez transparent pour laisser voir les hommes de parti dont le célèbre avocat finit par faire triompher la cause en 1828.

(1) Jusque là, au contraire, les Jésuites sont en France dans une situation parfaitement légale, qui forme un milieu entre l'autorisation et la prohibition : c'est la tolérance. Entre une loi qui érige les ordres religieux en personnes civiles, et une loi d'intolérance qui les prohibe, il y a un moyen-terme, avoué par

Digitized by Google

« Je ne sais, Monsieur, si quelqu'un vous a encore parlé avec plus d'abandon, de confiance et de sincérité : mais voilà ma pensée. Je reviendrai encore sur ce sujet, après avoir lu votre volume...

« Je suis bien reconnaissant, Monsieur, du souvenir aimable de vos savants collaborateurs. Veuillez être auprès d'eux l'interprète de mes sentiments affectueux, et recevoir pour vous-même l'hommage du respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très obéissant serviteur. »

La première phrase de cette lettre l'explique tout entière. M. Dupin s'y déclare chrétien de cœur; mais il convient qu'il est peu au fait de l'histoire ecclésiastique du dix-huitième siècle, et que les traditions parlementaires l'égarent. C'est dans l'ignorance, franchement avouée, des faits histo-

la raison et l'humanité : c'est celui d'une liberté complète accordée à chacun de suivre ses inspirations, de se faire religieux quand il le voudra, et de cesser de l'être quand il le voudra aussi, sans que ce changement d'état religieux puisse influer sur ses droits civils. Il faut se tenir soigneusement en garde contre cette confusion d'idées qui consiste à regarder une association comme illicite par cela seul que la loi ne l'a pas reconnue et ne l'a pas érigée en être collectif. La faculté de s'associer est de droit naturel. La loi peut la restreindre dans des vues d'intérêt public; mais il faut que la restriction soit formelle. Le silence du législateur ou l'insuffisance de ses paroles s'interprète nécessairement en faveur de la liberté. Ne pas reconnaître, ce n'est pas prohiber. Voyez, au surplus, à ce sujet, la *Consultation sur les mesures annoncées contre les associations religieuses*, publiée le 3 juin 1845.

Digitized by Google

riques, et sous l'empire des préjugés héréditaires au barreau, que l'illustre avocat écrit au recteur de Saint-Acheul.

A cette époque même, et sous les yeux de M. Dupin, venait de descendre de l'un des siéges élevés de la magistrature un orateur, éloquent organe du ministère public. Échangeant sa toge contre l'habit de S. Ignace, il disait : « J'ai eu des préventions contre la Compagnie de Jésus ; Pascal et les traditions parlementaires m'avaient trompé, comme bien d'autres ; et, je dois le dire, c'est en quelque sorte malgré moi que je connais la vérité sur les Jésuites... Ce que je puis encore affirmer, c'est que ce furent les choses qu'on méconnaît, qu'on défigure et qu'on attaque le plus dans les Jésuites qui me déterminèrent à me faire l'un deux... Oui, l'esprit qui me parut animer la Société de Jésus, l'obéissance même qu'elle professe, l'apostolat qu'elle exerce, les doctrines qu'elle embrasse, eurent sur ma vie cette immense influence. Je sentis que Dieu m'appelait là : j'y entrai. »

Le P. Loriquet, pour toute réponse à M. Dupin, aurait donc pu lui citer l'éclatante démarche de M. de Ravignan. Mais il semble que l'ancien magistrat ait voulu répondre lui-même au célèbre avocat, dont la lettre trouve sa réfutation péremptoire dans l'écrit si connu sous le titre : *de l'Existence et de l'Institut des Jésuites.* Le second chapitre, qui a pour objet les Constitutions, et le troisième, qui a pour objet les doctrines de la Compagnie de Jésus, détruisent d'une manière plus directe les préventions de M. Dupin.

Digitized by Google

Sa dernière parole surtout : *Jusque là les Jésuites ne sont que de contrebande*, parole qui a lieu d'étonner sous la plume d'un jurisconsulte, est rétorquée avec cette lucidité et cette vigueur du bon sens, devant lesquelles s'évanouissent les derniers nuages dont le sophisme s'était enveloppé :

« En me faisant religieux, dit le P. de Ravignan (1), je n'ai entendu ni abdiquer ma patrie, ni violer ses lois, ni renoncer à mes droits ou à mes devoirs de citoyen...

« Catholique et Français, jouissant de tous les droits de citoyen, assuré de la liberté de conscience par la loi fondamentale, j'ai éprouvé un jour le besoin de me rapprocher de la perfection évangélique, autant qu'il pouvait m'être donné de le faire.

« La profession religieuse m'apparut comme la voie de perfection que je cherchais : approuvée par l'Église, elle avait en même temps, à mes yeux, cet autre caractère, d'être du domaine exclusif de la conscience.

« Les vœux qui constituent le religieux ne sont pas, il est vrai, reconnus par la loi. Qu'importe? La loi ne s'occupe pas de ces vœux : on peut les faire, elle les ignore; les violer, elle demeure indifférente.

« Mais les proscrire, elle ne le peut pas sans armer le pouvoir de l'inquisition et de l'intolérance les plus odieuses.

« Interdire à des hommes qu'on proclame libres

(1) 5e édit., p. 2.

Digitized by Google

le fait tout intérieur et privé de la vie religieuse, c'est tomber dans une contradiction flagrante, c'est attenter à la liberté de conscience dans ce qu'elle a de plus intime et de plus sacré.

« Aux yeux de l'État, des hommes, des prêtres réunis dans des habitudes communes et purement religieuses, peuvent n'avoir sans doute aucun droit politique ou civil de corporation ; et nous ne réclamons rien à cet égard : mais ces prêtres réunis, qui du reste n'exercent au dehors d'autres fonctions que celles qu'ils tiennent, comme tous les autres prêtres, de la juridiction épiscopale, sont légalement inattaquables ; ou bien la liberté religieuse est un mensonge, et le droit public des Français, la loi fondamentale, une déception : car alors les paroles ont perdu leur vrai sens, et les mots n'expriment plus les idées.

« La Charte a-t-elle proclamé la liberté de conscience, oui ou non ?

« La perfection évangélique est-elle un droit de la conscience, oui ou non ?

« Hé bien! la vie religieuse n'est que la perfection évangélique : c'est l'enseignement solennel de l'Eglise, comme la liberté de conscience est la promesse solennelle de la Charte.

« Si je veux donc, moi Français, être en France religieux bénédictin, dominicain ou jésuite, de quel droit m'en empêcherez-vous ?

« Je ne vous demande ni existence publique et reconnue, ni la moindre part de la fortune de l'État : je demande seulement à respirer comme vous l'air libre de la patrie. Je prétends, dans ma vie pri-

Digitized by Google

vée et dans ma conscience, pouvoir faire des vœux, et suivre avec mes frères, dans une habitation et une paix communes, des règles approuvées par l'Église catholique.

« Et en quoi, je vous prie, cette liberté gêne-t-elle la vôtre? Gêne-t-elle une liberté quelconque?

« Mais, en Angleterre, en Belgique, aux États-Unis, là où la liberté de conscience est une réalité, les religieux, les Jésuites comme d'autres, ont publiquement des colléges et des établissements nombreux de tout genre : personne ne pense qu'il soit juste et légal de les bannir.

« Pourquoi le ferait-on en France, où ils ne possèdent assurément pas une aussi large part du droit commun?

« Heureusement pour l'honneur du pays, aucune des lois aujourd'hui en vigueur ne saurait les atteindre et les frapper dans le droit sacré de leur existence personnelle et de la liberté de leur conscience. »

La réponse du P. Loriquet à M. Dupin ne nous est point parvenue : mais nul doute que le recteur de Saint-Acheul, accusé de n'*être que de contrebande* au sein de la patrie commune, n'ait écrit alors ce qu'écrivit plus tard le P. de Ravignan (1) :

« Je ne suis pas l'étranger, franchissant la frontière et venant m'asseoir au foyer de la famille pour l'asservir et l'opprimer : je suis l'enfant du sol que j'habite et que j'aime. J'ai cru à la liberté religieuse de mon pays : Français, j'ai cru que je

(1) P. XIV.

pouvais dans la France catholique, ma patrie, ce qu'Anglais j'aurais pu en Angleterre, Américain aux États-Unis, Hollandais même en Hollande : je me suis fait Jésuite.

« Mes frères des États-Unis, d'Angleterre et de Hollande sont libres et tranquilles : pourquoi ne le suis-je pas comme eux ? quelle en est la raison ? Leur pays est libre : le nôtre ne l'est pas. Pourquoi donc ?...

« On le proclame : tout est libre en France. L'athéisme est libre : je ne le suis pas.

« Français, je jouis des droits de tous : Jésuite, mon domicile ne serait plus inviolable ; je ne pourrais habiter sans crime avec mes frères sous un même toit d'hospitalité commune ; la propriété pour moi ne serait plus sacrée ; ma vie ne serait pas mieux protégée que ma maison.

« On aurait le droit de scruter ma conscience, ma demeure, mes vœux, ma règle de vie intérieure et privée. On devrait me proscrire, parce que j'ai embrassé, en mon âme et conscience, une profession religieuse que l'Eglise catholique approuve et que la loi ignore ! »

Le P. Loriquet finit, sans doute, comme l'a fait le P. de Ravignan (1), en demandant la liberté pour toutes les sociétés religieuses qui ont posé leur tente au soleil protecteur de la France, et en disant : « Je ne fais que réclamer pour mes frères et pour moi ce qui appartient à tous, l'air de la patrie, le droit de vivre, de travailler, le droit de

(1) P. 116.

Digitized by Google

nous dévouer, la liberté dans l'ordre, la liberté dans la justice... Que si je devais succomber dans la lutte, avant de secouer sur le sol qui m'a vu naître la poussière de mes pas, et portant en moi-même l'impérissable témoignage de l'équité méconnue, je plaindrais ma patrie, je dirais avec tristesse: « Nous laissons derrière nous la Charte « violée, la liberté de conscience opprimée, la jus- « tice outragée, une grande iniquité de plus : ils « ne s'en trouveront pas mieux. »

Indépendamment de ce commerce de lettres avec le P. Loriquet, M. Dupin lui fit présent de quelques-uns de ses ouvrages, au frontispice desquels on lisait des témoignages particuliers d'estime et d'affection, écrits et signés de sa main. (1)

Il reparut même à Amiens pendant l'octave du Saint-Sacrement, et son arrivée donna lieu au P. Loriquet de lui montrer une des plus belles et surtout des plus édifiantes cérémonies religieuses de Saint-Acheul. La présence de M. Dupin à la procession du Sacré-Cœur, le 2 juin 1826, et la part qu'il y prit, défrayèrent la polémique des échos de l'incrédulité voltairienne : aussi devons-nous rappeler les faits avec quelque détail.

(1 Deux opuscules ont été offerts par M. Dupin. L'un a pour titre : *Des magistrats d'autrefois, des magistrats de la révolution, des avocats a venir*, in-18, 1824. Sur le premier feuillet est écrit : « Offert à MM. de Saint-Acheul, comme une marque de mon respect et de mon estime. Dupin. » Le second est intitulé : *Précis historique du droit français, par Fleury, avec la continuation par M. Dupin*, in-18, 1826. Il porte sur le premier feuillet : « Hommage de la part de l'auteur. D. »

Digitized by Google

L'accueil que le célèbre avocat avait reçu, un an auparavant, à Saint-Acheul, l'ayant porté à y faire une visite, le P. Loriquet l'invita à dîner pour la fête du Sacré-Cœur. Il vint, entendit chanter les vêpres en musique, et put contempler à loisir la majesté de l'office divin, tel qu'on le célébrait aux jours de grandes solennités. Le soir, il assista à la magnifique et touchante procession du Sacré-Cœur. Quatre personnes devaient nécessairement tenir les cordons du dais; mais trois seulement se trouvaient présentes. Aussitôt le P. Loriquet, s'adressant à M. Dupin, le prie avec instance de suppléer l'absent et d'accepter l'honneur du cordon. « Mais je n'en suis pas digne, » répond l'orateur, poussé dans les retranchements de sa modestie. « Personne, en effet, n'en est digne sur la terre, » réplique spirituellement le P. Loriquet. L'objection n'avait plus de valeur : M. Dupin accepta.

Autour de lui tout parlait de Dieu, aux sens, à l'esprit et au cœur. « Il vit, dit le P. Loriquet (1), se déployer sans confusion et s'avancer dans un ordre parfait nos huit cent soixante élèves en uniforme, et tous portant leurs ouillammes; il vit un clergé nombreux, revêtu des plus riches ornements; il vit une centaine d'enfants de chœur chargés de diverses fonctions, et aussi remarquables par leur modestie que par la religieuse élégance de leur costume; il vit surtout les évolutions, les fign-

(1) *Annales inédites du Petit Séminaire de Saint-Acheul*, t. 2, p. 442.

Digitized by Google

nes variées et toujours nouvelles, que formaient nos quarante tant fleuristes que thuriféraires; enfin il entendit, tour à tour, les chants d'un chœur nombreux, les sons d'une musique guerrière composée de nos élèves, les sons plus doux et plus harmonieux encore des voix musicales de tout genre mêlées aux accords des instruments. La procession se faisait dans l'intérieur de Saint-Acheul, loin des regards d'une foule curieuse et importune. On traversait des bosquets fleuris, on défilait sous de longues allées couvertes en berceaux. A l'extrémité des allées, apparaissaient dans le lointain des reposoirs, que le goût et la piété réunis avaient ornés, et sur lesquels le soleil couchant venait refléter ses rayons. Les chemins étaient jonchés de feuilles et de fleurs. Enfin toute la nature semblait s'être épuisée pour contribuer à embellir un spectacle aussi pieux, aussi édifiant que délicieux et enchanteur. Après la cérémonie, M. Dupin nous avoua qu'il n'avait jamais rien vu qui pût lui être comparé. Le lendemain matin, en partant pour Paris, il écrivit au recteur de Saint-Acheul un billet, où, en lui témoignant toute sa gratitude, il disait, entre autres choses, « qu'il emportait avec lui le souvenir des plus douces émotions qu'il eût éprouvées de sa vie. »

Le P. Loriquet ajoute : « Il est impossible de supposer qu'il n'exprimât pas ses véritables sentiments; mais il ne sut pas les soutenir avec la même vigueur que l'année précédente. Malheureusement, il avait l'ambition de parvenir à être député; et à cette époque il ne pouvait l'être que

Digitized by Google

par l'appui d'une faction. Or les journaux de cette faction, ayant vu ce qu'il venait de faire à Saint-Acheul, s'élevèrent tous à la fois contre lui, le traitèrent de transfuge, de dévot, de cagot, de jésuite. En même temps, les pamphlets en vers, en prose, les traits malins, les épigrammes, les sarcasmes tombèrent sur lui de toutes parts. Au lieu de les braver et de soutenir hardiment ses premières démarches, il eut la faiblesse de chercher à s'excuser. Cette triste apologie ne désarma pas sitôt le parti. Il ne cessa de poursuivre M. Dupin, que quand celui-ci lui eut donné un gage certain de repentir par la signature qu'il apposa à la trop fameuse *Dénonciation* de Montlosier contre le parti-prêtre, c'est à dire contre la religion catholique. De ce moment aussi, nous rompîmes toute correspondance avec lui. »

Ainsi parle le P. Loriquet dans les *Annales* inédites *du Petit Séminaire de Saint-Acheul ;* mais déjà, à une époque rapprochée de la procession du Sacré-Cœur, le 17 juillet 1826, il écrivait à sa famille : « Toute la France retentit de la visite que M. Dupin nous a faite ; les plaisanteries ont plu sur lui de toutes les plumes libérales ; je ne sais s'il aura le courage de revenir. »

Digitized by Google

CHAPITRE XIV.

Dernière époque du séjour du P. Loriquet à Saint-Acheul. Son aptitude pour l'administration.

On avait employé avec succès contre M. Dupin l'arme du ridicule (1), la plus terrible qu'un adversaire puisse manier en France pour venir à bout de la victime qu'il s'est choisie. Mais, si cette arme incisive entame l'amour-propre de l'homme du monde, elle est impuissante sur l'humilité d'un simple religieux. L'ambition de l'un peut s'inquiéter et s'effrayer des flots d'amère raillerie dans lesquels va se noyer sa réputation, et vont s'éteindre ses brillantes espérances d'avenir : mais le sarcasme ne peut avoir prise sur le détachement de celui qui, ayant renoncé aux jouissances et aux pompes du siècle, a placé son espoir bien plus haut et jusque dans le ciel. L'avocat célèbre, à la veille de s'élancer du barreau, où il tient le sceptre, à la tribune politique où il compte faire incliner devant son éloquence la couronne même des rois, ne se laisse pas arracher aisément cette domination qu'il rêve et cet éclat qui l'enivre d'avance : le religieux, au con-

(1) On connait le misérable jeu de mots : *du pain bénit*, et bénit par les Jésuites !

Digitized by Google

traire, à l'exemple de son divin Maître couronné d'épines, se plaît à parcourir la voie douloureuse qui aboutit à la croix. Un faible caractère plie devant l'intimidation ; le caractère, fortement trempé dans la foi reste supérieur aux menaces, et le fouet si redoutable du ridicule n'ébranle pas la résignation qui a Dieu pour principe et pour but. De là le contraste que présente la conduite du P. Loriquet avec celle de M. Dupin.

Nous ne parlerons du libelle publié, en 1826, sous ce titre : *Les Jésuites modernes, pour faire suite au Mémoire de M. le comte de Montlosier*, que pour rappeler les démentis énergiques donnés à M. Martial Marcet de La Roche-Arnaud. Le vicomte Vilnia XIV, entre autres, d'une illustre famille de Gand, éleva la voix, le 30 novembre 1826, en faveur de ses maîtres indignement outragés, et il protesta que tout ce qui, dans le libelle, regardait le P. Loriquet et ses confrères était *faux, de toute fausseté*. Mais de tous les démentis le plus éclatant est celui que l'abbé Marcet s'est donné lui-même, en 1845, en effaçant ses anciennes calomnies par une courageuse rétractation.

Ce fut en vain que, pour mieux perdre les Jésuites dans la mobile opinion des Français, on affecta de personnifier ces religieux dans l'auteur de l'*Histoire de France*, et que, par des manœuvres odieuses, on concentra sur l'inoffensif historien tout l'effort de la presse antichrétienne. Alors que le feu de la calomnie était le plus nourri, le P. Loriquet écrivit avec calme le 30 décembre 1826 : « Non, je ne suis pas avide de renommée,

Digitized by Google

surtout de celle qu'on me fait. Quelle qu'elle soit, elle n'a jamais troublé un instant mon repos et mes occupations. Qui aurait dit, il y a quarante ou cinquante ans, que ma petite personne et l'obscur Saint-Acheul étions destinés à faire tant de bruit dans l'univers? Dieu sait ce qui résultera de la guerre qu'on nous a déclarée. S'il ne nous protège, des menaces on en viendra aux coups. Mais nous avons confiance, et jusqu'à présent rien ne nous effraie. » D'un front serein, il faisait face à l'orage; les passions déchaînées contre lui, déchirant en lambeaux sa réputation d'homme spirituel, et surtout d'homme de sens et de raison, pour lui attribuer les plus inconcevables inepties (1), ne

(1) On lit dans le *Mémoire à consulter sur le rétablissement des Jésuites en France*, par M. Martial Marcet de La Roche-Arnaud (page 42) : « Dans les bureaux d'un journal fait par des apostats et des intrigants de toutes les espèces, un ancien élève des Jésuites, qui, par une inconcevable perversité d'esprit, se plaisait à débiter les plus outrageuses suppositions, imagina contre les Jésuites cette fable, aussi effrontée que ridicule, du *marquis de Buonaparte*, qu'il prétendit avoir tirée d'une première édition de l'*Histoire de France* du savant et respectable P. Loriquet. Cependant, ce célèbre Jésuite ne l'a jamais écrit ni pensé. Cela n'a jamais été mis dans son *Histoire*. Il était très facile de le vérifier. N'importe, il fallait ameuter le buonapartisme contre les Jésuites. Le *Constitutionnel* soutint avec audace que ce qui n'était pas dans le livre du P. Loriquet, ce que cent mille écoliers n'y avaient jamais vu, s'y trouvait. Il le dit si souvent qu'on le crut, et qu'il accrédita, chez le plus spirituel de tous les peuples, le plus impertinent et le plus stupide mensonge qu'on puisse faire. »

Digitized by Google

troublaient pas sa figure placide ; il souriait avec indulgence à la fureur des partis, comme plus tard il sourit avec douceur à la mort. Le monde ne lui aurait pas offert un point d'appui capable de le soutenir au milieu de cette tempête ; et toute la philosophie des auteurs classiques, dont son érudition s'était emparée, n'aurait pas protégé le Juste d'Horace lui-même contre les traits acérés qui venaient s'émousser et se perdre aux pieds du P. Loriquet. Le secret de sa force était dans sa foi ; et, pour triompher par la patience, il lui suffisait d'invoquer le nom de Jésus, adopté par les enfants de S. Ignace comme un gage certain de désirables tribulations et de victoires pacifiques.

De la bouche d'un religieux si résigné il ne pouvait sortir que le conseil de se conformer en paix à la volonté de Dieu. Sa belle-sœur de Reims lui ayant fait part de chagrins qu'elle éprouvait : « Que puis-je vous dire, ma chère sœur, écrivit-il le 26 décembre 1826, sinon de vous armer de patience et de résignation, puisque aussi bien c'est le seul moyen qu'il dépende de vous d'employer avec mérite contre un mal irremédiable, ou plutôt une épreuve que Dieu vous donne à supporter et par laquelle il a dessein de vous sanctifier. Pour ce qui vous regarde personnellement, faites toujours consister l'essentiel de votre dévotion, bien moins encore dans les pratiques particulières, dans les prières, etc., que dans les vertus propres de votre état. C'est là qu'est la volonté de Dieu : c'est à quoi aussi ont rapport les vœux que j'adresse au ciel pour vous. »

Digitized by Google

Il ne faut pas croire que les contradictions suscitées aux Jésuites fussent sans compensations. La Providence miséricordieuse, qui du mal sait tirer le bien, se servit des déclamations même imprimées contre eux pour leur conquérir un vif et spirituel apologiste, devenu l'ami du P. Loriquet. « Les diatribes de la presse antireligieuse, dit le pieux recteur de Saint-Acheul (1), nous poursuivaient avec un redoublement de fureur qui manifestait l'intention bien arrêtée de ne point lâcher prise que nous n'eussions succombé. Fidèles, de notre côté, au système de défense que nous avions embrassé, nous ne répondions pas un mot aux calomnies les plus grossières, ni aux satires les plus piquantes. Le ciel y pourvut, et nous suscita un défenseur dans la personne de M. Bellemare. Cet homme de lettres ne nous connaissait nullement, et nous ne le connaissions pas davantage, lorsqu'un de ses amis, employé au ministère de l'intérieur, lui proposa de l'aider à examiner la foule immense des brochures du jour, notamment les écrits dirigés contre les Jésuites, et de joindre à chaque ouvrage le jugement qu'il en porterait, afin qu'on pût rendre compte au ministre de tout ce qui s'y trouverait mériter quelque attention. M. Bellemare accepta cette tâche, et la remplit. A mesure qu'il avançait dans ses lectures, il remarqua, au ton d'animosité qui le frappa, des imputations vagues, accumulées les unes sur les

(1) *Annales* inédites *du Petit Séminaire de Saint-Acheul*, t. 2, p. 507.

Digitized by Google

autres, souvent invraisemblables, souvent contradictoires, souvent révoltantes par leur atrocité, et toujours dénuées de preuves. Sa pénétration naturelle le porta plus loin : en examinant le parti auquel tenaient les accusateurs et celui auquel appartenaient les accusés, il aperçut dans les premiers le but secret, mais trop visible, de n'attaquer les seconds que pour en venir à détruire la religion et la monarchie elle-même. Ce fut cette idée, si bien justifiée par toute la suite des événements, qui lui inspira le premier de ses écrits : *Les trois Procès dans un*, ouvrage aussi profond que spirituel, qui parut au mois d'avril 1827, et obtint un succès prodigieux. On lui devait des remerciements ; et telle fut l'origine de la connaissance d'abord, puis de l'étroite liaison, qui se forma entre lui et nous. Depuis cette époque il vint souvent nous visiter, et jamais nous ne permîmes qu'il logeât ailleurs qu'à Saint-Acheul. Il y vit tout de ses yeux ; il y acquit une parfaite connaissance de l'ordre, de la discipline, de l'esprit général de la maison, des mœurs de ses habitants ; et cette connaissance lui fournit la matière d'un second ouvrage, intitulé : *Le Collége de mon fils*, qui n'eut ni moins de succès, ni moins de vogue que le premier. Il fit paraître successivement, cette année et la suivante, d'autres ouvrages, tels que *Le Siècle de fer des Jésuites*, *La fin des Jésuites et de bien d'autres*, etc., qui ne nous sauvèrent pas de l'oppression, mais qui du moins vengèrent notre honneur et mirent au grand jour la méchanceté de nos persécuteurs. »

Digitized by Google

Cette malignité allait au point de représenter la paisible retraite de Saint-Acheul comme un foyer brûlant d'insubordination, afin de décréditer cette maison, dont on peut dire, pour emprunter une expression connue, qu'elle était la plus grande école de respect qui fût au monde. Voici ce qu'écrivait le P. Loriquet le 15 juin 1827, à l'occasion de cette invention, d'autant plus piquante qu'elle émanait de publicistes peu habitués à professer, non pas la soumission mais même les plus simples égards pour le pouvoir : « C'est par les feuilles libérales que vous avez appris la *grande révolte*, de Saint-Acheul ; c'est par elles aussi que nous en avons eu la première nouvelle. On nous a apporté une de ces feuilles (*la Pandore*) : nous avons lu l'article à nos élèves, qui en ont bien ri. Il n'y a jamais eu ici de soulèvement ni général, ni partiel : l'esprit qui y règne, joint à la méthode de renvoyer tout ce qui ne va pas, rend toute insurrection impossible. » Puis, faisant allusion aux efforts des ennemis des Jésuites pour exciter la haine contre ces modestes et saints religieux, il se plaint gaiement de n'avoir pas reçu la visite d'un des amis de son frère : « Saint-Acheul était-il un monstre à ses yeux ? Mais on va voir les monstres. »

Les écrits de M. Bellemare plaidèrent la cause des Jésuites au tribunal de l'opinion publique, et une visite que fit à Saint-Acheul le comte de Sèze, alors premier président de la cour de cassation, montra à toute la France que cette cause était gagnée dans le cœur de l'élite de la nation ; car ce qu'elle avait de plus éminent ne pouvait être plus heu-

Digitized by Google

reusement personnifié que dans le généreux et éloquent défenseur de Louis XVI.

Ce fut le 26 juillet 1827 que Saint-Acheul reçut cette visite, « l'une des plus honorables qui lui aient été faites, dit le P. Loriquet (1). M. de Sèze fut conduit à la grande salle des exercices, où étaient réunis environ neuf cents élèves, tous leurs maîtres et plusieurs étrangers attirés par le désir de voir cet homme justement célèbre. Le théâtre était décoré avec grâce et magnificence. Au milieu apparaissait un tableau représentant, avec une grande vérité de ressemblance, le roi Louis XVI. L'illustre magistrat fut accueilli à son entrée par des salves redoublées de : *Vive le roi! vive M. de Sèze!* Dès qu'il eut pris place sur une estrade qui lui était préparée, et que l'orchestre eut exécuté une symphonie propre à la circonstance, un élève, debout au pied du portrait de Louis XVI, chanta l'air et les paroles :

O Richard, ô mon roi,
L'univers t'abandonne :
Sur la terre il n'est donc que moi
Qui s'intéresse à ta personne ! etc.

« Il chanta, dis-je, avec une âme et un sentiment dont toute l'assemblée fut émue et attendrie. M. de Sèze, qui retrouvait dans les paroles l'expression du dévouement sublime auquel il avait autrefois tout sacrifié, ne put retenir ses larmes.

(1) *Annales inédites du Petit Séminaire de Saint-Acheul*, t. 2, p. 538.

Digitized by Google

« Aussitôt après, s'ouvrit une séance académique, où fut discutée la question de savoir lequel déploie plus de courage et mérite mieux du prince et de la patrie, ou du guerrier qui repousse les armes à la main une agression étrangère, ou du magistrat qui, au péril de ses jours, défend la vie du souverain contre des factieux cruels et altérés de son sang, Les deux orateurs, selon l'usage, avaient eux-mêmes composé leurs plaidoyers: ils les débitèrent parfaitement. Celui qui parlait pour le magistrat inséra avec tant d'à-propos dans son discours, sans toutefois nommer ni Louis XVI ni son défenseur, les circonstances les plus touchantes du procès de cet infortuné monarque et les principaux traits d'éloquence ou de courage de son fidèle sujet, le défendant en présence de Marat, de Robespierre et des autres tigres de la Convention, qu'au milieu des applaudissements universels on vit une seconde fois couler les larmes de M. de Sèze.

« Après le jugement, qui fut, comme on peut le croire, en faveur du magistrat, on chanta en son honneur des strophes de la composition d'un élève, et dont l'assemblée répéta avec enthousiasme le refrain....

« Le vénérable vieillard, à la fin de la séance, était encore si ému qu'il put à peine faire entendre quelques mots aux élèves. Il les félicita de l'éducation monarchique et chrétienne qu'ils recevaient; les exhorta à se montrer toujours tels qu'il les voyait, dévoués à Dieu et au roi; et finit par leur apprendre une circonstance de sa vie que

Digitized by Google

nous ignorions : savoir, qu'il avait été, aussi bien qu'eux, élève des Jésuites. Le recteur de Saint-Acheul lui dit alors, mais à voix basse : « Ah ! « M. le comte, il faut avouer que vous avez bien « mal profité de votre éducation. — Comment cela ? « demanda M. de Sèze, un peu surpris. — C'est, re- « prit le recteur en riant, que les Jésuites, comme « chacun sait, vous avaient enseigné à tuer les « rois, et que, tout au contraire, vous les avez « défendus au péril de votre vie. »

« Pour mettre le comble à la joie publique, on accorda un congé en l'honneur du noble défenseur de Louis XVI, qui se retira aussi content de Saint-Acheul que Saint-Acheul l'était d'avoir vu ce grand personnage. »

De retour à Paris, il écrivit à M. Roux-Laborie, par lequel il avait été conduit au Petit Séminaire : « Les excellentes gens que ceux que nous avons vus l'autre jour ensemble, et qui me rappelaient si vivement ma jeunesse ! Que de vertus, que de courage, que de patience, que de bonté, et que d'esprit et de grâce dans cette bonté !... Et c'étaient eux qui voulaient me remercier. Ah ! c'était à moi à leur parler de reconnaissance, et je regrette bien de ne l'avoir pas fait. Mais je me suis retenu de leur écrire par délicatesse, et pour ne pas les mettre dans l'embarras. Je leur appliquerai seulement les paroles de ce Testament qu'on a si bien appelé l'*Évangile de la Royauté* : « Qu'ils « jouissent dans leur cœur de la tranquillité que « doit leur donner leur façon de penser ! »

En contact, comme recteur de Saint-Acheul,

Digitized by Google

avec les familles les plus puissantes et les plus riches, dont les enfants recevaient dans ce Petit Séminaire le bienfait d'une éducation chrétienne, le P. Loriquet prouva par sa conduite combien étaient mensongères et odieuses les assertions de la presse, qui signalait les Jésuites comme des ambitieux, recourant à tous les moyens pour asseoir leur influence, et dominant la volonté des hommes d'État. C'était l'accusation banale qui traînait dans les journaux et les libelles de l'époque ; accusation acceptée avec une aveugle confiance par la foule ignorante. On eût dit que la France se trouvait enveloppée et prise dans un vaste filet ; et le P. Loriquet, dont le nom était jeté aux haines comme aux sarcasmes de la multitude abusée, passait pour le moteur ou du moins pour le principal agent de cette tyrannique oppression. Or, au moment où l'on accréditait une fantasmagorie si ridicule, l'humble et discret religieux, répondant à son frère de Reims qui avait cru pouvoir solliciter son appui auprès d'un ancien élève de Saint-Acheul, placé alors dans une haute position, lui disait nettement le 5 novembre 1827 : « Ce serait vous tromper que de vous promettre ma recommandation auprès de M. de Rainneville. Les choses ne se font pas chez lui par recommandation, à moins que ce ne soit celle du mérite, qui commande la préférence, le mérite supérieur. Mes recommandations, quand il m'arrive d'en faire, ce qui est fort rare, se bornent à l'indiquer. M. Alphonse de Rainneville a été mon écolier en rhétorique, et a fini ses études ici : il n'est pas

Digitized by Google

étonnant que je sois lié avec lui. Du reste, afin que vous ne me reprochiez plus de ne pas vous gâter en fait de confidences. je vous dirai que je connais fort M. et Mme de Villèle, M. Frayssinous, M. de Sèze, M. de Vaulchier, etc., etc., etc., etc., et que je me suis bien promis de ne leur jamais demander rien, ni pour moi, ni pour d'autres, si ce n'est dans le cas indiqué plus haut : mais, alors même, je ne demande pas ; je propose, ou plutôt je fais connaître, et toujours avec discrétion, et fort rarement. » Ainsi, le P. Loriquet refusait d'accéder à la prière même de son propre frère. Pour mieux détourner sa pensée d'une intervention impossible, il le fit passer brusquement des considérations de l'ordre temporel à la sérieuse considération de la mort, devant laquelle s'évanouissent les vains rêves de ce monde : « Puisque nous en sommes sur les confidences, je vous rappellerai qu'il y a aujourd'hui (5 novembre) quatorze ans que notre père est inhumé, que cela nous vieillit fort, que notre tour approche, et qu'il serait, selon moi, bien triste d'être surpris, surtout après une longue vie durant laquelle on a eu tout le temps de se préparer. » Voilà donc l'ambition du religieux de la Compagnie de Jésus : se disposer à la mort et y préparer les autres. Cette admirable lettre du P. Loriquet fera tomber bien des préjugés.

Les déclamations de la presse hostile se renouvelaient avec une telle persistance que des esprits, d'ailleurs droits et sérieux, en recevaient quelque impression. C'est ce qui était arrivé à

Digitized by Google

M. Loriquet de Reims, qui adressa au recteur de Saint-Acheul une question, à laquelle répond cette phrase de la lettre du 5 novembre 1827 : « Le sac de blé était à vingt-neuf francs ; maintenant nous le payons trente-et-un francs : il n'y a pas encore là de quoi crier famine. Nous en mangeons plus de huit sacs par jour ; c'est peut-être la cause de l'augmentation : n'allez pas le dire au *Constitutionnel*. Mais comment pouvez-vous demander si c'est le gouvernement qui a fait augmenter le blé? Est-il furieux ou imbecile? » On peut juger, par ce fait particulier, des progrès de la calomnie : c'était la tache d'huile qui gagnait de proche en proche, et la goutte d'eau dont l'action incessante finissait par percer le rocher.

M. Giraud, depuis évêque de Rodez et archevêque de Cambrai, devait prêcher à la Cour la station de l'Avent de 1827. Après le discours de la Toussaint, il alla passer l'intervalle jusqu'au premier dimanche de l'Avent chez un ecclésiastique d'Amiens, et visita Saint-Acheul. Une séance académique réunissait, dans la grande salle des exercices, toute la jeunesse, les maîtres et plusieurs personnes notables de la ville. A la suite d'une chanson sur *Rien*, qui n'était pas de M. Giraud, et dont le retour ingénieusement amené des mêmes rimes faisait le principal mérite, le spirituel visiteur ajouta ce couplet, expression des sentiments que la vue du Petit Séminaire avait fait naître en lui :

Quoi ! sur Saint-Acheul lès-Amiens
Vous voulez encor que je glose.

Digitized by Google

Vous voulez ainsi qu'à des riens
Je mêle une si grande chose.
Non, non, je m'en garderai bien,
Et ma bouche ici reste close.
Si mon vers disait : Ce n'est rien,
Mon cœur dirait tout autre chose.

Aussitôt le P. Loriquet, avec cette facilité qui lui fournissait de promptes et gracieuses réparties, crayonne une réponse improvisée, qu'un élève chante aux applaudissements de l'auditoire :

Les prodiges ne coûtent rien
Quand on est homme de génie.
N'est-il pas vrai qu'avec ce rien
Vous avez fait chanson jolie ?
Ne dites pas : cela n'est rien ;
Chacun vous décerne la pomme.
Votre nom vivra pour ce rien
Sur les rivages de la Somme.

Saint-Acheul, pépinière bénie où grandissaient tant de jeunes plantes qui devaient porter des fruits d'édification dans le monde, en avait vu plusieurs se pencher et mourir avant le temps. C'étaient à la fois les plus mûres pour le ciel et les plus heureuses. Ces anges, après avoir embaumé Saint-Acheul de leur innocence, s'envolaient au sein de Dieu, laissant à leurs condisciples la mémoire de leurs exemples. Le P. Loriquet songea à la fixer d'une manière durable dans les esprits, et il composa, sous le titre de *Particularités édifiantes sur quelques étudiants*, etc., une série de biographies où se réflétaient, comme dans un miroir, les vies si pures de ces pieux enfants.

Digitized by Google

Ce volume, publié en 1827 (année pendant laquelle parut, comme nous l'avons dit, la seconde édition de la *Vie de M. Musart*), fut aussitôt adressé par l'auteur au P. Fortis, général de la Compagnie. Il en accusa réception, au mois de décembre, dans les termes les plus honorables pour Saint-Acheul; il témoignait la joie et l'admiration qu'avait fait naître en lui le récit des vertus du jeune âge; il avouait n'avoir pu le lire sans l'arroser de ses larmes. La seconde édition, sous le titre plus heureux de *Souvenirs de Saint-Acheul*, date de 1828, et la troisième de 1836. (1)

Le gouvernement, qu'on attaquait sans relâche, crut transiger avec l'opposition en lui livrant les Jésuites, objet plus direct de ses accusations : comme si les Jésuites n'étaient pas, suivant une expression ingénieuse, les porte-croix de la procession, destinée à tomber inévitablement dans l'abîme qu'on aurait creusé pour eux. Au commencement de l'année 1828, une circulaire ministérielle transmit aux huit évêques qui avaient confié leurs Petits Séminaires à ces religieux, une série de questions captieuses sur le nombre, la fortune, les études, la vocation des élèves; sur la condition, les qualités, le genre de vie des maîtres. On demandait, en particulier : 1° si les huit maisons étaient gouvernées par des prêtres séculiers; 2° si c'était par des ecclésiastiques qui appartinsent à quelque congrégation; 3° dans ce cas, quelle

(1) *Annales inédites du Petit Séminaire de Saint-Acheul*, t. 3, p. 558.

Digitized by Google

était cette congrégation. De concert avec le P. Loriquet, recteur de Saint-Acheul, l'évêque d'Amiens répondit : 1° que, devant la loi, les supérieurs de son Petit Séminaire n'étaient que des prêtres séculiers, puisqu'ils dépendaient de l'évêque et n'exerçaient aucune fonction qu'en vertu de pouvoirs reçus de lui : ce qui n'empêchait pas que, de son consentement et conformément aux principes de la religion de l'État, ils ne pussent former entre eux une pieuse association, semblable à tant d'autres qui existaient en France, si ce genre de vie leur paraissait utile, soit à leur bien spirituel, soit au succès de leur ministère; 2° qu'aux yeux de la loi ils n'appartenaient à aucune congrégation, puisqu'ils n'entendaient point former un corps indépendant de l'autorité épiscopale, ou dont les actes pussent avoir des effets civils, mais une simple association, toute spirituelle, d'individus à qui il plaisait de vivre ensemble et de suivre une règle commune dans le secret de leur conscience : choses parfaitement étrangères à la loi civile et tout à fait hors de son domaine; 3° qu'ils ne se donnaient point de nom; qu'ils ne prétendaient être regardés que comme des ecclésiastiques, suivant, pour le for intérieur, la règle de S. Ignace approuvée par l'Église, et, pour l'extérieur, reconnaissant en toutes choses l'autorité de l'évêque d'Amiens comme tous les prêtres du diocèse (1). On sait que les réponses des huit évêques,

(1) *Annales inédites du Petit Séminaire de Saint-Acheul*, t. 3, p. 612.

Digitized by Google

conçues à peu près dans le même sens, furent soumises à l'appréciation d'une commission formée en partie d'ecclésiastiques, en partie de laïques, parmi lesquels M. Dupin, d'admirateur des Jésuites devenu leur adversaire (1); et que la majorité décida qu'il n'y avait rien dans le genre de vie ni dans les fonctions de ces religieux qui fût en opposition avec aucune des lois de l'Etat: décision consciencieuse, que les membres de la majorité expièrent aussitôt par le supplice de l'injure.

Pendant qu'on mettait ainsi en balance le sort des Jésuites, le P. Loriquet écrivit tranquillement à son frère de Reims, le 28 mars 1828 : « Vous n'avez pas à vous gêner pour me parler de nos affaires ou m'en ecrire. Je crois, du reste, que le public s'en occupe beaucoup plus que nous. Je crois de

(1) M. Martial Marcet de La Roche-Arnaud, parlant de la pétition qu'il adressa en 1828 à la chambre des députés contre les Jésuites, et dont le comte de Sade fit le rapport, dit, dans son *Mémoire à consulter sur le rétablissement des Jésuites en France*, page 39 : « Il faut que je l'avoue, à ma honte : pour bien faire triompher cette déplorable et criminelle pétition, l'acte le plus affreux d'une vengeance inique, j'allai prier M. Benjamin Constant de monter à la tribune pour la soutenir. « Mon cher ami, me dit ce député célèbre, j'en suis bien fâché ; « mais il ne m'appartient point, dans cette circonstance, de le « faire : je suis protestant. Mais adressez-vous au député que « les Jésuites ont si bien accueilli à Saint-Acheul, quand il est « allé les y voir : c'est un janséniste, et ces gens-là sont sans « cœur. » En effet, ce janséniste fit lui seul à la tribune contre les Jésuites plus que n'aurait pu faire une chambre remplie de protestants. »

Digitized by Google

plus, que la France, la pauvre France, est plus malade que nous. » Et, revenant à la considération de notre fin dernière, seule digne de fixer un esprit chrétien, ce religieux, si isolé de toute préoccupation terrestre, ajoutait : « Les infirmités augmentent, dites-vous. Hélas! il faut bien s'y attendre : vous êtes d'âge à les éprouver. L'essentiel, mon cher frère, n'est pas d'en être guéri, mais d'en profiter ; de les regarder comme des avertissements qui, d'année en année, deviennent plus sérieux ; de mettre ses affaires, c'est à dire la grande affaire, en règle ; de se tenir prêt au moment inconnu qui n'aura pas de lendemain ; de ne pas laisser passer les jours de grâce et de salut où nous entrons, sans remplir dans toute son étendue le devoir imposé à quiconque se dit chrétien. En voilà bien assez sur ce point pour nous donner à tous deux de quoi méditer et agir pour tout le reste de notre vie, qui, après tout, ne peut être désormais bien longue. Ici je parle pour moi comme pour vous : car, si je ne ressens encore aucune infirmité, il en peut venir d'un moment à l'autre ; et puis, n'ai-je pas près de deux ans de plus que vous ? Adieu, mon cher frère, pardonnez-moi ma petite morale, qui s'est glissée, je ne sais comment, au bout de ma plume. » Le même jour, il disait à sa belle-sœur : « J'ai reçu avec grand plaisir de vos nouvelles. Elles me sont plus agréables, à mesure que je vous vois plus forte, plus soumise aux volontés de Dieu, plus courageuse dans les épreuves, plus attentive à n'y jamais donner lieu par votre faute, et à ne jamais les attri-

Digitized by Google

buer aux hommes, mais à Dieu seul. Voilà quatre petits avis en quatre lignes, qui peuvent vous donner de l'ouvrage pour le reste de votre vie, et dont l'accomplissement parfait fera de vous une grande sainte.»

L'éducation chrétienne donnée par les Jésuites, dans leurs huit Petits Séminaires, à l'élite de la jeunesse française, contrariait trop les ennemis avoués ou secrets de la religion pour qu'ils permissent à l'avis de la majorité de la commission de prévaloir dans les conseils du roi. Le ministère céda au torrent de l'opinion publique factice, créée par les journaux et les libelles qui attaquaient les Jésuites; mais Charles X voyait autant de honte à fléchir que de péril à résister. De pieux fidèles, ne comprenant pas, dit le P. Loriquet (1), que, si Dieu avait résolu de répandre la coupe de sa colère sur la France, «il serait de notre avantage d'avoir disparu de la scène du monde avant que les fléaux vinssent à éclater,» passèrent en prières devant le saint Sacrement la nuit du 12 au 13 juin et la journée du 13, fête du Sacré Cœur. Or, ce jour précisément, il arriva au roi de signer une ordonnance contre les Jésuites, et l'instant d'après de la mettre en pièces. Au moment où ces religieux allaient succomber, la Providence voulut que leur innocence fût proclamée avec éclat. Une *Lettre pastorale* de l'évêque d'Amiens, datée de Paris le 12 juin, parut, le 13, jour même de la fête du Sacré

(1) *Annales inédites du Petit Séminaire de Saint-Acheul*, t. 3, p. 614.

Digitized by Google

Cœur, comme une protestation décisive, que les journaux français et étrangers, cette fois messagers rapides de la vérité, répandirent aussitôt dans toutes les parties du monde. Le P. Loriquet écrivit, le 14 juin, à M. Rusand : « Nous n'avions pas témoigné à l'évêché le désir de cette justification : il en a le mérite tout entier. » Le 15 juin, les curés d'Amiens joignirent leur témoignage en faveur de Saint Acheul à celui du premier pasteur, à *qui ils* écrivirent une lettre commune pour le remercier d'avoir rendu une justice solennelle à d'utiles auxiliaires. Le 16, le P. Loriquet, en présence de ces actes si propres à consoler les amis de la religion, écrivait : « Qu'arrivera-t-il l'année prochaine ? y en aura-t-il une pour Saint-Acheul ? Je n'ose l'assurer. Notre existence actuelle est inconcevable pour nous, qui savons les coups qu'on nous porte de toutes parts et la nullité des moyens humains de défense. Notre Seigneur nous soutient immobiles au dessus de l'abîme où des milliers de bras s'efforçent de nous précipiter. »

A l'heure même où le P. Loriquet exprimait ainsi le doute qu'il dût y avoir une année nouvelle pour Saint-Acheul, le 18 juin 1828, jour de saint Jean François Régis, Charles X, stimulé par le dauphin, signait deux ordonnances (1), flétries au tribunal sévère de l'histoire, et qu'on doit regar-

(1) On trouvera tous les détails qui s'y rattachent dans les trois ouvrages suivants : *Histoire générale de l'Église*, t. 13; *Vie et travaux apostoliques de M. de Quélen ; Vie de M. Frayssinous*, t. 2.

Digitized by Google

der comme la préface de l'abdication de Rambouillet. Deux années seulement allaient séparer ces deux actes, corrélatifs dans les justes décrets de la Providence, qui n'avait replacé les Bourbons sur le trône de S. Louis qu'à la condition de laisser au moins à la religion la liberté dont jouissait l'erreur. Du moment où Charles X, infidèle à sa mission, substitua l'oppression à la liberté; du moment où le droit de pratiquer les conseils de l'Evangile et de s'associer pour vivre d'une vie plus parfaite fut proscrit dans la personne des Jésuites; du moment où le chef du royaume très chrétien fit descendre la France au dessous du niveau de l'Angleterre et des États-Unis, pays schismatiques ou hérétiques qui toléraient ce qu'il osait défendre; du moment enfin, où, chassant les plus purs et les plus dignes instituteurs de la jeunesse, il tarit presque, pour la France, la source de l'éducation religieuse et supprima le plus sûr moyen de sa régénération morale; de cet instant, Dieu retira de lui son bras protecteur, et l'abandonna aux passions politiques qui menaçaient sa couronne.

La nouvelle des deux ordonnances parvint, le 18 juin, à Saint-Acheul, par la voie des journaux. Le P. Loriquet, absent toute la journée, fut le dernier à en être instruit. « A peine était-il rentré, raconte-t-il lui-même (1), qu'il eut à recevoir une députation qui venait, au nom de tous les élèves,

(1) *Annales inédites du Petit Séminaire de Saint-Acheul*, t. 3, p. 618.

Digitized by Google

lui témoigner leur douleur. Il les remercie de cette marque d'affection filiale, et cherche à les consoler par l'espoir d'un meilleur avenir. Il ajouta qu'il fallait mettre sa confiance en Dieu qui tient le cœur des rois entre ses mains, et recourir aux armes toujours victorieuses de la prière; que, pour ce qui était de leurs maîtres, depuis longtemps ils s'attendaient à ce coup, et qu'ils tâcheraient de donner à tous l'exemple de la résignation. » En effet, quelque profonde que fût la plaie de son cœur, très-sensible malgré l'apparente sécheresse de son caractère, on le vit aussi calme que si la catastrophe lui eût été étrangère. Empruntant les paroles de Job, il consolait ceux qui le plaignaient : « Dieu nous l'avait donné, Dieu nous l'a ôté, que son saint nom soit béni! » Une scène touchante eut lieu le dimanche suivant. Le P. Loriquet la rapporte ainsi dans une lettre du 24 juin à ses frères d'Épernay : « C'était un jour de première communion. Après la cérémonie, les élèves se réunirent, dans la grande salle d'exercices que vous savez, pour remercier Monseigneur, et, dans leurs compliments, il fut question des affaires actuelles. Monseigneur s'étant levé pour répondre, sa voix fut, dès les premières paroles, étouffée par les sanglots; ses larmes coulèrent, et il lui fut impossible de continuer. A cette vue, grand-vicaire, maîtres, étrangers, élèves, tout le monde se mit à pleurer; et la réunion se termina ainsi. Les ordonnances ont affligé tous nos enfants. Quelque chose qu'arrive, nous sommes moins à plaindre que notre pauvre France. Vous

Digitized by Google

venez plus tard si ce que je dis se vérifie. *Vigilate eleratis, ne intretis in tentationem.* » Ces dernières paroles s'accordent bien avec ce passage d'une lettre adressée par M. de Bouillé au P. Loriquet (1) : « Nous croirez sans peine à la profonde douleur que j'ai ressentie des ordonnances qui vous ont frappés, et que je regarde, moi, comme le plus violent acte d'oppression qui ait pesé sur nous-mêmes depuis la révolution. J'éprouve des craintes publiques sur l'avenir. »

Il n'entre pas dans notre sujet de consigner ici les réclamations qui s'élevèrent de toutes parts en faveur des Jésuites proscrits. Pour nous restreindre au Petit Séminaire du diocèse d'Amiens, pendant les derniers jours qu'on pouvait appeler l'agonie de Saint-Acheul, la régularité et l'application, loin de s'affaiblir parurent s'accroître ; et le P. Loriquet dit (1) : « Pour prix de tant d'efforts, ces bons et aimables enfants ne demandèrent qu'une chose : c'était que, sur la fin de la dernière semaine, on offrit en leur nom au Père recteur un tableau imaginé et exécuté par l'un d'eux avec beaucoup d'art et de bonheur. Ce tableau représentait un temple, composé d'un dôme porté sur sept colonnes, répondant aux sept salles d'étude. Sur les bases des colonnes on lisait les noms des censeurs qui, dans chaque salle, avaient été les soutiens de la discipline. Sur le fût des colonnes paraissaient les noms des élèves de chaque, avec

(1) *Annales inédites du Petit Séminaire de Saint-Acheul*, t. 3, p. 623. — (2) *Ibid.*, t. 3.

la note méritée par chacun d'eux. Les parties antérieures du dôme portaient les noms de ceux qui s'étaient montrés irréprochables dans tout le cours de l'année. Enfin, sous le dôme, se voyait S. Acheul avec la palme du martyre; et les vers suivants, tracés en caractères très fins, formaient une sorte d'auréole autour de sa tête :

Si des cris de fureur outragent ma mémoire,
Amis, consolez-vous : de mes nombreux enfants
Les noms seuls suffiraient, même aux yeux des méchants,
Pour assurer ma gloire.

« Le 17 août, les sept grands censeurs allèrent présenter ce tableau au Père recteur. » Mais la prudence du P. Loriquet n'autorisa pas la publication d'une sorte de Testament, par lequel Saint-Acheul, avant d'expirer, léguait aux hommes de bonne volonté d'Amiens les œuvres de zèle et de charité qu'il avait exercées au dedans et au dehors pendant ses quatorze années de vie : on ne devait pas donner lieu aux ennemis de cette maison d'accuser les maîtres et les élèves d'un sentiment de vanité bien éloigné de leur cœur. Le P. Loriquet ne permit de publier, sous le titre de *Dernière année de Saint-Acheul*, qu'un opuscule, qui, à la suite d'une déclaration de principes formulée avec modestie et noblesse, contenait le catalogue des élèves de cette année.

Si Saint-Acheul succomba, brisé par la main qui n'aurait dû s'étendre que pour le protéger, du moins son Histoire le fera revivre comme le plus

Digitized by Google

beau modèle des colléges ouverts à la jeunesse chrétienne.

Nul, mieux que le P. Loriquet, à deux reprises chef ou plutôt âme de cet établissement et son principal organisateur, ne devait en rappeler l'origine, les développements et les succès. Il lui suffisait presque de consulter ses souvenirs; il avait de plus à sa disposition les archives de Saint-Acheul, ses lettres annuelles, les registres des congrégations, et beaucoup d'autres pièces authentiques; enfin il pouvait faire successivement revoir son travail par un grand nombre de personnes qui avaient habité le Petit Séminaire à différentes époques; en sorte qu'il se trouvait dans les conditions de la plus scrupuleuse exactitude. Aussi, dès que la violence eut fermé les portes de Saint-Acheul et dispersé ses élèves, le P. Loriquet, se recueillant en présence de cette solitude, retraça, d'une plume élégante et facile, le tableau animé de ce qu'elle avait été naguère. Ce ne fut pas l'œuvre de quelques mois, mais celle de plusieurs années; et il la continua, la revit, la perfectionna jusqu'à l'époque de la rédaction définitive, qui comporte en manuscrit trois volumes in-quarto, formant ensemble huit cent vingt-quatre pages. L'auteur ne se dissimulait pas que, presque toujours placé au milieu des événements comme acteur ou comme témoin, il ne se trouvait pas au point de vue convenable pour apprécier leur plus ou moins d'importance. L'histoire n'admet pas une foule de détails minutieux, surtout de localité, dans lesquels il s'est vu obligé de descendre : mais ce que re-

Digitized by Google

jette l'histoire entièrement dans de vastes annales; et c'est le titre auquel le P. Loriquet s'est arrêté pour son ouvrage, dont la lecture, par cela même qu'il ne néglige aucune circonstance, offrira un charme particulier et un intérêt plus intime aux anciens élèves de Saint-Acheul.

Ces *Annales* sont divisées en deux parties, la première purement historique, la seconde consacrée aux règles et aux usages du Petit Séminaire. On retrouve, dans celle-ci, mais avec des proportions plus larges et plus élevées, le Règlement et le Plan d'études adoptés par le P. Loriquet pour les établissements dont il avait été l'âme à Amiens, à l'Argentière, à Meaux, avant d'arriver à Saint-Acheul. On voit que l'expérience a mûri ses idées, et la nécessité de les appliquer sur une plus grande échelle l'a conduit à de nouveaux développements. Le Règlement des pensionnat, le Coutumier de Saint-Acheul, les détails sur l'enseignement, les avis relatifs à l'ordre de la maison, forment les quatre chapitres de la seconde partie, et seront lus avec profit par les instituteurs. Mais toutes les classes de lecteurs parcourront, avec autant d'agrément que d'utilité, la première partie, où l'on voit l'application et la mise en œuvre du système d'éducation des Jésuites. Après avoir indiqué les révolutions que Saint-Acheul a éprouvées depuis le troisième siècle jusqu'au dix-neuvième, l'auteur entre plus directement dans son sujet, et partage la narration en autant d'époques que l'établissement a comporté d'années scolaires. A mesure que paraissent au sein du col-

Digitized by Google

lége les principales institutions, il s'attache à en faire connaître l'origine, le développement, le but, les résultats. Il traite, suivant la même méthode et avec la même étendue, tout ce qui se rapporte soit aux études et à la discipline, soit à la religion et aux mœurs, soit même aux réformes et aux moyens de répression nécessités par des circonstances plus ou moins critiques. Se rappelant qu'il n'écrit pas l'histoire d'une société d'anges, mais celle d'une réunion, sans cesse renouvelée, d'écoliers de tout âge, de tout caractère, de tout pays, de toute condition, et qui du milieu d'un siècle immoral et irréligieux sont venus à Saint-Acheul, il ne dissimule ni les abus ni même les scandales. La bonne foi est le cachet de ce livre, d'après lequel le lecteur équitable jugera sainement la maison célèbre, dont les uns ont dit tant de mal et les autres tant de bien, sans qu'on puisse décider lesquels ont le plus contribué à sa renommée, ou ceux-ci par leur affection et leurs éloges, ou ceux-là par leur haine et leurs persécutions.

La modestie du P. Loriquet lui dicte cet avertissement, par lequel nous terminons : « Quelque assuré que nous soyons de n'avoir dit que l'exacte vérité, soit dans la partie historique, et en particulier dans le récit des bonnes œuvres de tout genre pratiquées par les élèves de Saint-Acheul; soit dans l'exposition des règles, des usages, des nombreuses institutions, qui, comme autant de ressorts ou de rouages, animent et réglent les mouvements de ce vaste établissement, loin de nous l'absurde prétention de se

donner comme un modèle qu'il faille nécessairement imiter pour obtenir des succès ! Notre unique but a été de conserver ce qui nous a paru édifiant, instructif, digne de mémoire sous quelque rapport que ce soit, et d'offrir à ceux qui viendront après nous nos vues et nos idées sur le choix et l'emploi de moyens semblables, ou de meilleurs encore (car il y en a sans doute), si jamais ils avaient à élever une maison d'éducation sur le même plan et dans des temps aussi difficiles que ceux qu'a parcourus Saint-Acheul, depuis sa naissance jusqu'à son agonie et sa mort. »

La carrière du P. Loriquet, comme instituteur de la jeunesse, est close désormais.

Indépendamment des grandes qualités qui l'y ont fait réussir, de son instruction variée, de son discernement sûr des hommes et des choses, de sa fermeté inflexible pour les écarts de conduite contagieux, nous devons signaler son activité vraiment prodigieuse, qui, doublant son temps, le mettait à même de suffire aux occupations les plus multipliées et les plus disparates.

Constamment levé à trois heures du matin, il ne se couchait pas néanmoins avant onze heures du soir ; et même, pendant longtemps, il passa souvent trois nuits et au moins deux, sur sept, absolument sans sommeil. C'était le moment choisi pour sa correspondance ; car, tant qu'il fut à la tête de Saint-Acheul, où l'on compta près de neuf cents élèves, il ne recourut jamais à l'aide d'un secrétaire, lisant lui-même toutes les lettres qui lui étaient adressées, répondant à toutes de sa

Digitized by Google

propre main en quelques lignes concises, examinant celles que les élèves écrivaient à leurs parents, et les obligeant à recommencer les pages que déparaient des fautes. Les jours de veille absolue, dès que la prière du soir était achevée, il allait prendre à l'infirmerie un peu de café pour combattre le sommeil ; puis il s'asseyait à son bureau, qu'il ne quittait qu'au son de la cloche, à quatre heures du matin, pour aller se joindre aux exercices des autres religieux : la journée se passait ensuite aussi active, aussi occupée que si le repos avait réparé ses forces.

Une obligation non moins pénible que celle de la correspondance, qui lui enlevait trois nuits sur sept, consistait à recevoir les visites. Les parents choisissant, pour lui parler, le temps des récréations, dont les maîtres avaient pourtant aussi besoin que les élèves, le P. Loriquet, tant qu'il fut supérieur, ne le connut presque pas. Il passa ce temps au parloir. L'intervalle des récréations était même loin de suffire à ces sortes d'entretiens : il y consacrait une grande partie de la journée, et, à certaines époques, la journée tout entière. Cependant le plus difficile n'était pas de recevoir les visiteurs, mais de répondre pertinemment à toutes les questions sur le compte des élèves; il fallait pour cela, faire une étude à part, et classer pour ainsi dire dans sa tête près de neuf cents bulletins divers : quelque incroyable que paraisse un tel effort de mémoire, le P. Loriquet ne fut pas embarrassé une seule fois sur ce point.

Digitized by Google

méthodique dans l'emploi de son temps, on était certain de le retrouver constamment au même lieu, à la même heure du jour, et y faisant la même chose; en sorte que pas une minute n'échappait à la loi du travail.

S'il s'éloignait du tumulte de Saint-Acheul, c'était pour faire une retraite chez les Trappistes du Gard.

Si à Saint-Acheul il prenait quelques instants d'exercice, c'était un livre à la main; et, lorsqu'il revint à Paris, jamais il ne sortit pour visiter les malades sans ce compagnon fidèle, qu'on le voyait consulter d'un œil attentif, marchant toujours sur les trottoirs et le long des maisons, afin de n'être pas dérangé dans sa lecture. Le bibliothécaire de Saint-Acheul s'étonnait qu'au milieu d'occupations si écrasantes pour tout autre, le P. Loriquet demandât des livres : mais, quand une longue application avait fatigué son esprit, il saisissait le volume d'histoire ou de littérature placé à sa portée, et, se délassant d'une occupation par une autre, il demandait à une lecture de cinq minutes la force de reprendre la tâche interrompue. C'est ainsi qu'il venait à bout de parcourir, à titre de distraction, plusieurs volumes dans l'année, sans briser la chaîne de ses travaux, que l'on serait tenté de comparer aux travaux forcés, si l'on ne savait que l'esclave volontaire de Jésus-Christ portait cette lourde chaîne en se jouant, heureux d'imiter son divin Maître, et ne se doutant pas, dans sa modestie, qu'aucun prêtre, depuis S. Alphonse de Liguori, n'avait

Digitized by Google

fourni l'étonnant exemple d'une telle assiduité.

Ce qui le soutenait dans une carrière de ce genre, c'était l'esprit de foi qui l'animait. Il recevait les temoignages d'estime et de confiance des personnages les plus éminents, avec une indifférence telle qu'il était obligé de la déguiser, dans la crainte de blesser ceux qui lui payaient ce tribut. Il rapportait tout à la gloire de Dieu et au bonheur des familles. Son unique contentement était de voir les enfants répondre aux soins si vrais, si désintéressés qu'on prenait d'eux ; son unique douleur était de se voir contraint d'en rendre quelques-uns à leurs parents : il lui en coûtait autant qu'à ces parents désolés; il eût voulu s'imposer toute espèce de sacrifice pour leur épargner une telle affliction; mais aucune considération ne l'emportait à ses yeux sur celle du bien général. Ce fut ainsi que Saint-Acheul parvint, sous le P. Boriquet, à son apogée.

En présence des magnifiques résultats de son administration, le modeste religieux, qui s'ignorait lui-même, écrivit à M. Rusand, le 27 février 1850 : « L'administration et les charges de cette nature, surtout, ne sont point mon lot. J'ai porté assez longtemps la croix de Saint-Acheul. Elle pouvait avoir quelque chose de brillant : mais qu'elle était pesante pour moi, qui ne me sens ni goût ni talent pour les relations extérieures ! »

Digitized by Google

CHAPITRE XV.

Séjour du P. Loriquet à Paris. Il va deux fois à Rome.

Secondé par une santé qui était une grâce d'état, et d'un tempérament sec qui bravait les atteintes de la maladie, l'infatigable supérieur ploya son corps à toutes les exigences de sa position, comme chef d'un vaste de collége. Il le força même de se prêter aux travaux littéraires que son zèle lui faisait entreprendre par surcroît.

Pendant les derniers jours du Petit Séminaire, le P. Loriquet trouva le loisir d'augmenter considérablement la troisième édition des *Souvenirs de Saint-Acheul :* nouveau titre plus à propos que jamais ; car la maison qui a présenté au ciel les fleurs dont se compose ce suave bouquet n'existe plus que dans la mémoire de ses élèves. A l'occasion du nouvel an, l'auteur adressa quelques exemplaires à sa famille. « Voici le temps d'envoyer des étrennes, écrivit-il à son frère de Reims: j'ai à vous en envoyer cette année qui seront doublement des souvenirs. » Et il dit le même jour à ses deux frères d'Épernay : « Puissiez-vous former un grand nombre d'élèves semblables à ceux dont je vous envoie la *Vie !* Puissiez-vous vous-même mourir (puisqu'il faut mourir) comme ces bons enfants sont morts ! Formez les mêmes vœux pour moi : ils me suffiront. »

Digitized by Google

Lorsque le P. Loriquet s'exprimait ainsi le 29 décembre 1828, il n'était plus recteur de Saint-Acheul depuis le mois d'octobre, et depuis deux jours il se trouvait à Paris dans la maison de la rue de Sèvres. Du 1er janvier 1829 au mois d'octobre 1830, des travaux littéraires allaient fournir un aliment à son activité.

La catastrophe récente ramena naturellement sa pensée vers l'un des événements les plus mémorables du siècle précédent, la destruction de la Compagnie de Jésus. Il s'appliqua à en indiquer les causes; à en signaler les principaux agents dans la personne de Pombal, de Choiseul et d'Aranda; en un mot, à mettre au jour l'intrigue des trois cabinets de Portugal, de France et d'Espagne. Les matériaux de cette Histoire, dont il n'avait été publié jusqu'alors que des parties incomplètes et détachées, n'étaient pas faciles à rassembler. Parmi les ouvrages imprimés, le P. Loriquet consulta principalement les *Mémoires* du marquis de Pombal, les *Anecdotes* sur son ministère, les *Mémoires* de Georgel, les *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique du dix-huitième siècle*, par Picot; *Louis XVI détrôné avant d'être roi*, par l'abbé Proyart; mais ce fut surtout dans les pièces originales et dans des manuscrits authentiques qu'il recueillit les faits les plus curieux et les plus avérés, notamment sur ce qui s'était passé à Rome lors de la destruction de la Compagnie de Jésus. *Pombal, Choiseul et d'Aranda, ou l'Intrigue des trois cabinets*, tel fut le titre adopté par l'auteur, et il prit pour épigraphe ces mots de l'apôtre S. Jean

Digitized by Google

(Ch. XV, v. 18 et 21) : « Si le monde vous hait, sachez qu'il m'a haï avant vous. Mais tous ces mauvais traitements, ils vous les feront à cause de mon nom, parcequ'ils ne connaissent point celui qui m'a envoyé. » Son travail curieux et exact forme le n° 21 des *Documents historiques* publiés par M. de Saint-Victor. Postérieurement à 1830, date de cette publication, il l'a remaniée et complétée. Cependant il est mort sans avoir mis au jour la nouvelle édition, dont il disait, le 26 janvier 1840 : « Je mets en ce moment la dernière main à un ouvrage qui aura, je crois, pour titre : *Histoire de la destruction de la Compagnie de Jésus*, mais qui ne sera probablement pas imprimé de sitôt. Si vous voulez l'avoir, ne vous pressez pas de vieillir. »

On n'a point oublié que le P. Loriquet se proposait de reproduire les auteurs français les plus intéressants pour la jeunesse, en retranchant de leur texte ce qui attaquait ou la religion ou les bonnes mœurs, sans nuire ni au plan de l'ouvrage, ni à la beauté du style, et en faisant disparaître la trace des suppressions, qu'exigeait une prudence justement sévère, par des transitions sagement ménagées. Comme marque caractéristique des éditions corrigées, il proposa de mettre au frontispice pour vignette un soleil levant, avec cette épigraphe : *Lucet, non urget;* ce qui signifiait que ces ouvrages éclaireraient l'esprit sans blesser le cœur. La marque proposée a remplacé, en effet, les initiales A. M. D. G. dans quelques éditions. En 1829 et 1830 parut l'*Abrégé*, corrigé, de l'*Histoire générale des Voyages*, par La Harpe, en

Digitized by Google

30 volumes in 8°, avec cartes; publication utile aux jeunes littérateurs chrétiens, et qui réalisait le vœu des sages instituteurs. Le P. Loriquet songea à donner une édition de l'*Histoire de France* du P. Daniel. « Ce bon Père, dit-il à M. Rusand, l'a certainement écrite *currente calamo*. A peine y trouve-t-on trois phrases de suite à peu près correctes. Je ne crois pas que Daniel se soit donné le temps de relire; ce qui m'en enlève à moi bien plus que je n'en ai de disponible. » On aura une idée des peines que cette révision lui donna, par cette phrase : « Je parierais bien pour vingt mille corrections, grandes ou petites. » Il ajoute : L'*Histoire* va jusqu'à la fin de Louis XIV, continuée par Griffet, qui me donne moins de peine que Daniel. Il n'y manque donc que Louis XV et la Révolution. Je n'ai pas le temps de m'en occuper. » Faute d'une continuation, vainement demandée à la plume si occupée du P. Loriquet, M. Rusand renonça à mettre cette édition de Daniel sous presse.

Tandis que le P. Loriquet se livrait à ces études, il consacrait une grande partie de son temps à la direction des âmes dans le tribunal de la pénitence, ou transmettait des avis salutaires dans sa correspondance.

Ainsi il écrivit, le 15 juillet 1829, à M. Rusand : « Je prends une part bien sincère aux pertes redoublées qui ont affligé votre famille. Elles portent cependant avec elles leur consolation, lorsque ceux qui partent passent par la bonne porte; et leur utilité, lorsque ceux qui restent les regardent

Digitized by Google

comme des avertissements pour eux-mêmes. Oh! que la vie est peu de chose, et qu'on est heureux d'en sortir quand on a vécu en chrétien! Attendons et espérons. »

Il nous reste deux lettres à sa belle-sœur de Reims, l'une du 26 janvier et l'autre du 18 novembre 1829. « Apaisez-vous, dit-il dans la première: voilà une petite lettre qui va vous arriver toute pleine de mes vœux pour votre véritable et solide bonheur. celui pour lequel vous travaillez déjà bien fidèlement, et pour lequel vous allez travailler avec encore plus d'ardeur cette année, puisqu'elle vous approche du but où vous tendez. Vous êtes sûre de ne pas le manquer, et même d'y arriver tout droit, si vous continuez à faire des progrès dans la sainte conformité à toutes les volontés divines; dans l'attention à ne donner, même involontairement, rien à souffrir à personne, et à mettre l'accomplissement de tous les devoirs de votre état à la tête de vos bonnes œuvres.» La seconde lettre renferme les mêmes conseils: « Voilà bientôt une nouvelle année. Je prends l'avance pour vous la souhaiter bonne et heureuse, c'est à dire chrétienne et sainte. Je ne vous souhaite pas l'absence des croix, parcequ'il en faut; mais le courage et la constance à les porter quelles qu'elles soient, d'où naîtra pour vous une moisson de mérites pour le ciel, et ici-bas le repos de la conscience et la paix du cœur. Hâtez-vous de vous sanctifier, car le temps est court; les peines et les joies de ce monde finiront bientôt, ainsi que les épreuves; et après cela l'éternité! »

Digitized by Google

Deux autres lettres sont adressées à deux de ses neveux, celui-là placé dans un collége au sortir de Saint-Acheul, celui-ci à la veille de s'asseoir pour la première fois au banquet sacré.

Le bon emploi des vacances est le sujet de la première lettre, en date du 28 juin 1829:

« J'ignore ce que ton père veut faire de toi pour les vacances; mais je sais bien ce que je ferais, à ta place, pour leur ôter ce poison mortel dont tu as à te plaindre. Je commencerais par me créer des occupations suivies, qui me mettraient à l'abri de l'oisiveté, source de tout mal. Ensuite je me prescrirais les mêmes exercices journaliers de piété qu'au collége. Troisièmement, je m'approcherais des sacrements aussi souvent, et plus souvent, s'il se pouvait, que pendant l'année. Quatrièmement, je fuirais les compagnies ou autres occasions, où je me souviendrais d'avoir été faible et infidèle à Dieu. Je réponds de toi si tu observes bien ces quatre points.

« A l'âge où tu es, je n'attendrais pas les vacances pour m'occuper d'un autre objet bien important: de ta vocation. S'il en faut pour vivre hors du monde, en faut-il moins pour vivre dans ce monde où presque tout se perd, emporté par le torrent? C'est pourquoi je prierais beaucoup pour obtenir la lumière dont j'aurais besoin; je mettrais toute l'affaire entre les mains de la sainte Vierge et de mon bon ange, afin qu'ils la fissent tourner à bien; je consulterais des personnes sages; je mettrais hors de la balance tout motif d'agrément temporel; enfin je ne me déciderais

Digitized by Google

que par le grand et unique principe : *Unum est necessarium... Vale salvare animam meam.* Dans ce que je viens de te dire, il y a de quoi méditer jusqu'aux vacances et au-delà. Souviens-toi, du reste, que, pour y voir clair, il faut avoir le cœur pur.

« Je passe à une autre chose, qui est un peu moins sérieuse, mais qui a pourtant son degré d'importance, à tes études. Elles ne sont pas tout ce qu'elles devraient être, à raison de tes moyens naturels. Sais-tu bien pourquoi ? C'est que tu n'as pas lu. Faute d'avoir lu dans les basses classes, on se trouve à sec, sans idées, sans style, dans les hautes classes. Tu dois le reconnaître à présent. Puisses-tu t'en repentir, et surtout profiter du peu de temps qui te reste pour réparer au moins une partie du mal ! Tu peux faire beaucoup pour cela pendant les vacances prochaines, quelque part que tu les passes. Il en est des livres comme des repas : *l'appétit vient en mangeant.* Et quand le goût ne viendrait pas, encore faudrait-il se résoudre à lire, puisque sans lectures point d'études.

« Je te félicite d'avoir un ami si vertueux : c'est une nouvelle grâce ajoutée à tant d'autres. Tu en profiteras, je l'espère, pour te soutenir dans les occasions difficiles, et t'accoutumer à agir en toutes choses dans un esprit de foi et d'amour pour celui qui nous a tant aimés... Adieu, je t'embrasse dans les saints Cœurs de Jésus et de Marie, dont je te recommande avant tout la dévotion. »

Ce neveu lui ayant écrit à l'époque de la Saint-

Digitized by Google

Jean, il lui répondit le 13 mai 1830 : « Je te remercie des sentiments que tu m'exprimes à l'occasion de ma fête. C'est le cœur qui les a dictés ; mais on s'aperçoit que c'est l'esprit qui tenait la plume. Qu'importe après tout, puisque l'écolier de rhétorique et le neveu reconnaissant ne sont qu'une seule et même personne ? »

La seconde lettre, dont nous avons parlé, relative à une première communion, est du 21 avril 1830 : « Je te félicite de tout mon cœur, mon cher enfant, de la grande action qui va t'unir si étroitement à notre Seigneur, et déposer dans ton cœur le germe et le gage de la vie éternelle. Après la possession de Dieu, telle que l'ont les bienheureux, c'est la plus grande grâce qu'il puisse accorder à l'homme. C'est aussi celle à laquelle on ne saurait assez se préparer, quand même on y emploierait toute sa vie, et qu'on y mettrait tout ce que les plus grands saints ont jamais eu de foi, de pureté, d'humilité. De même la vie entière ne suffit pas à ceux qui savent apprécier le bienfait, pour en remercier convenablement le bienfaiteur. Ne pouvant pas tout ce qu'ils voudraient, ils font du moins tout ce qu'ils peuvent ; et ils aimeraient mieux mourir mille fois que de consentir à chasser une seule fois Jésus-Christ de leur cœur. Voilà tes dispositions, je l'espère, et je prie notre Seigneur de les bénir... Je dirai ce jour-là la sainte messe à ton intention. Adieu, cher enfant, garde bien le dépôt qui va t'être confié ! » Ce langage affectueux et ces encouragements à la piété se retrouvent dans un billet écrit deux ans après, le 23 jan-

Digitized by Google

vier 1832 : « J'ai reçu avec plaisir ta petite lettre, mon cher ami, et avec plus de plaisir encore le témoignage que ton père rend à ta bonne volonté, à la disposition où tu es de bien faire. Je t'en félicite, et ne puis que t'engager à continuer, ou plutôt à redoubler, à mesure que tu avanceras en âge. Tu deviens, dit-on, bon musicien, et, ce qui est bien mieux, bon écolier, et sans doute aussi, je dois le supposer, bon chrétien; c'est à dire que tu mets tes devoirs envers Dieu avant tous les autres, et que tu remplis les autres devoirs, non plus par routine et en enfant, mais avec réflexion et par des motifs qui les rendent méritoires aux yeux de notre Seigneur. En voilà assez là-dessus : à celui qui comprend, un mot suffit. Adieu, mon bon petit, que Dieu te bénisse et s'empare de ton cœur! »

Le 21 avril 1830, en même temps qu'il parlait à son jeune neveu des dispositions qu'on doit apporter à la sainte table, il écrivait cette lettre de direction à une dame : « Je vois que vous avez toujours à combattre contre le diable et contre vous-même : cela ne m'étonne pas et ne doit pas vous étonner, puisqu'il est écrit, et que nous savons par une longue expérience, que la vie de l'homme sur la terre est un combat de tous les jours qui ne finira qu'à la mort. Le dégoût du monde dont vous parlez est une fort bonne chose, pourvu qu'il soit contenu dans de justes bornes, et qu'il ne nous empêche pas de remplir avec courage et dans des vues bien pures tous les devoirs de notre état. C'est dans votre état actuel

Digitized by Google

que vous devez marcher à la perfection, et achever de vous sanctifier par la patience, par la douceur, par la charité; et tout cela au milieu des occupations journalières, au milieu des petites peines inséparables du commerce de la vie. Ces petites peines sont les plus précieuses parcelles de la vraie croix; ce sont des faveurs spéciales que notre Seigneur accorde de préférence aux âmes fidèles et disposées à lui tenir, comme la sainte Vierge, S. Jean et Madeleine, compagnie sur le Calvaire jusqu'à la mort. Du reste, ne vous tourmentez pas pour des choses qui ne dépendent pas de nous: mais ne cessez de prier pour les personnes qui vous sont chères, sans jamais désespérer de leur aveuglement et de leur lâcheté. Parlez souvent d'elles à notre Seigneur et à sa sainte Mère, donnez-leur constamment l'exemple des vertus chrétiennes, et laissez le reste à la Providence. »

La révolution de juillet retarda un voyage que le P. Loriquet devait faire à Rome, et qu'il ne put réaliser qu'au mois d'octobre. « Ce n'est pas un voyage de plaisir et de curiosité que je vais faire, écrivait-t-il le 15 juillet précédent au principal d'Épernay. » En effet, il s'agissait d'introduire des modifications dans le *Ratio studiorum*, et on consulta son expérience avec fruit.

En se trouvant dans la maison *du Jésus*, qui renfermait la chambre du fondateur de son ordre; en célébrant les mystères sacrés dans cette chambre, ou dans l'église *du Jésus*, sur les autels qui recouvraient les reliques de S. Ignace et de S. François-Xavier, le cœur de ce religieux, si

Digitized by Google

profondément attaché à son illustre Compagnie, dut tressaillir d'une vive émotion. Il se prépara ainsi à voir les merveilles de Rome chrétienne et à se prosterner devant la plus grande de toutes, la papauté, personnifiée alors dans Pie VIII, dont le nom lui rappelait l'auguste prisonnier de Fontainebleau, puis dans Grégoire XVI. Le souverain Pontife, dans les fers, recevait naguère ses pieux hommages en France : il retrouva le souverain Pontife, libre et debout, dans la capitale du monde chrétien. Buonaparte, qui avait proscrit les Pères de la Foi, dont le dévouement au Saint-Siége importunait sa conscience; Charles X, qui avait sacrifié les Jésuites à une fausse politique, venaient de marcher tour à tour du trône à l'exil. Pie VII, au contraire, qui avait retiré les concessions de Clément XIV, et Léon XII, protecteur des Jésuites rétablis, étaient morts glorieux et respectés. Le règne de Pie VIII finit presque à l'arrivée du P. Loriquet; mais Grégoire XVI bénit en lui tous les Jésuites de France et leurs anciens élèves. Prosterné aux pieds du Pape, le P. Loriquet sollicita certains pouvoirs pour des bénédictions, et qu'il désirait voir s'étendre à toute sa vie. « Pour toute la vie? dit le pontife; mais la chose est grave. — Très saint Père, reprit le P. Loriquet en montrant ses cheveux gris, à soixante-quatre ans puis-je espérer de jouir longtemps de cette faveur? — Eh bien, pour toute la vie, » répondit en souriant Grégoire XVI, les yeux fixés sur la tête du confesseur de la foi.

A la suite d'une retraite, le saint religieux a

Digitized by Google

daté de la maison professe de Rome, le 8 septembre 1831, d'admirables résolutions que nous devons traduire pour l'édification du lecteur :

« J. M. J. Le but de cette retraite, qui peut être la dernière pour moi a été d'acquérir une véritable et complète conformité à la volonté divine, en ce qui touche mon séjour, mes occupations, mon genre de vie, enfin les accidents et les périls auxquels seront exposés ma santé et ma vie même. Avec l'aide de Dieu, je me suis efforcé de m'établir dans une souveraine indifférence à l'égard de toutes les choses qui naturellement me paraissaient à désirer ou à craindre. Elle sera une préparation à la mort qui déjà semble s'approcher ; et, pour rendre cette indifférence pratique, je me suis proposé, en la présence de Dieu, les points suivants, que j'exécuterai en temps convenable : 1° j'observerai fidèlement tout ce que j'avais résolu d'observer dans la retraite de l'année dernière ; 2° mon examen particulier aura pour objet la nécessité soit de réprimer la vaine gloire ou la sensualité, soit de garder avec soin le sentiment de la présence de Dieu et le recueillement ; 3° si le devoir de l'obéissance n'en dispose autrement, avant tout je repasserai en entier et avec diligence la théologie morale, et je vaquerai soit à entendre les confessions, soit encore à faire des exhortations selon que l'occasion s'en présentera ; 4° chaque jour, dans l'action de grâces après la messe, je renouvellerai non seulement la résolution de secourir les malades quand le choléra se sera déclaré, mais en-

core l'oblation de ma vie, à cette fin que Dieu veuille prolonger, par compensation, celle de quelque ouvrier évangélique, bien plus précieuse que la mienne, ou daigne procurer la conversion d'un pécheur. Je recommande tout le fruit de ma retraite, quel qu'il soit, à la protection de la bienheureuse vierge Marie, de mon père S. Ignace et de ses compagnons, les suppliant d'intercéder en faveur d'un aussi misérable pécheur auprès de notre Seigneur Jésus-Christ, afin que le Dieu des miséricordes, qui m'a inspiré ces résolutions, me donne aussi la grâce de les accomplir et de persévérer jusqu'à la mort. » Lorsqu'on a connu l'humble et austère religieux, on ne peut l'entendre, sans attendrissement, promettre de réprimer la vaine gloire et la sensualité. Lorsqu'on a connu son zèle et la soif qu'il avait du salut des âmes, on est touché, mais non surpris, du sacrifice qu'il faisait si généreusement de sa vie.

Nous nous sommes attaché aux circonstances dont le P. Loriquet ne parle pas dans une lettre sur son voyage, adressée le 24 décembre 1831 à son frère de Reims. Elle résume, d'ailleurs, d'une manière vive et intéressante, cette excursion en Italie : « Après avoir vu de mes yeux les belles journées de juillet qui retardèrent mon départ, je me mis en route. Je visitai à loisir la Suisse, et dirigeai enfin ma course vagabonde vers la ville éternelle. Je vis, en passant, Turin, Gênes, Florence, etc. Mais qu'est-ce que tout cela en comparaison de Rome antique et moderne? On n'y peut faire un pas sans être entouré de monuments

Digitized by Google

sacrés et profanes de tous les âges, à commencer par la caverne de Cacus, à continuer par les fameux cloaques de Tarquin, par le pont d'Horace Coclès, etc. Mais c'est surtout par le sacré que Rome est tout. On peut s'y promener de quartier en quartier, de rue en rue, le *Martyrologe* à la main; et partout on rencontre de nouveaux aliments pour la curiosité et la piété. Les églises y sont innombrables; et, grandes ou petites, il n'y en a pas une qui n'offre des beautés antiques ou modernes Dans la plupart, le marbre domine : dans un grand nombre, tout ce qui n'est pas marbre est mosaïque, ou dorure, ou peinture, ou sculpture; et cela, depuis la clef de la voûte jusqu'au pavé inclusivement. Tel est en particulier, Saint-Pierre, la plus magnifique et la plus riche église du monde; et tant d'autres encore. Je ne vous parlerai ni des sept montagnes, que je connais mieux que les rues de Paris; ni du Tibre, toujours jaune comme du temps d'Horace; ni d'Albe-la-Longue, ni du Teveron, ni de Tibur, etc. Si vous êtes curieux, et que vous ayez du temps et de l'argent de reste, faites le voyage : quand vous aurez couru Rome pendant six mois, vous n'aurez pas encore tout vu. Une fois là, je vous dis qu'un honnête homme, un peu sobre, peut vivre pour deux sous par jour, pourvu que, comme bien d'autres, il veuille se contenter de châtaignes et d'eau. J'ai trouvé moyen d'avoir une audience du Pape: il est d'une bonté plus que paternelle. Il m'a accordé quelque chose qui m'est précieux, sous plus d'un rapport : d'ailleurs, c'est pour toute ma vie

Digitized by Google

et sans imitation. Après avoir terminé les affaires qui m'appelaient à Rome, je l'ai quittée au mois d'octobre dernier, et j'ai repris la même route jusqu'à Turin. Là, au lieu de repasser les Alpes au Simplon, j'ai traversé le Cenis, et suis arrivé à Lyon tout exprès, ce semble, pour y être le témoin de trois journées toutes pareilles à celles de Paris, excepté la cause politique qui n'existait pas, du moins dans la tête des canuts. Dès que les barrières furent rouvertes, je me hâtai d'en sortir; et depuis plus de trois semaines me voilà renfermé dans mon nid, où je ne me mêle de ce qui se passe sur la terre que pour étudier et admirer les voies de la justice et de la miséricorde divine. Je vous en ai assez parlé depuis plusieurs années : si alors vous ne m'avez pas cru, peut-être maintenant commencez-vous à me croire. Pour peu que nous vivions, nous verrons de tristes choses : heureux, si elles peuvent contribuer à nous détacher d'un monde qui s'écroule sous nos pieds, et à nous tourner vers ce qui ne passe pas. »

Pendant ce voyage, il n'avait pas interrompu ses travaux. Ils eurent pour résultat, en 1832, un *Manuel du catéchiste*, in-18, commencé à Rome, continué en route à Gênes, à Turin, à Chambéry, terminé à Lyon, et dont la seconde édition parut dès 1833. Une Traduction italienne de cet ouvrage fut publiée, in-32, à Rome, en 1835.

Lorsque l'ange de la mort plana sur la France désolée, on vit le saint religieux, brûlant du feu de la charité, prodiguer des secours spirituels et corporels, dans les hôpitaux de Paris, à des malheu-

Digitized by Google

veux qui, en 1830, égarés par d'homicides déclamations, auraient cru rendre service à la patrie en immolant un Jésuite. Aussi la prudence lui faisait-elle une loi de taire son nom si connu : il ne prenait que celui de *Marie*, pour s'abriter, en souvenir de sa délivrance, sous la protection de Notre-Dame-Auxiliatrice ; ou bien, il adoptait celui de *Dauphin*, nom de sa mère. Quand il ne visitait pas les cholériques, il passait ses journées au confessionnal, dans la maison du Sacré-Cœur, rue de Varennes, qu'il habita pendant l'épidémie. Il donnait aussi, toutes les semaines, un jour aux Carmélites de la rue Cassini, qu'il regardait comme un des monastères les plus réguliers qu'il y eût en France.

Il parle du choléra dans deux lettres écrites, le 27 mai 1832, l'une à son frère de Reims, l'autre à sa belle-sœur.

« Le fléau de Dieu, dit-il au premier, ne nous a pas encore tout à fait quittés ; il frappe encore çà et là des coups soudains et terribles. Il a emporté en un mois quarante mille hommes pour le moins, et tous les journaux couleur de rose ont menti. Paris a semblé pendant quelque temps prêt à se convertir en masse. Les plus hauts personnages avaient même fait quelques démarches. Dès que le mal a paru moins menaçant, ils ont circulé ; et chacun est retourné à ses plaisirs, autant que la misère générale a pu le permettre : non seulement à ses plaisirs, mais à ses désordres, et surtout à cette stupide indifférence, l'un des caractères les plus marqués de l'endurcissement

final. J'aime à espérer que ni vous, ni aucun des vôtres, n'avez partagé une telle folie, et que vous avez mis ordre chacun à vos affaires. C'est le cas, ou jamais, de se dire à soi-même : *Sic vive, quasi cito moriturus.* En agir autrement, tout en croyant à une religion, à une autre vie, serait le comble de l'extravagance ou de l'imbécillité. Vous devez savoir, par les journaux, que le mal n'a pas ménagé les salons dorés ; que le faubourg Saint-Germain (celui que j'habite depuis deux mois) a été le plus maltraité ; et que les maisons religieuses n'ont pas été épargnées. La sainteté ne met pas à l'abri de la mort. D'ailleurs, il faut bien que, parmi les boucs immolés à la colère de Dieu, il se trouve des agneaux et des brebis qui se dévouent pour satisfaire sa justice. Du reste, il est mort un nombre prodigieux de héros de juillet ; presque tous ont reçu, et souvent demandé eux-mêmes les sacrements : c'étaient des dupes, ils ont obtenu miséricorde. Ne croyez pas que nous soyons au bout : c'est à peine le commencement. Dans le choléra, la miséricorde divine tenait la verge ; bientôt ce sera la justice. Bienheureux Mailfait et tous ceux que le Seigneur a recueillis ! ils ne verront pas les maux futurs. Je n'entrerai pas dans la politique ; tous les partis extravaguent : c'est la tour de Babel qui tombera sur les constructeurs et les démolisseurs..... On ira de culbute en culbute, jusqu'à ce qu'on tombe au pied de la croix pour lui faire une réparation nationale et royale. »

C'est dans le même sens qu'il écrivit à sa belle-sœur : « Vous pouvez et devez regarder le choléra

Digitized by Google

comme un premier fléau de Dieu, destiné moins encore à punir les crimes publics et particuliers, qu'à nous avertir de faire pénitence. Le grand nombre n'y pense pas, ou n'y pense qu'au moment où il est frappé. C'est pour cela même qu'à ce châtiment de miséricorde, en succédera un autre où ce sera la justice qui tiendra la verge. Peu importe, au reste, qu'on meure du choléra ou de tout autre mal : le grand point, c'est de se tenir tout prêt d'avance à être une des victimes, si Dieu le juge à propos. Cette disposition de l'âme est encore le préservatif le plus assuré contre l'invasion du mal, et à peu près le seul qu'emploient ici les personnes de piété. Paris est, à quarante mille hommes près, ce qu'il était il y a deux mois : une Babylone qui court à sa perte. Courons, nous, à notre salut ; cherchons-le dans une grande conformité à toutes les volontés divines, dans la résignation au milieu de toutes les épreuves de cette vie. »

Bientôt le P. Loriquet fit à Rome un second voyage, mais beaucoup plus court que le premier; car son absence n'embrassa que l'intervalle du mois d'octobre 1832 au mois de février 1833, époque de son retour à Paris, où il fut supérieur de la résidence. Ce voyage, écrivit-il, le 5 avril à l'ancien principal d'Épernay, « m'a donné lieu de parcourir une bonne partie de l'Italie et presque toutes les principales villes. J'ai vu Lorette, Ancône, Rimini, où j'ai franchi comme un César le Rubicon qui n'est qu'un ruisseau, Césène, Forli, Bologne, Milan, etc. » Entrant dans quelques détails avec sa belle-sœur de Reims, dont il voulait

Digitized by Google

nourrir la piété, il lui écrit le même jour : « J'ai vu Notre-Dame de Lorette ; j'ai eu, le jour de la Conception (8 décembre 1832), le bonheur de célébrer la messe dans le plus vénérable sanctuaire qu'il y ait au monde, dans la petite maison de Nazareth, à l'endroit même où Marie reçut la visite de l'ange, où Jésus a passé la plus grande partie de sa vie mortelle, etc. J'ai vu à Bologne sainte Catherine, assise depuis trois ou quatre cents ans sur un trône magnifique, où elle reçoit les hommages des fidèles. Elle est parfaitement conservée. Par un autre miracle perpétuel, ses membres sont aussi flexibles que ceux d'une personne vivante : je m'en suis assuré par moi-même, en lui prenant la main, en soulevant le bras, etc. Je n'ai pas le temps d'entrer dans d'autres détails, non moins merveilleux, auxquels l'incrédulité la plus obstinée ne peut rien objecter. Cela soutient la foi, nourrit l'espérance, réchauffe la charité, fait désirer de se sanctifier, ou du moins de ne pas courir le risque de se damner en remettant à demain ce qui peut se faire aujourd'hui. »

En 1833 parut la première édition de la *Dévotion à S. Joseph, établie par les faits*, traduite du P. Patrignani ; livre dont la seconde édition date de 1837, et la troisième de 1844. « Ne vous ai-je pas envoyé un volume tout entier, dit le pieux traducteur à madame Doriquet de Reims, mon *S. Joseph*, tout rempli d'histoires ? Imaginez-vous que je l'ai écrit pour vous, entre Rome et Paris, sur les grands chemins. En conséquence, prenez une grande dévotion à S. Joseph, et faites qu'il

fasse de votre famille, en commençant par vous, une copie exacte de la sainte Famille. S. Joseph est un ami également fidèle à la vie et à la mort. » Et, le même jour, il écrivait à son frère : « Je suis bien aise que mon *S. Joseph* vous ait plu. Cela étant, il ne vous en coûtera pas beaucoup de chercher à lui plaire à votre tour, et à vous en faire un protecteur. » On trouve à la fin de cet ouvrage un cantique (*Époux fortuné de Marie*) de la composition du P. Loriquet.

Un trait montrera que l'esprit d'humilité dont S. Joseph était pénétré animait le saint religieux. En 1834, le P. Loriquet, vêtu en séculier, vint au Sacré-Cœur, et demanda Mme de Gramont à l'une des religieuses qui étaient à la porte. Cette dame, qui le connaissait d'autant mieux qu'il avait habité la maison à l'époque du choléra, s'empressa d'aller elle-même l'annoncer. La seconde portière survint au moment où la première s'en allait. Arrivée depuis peu dans la maison, elle ne connaissait pas le digne prêtre. Voyant dans un coin, assez près de la porte, un homme au maintien humble et modeste, vêtu assez pauvrement pour donner lieu à équivoque, elle fut prendre un morceau de pain et le présenta au Père sans rien dire. Celui-ci, qui ne s'attendait pas à ce présent, leva les yeux, et, tandis qu'il cherchait à s'expliquer cette énigme, la religieuse, croyant qu'il allait demander de l'argent, lui dit : « Il n'y a plus d'argent, mon brave homme ; on ne peut vous donner que du pain aujourd'hui ; mais revenez mardi de bonne heure, et vous aurez deux sous. » Le Père,

Digitized by Google

sans répliquer un seul mot, prit le pain, le cacha sous sa redingotte, et sortit. Il conserva cette bonne fortune en son cœur, et n'en parla nulle part. Mais, quand la première religieuse à qui il s'était adressé revint pour le chercher, elle fut fort étonnée de ne plus le voir. « Où est donc le P. Loriquet? demanda-t-elle aussitôt. — Il n'est pas venu, reprit sa compagne; je suis restée ici depuis votre départ, et je n'ai vu personne. — Mais je l'ai laissé à cette place; vous êtes entrée comme je sortais, et vous avez dû le voir. — Je n'ai vu là qu'un pauvre, à qui j'ai donné un morceau de pain. » Bientôt le quiproquo fut expliqué, et l'on eut lieu de s'édifier de l'amour effectif du Père pour la pauvreté.

Il ne laissa pas commencer l'année 1835 sans fortifier, par une lettre du 20 janvier, la piété de sa belle-sœur : « Oui, ma chère sœur, voilà encore une année terminée, et avec elle ont passé toutes les peines qu'elle avait apportées. Il ne nous reste que le souvenir de ces peines qui ne sont plus, et sans doute aussi le souvenir de la patience à les supporter, ainsi que du mérite qui ne passera jamais. S'il y a encore des épreuves réservées à 1835, nous les supporterons de même, et nous augmenterons d'autant le trésor dû à la fidélité. Courage donc, et confiance! Quelques mauvais jours, peut-être, encore à passer, et puis on en est quitte pour toujours... Que le Seigneur vous comble de ses bénédictions, vous et tous ceux qui vous entourent! Que tous vivent en chrétiens, et un jour nous nous reverrons plus contents, plus heureux qu'ici-bas. »

Digitized by Google

Cette exhortation à mener une vie chrétienne tirait une grande autorité des exemples donnés par le saint religieux. Aucun genre de bonnes œuvres ne lui était étranger, comme le montre une lettre du 20 juillet 1836 adressée à la Sœur Rosalie, supérieure des Sœurs de la Charité dans le faubourg Saint-Marceau : « Ma chère Sœur, vous êtes une de ces providences visibles que notre Seigneur charge de tenir sa place, et d'agir en son nom en faveur de toutes les personnes qui ont besoin d'aide et de secours. Une dame respectable voudrait bien trouver dans une maison aisée une place de confiance qu'elle remplirait avec intelligence et probité, et qui lui fournirait des moyens d'existence dont l'injustice des hommes la prive depuis longtemps. Aussitôt ma pensée s'est tournée vers vous : c'était tout simple, et vite je me suis mis à dresser une requête. — Votre respectueux et dévoué serviteur en notre Seigneur Jésus-Christ, et en union avec votre cher Père et modèle S. Vincent de Paul, à qui vous ne permettrez pas de laisser passer son octave sans vous avoir donné le moyen de faire cette bonne œuvre et d'autres encore. MARIE. »

Le P. Loriquet, ayant cessé d'être supérieur de la maison de Paris au mois d'octobre 1836, continua à écrire et fut employé comme ouvrier évangélique (*operarius*). Vice-supérieur du mois de janvier 1837 au mois de mai, il fut en même temps et ne cessa plus d'être consulteur de la province.

Il se rendait souvent au couvent des Oiseaux, rue de Sèvres, ainsi nommé parceque cette mai-

Digitized by Google

son était autrefois habitée par un riche personnage qui l'avait transformée en une immense volière, où il n'admettait que les oiseaux d'une bonne espèce ; explication qu'il faut retenir pour avoir la clef d'une lettre ultérieure du P. Loriquet. Comme le pensionnat était tenu par les religieuses de la Congrégation de Notre-Dame, cette circonstance le conduisit à composer, en un volume in-12, la *Vie du B. Pierre Fourrier*, leur instituteur. Cet ouvrage fut imprimé dès le mois de février 1838.

La même année vit paraître un petit écrit in-32. « C'est, dit-il lui-même à son frère d'Épernay, dans une lettre du 16 février, une suite de questions intitulées *Mes doutes*, qui contient une cinquantaine de questions sans réponses, où tout doit être jugé par le lecteur à l'aide du *bon sens*. Et ces questions renferment une espèce de traité de philosophie et de théologie. Après cela vient ma profession de foi, ou l'analyse de ma foi ; puis j'invite un ministre protestant à nous faire part de la sienne s'il en a une ; enfin, je réfute un opuscule publié par un ministre protestant il y a trois ou quatre ans... Ne dites pas que c'est de moi. Mon rôle à moi, celui qui me va le mieux, c'est de me cacher. » La seconde édition, en deux volumes in-32, fut publiée en 1839, et l'on donna à part la même année, sous le format in-32, les *Problèmes proposés à tous les âges et à toutes les conditions*, extraits de *Mes doutes*. Il se fit de ce dernier ouvrage de nouvelles éditions in-18, à Naples, en 1840 et en 1845.

Digitized by Google

CHAPITRE XVI.

Sollicitude du P. Loriquet pour la conversion du prince de Talleyrand. Rétractation, inédite jusqu'à présent, de l'ancien évêque d'Autun.

On se rappelle qu'à l'époque de la naissance du P. Loriquet, M. de Périgord était coadjuteur de M. de La Roche-Aymon, qu'il remplaça sur le siége de Reims. M. de Périgord mourut archevêque de Paris, avec le regret de n'avoir pas vu son neveu, le prince de Talleyrand, ancien évêque d'Autun, réparer le scandale de la plus déplorable apostasie. Mais il avait prié M. de Quélen, qui lui succéda, de procurer par ses prières et par ses démarches la conversion du prince. Le P. Loriquet, diocésain de Reims avant le concordat, pénétré de la plus tendre vénération pour M. de Périgord, honoré de l'affectueuse confiance de M. de Quélen, qui lui ouvrait quelquefois son cœur dans leurs entretiens, s'intéressait d'une manière plus vive par tous ces motifs, à l'œuvre sainte, objet des derniers vœux du grand aumônier et de l'inquiète sollicitude de l'archevêque de Paris.

M. de Barante a dit que, « partageant la plus grande faute qu'ait commise l'Assemblée constituante, faute peu digne des lumières de cette illustre assemblée, qui céda sans assez de réflexion à des rancunes étroites, à des préjugés aveugles, M. de Talleyrand eut un grand rôle dans le malheu-

Digitized by Google

reux essai d'une Église instituée par la loi civile, indépendamment des croyances. » Non seulement il se déclara pour la Constitution civile du clergé et fit le serment schismatique; mais il sacra les premiers évêques constitutionnels, prétendit leur donner l'institution canonique, puis, désertant tout à fait le sanctuaire, se jeta dans la carrière de la politique.

Néanmoins, alors même qu'il semblait vouloir effacer d'une main impie l'ineffaçable caractère qui lui avait été imprimé, un secret sentiment de dévotion pour Marie, doux refuge des pécheurs, survivait dans les replis de son âme à tous les sentiments qu'y faisait taire le tumulte des passions; et il ne laissa pas s'écouler un seul jour de sa longue carrière, variée par tant d'incidents, sans que le *Salve, Regina*, vînt se placer sur ses lèvres.

Dans le bref que Pie VII lui adressa, le 29 juin 1802, pour le réduire à la simple communion laïque, ce pontife parle de son application constante à faire ce qui dépendait de lui pour achever le grand ouvrage du rétablissement de la religion catholique en France. Il professa toujours une grande estime pour M. Émery, et prit en plusieurs circonstances la défense du vénérable supérieur de Saint-Sulpice auprès de Buonaparte. Nous citerons, à cette occasion, une anecdote curieuse. M. Émery ayant été nommé, en 1802, à l'évêché d'Arras, M. de Talleyrand lui envoya aussitôt une invitation à dîner. Le supérieur, qui refusa l'épiscopat, ne croyait pas pouvoir accepter une invitation qui s'adressait à l'évêque nommé; mais M. de

Digitized by Google

Talleyrand lui répondit que c'était M. Émery qu'il avait invité, et non l'évêque d'Arras, et M. Émery se rendit au dîner.

Au milieu des soucis des plus grandes affaires, le prince aimait à se rappeler sa jeunesse ecclésiastique, et le comte Alexis de Noailles, qui l'accompagna en 1815 comme secrétaire d'ambassade au congrès de Vienne, lui entendit dire : « Quand je veux être heureux, je songe à Saint-Sulpice, et je me rappelle mes souvenirs de ce temps-là. Il y avait alors au séminaire de bonnes têtes : M. Bourachot, supérieur général; M. Le Grand, docteur de Sorbonne, et d'autres encore... M. Le Grand m'a donné de bien bons conseils. »

M. Bourlier, évêque d'Evreux, qui avait eu des relations étroites avec lui, et qui lui donnait des avis dignes d'un évêque zélé et d'un ami fidèle, lui adressa, avant de mourir, une lettre forte et touchante. M. de Talleyrand prononça en 1821 l'éloge de ce prélat à la chambre des pairs. A la manière dont il parla de Saint-Sulpice et de l'éducation qu'on y recevait, du concordat qui avait réconcilié le ciel avec la terre, de Pie VII et de la persécution dirigée contre lui, on s'aperçut du plaisir qu'il trouvait à s'occuper de choses relatives à la religion. Une phrase frappa surtout l'assemblée ; c'est celle où, rappelant que la présence des vieillards est un avertissement continuel, l'orateur ajoute : « Ils nous disent d'apprécier sans illusion toutes les choses de la vie. »

Un fait, qui se rattache à l'époque de son ambassade à Londres après la révolution de 1830, té-

Digitized by Google

moigne de la sincérité de ces dispositions. Il reçut en Angleterre la visite d'un médecin de Paris qu'il avait eu souvent occasion de voir, et d'un pair de France avec lequel il ne s'était jamais trouvé qu'en simples relations de politesse. Engagés tous deux à dîner chez lui pour le lendemain, ils se rendirent à son invitation ; et le prince les accueillit en quelque sorte familièrement, comme des personnes avec lesquelles il désirait s'entretenir dans l'intimité. A table, la conversation s'engagea sur les malheurs de Charles X. Les deux convives exprimaient librement à ce sujet l'attendrissement sympathique qu'une si haute infortune leur faisait éprouver. M. de Talleyrand, s'adressant au médecin dont la sensibilité s'épanchait plus vivement, lui dit : « Vous avez raison, Monsieur. On n'a pas assez connu le cœur de ce prince, et tout ce qu'il renferme de bonté parfaite. Mais il n'est pas aussi à plaindre que vous le croyez ; non, Monsieur, il n'est pas à plaindre... Avez-vous lu le sermon de Bourdaloue, du troisième dimanche de l'Avent, son sermon *sur la fausse conscience* ? Le médecin ayant répondu que oui, mais qu'il y avait longtemps, et que l'objet de cette lecture était sorti de sa mémoire : « Hé bien, reprit M. de Talleyrand, relisez le sermon de Bourdaloue *sur la fausse conscience* : vous y apprendrez ce qui fait dévier les princes, les grands et les ministres, de la ligne droite et de la morale ; et vous verrez que cela ne regarde point Charles X. Les gens vraiment à plaindre sont ceux qui sont entraînés par la politique et par de mauvais antécédents de position à se faire une

Digitized by Google

fausse conscience, et c'est pour ceux-là que je vous engage à garder votre commisération ; car ils sont bien autrement à plaindre que Charles X, qui n'a point de tourments de cette espèce dans le cœur. » Les convives de M. de Talleyrand, frappés de ces paroles, rapportèrent de Londres la conviction qu'il finirait par une éclatante réparation envers la religion et la morale.

Un testament religieux et politique qu'il a laissé, et qui est daté du 1er octobre 1836, offrit un autre indice de conversion. Il y disait, au sujet de son mariage civil avec madame Grandt : « Délié par le vénérable Pie VII, j'étais libre. » Il ratura ensuite de sa main le mot : *j'étais*, et écrivit au dessus : *je me croyais libre.*

Le 2 février 1838, jour anniversaire de sa naissance, alors qu'il entrait dans sa quatre-vingt-cinquième année, il commença à voir l'abbé Dupanloup, qu'il revit souvent depuis, et auquel il redisait volontiers cette belle parole de Fénelon mourant à Louis XIV : « Je ne connais rien de plus apostolique et de plus vénérable que Saint-Sulpice ; » ou bien encore : « J'ai beaucoup aimé les Sulpiciens. »

« Il était, dit M. de Barante, homme d'un esprit trop grave, d'un jugement trop ferme, pour qu'une vie douce et imprévoyante pût lui suffire au bord de la tombe. Celui qui avait toujours voulu se rendre un compte réel et certain des situations publiques, ne pouvait échapper à la nécessité de songer à lui-même... Ce travail intérieur devenait plus pressant. » Il arriva à M. Royer-Collard, ami du prince, de dire : « Lui, qui a toujours été l'hom-

Digitized by Google

« me de la pacification, ne refusera pas de faire « sa paix avec Dieu avant de mourir. » Quand on rapporta cette parole à M. de Talleyrand : « Non, « je ne refuserai pas, » répliqua-t-il avec une émotion visible.

« Déjà malade, assez pour inquiéter ses amis, et peut-être lui-même, il résolut de faire ses adieux au public qui s'était tant occupé de lui. Il vint à l'Institut, et beaucoup, ajoute M. de Barante, peuvent se souvenir de ce que cette réunion avait de solennité... De ce jour, la réflexion devint plus active, et lui laissa moins de relâche. Sa forte raison pesant les questions suprêmes. »

A l'époque de son discours à l'Académie, au commencement de mars, il avait annoncé qu'il avait quelque chose à faire et qu'il le ferait. Vers ce temps, il rédigea un codicille, et y déclara qu'il voulait « mourir dans le sein de l'Eglise catholique, apostolique, romaine. »

Dans une conversation avec l'abbé Dupanloup, au commencement du mois de mai, il eut occasion de rappeler ces paroles célèbres, prononcées au sein de l'Assemblée constituante : « C'est une croix de bois qui a sauvé le monde. » « Ces paroles, lui dit l'abbé Dupanloup, sont-elles bien de M. Montlosier, à qui elles ont fait tant d'honneur ? — Sans aucun doute, répondit le prince : j'y étais. L'impression en fut extraordinaire. Nous étions douze cents; les tribunes étaient remplies ; au moment de prononcer ces paroles, et quand l'orateur les prononça, il n'y eut pas un applaudissement : mais toutes les respirations demeurèrent suspendues ;

Digitized by Google

et quand il eut achevé, quelques moments après, on entendit tout le monde respirer. »

A la même époque, le prince rédigea de lui-même, et sans qu'on le lui demandât, le projet de deux actes qu'il voulait envoyer au Pape : c'était une lettre au Saint-Père, et une déclaration de ses sentiments. Ce projet, écrit tout entier de sa main, avec des ratures, fut transmis à M. de Quelen, qui le conserva comme un témoignage irrécusable des intentions de M. de Talleyrand, et il servit de base aux deux actes dont nous parlerons plus loin.

Telle était la situation d'âme du prince, lorsque tout espoir de le conserver disparut. « Il ne voulut point d'illusion, dit encore M. de Barante, et se fit dire la vérité. Son courage contre les souffrances fut invariable ; sa présence d'esprit ne fut pas atteinte ; sa douceur, pas altérée un seul instant ; la tranquillité d'esprit où il aimait à se renfermer, point troublée. Ce fut dans cette disposition que, sans précipitation, sans faiblesse ni complaisance, il arriva à la décision dont, depuis longtemps, il approchait de plus en plus chaque jour : il voulut mourir en chrétien... Au moment extrême, selon la vieille devise des Périgord : « Il n'y a de roi que Dieu, *Re que Diou*, » conformément à la résolution qu'il avait prise, il fut entouré des consolations religieuses. Elles répandirent leur douceur sur ce calme courageux que laissaient subsister les souffrances et un affaiblissement rapide. »

Le mardi matin, 15 mai, l'abbé Dupanloup eut un entretien seul avec le prince. Le mercredi 16, il le revit encore seul, puis plusieurs fois dans la

Digitized by Google

journée, et ne le quitta plus. M. de Talleyrand voulut fixer lui-même l'heure de la signature de la déclaration de ses sentiments : il indiqua le jeudi 17, entre cinq et six heures du matin. Et comme on lui demandait si l'on pouvait donner cette espérance : « Dites cette certitude, reprit-il, c'est positif. » Il avait dit auparavant à une autre personne : « Je ne sais rien faire vite ; je ne me suis jamais pressé, et je suis toujours arrivé à temps. » *Ainsi* il prenait son temps avec Dieu, comme il avait habitude de le prendre avec les hommes : confiance téméraire, si l'on s'y abandonnait toujours ; mais, dans le cas actuel, elle proteste d'une manière énergique contre toute interprétation qui attribuerait à des suggestions ou à l'affaiblissement produit par la maladie les grands actes que le prince allait accomplir.

Il remarquait avec attendrissement le zèle, les soins et l'affection dont l'entourait sa jeune nièce, fille du duc de Dino, qu'inspiraient visiblement la tendresse et la ferveur de la piété : « Voilà bien la religion catholique, » disait-il. Il appelait cette jeune personne son *ange gardien*. C'est à cette occasion qu'il dit à un de ses amis : « La religion protestante est bien sèche. — Oui, lui répondit-on : elle se vante de parler à la raison, et ne la satisfait guère. — Cela est bien vrai, « reprit le prince. Et comme on ajouta que la religion catholique, au contraire, parle à la raison, au cœur, à l'âme, et sait convaincre tous ceux qui veulent être convaincus : « C'est vrai, dit encore le malade, c'est très vrai. »

Digitized by Google

Une autre nièce, fille du baron de Talleyrand, ministre de France en Danemarck, devait faire sa première communion le jeudi 17. Le prince s'écria, à ce sujet: « Marie va faire sa première communion: voilà bien les deux extrémités de la vie! Sa première communion, et... moi! » Le jeudi même, cette jeune personne, toute vêtue de blanc selon l'usage, vint auprès du lit de son oncle, et se mit à genoux: « Mon enfant, lui dit-il, je te souhaite beaucoup de bonheur pendant ta vie; si j'y puis contribuer en quelque chose, je le ferai de tout mon cœur. » Et comme on lui disait qu'il y pouvait contribuer beaucoup en donnant sa bénédiction à sa nièce, il étendit la main sur le front de Marie et la bénit.

La lecture de la déclaration et de la lettre au Pape eut lieu le jeudi 17, précisément à l'heure indiquée la veille. Elle se fit d'une manière très solennelle. Le prince écoutait la tête haute. Autour de lui étaient madame la duchesse de Dino et sa fille, le duc de Valençay, l'abbé Dupanloup, les docteurs Cruvelhier et Cogny, médecins du prince, et M. de Bacourt, son ancien secrétaire de légation et son ami. A quelque distance se trouvaient le prince de Poix, le comte Molé, le marquis de Saint-Aulaire, le baron de Barante, et M. Royer-Collard, dont la mort récente a été si chrétienne. Cette lecture finie, le malade apposa sa signature aux deux actes; et, comme on lui demandait quelle date on devait y mettre, il répondit avec un accent de voix très marqué: « La date de mon discours à l'Académie. »

Digitized by Google

Jusqu'ici ces deux actes si importants, monuments du repentir d'un grand coupable, condamnation solennelle des faux principes qu'il avait eu le malheur d'embrasser, et réparation de tant de scandales, avaient été ensevelis dans le secret. Mais le temps est venu de les restituer à l'histoire. Puisque les prières du P. Loriquet, secondant l'ardente charité de M. de Quelen, ont pu contribuer à obtenir de la divine miséricorde la conversion du neveu de l'ancien archevêque de Reims, ces deux pièces trouvent naturellement leur place dans sa *Vie*.

Nous transcrirons, en premier lieu, le texte authentique de la rétractation du prince, ou déclaration de ses sentiments :

« Touché de plus en plus par de graves considérations ; conduit à juger de sang-froid les conséquences d'une révolution qui a tout entraîné et qui dure depuis cinquante ans ; je suis arrivé, au terme d'un grand âge et après une longue expérience, à blâmer ces excès du siècle auquel j'ai appartenu, et à condamner franchement les graves erreurs qui, dans cette longue suite d'années, ont troublé et affligé l'Eglise catholique, apostolique, romaine, et auxquels j'ai eu le malheur de participer.

« S'il plaît au respectable ami de ma famille (Monseigneur l'archevêque de Paris) qui a bien voulu m'assurer des dispositions bienveillantes du souverain Pontife à mon égard, de faire arriver au saint Père, comme je le désire, l'hommage de ma respectueuse reconnaissance et de ma soumission

Digitized by Google

entière à la doctrine et à la discipline de l'Eglise, aux décisions et jugements du Saint-Siége sur les affaires ecclésiastiques de France, j'ose espérer que Sa Sainteté daignera les accueillir avec bonté.

« Dispensé plus tard par le vénérable Pie VII de l'exercice des fonctions ecclésiastiques, j'ai recherché dans ma longue carrière politique les occasions de rendre à la religion et à beaucoup de membres honorables et distingués du clergé catholique tous les services qui étaient en mon pouvoir. Jamais je n'ai cessé de me regarder comme un enfant de l'Église. Je déplore de nouveau les actes de ma vie qui l'on contristée, et mes derniers vœux seront pour elle et pour son chef suprême.

« Signé à Paris, le 17 mai 1838.

« Écrit le 10 mars 1838.

« CHARLES-MAURICE, prince DE TALLEYRAND. »

Il y a un grave enseignement dans la rétractation de M. de Talleyrand. Nous nous abstenons de la commenter, nous bornant à livrer aux réflexions du lecteur ce que le prince dit de cette révolution qui a tout entraîné et *qui dure depuis cinquante ans.*

La lettre au Pape, que nous allons transcrire, a quelque chose d'attendrissant :

« Très saint Père,

« La jeune et pieuse enfant qui entoure ma vieillesse des soins les plus touchants et les plus ten-

Digitized by Google

dres (1), vient de me faire connaître les expressions de bienveillance dont Votre Sainteté a daigné récemment se servir à mon égard, en m'annonçant avec quelle joie elle attend les objets bénits qu'Elle a bien voulu lui destiner. J'en suis pénétré comme au jour où Monseigneur l'archevêque de Paris me les rapporta pour la première fois.

« Avant d'être affaibli par la maladie grave dont je suis atteint, je désire, Très saint Père, vous exprimer toute ma reconnaissance et en même temps mes sentiments. J'ose espérer que non seulement Votre Sainteté les accueillera favorablement, mais qu'Elle daignera apprécier dans sa justice toutes les circonstances qui ont dirigé mes actions. Des *Mémoires*, achevés depuis longtemps, mais qui, selon mes volontés, ne devront paraître que trente ans après ma mort, expliqueront à la postérité ma conduite pendant la tourmente révolutionnaire. Je me bornerai aujourd'hui, pour ne pas fatiguer le Saint-Père, à appeler son attention sur l'égarement général de l'époque à laquelle j'ai appartenu.

« Le respect que je dois à ceux de qui j'ai reçu le jour ne me défend pas, non plus, de dire que toute ma jeunesse a été conduite vers une profession pour laquelle je n'étais pas né.

« Au reste, je ne puis mieux faire que de m'en rapporter sur ce point, comme sur tout autre, à

(1) Mlle Pauline de Dino, aujourd'hui marquise de Castellane.

Digitized by Google

l'indulgence et à l'équité de l'Église et de son vénérable chef.

« Je suis avec respect,

« Très saint Père,

« De Votre Sainteté

« Le très humble et très obéissant fils et serviteur.

« CHARLES-MAURICE, prince DE TALLEYRAND.

« Fait le 10 mars 1838.

« Signé à Paris, le 17 mai 1838. »

Après la signature des deux actes qu'on vient de lire, l'abbé Dupanloup, entendit le prince en confession. Il lui avait fait hommage de sa *Journée du chrétien*, par Bossuet. On trouva le livre ouvert à la page de la préparation à la mort, à l'endroit qui porte en titre : « Le chrétien prépare sa dernière confession avant de mourir. » Ainsi le prince s'était disposé à l'humble aveu de ses fautes. Après avoir reçu l'absolution, il dit à l'abbé Dupanloup, en présence de ceux qui soutenaient sa tête : « Dites bien à M. l'archevêque... » On n'entendit pas le reste. Il essaya de nouveau de se faire comprendre peu à peu; et on entendit très distinctement les paroles par lesquelles le prince répondait à ce qu'on lui avait rapporté de M. de Quelen, qui avait dit qu'il lui était dévoué et qu'il donnerait sa vie pour lui : « Il a, dit M. de Talleyrand, un bien meilleur usage à en faire. »

A trois heures de l'après-midi, avant de lui administrer l'extrême-onction, l'abbé Dupanloup lui récita les Litanies des saints. Quand on fut arrivé

Digitized by Google

au nom de S. Maurice, le malade reconnut son patron, s'inclina, et son regard, son sourire cherchèrent le regard du prêtre, pour montrer qu'il s'unissait aux prières. La même chose se reproduisit d'une manière aussi marquée pour le nom de S. Charles, son autre patron. Il s'unit constamment aux prières pendant les vingt dernières minutes : on le voyait au mouvement de ses lèvres. Il achevait les versets : « Délivrez-le, *Seigneur.* » Son air pénétré attendrissait tout ce qui l'entourait. Enfin, à quatre heures, son âme, dégagée des liens du corps, comparut au tribunal du Dieu juste et terrible, qui est aussi le Dieu de toute miséricorde.

Cette courte histoire de la conscience du prince de Talleyrand s'intercale d'autant mieux dans la *Vie du P. Loriquet*, qu'il en résulte un contraste instructif pour le lecteur. La désertion de l'évêque d'Autun fait ressortir la courageuse fidélité du confesseur de la foi, et l'on aime à penser que les prières du prêtre fidèle n'ont pas été sans influence, auprès de Dieu, sur le retour du prélat égaré. Le P. Loriquet parlait de la mort chrétienne de M. de Talleyrand comme d'un des traits les plus éclatants de la miséricorde divine.

Nous reprenons maintenant la suite de sa *Vie.*

Aux fonctions d'écrivain, d'ouvrier évangélique, de consulteur de la province, qu'il remplissait alors, il joignit, au mois d'octobre 1838, celle de préfet spirituel, qu'il exerça pendant deux années. A cette occasion, nous rectifierons, d'après une lettre écrite le 21 septembre précédent à l'un de

Digitized by Google

ses neveux, l'idée fausse qu'on se fait quelquefois du résultat d'une retraite : « Le but principal et souvent le seul but de celui qui la fait, dit le P. Loriquet, est de purifier son cœur, ou bien de le perfectionner et de le mettre en état de suivre plus courageusement ou les commandements, ou même les conseils évangéliques, selon la situation où l'on se trouve ; en un mot de réformer sa vie, et en certains cas d'examiner en paix et à loisir ce que Dieu pourrait demander de nous. Ainsi il n'est point du tout nécessaire d'y faire un choix, surtout un choix irrévocable; mais d'ôter les obstacles qui empêcheraient de le bien faire quand il en sera temps. C'est de la sorte, et non autrement, que nous avons sans cesse ici des prêtres, des laïques de toute condition et de tout âge. Nous les dirigeons dans les exercices spirituels : mais nous ne les déterminons pas, nous ne les influençons même pas ; et ils sortent de leur retraite tout aussi libres qu'ils y sont entrés, voyant seulement beaucoup plus clair à la grande affaire de leur salut. Et c'est là le grand avantage de la retraite. »

Le P. Loriquet n'écrivait que pour recommander cette grande affaire du salut. « Je profite de la nuit de Noel, dit-il à sa belle-sœur le 24 décembre 1838, pour vous souhaiter tout ce que vous voulez me souhaiter vous-même de bon et de satisfaisant pour ce temps et pour l'éternité. Oui, surtout pour l'éternité : car le temps passe bien vite; ou plutôt le voilà quasi passé, et nous touchons au terme, moi d'abord, puis mes frères,

Digitized by Google

puis vous, qui resterez un peu afin de prier pour notre éternel repos. Il faudrait être fou, à notre âge, pour n'y pas penser, pour ne pas s'y préparer, pour n'en pas faire notre principale, notre unique affaire... Que Dieu soutienne votre foi, ma chère sœur, et vous fasse trouver en tout votre sanctification et celle de tout ce qui vous appartient ! » S'il s'adresse à l'ancien principal d'Épernay, le 12 février 1839, il emploie un ingénieux détour pour arriver à lui présenter tout à coup la même considération de notre fin dernière : « Qu'est-ce qui n'a pas soixante-neuf ans et plus ? Moi, qui vais sur soixante-douze, je me souviens d'avoir eu envie de vous écrire et de l'avoir dit à votre neveu ; et je me soupçonne fort de ne l'avoir pas fait : ce qui serait d'autant plus mal qu'il ne nous reste pas beaucoup d'années à *pouvoir* le faire. Puissions-nous tous nous préparer convenablement à la dernière ! c'est là l'objet de mes vœux : que ce soit aussi l'objet des vôtres ! Ce point gagné, tout est gagné. » Des fleurs emblématiques ornent la lettre qu'il écrit, le 2 janvier 1840, à ses frères d'Épernay, grands amateurs d'horticulture, et il en déduit une morale pratique : « Voilà, mes chers frères, les étrennes que je vous adresse. Ce sont des fleurs, en attendant mieux : c'est à vous, jardiniers distingués, à leur faire produire des fruits, et des fruits de garde pour la mauvaise saison. »

Il n'écrivait jamais à M. Rusand sans lui tenir le même langage ; et, pour ne citer qu'une de ses lettres : « Ce n'est point sur la terre, lui disait-il,

Digitized by Google

c'est dans le ciel, et surtout dans le cœur de notre divin Sauveur, qu'il faut chercher le remède aux peines et aux douleurs présentes et futures. » M. Rusand, riche de foi et de vertu, était digne d'entendre ces chrétiennes paroles. Il mourut à Lyon, le 15 décembre 1839, en s'écriant : « Venez, ô mon Dieu, me tirer de l'exil. Il est juste que je vous voie, puisque je l'ai si ardemment désiré pendant ma vie. » Une *Notice biographique*, destinée seulement aux parents et aux amis du pieux éditeur, retraça les services qu'il avait rendus à la cause de la religion : la plume du P. Loriquet n'y fut point étrangère. Après avoir concouru par ses conseils à sanctifier cette noble et belle vie, il voulut la proposer à l'imitation des âmes d'élite ; et il retoucha, en y semant de nouveaux faits, les pages qu'un ecclésiastique de Lyon venait de consacrer à la mémoire de M. Rusand.

Au mois d'octobre 1840, il fut à la fois consulteur de la province et de la maison de Paris, ouvrier évangélique et écrivain. « Je m'occupe, en ce moment, dit-il le 4 février suivant, à compléter un opuscule, où je démontre que le protestantisme est mort comme *religion*, mais que, comme *parti*, il est plus vivant que jamais. Vous en trouverez le commencement dans l'*Ami de la Religion* (1). » Son affection pour l'écrivain qui rédigea ce recueil depuis le 1er octobre 1840 jusqu'au 1er juin 1844, l'avait déterminé à cette communication ; et ce n'est pas le seul témoignage de bienveillance qu'il lui ait

(1) Nos des 28 janvier, 2, 9 et 20 février 1844.

Digitized by Google

donné. Le rédacteur de l'*Ami de la Religion* obtint de lui de précieux renseignements sur l'état de la religion catholique en Suède, pays que le P. Loriquet n'avait jamais perdu de vue depuis ses relations avec le comte de Lowenhielm, et où il cherchait alors à seconder les efforts du vicaire apostolique, M. Studach : car il lui adressa, pour diriger une école de jeunes filles, destinées à devenir elles-mêmes d'utiles maîtresses, une de ses pénitentes, femme éprouvée, dont l'intelligence égalait la solide vertu. Ses rapports avec la Suède lui permirent d'en recevoir des documents curieux, et qui, dans le journal auquel il les confiait, fixèrent l'attention. Mais, avant même que l'*Ami de la Religion* devînt le dépositaire de ces communications, son rédacteur trouvait dans le P. Loriquet un censeur bienveillant et plein de goût, auquel il aimait à soumettre ses ouvrages. Ainsi, à l'époque où une plaie à la jambe condamna ce religieux à garder le lit, le P. Loriquet, utilisant cette inaction forcée, revit patiemment les douze premiers volumes de l'*Histoire générale de l'Église*, et signala plusieurs passages qui appelaient des modifications : elles ont été réalisées, d'après son indication, dans une édition nouvelle. La publication de cet ouvrage, augmenté maintenant d'un treizième volume, et qui s'arrête au pontificat de Grégoire XVI, objet d'un quatorzième à la veille d'être publié, a fait abandonner par le P. Loriquet le projet qu'il avait formé depuis longtemps de donner une édition corrigée de l'*Histoire ecclésiastique* de Fleury.

Une *Nouvelle vie de sainte Ulphe*, mais dont la

Digitized by Google

moitié est l'œuvre du P. Sellier, fut publiée in-18, à Amiens, par l'infatigable religieux, en 1841.

Au mois d'octobre de cette année, le général de la Compagnie lui demanda une nouvelle preuve de dévouement, et il devint recteur de la maison de Paris jusqu'au mois d'octobre 1843. « Pour mes péchés, écrivit-il, me voilà redevenu supérieur de cette maison. A mon âge, ce nouveau poids va peut-être m'achever. Que la volonté divine se fasse ! »

Quoique l'aîné de la famille, le P. Loriquet vit deux de ses frères le précéder dans la tombe. Celui de Reims, qui avait secondé son évasion et qu'il aimait à consulter sur ses ouvrages, mourut en 1841, en abandonnant à la Société de Jésus un fils dont la séparation lui avait été sensible. En 1843, l'ancien principal d'Épernay fut enlevé à son tour. « Voilà donc, écrivit le 31 mars le P. Loriquet à la veuve du premier, voilà donc un second parti de ce monde, au moment où il semblait avoir encore pour longtemps à se reposer. Hélas ! la terre n'est pas le lieu du véritable repos. Heureux ceux qui aspirent à un repos plus durable ! C'est ce que vous faites, ma chère sœur, en préférant le bien futur, mais solide, au bien présent, mais fragile et périssable. Voilà que vous avez à prier pour deux, au lieu d'un : le temps viendra, et peut-être est-il proche, où vous aurez à prier pour trois. J'aurais dû être le premier : je serai, du moins, le troisième. Après moi, ce sera vous, si vous voulez; après vous, le quatrième frère ; puis nouvelle génération, qui peut-être ne

Digitized by Google

laissera rien après elle, pas même le nom : mais qu'importe, pourvu que nos noms soient écrits dans le ciel ! » Le 30 décembre, il ajoutait : « Il faut bien vous donner un signe de vie, pour que vous sachiez que je me ménage assez pour gagner la fin de 1843 et le commencement de 1844, et que je souhaite beaucoup vous en voir faire autant. Ce que je vous souhaite en cela, ce n'est pas précisément la vie, laquelle ne peut guère avoir d'attraits pour vous ; mais la continuation, la perfection de la vie chrétienne. Je crois entrer dans vos goûts, en vous exprimant ce souhait. Mais, en fortifiant ainsi la vie et la santé de votre âme, je voudrais que vous prissiez aussi un soin raisonnable de la santé du corps... Allons, ma chère sœur, promettez-moi d'y veiller davantage, et de ne pas vous permettre de quitter ce monde avant moi. Ceci est dans l'ordre ; je dois avoir le pas sur vous en ce point ; ce sont là les étrennes que je réclame : vous me les donnerez. » Du reste, la mort, terme désiré de ses efforts, et qui devait naturellement l'atteindre avant sa belle-sœur, ne paraissait pas près de le frapper : « Je n'y comprends rien, écrivait-il le 28 février 1844 : plus j'avance en âge, plus il me semble rajeunir. »

Digitized by Google

CHAPITRE XVII.

Attaque de M. Passy contre le P. Loriquet. Appréciation de l'*Histoire de France*. Mort du saint religieux.

Depuis le mois d'octobre 1843, le P. Loriquet avait cessé d'être recteur de la maison de Paris. Il eut pour successeur le P. Achille Guidée, l'un de ses anciens élèves de l'Oratoire d'Amiens. Les hommes du monde s'expliqueraient mal le respect et l'obéissance témoignés par ce religieux vénérable au nouveau supérieur, devant lequel il se découvrait avec déférence, et auquel, pour les moindres détails de conduite, il demandait l'autorisation nécessaire. Mais, dans l'élève de sixième, devenu son supérieur, la foi lui montrait Jésus-Christ lui-même, et il se soumettait à lui avec la docilité d'un enfant, parceque Dieu lui parlait par sa bouche.

Dès lors le P. Loriquet, aux fonctions de consulteur de la province, ne réunit plus que celles de confesseur.

La calomnie, qui l'avait poursuivi si longtemps, ne l'abandonna pas sur le seuil du tombeau. Il fallait que, pour peser de plus haut sur lui, elle s'élançât de l'arène des journalistes et des pamphlétaires à une tribune officielle, et qu'au sein du premier corps politique une voix se rendît l'écho de ses niaises et absurdes imputations. La discussion du projet de loi sur l'instruction secondaire, présenté par M. Villemain à la chambre

Digitized by Google

des pairs, fournit, le 29 avril 1844, à M. Passy la triste occasion d'un discours, qu'il a sans doute regretté, quand la passion refroidie a pu laisser parler sa raison et sa conscience.

Cette fois, le coup ne portait pas sur le P. Loriquet seul : ou plutôt le contrecoup atteignait la Compagnie de Jésus tout entière, qu'on ne voulait pas admettre à faire concurrence, en matière d'enseignement, aux établissements de l'Université ; il atteignait même tout le clergé, qu'on déclarait incapable d'élever la jeunesse ; comme si, en supposant la vérité du fait si ridiculement imputé au P. Loriquet, il était logique de conclure du particulier au général. Dans cette situation nouvelle, l'auteur calomnié se demanda s'il ne convenait pas qu'écartant le voile dont l'enveloppait l'humilité il s'adressât directement à M. Passy. Le 9 mai 1844, il prépara cette réponse, dont la vigueur est expliquée par l'importance des intérêts qu'on avait mis en question :

« Monsieur, disait le P. Loriquet, c'est l'auteur d'une *Histoire de France* attaquée par vous devant la chambre des pairs, qui prend enfin la liberté de vous écrire. Le 29 avril dernier, vous m'avez appris, et à bien d'autres encore, que, dans cet ouvrage, j'avais donné à Napoléon les titres de *marquis de Buonaparte* et de *lieutenant-général des armées de Louis* XVIII (1). Non content de le dire,

(1) Nous avons indiqué, p. 255, à la note, la source de la ridicule imputation dont M. Passy, par une erreur assurément involontaire, s'est fait l'écho à la tribune. M. Martial Marcet de La Rochearnaud, qui a fourni la matière de cette note, a pu-

Digitized by Google

vous l'avez soutenu devant la noble chambre ; vous n'avez pas reculé, même en présence de toutes les éditions réunies, lesquelles vous donnaient,

blié, dans la *Quotidienne* du 21 mai 1844, la lettre suivante. Elle paraîtra d'une piquante opportunité, surtout aux yeux des personnes qui se souviennent du nom de M. Marcet de La Rochearnaud et du bruit de ses attaques contre les Jésuites.

« *A M. Passy, pair de France.*

« Monsieur,

« Parler au public avec franchise, avec fermeté, est un droit commun à tous les hommes, et même un devoir en toute chose utile. Mais ce m'est particulièrement un devoir dans une circonstance où trop d'imposteurs, constitués en dignité, débitent avec une hardiesse dominante tant d'ineptes sottises, sont crus sur leur simple parole, et font autorité dans les assemblées législatives, même dans les mensonges les plus grossiers. Je dois donc vous déclarer que vous avez manqué, Monsieur, au respect que tout particulier, mais surtout un pair de France, doit à la nation déjà trop abusée, en attribuant publiquement au P. Loriquet, membre de la Compagnie de Jésus, un récit tellement plein d'extravagance et de méchanceté, que, par cela seul, vous deviez comprendre qu'il n'en pouvait être l'auteur. Vous avez même osé répéter et transcrire mot à mot le passage d'une *Histoire* fort répandue et dans toutes les mains, comme si vous l'aviez lu de vos propres yeux.

« Hé bien ! cette étrange stupidité, comme vous aurez pu aisément le savoir, n'est pas plus des Jésuites que tant d'autres indignités qu'on leur attribue. Je vous apprends, Monsieur, que ce passage du *marquis de Buonaparte,* que vous avez tant fait valoir à la chambre des pairs, a été fabriqué, il y a vingt ans, à Paris, rue Montmartre, dans les bureaux d'un journal où vous ne pouvez pas ignorer que s'élaboraient alors ces basses et ténébreuses erreurs dont la *glorieuse* et *immortelle* révolu-

Digitized by Google

pardonnez-moi l'expression, le démenti le plus formel.

« Je dois à la vérité, combattue par vous avec tant de persistance, d'en appeler au tribunal de votre conscience, et de réclamer personnellement contre une assertion mensongère, que, du reste (car je crois à votre bonne foi), vous n'avez pu reproduire que trompé vous-même par des oui-dire, par des rapports dénués de tout fondement.

« Sans doute, il peut se trouver un faussaire capable de faire ce qu'on appelle un *carton*, de

tion de Juillet a été la suite. Plus la fiction était forte et stupide, plus elle parut propre à flatter l'imagination d'une populace accoutumée depuis longtemps, par ses maîtres, à ne recevoir que les plus extravagantes et les plus criminelles niaiseries.

« Ce trait, sans doute, ne fait guère plus d'honneur à la probité des inventeurs de ce passage qu'à leur discernement. Mais enfin cela est ainsi; et, grâce à cette sublime fiction, trois écrivains de ce spirituel et honnête journal ont mérité, avant vous, d'être élevés à l'honneur de la pairie.

« Vous devez à la patrie, à la vérité, à la Société de Jésus, envers laquelle vous n'avez pas le droit d'être injuste, de rétracter un mensonge que vous vous reprocheriez sans nul doute, si vous saviez, comme moi, de quelles noirceurs, en continuant de le débiter, vous devenez l'indigne instrument.

« *Pessima res est errorum apotheosis, et pro peste intellectûs habenda est, si vanis accedat veneratio.* Ce n'est pas moi, c'est le chancelier Bacon qui vous dit cela.

« Agréez, Monsieur, mes sincères salutations.

« MARTIAL MARCET DE LA ROCHEARNAUD.

« Paris, ce 3 mai 1844. »

Digitized by Google

mettre telle sottise qu'il voudra sur un feuillet détaché, et de substituer, dans quelques exemplaires, le faux texte au texte véritable de l'auteur.

« Supposé donc que le feuillet pastiche existe, et qu'il vous tombe sous la main, et que vous puissiez le présenter à la chambre des pairs... Mais les cent mille exemplaires, tirés et répandus de toutes parts depuis 1814, sont encore là pour protester contre l'imposture : mais l'ouvrage stéréotypé existe, toujours le même depuis près de trente ans chez l'imprimeur, et son immuable existence est une réclamation perpétuelle, irrécusable : mais le feuillet, ou peut-être la feuille entière clandestinement substituée à la véritable, si toutefois elle existe, examinée de près par des connaisseurs, donnera toujours, par la différence même du caractère et du papier, de quoi confondre le coupable et le ridicule auteur de cet odieux guet-apens. Enfin il y a aujourd'hui, soit à Paris, soit à Lyon et dans toute la France, tant d'établissements, tant de maîtres et de maîtresses, tant de milliers d'élèves, qui, depuis 1814, ont eu, ont même encore cet ouvrage entre leurs mains ! Veuillez les interroger en tel nombre qu'il vous plaira ; pour abréger les recherches, indiquez-leur seulement le chiffre de la page maudite ; faites-vous même aider, dans cet important travail, par M. Portalis, qui a été pour vous une autorité : vous me direz ensuite, ou plutôt encore à la chambre des pairs devant laquelle vous vous êtes fait mon dénonciateur, combien vous aurez trouvé de personnes qui aient lu, dans

Digitized by Google

mon *Histoire de France*, la sotte phrase du *marquis de Buonaparte, lieutenant-général des armées de Louis XVIII.* (1)

« Avant de terminer, permettez, Monsieur, à l'ignorant écrivain de vous faire observer qu'il y aurait encore bien des choses à dire sur votre discours du 29 avril, et que, selon lui, vous avez

(1) On lit dans la *Champagne catholique* (n° d'août *1844*, page 509) : « La première édition stéréotypée de l'ouvrage du P. Loriquet est la huitième (1824), revue, corrigée, etc. Elle a servi de modèle à toutes celles qui ont suivi jusqu'à ce jour, même à celle de 1825, in-12. Elle diffère de la septième (1821) par quelques modifications en plus ou en moins, auxquelles on a donné de l'importance (aux pages 149, 224, 325 et ailleurs). Quant à la septième elle-même, elle est en tout conforme aux précédentes jusqu'à la troisième (1817), où on lit certaines réflexions un peu dures relatives à l'armée de Russie, lesquelles, remplacées d'abord par une phrase brûlante pour les amis de la révolution, ont disparu complétement, quoi qu'en dise la *Revue de l'instruction publique*, dont nous avons sous les yeux les citations contradictoires. Du reste, l'édition de 1817 est en tout conforme à celle de 1816, c'est à dire à la deuxième. Or, on sait que, relativement au *marquis de Buonaparte*, etc., celle-ci a reçu l'absolution de M. Passy. Quant à la première (1810, parue en 1814), c'est une autre affaire. Celle-là, dit-on, renferme la phrase. Mais la première édition s'arrêtait à la mort de Louis XVI. Qui, à cette époque, se doutait qu'il y eût un Buonaparte au monde? »

Quand le comte de Montalembert a produit à la chambre des pairs un exemplaire de cette première édition, toute la chambre a pu s'assurer que le P. Loriquet s'y est arrêté à la mort de Louis XVI, et qu'il n'a pas eu, par conséquent, l'occasion d'y nommer Buonaparte.

Digitized by Google

beaucoup trop compté sur l'indulgence tant de la chambre que du public. Ainsi, vous aviez complément oublié le fait de Galilée : il fut condamné, non pas comme hérétique, mais comme ayant voulu prouver son système par l'Écriture sainte, ce qui est fort différent : toutes les personnes un peu instruites le savent et en conviennent maintenant, excepté l'orateur du 29.

« Vous avancez hardiment que le clergé est resté en arrière, même dans les sciences les plus élevées. Lalande vous apprendrait le contraire, en cas de besoin. Mais n'avez-vous pas connu l'abbé Haüy ? Ne connaissez-vous pas l'astronome du Collége romain, ni l'archevêque actuel de Chambéry, ni les auteurs d'un gigantesque ouvrage sur la cathédrale de Bourges, ni l'architecte de la future cathédrale de Boulogne, sortant de terre et s'élevant à sa voix ? Combien d'autres, dans tous les genres, je pourrais vous citer encore ! Mais, d'ailleurs, qui donc a le premier soupçonné que la terre tournait, soit sur son axe, soit autour du soleil ? c'est un évêque, nommé Virgile. Qui donc a trouvé et démontré le vrai système du monde ? c'est un chanoine polonais, c'est Copernic. Qui donc a imaginé, exécuté même les premiers aérostats ? c'est un Jésuite portugais... *Infandum !* etc., etc., etc.

« Des sciences, passons, s'il vous plaît, aux lettres et à l'enseignement. En quoi la *Congrégation fameuse* (car maintenant c'est le nom qu'on lui donne) a-t-elle manqué et manque-t-elle encore de sincérité et de vérité ? Les écrivains, dites-

Digitized by Google

vous, dès qu'ils approchent des époques où la foi fut en danger, où Rome eut à se défendre des attaques de l'hérésie, changent de voix ; leur langage s'altère ; et la vérité, faussée à dessein, finit par faire place à l'invention et même au mensonge. C'est vous-même, Monsieur, qui auriez ici à vous défendre, si vous le pouvez, non de mensonge (car je ne répondrai pas à une insulte par une insulte), mais d'une profonde ignorance. *Qui* donc, si ce n'est vous, ignore que ce sont les hérétiques du seizième siècle, et à leur suite les écrivains prétendus philosophes, qui ont dénaturé toute l'histoire, celle surtout de l'Église catholique et des souverains Pontifes ; et que, tout nouvellement, ce sont des écrivains protestants qui, avec nous ou même avant nous, ont signalé et voué au mépris les mensonges historiques des dignes disciples de Voltaire, formés par lui à mentir hardiment au genre humain, par la raison péremptoire qu'il en reste toujours quelque chose ?

« J'aurais bien aussi quelques mots à ajouter sur l'échafaudage de vos raisonnements au sujet des pauvres Jésuites. Donnons-en d'abord l'analyse.

« 1° L'auteur de l'*Histoire de France* a écrit cette ligne : *Le marquis de Buonaparte, lieutenant-général des armées de Louis* XVIII. Donc, c'est un ignorant et un menteur.

« 2° Cet ignorant menteur appartient à une corporation composée de Jésuites. Donc, les Jésuites forment une collection d'ignorants et de menteurs.

Digitized by Google

« 3° Ces ignorants menteurs ont travaillé sur l'histoire. Donc, ils n'ont pu que travestir et fausser l'histoire, surtout celle des temps modernes.

« 4° Enfin, dans leur enseignement, ils pourraient bien avoir passé de l'altération des faits sacrés ou profanes à l'altération du dogme et de la morale. Mais c'est justement ce qu'a fait la congrégation fameuse; c'est elle qui a perverti les mœurs du siècle dernier; c'est elle qui a élevé Voltaire et consorts. Et elle savait bien ce qu'elle faisait, auriez-vous pu dire : n'est-ce pas le P. Ponée, qui un jour dit à Voltaire, son élève en rhétorique: *Malheureux! tu seras donc le coryphée des incrédules!*

« Malheureusement pour votre argumentation, le principe, le fait d'où vous partez, est nié. Alors, que deviennent *vos* raisonnements? que devient surtout votre conclusion? De plus, une légère attention fera reconnaître que chacune de vos propositions ne sort de la précédente que par une induction arbitraire, et que la conclusion finale ne sort pas légitimement des prémisses : d'où je conclus, à mon tour, qu'avant de reprendre la parole en public, et surtout devant la noble chambre, où l'on compte tant d'esprits éminents en tout genre, il serait très sage à vous de repasser sérieusement votre cours de logique.

« Daignez excuser, Monsieur, ce qu'il peut y avoir de vif et d'incisif dans cette lettre: du moins, ce n'est pas sous les yeux de la France que je l'écris; c'est aussi à vous *seul* que je l'adresse, dans l'espérance que vous voudrez bien m'honorer

Digitized by Google

d'un mot de réponse, non pour entamer ou continuer une discussion pénible, mais pour me faire savoir si je puis désormais espérer de vivre aussi inconnu que peut l'être une personne qui n'a jamais voulu jusqu'à présent attacher son nom à aucun ouvrage.

« Veuillez agréer, Monsieur, l'hommage de ma parfaite considération. »

Quoique cet appel à la conscience de *M. Passy* dût rester enseveli dans le secret d'une communication toute personnelle, le P. Loriquet en fit le sacrifice au sentiment de résignation qui devait prévaloir dans la conduite d'un religieux. Il a eu devant Dieu le mérite de ce sacrifice, on peut le dire, héroïque : mais sa famille, placée dans d'autres conditions, et justement jalouse de l'honneur de son nom, ne pouvait y laisser *imprimée* la tache d'un odieux ridicule.

Après avoir effacé cette tache, nous restons en présence d'un ouvrage dont le succès a été immense, puisqu'il s'en est vendu plus de cent *mille* exemplaires, sans tenir compte des contrefaçons, qui permettraient de porter ce nombre au double. Un tel succès s'explique par plusieurs raisons :

Le premier mérite de cet abrégé est d'être venu avant tous les autres. Composé dès 1810, il prit en 1814 possession de l'enseignement public et privé, sans être troublé dans cette possession paisible par les travaux, à certains égards éminents, de la nouvelle école historique. Il a fallu la réaction politique de 1830 pour l'exclure des colléges de l'Université, qui l'avait d'abord accepté à contre-

Digitized by Google

cœur, puis conservé en dépit des concurrences, à cause de sa supériorité.

Quoique l'auteur n'ait pas travaillé sur les sources, cependant il présente bien la physionomie générale de notre histoire. Il dispose surtout les faits avec une merveilleuse intelligence. Il n'a garde d'en indiquer trop, pour ne pas surcharger la mémoire de l'enfant; mais il détaille les principaux : c'est à dire qu'il les présente avec les traits saillants qui distinguent ces faits de tous les autres du même genre, qui frappent et saisissent le lecteur, qui se gravent dans son souvenir. « Il y a quarante ans au moins, disait un jour le P. Loriquet, que j'ai lu dans Le Beau le siége de Rome, défendue par Bélisaire. Ce qui m'en est resté, c'est le trait de Bélisaire, qui, voyant du haut des murs s'approcher les machines ennemies traînées par des bœufs, se prit à rire au milieu de ses soldats tremblants de peur; puis, quand les machines furent à portée, il saisit un arc et perça les bœufs de l'attelage placé devant lui, commandant aux siens d'en faire autant aux autres attelages, etc. C'est par ces détails d'un fait capital qu'on s'empare de la mémoire la plus paresseuse ou de l'attention la plus légère. » La méthode du P. Loriquet est donc diamétralement opposée à celle des abréviateurs qui l'ont suivi, hommes de dates et de menus faits groupés comme pour faire nombre, et sous lesquels disparaissent la belle ordonnance et l'intérêt de l'histoire. Destiné à fixer sans confusion les événements principaux dans l'esprit des élèves, son abrégé laisse au professeur

Digitized by Google

le soin de les développer par des leçons orales.

Le plan adopté par le P. Loriquet est l'une des causes de son succès tout exceptionnel ; mais il en est une autre non moins décisive. Son ouvrage, conçu dans un esprit de piété et écrit avec indépendance, est une grande école de morale. C'est à la lumière de la religion qu'il juge les actes de la politique et de la conduite des princes, dont il flétrit les turpitudes avec une liberté chrétienne, *sans* cependant présenter de dangereux tableaux à l'imagination de ses jeunes lecteurs.

Cette considération nous conduit à parler plus spécialement de la dernière partie de son *Histoire*. Il en est des révolutions dans l'ordre moral comme des orages dans le monde physique : elles purifient l'air. Mais, si Dieu sait ainsi tirer le bien du mal, nous n'en devons pas moins déplorer et détester les excès dont ces grandes transformations sociales sont enveloppées. Français et catholique, le P. Loriquet avait doublement ressenti le contrecoup des attentats, sous lesquels succombèrent le trône et les autels. Peut-être, préoccupé des horreurs de la révolution, en a-t-il trop exclusivement envisagé l'une des faces ; peut être, homme du passé par ses sympathies comme par son âge, n'a-t-il pas assez mis en lumière ce que l'ordre présent, élevé sur les débris d'antiques institutions, offre pourtant de compensations à tant de ruines ; peut-être aussi, dans ses jugements sur des hommes, n'a-t-il pas fait assez la part de l'entraînement des circonstances et de la faiblesse humaine. Mais, en se reportant à l'épo-

Digitized by Google

que où écrivit le P. Loriquet, on doit convenir qu'aucun honnête homme n'eût osé alors penser ni surtout exprimer le contraire de ce qu'il consignait dans son livre. Tout émus des accidents terribles de la révolution, dont les conséquences éloignées et indirectes restaient encore voilées aux regards, les meilleurs esprits, les écrivains les plus éminents flétrissaient sans pitié les hommes et les choses que, depuis, et placés à distance, ils ont traités avec plus de ménagements.

Il n'y a, du reste, aucun inconvénient à ce que la part de crimes, triste apanage de la période révolutionnaire, soit d'abord présentée à la jeunesse, isolée des compensations sociales qui pourraient en tempérer la laideur repoussante, parcequ'une leçon d'histoire est avant tout une leçon de morale. Comme la dernière édition du P. Loriquet ne s'étend pas au-delà de 1816, il sera facile à son continuateur de reprendre en sous-œuvre ce qu'il a omis, et de rattacher à l'époque de la restauration des jugements, sinon plus équitables, du moins plus indulgents, sur certains événements de la révolution et de l'empire, envisagés sous des points de vue nouveaux. Déjà, dans les colléges où l'abrégé du P. Loriquet sert de texte à l'enseignement, les leçons orales du maître suppléent avec avantage aux omissions de l'auteur, ou bien mitigent avec une prudente opportunité la rigueur de ses appréciations.

En parlant de l'empire, nous réveillons dans l'esprit du lecteur le souvenir des vers composés par le P. Loriquet à la louange de Napoléon, pre-

Digitized by Google

mier consul : ils prouvent assez que ce religieux n'avait aucun parti pris contre le grand capitaine. Si, depuis, il le jugea avec sévérité, il ne fit en cela que devancer le jugement de plusieurs contemporains illustres.

Ainsi il regrette que Napoléon n'ait pas ambitionné le rôle de Monck; mais Lamartine a dit :

Ah ! si, rendant le sceptre à ses mains légitimes,
Plaçant sur ton pavois de royales victimes,
Tes mains des saints tombeaux avaient lavé l'affront !
Soldat vengeur des rois, plus grand que ces rois même,
De quel divin parfum, de quel pur diadème,
L'histoire aurait sacré ton front !

Il flétrit du nom d'assassinat la mort du duc d'Enghien. Lamartine, encore, s'est écrié :

La gloire efface tout.... tout, excepté le *crime!*
Mais son doigt me montrait le corps d'une victime :
Un jeune homme, un héros, d'un sang pur inondé !
Le flot qui l'apportait passait, passait sans cesse ;
Et toujours, en passant, la vague vengeresse
Lui jetait le nom de Condé.

Il dit que Napoléon, ce grand moissonneur d'hommes, mérita, aussi justement qu'Attila, le nom de *fléau de Dieu*. Mais l'historien le dit-il avec autant de vigueur que le poète ? On connaît cette strophe de Victor Hugo :

Quand la terre engloutit les cités qui la couvrent,
Que le vent sème au loin un poison voyageur ;
Quand l'ouragan mugit ; quand les monts brûlants s'ouvrent,
C'est le réveil du Dieu vengeur.

Digitized by Google

Et si, lassant enfin les clémences célestes,
Le monde à ces signes funestes
Ose répondre en les bravant,
Un homme, alors, choisi par la main qui foudroie,
Des aveugles fléaux ressaisissant la proie,
Paraît comme *un fléau vivant.*

Au lieu de répondre à toutes les critiques de détail, nous aimons mieux insister sur le grand but moral de cet abrégé à l'usage de la jeunesse. L'auteur le précise lui-même en ces termes:

« On reconnaîtra, nous aimons à le penser, par toute la suite de cette *Histoire*, qu'il n'y a de bonheur stable à espérer pour un État que dans l'unité du pouvoir suprême et dans la soumission de tous les ordres au souverain ; que la sauvegarde la plus sûre du trône est la religion ; que le mépris des lois et de l'autorité légitime entraîne toujours après soi les dissensions civiles, les calamités publiques, et quelquefois le renversement des empires. Ce sont là des maximes que l'on n'est plus excusable d'ignorer ou de contester, depuis que la France a donné à l'univers une leçon si frappante du danger des principes contraires ; depuis qu'elle l'a convaincu, par une si triste expérience, que, même dans le cas d'oppression, l'insurrection n'est pas, comme on le proclamait en 1790, le plus saint des devoirs, mais le plus terrible des fléaux dont la Justice divine puisse affliger ici-bas les peuples et les rois. »

Après avoir apprécié le fond, nous ne dirons qu'un mot de la forme. Comme tous les ouvrages du P. Loriquet, l'*Histoire de France* a de la clarté,

Digitized by Google

de la correction, souvent même de l'élégance ; et elle est un bon modèle de style.

Ce jugement, qui sera, nous le croyons, ratifié par tous les hommes impartiaux, était naturellement amené par l'imprudente accusation de M. Passy, suivie d'une réponse, si péremptoire et si piquante, du P. Loriquet.

Autant la lettre à M. Passy est ferme et digne, autant celle qu'on va lire est gracieuse et gaie. On ne connaîtrait qu'un côté du caractère du P. Loriquet en lisant la première : on le connaîtra tout entier après avoir lu la seconde. Consulté sur les moyens de rectifier le caractère d'une jeune fille, il indiqua le couvent des Oiseaux comme le lieu le plus convenable pour lui faire subir l'épreuve de l'éducation publique, et il écrivit à cette occasion, le 27 septembre 1844, une lettre d'un style simple et fin, où la sagesse, habituée à sonder les cœurs, parle le langage le plus aimable :

« C'est une excellente pensée, ma chère cousine, qu'a eue Madame de *** d'essayer à l'égard de ce petit lutin un régime plus sévère que ne pouvait être celui de la maison paternelle : ce sera de plus un acte de générosité rare, que d'en venir promptement à l'exécution. Car, pendant que les défauts de caractère prennent racine, soit dans une tête, soit dans un cœur d'enfant, le temps passe, l'âge arrive ; et il vient une époque où un caractère, qui n'a pas été assoupli de bonne heure, devient, pour son malheur et celui de ses parents, inflexible, indomptable, et aboutit à quelque catastrophe.

Digitized by Google

« Il me paraît presque impossible que Marie, admise dans la grande et jolie volière des Oiseaux, ne profite pas des leçons et des exemples qu'elle aura sous les yeux. J'espère bien, au contraire, qu'elle deviendra elle-même un de ces charmants oiseaux de toutes couleurs, si bien apprivoisés, qu'un mot, un signe les fait mouvoir, arrêter, gazouiller ou se taire, enfin se prêter de bonne grâce à tout ce qu'on peut désirer. On ne souffre, du reste, dans cette volière, que de petits oiseaux de bonne espèce, qui se laissent apprivoiser quand ils ne le sont pas encore, mais point de vilains oiseaux de mauvaise espèce, point de hiboux, de chauve-souris ; point d'oiseaux de proie, qui n'ont de bec et d'ongles que pour mordre et déchirer, qui ne savent que grogner quand on les touche, ou criailler, s'irriter ; point de pies criardes ou voleuses ; point même de ces querelleurs moineaux qui n'ont d'autre métier que de crier à tue-tête, et de se battre entre eux à coups de bec et de griffes, faute de mieux.

« Marie, mise en bonne compagnie dans la volière parisienne, s'occupera, comme les autres, de corriger ses défauts de caractère ; elle ne voudra pas être, ni paraître, méchante petite fille, volontaire, entêtée, paresseuse, boudeuse, grognon, maussade, etc., etc. Elle travaillera bien ; jouera encore mieux, s'il se peut ; priera bien notre Seigneur et aussi la sainte Vierge ; deviendra douce, aimable, obligeante pour ses compagnes ; se montrera soumise à la règle, obéissante à ses bonnes maîtresses ; elle fera si bien, qu'il n'arrivera que

Digitized by Google

de bons, puis d'excellents bulletins, soit à Meaux, soit à la place Royale; enfin elle comprendra que sa petite sœur, qui n'est rien moins que forte, ne pourra de sitôt la rejoindre dans la volière, et qu'elle a besoin de soins maternels, dont son aînée peut très bien se passer.

« Moi, qui vais de temps en temps aux Oiseaux, je m'informerai de la double santé du corps et de l'âme, et je partagerai la joie de la famille, à la vue des bonnes nouvelles qu'on me donnera. »

On ne pouvait tirer plus ingénieusement parti de la première destination de ce pensionnat; volière immense, qui, après avoir présenté à l'œil des oiseaux de tous les plumages, renferme maintenant des enfants de tous les caractères.

Le P. Loriquet, partagé entre la prière et le travail, ne songeait qu'à compléter, avant de mourir, son *Cours d'histoire*, et il écrivit le 17 février 1845: « J'arrive peu à peu au terme de l'*Histoire d'Angleterre*. Vraiment, s'il s'y trouve quelque chose de beau, ce ne pourra être qu'une belle horreur. »

La troisième édition de la *Dévotion à Saint-Joseph* et la troisième de la *Vie de M. Musart* furent ses dernières publications. A cette dernière, l'auteur joignit, comme supplément, des notices sur les prêtres des deux diocèses de Reims et de Châlons, persécutés et mis à mort pendant la révolution. M. Gousset, archevêque de Reims, et M. de Prilly, évêque de Châlons, honorèrent de leur recommandation expresse cette dernière édition, publiée en 1845. C'est d'une main déjà défaillante

Digitized by Google

que le P. Loriquet, miné par la maladie qui le conduisait rapidement au tombeau, inscrivit au frontispice de ce monument, élevé à la mémoire de son compagnon de captivité, une prière dans laquelle il invoquait l'intercession du vénérable Musart et des autres prêtres immolés pour la foi. Sur l'exemplaire destiné à accompagner les précieux restes de M. Musart, il traça ces mots de sa main : *Ad perennem — Nicolai Musart*, — *ac sociorum ejus memoriam*, — *quorum omnium suffragiis — se enixè commendat — hujus opusculi auctor J. N. Lor.*, — *Societatis Jesu presbyter.* — *Par. die* 8 *februarii* — 1845.

M. Gros, originaire de Reims, qui s'était trouvé au séminaire de Meaux du temps du P. Loriquet, et que le saint prêtre eut la consolation de voir successivement vicaire général de Reims et de Paris, évêque de Saint-Dié et de Versailles, ayant reçu un exemplaire de la *Vie de M. Musart*, remercia l'ancien supérieur de Meaux de ce souvenir. « Entre toutes les Vies édifiantes, lui dit-il le 7 mars 1845, celle de M. Musart est des plus propres à soutenir la foi et à exciter le zèle d'un ministre du Seigneur. Je la connais déjà; je la lirai encore, et je la méditerai. Demandez à Dieu qu'elle serve à faire de l'évêque de Versailles un pasteur fidèle, prêt aussi à verser son sang pour Jésus-Christ. »

M. de Prilly, évêque de Châlons, qui venait d'encourager la réimpression de la Biographie du généreux martyr, n'eut pas plus tôt reçu l'exemplaire que lui destinait l'auteur, qu'il lui écrivit

Digitized by Google

le 12 mars : « Mon premier soin fut de lire ce précieux volume, qui est pour nous d'un si grand intérêt, et qui édifiera toute l'Église de Dieu. C'est un service rendu à la religion, que de retracer l'histoire de ceux qui l'ont honorée, comme notre saint curé de Somme-Vesle, et pendant leur vie et par leur mort. J'ai recommandé votre livre à tous les prêtres du diocèse (1), et je ne doute pas que chacun ne se fasse un devoir d'étudier un si beau modèle, et de s'associer à vous, témoin de si beaux faits, pour en rendre grâces au Seigneur. Ces mauvais jours peuvent revenir, et nous avons besoin de nous remettre devant les yeux les exemples de ceux qui nous ont précédés et qui ont été fidèles jusqu'à la fin. »

Le martyr, auquel le P. Loriquet venait de payer ce dernier tribut de vénération, tendit, en retour, du haut du ciel, à son compagnon de captivité, la couronne que Dieu lui destinait dans sa miséricorde.

Le seul frère qui restât au P. Loriquet désirait posséder son portrait ; et, dès le 17 février, le vénérable religieux lui répondit qu'il ne fallait pas penser au daguerréotype, parceque sa santé, si florissante en 1844, avait fléchi depuis un mois. Il

(1) Extrait de la Circulaire du prélat aux prêtres de son diocèse : « Il vient de paraître une nouvelle édition, plus complète que la précédente, de la *Vie* de notre bienheureux martyr Nicolas Musart. C'est une bonne acquisition à faire, et un beau modèle à imiter. L'auteur de ce bon livre est le Révérend P. Loriquet, de la Compagnie de Jésus, connu par d'excellents et utiles ouvrages, autant que par ses qualités personnelles et ses vertus. »

Digitized by Google

ajouta, dans la dernière lettre qu'il ait écrite à sa famille, le 22 mars : « Pour mon portrait, ce n'est pas le moment favorable. Si je guéris, je ne perdrai pas de temps. Si je ne guéris pas, ce ne serait pas un beau présent que le portrait fidèle d'un squelette. ». La veille, cependant, jour du vendredi saint, amaigri et sans force, l'austère religieux s'accusait d'avoir eu la paresse de ne se lever qu'à cinq heures du matin.

Concentré tout entier dans la pensée de la mort, il invoquait avec confiance celle qui, au moment suprême, est le plus ferme appui du chrétien :

Sainte Marie,
Vierge bénie,
Soyez toujours
Tous mes amours,
Mère chérie !
Et mon secours
En l'agonie
Qui de ma vie
Rompra le cours !

Le souvenir de son père et de sa mère, qu'il ne tarderait pas à retrouver au sein de Dieu, lui dicta ces vers, inscrits au-dessous d'un tombeau devant lequel un fils incliné épanche sa prière :

O toi ! dont l'ardente prière
Interroge ce monument,
Console-toi : la vie entière
N'est que l'espace d'un moment.
On revoit un père, une mère,
Et l'on s'aime éternellement.

Digitized by Google

Comme sa chambre avait une tribune qui donnait sur la chapelle, il demanda, dès les premiers jours qu'il dut s'aliter, que l'on disposât des miroirs de manière à lui rendre présent tout ce qui se faisait au grand autel. Voyant qu'on ne se pressait pas de satisfaire son désir, il insista, et ne renonça à cette pieuse idée que quand les essais que l'on fit lui eurent démontré qu'il était impossible de la réaliser.

Mgr Fornari, archevêque de Nicée, Nonce apostolique, voulut visiter cet athlète qui avait si courageusement combattu les combats du Seigneur, et souffert persécution pour sa fidélité au Saint-Siége: le P. Loriquet, affaibli et absorbé, ne vit pas le Nonce; mais la bénédiction apostolique, que Pie VII lui avait donnée à Fontainebleau, et Grégoire XVI à Rome, descendit sur sa tête, déjà inclinée, comme pour recevoir la céleste auréole.

Il se ranima, cependant; et le P. Lefebvre, qui lui rappelait Reims par sa naissance et Épernay par sa première éducation, lui ayant demandé s'il désirait quelque chose: « Que pourrais-je désirer? répondit-il avec un doux sourire. J'ai la paix de notre Seigneur Jésus-Christ dans mon cœur. » Il souffrait peu; aussi dit-il à un autre religieux : « En vérité, je commence à m'effrayer. Mourir sans souffrir, est-ce bien la mort d'un prêtre? » Ce mot sublime justifie ce qui a été dit des Jésuites: qu'on ne sait trop décider si, parmi eux, la science de bien mourir ne va pas plus loin encore que la science de bien vivre.

Dans les premiers jours de cette courte maladie,

Digitized by Google

il exprimait le désir que S. Joseph lui obtînt ou une prompte guérison ou une prompte mort. Il aurait désiré expirer le mardi 1er avril, jour où l'on fêtait le chaste époux de la sainte Vierge, le protecteur de la sainte enfance de Jésus-Christ. « J'ai bien fait, disait-il, quelque chose pour la gloire de S. Joseph : il devrait me procurer cette grâce. » Néanmoins, le P. Loriquet ne remit son âme à Dieu que le 9 avril à trois heures du matin. Mais le 9 avril était un mercredi, celui des jours de la semaine où le pieux fidèle honore spécialement S. Joseph, et invoque avec confiance sa puissante intercession. (1)

A son imitation, le P. Loriquet avait donné de rares exemples d'humilité, de sagesse, de patience, de fidélité, d'obéissance et d'abnégation. Le P. Varin, qui a passé quarante-trois ans avec lui tant dans la Société de la Foi que dans la Compagnie de Jésus, lui rend sous ce rapport un témoignage que nous ne devons pas omettre. Il a remarqué en ce saint religieux :

1° L'homme toujours égal à lui-même. Cette constante égalité d'âme, cette douceur et ce calme ressortirent avec éclat pendant qu'il était supérieur de Saint-Acheul, au milieu de fatigues excessives, de contrariétés de toutes sortes, de peines capables d'abattre une âme moins fortement trempée et moins unie à Dieu. Jamais ceux qui avaient à traiter avec lui ou qui partageaient son

(1) Voyez, dans la *Journée du Chrétien*, la prière à S. Joseph, pour le mercredi.

Digitized by Google

autorité n'eurent à souffrir de ses propres tribulations.

2° L'homme mortifié : mortification, en toutes choses, d'autant plus admirable qu'elle n'avait rien d'affecté, et ne se faisait pas remarquer. L'amour et la pratique de la pauvreté étaient portés chez lui à une sorte d'excès. Rien d'inutile dans sa chambre ; rien de ce que semblait réclamer sa qualité de supérieur, quoiqu'il eût à traiter fréquemment avec des personnes d'un rang élevé. Il était vêtu aussi pauvrement que le frère scolastique qui sort du noviciat ; mais, comme il était très propre, il n'y avait rien de choquant dans son extérieur. Par esprit de pauvreté, il n'écrivait ses ouvrages que sur du papier de rebut, tel que des enveloppes de lettres ; et la même plume lui servait, sans être taillée, pendant des mois *entiers*.

3° L'homme laborieux, abrégeant le repos de la nuit et très souvent l'ayant tout à fait supprimé ; donnant régulièrement quatorze heures au travail, et cela tous les jours de sa vie, du moins depuis quarante-trois ans, d'après l'aveu qu'il en fit au P. Varin il y a plus de quarante ans et qu'il lui confirma peu de temps avant sa mort. Il s'était interdit toute espèce de récréation et de délassement.

4° L'homme humble et rempli d'abnégation, jugeant favorablement les autres, aimant à reconnaître et à relever leurs bonnes qualités, leurs talents, leurs succès ; mais ne s'épargnant en rien, comptant pour peu de chose ce qu'il faisait et ce qu'il souffrait, parlant peu et jamais de lui. Un jour qu'il était question des différents ouvrages

Digitized by Google

qu'il avait publiés, il lui échappa, dans le laisser-aller de la conversation, de dire que ces ouvrages procuraient à la maison un revenu annuel de cinq mille francs : à peine avait-il achevé la phrase, qu'il parut confus de cet aveu, et qu'il recommanda instamment à son interlocuteur de n'en rien dire à personne.

5° L'homme doué d'une grande sagesse et d'un don tout spécial pour la conduite et la direction des âmes dans le tribunal de la pénitence. Aussi la confiance qu'on avait en ses lumières faisait-elle assiéger, en quelque sorte, son confessionnal. Du 1er avril 1839 jusqu'au 1er juillet, il entendit neuf cent trente confessions particulières; du 1er janvier 1841 jusqu'au 1er avril, il en entendit treize cent cinquante. Rien de plus édifiant que le relevé de ses ministères. Les tableaux synoptiques de ses œuvres spirituelles, confessions, visite des malades, aumônes, conversions, distribution de bons livres, admission dans les confréries du Scapulaire ou du Sacré Cœur, dans l'archiconfrérie de Notre-Dame-des-Victoires, etc., etc., peuvent seuls donner la mesure de tout ce que Dieu a opéré par son entremise pour le bien des âmes.

6° L'homme de prière et de méditation. Il aimait surtout à méditer sur la croix, et il formulait souvent en vers sa pensée afin de la rendre plus saisissante. Nous en citerons quelques exemples, non point (nous le répétons) pour faire apprécier son talent, car ce ne serait pas heureusement choisir nos citations, mais pour faire connaître

Digitized by Google

les effusions de sa piété. Au dessous d'un Cœur enflammé, il écrivit :

Sur votre cœur, âme fidèle,
N'a-t-il pas mille droits
Celui qui, du haut de sa croix,
Vous offrit son Cœur pour modèle ?

Au dessous d'un Calvaire, représentant trois Croix, il écrivit : *Choisissez*, et ajouta :

Tel est notre partage :
Ou mourir, ou souffrir.
Oui, souffrir à tout âge,
A tout âge mourir.
Il faut que l'on soupire
Sur l'une de ces croix.
Il faut que l'on expire...
Sur laquelle des trois ?

Enfin, au dessous d'une Croix qui supportait une couronne :

C'est Jésus, ton Dieu, qui l'ordonne ;
Chrétien, tu le sais, tu le crois :
Pour atteindre cette couronne,
Il te faut mourir sur la croix.

7° Le véritable enfant de S. Ignace par la connaissance et l'amour de l'Institut, par son obéissance et sa fidélité à observer les règles. L'un des anciens de la maison, il était le plus humble à l'égard même des plus jeunes ; et nous avons dit avec quelle soumission et quel respect, supérieur la veille, il honorait le supérieur du lendemain

Digitized by Google

dans l'un des élèves dont il avait été le professeur de sixième.

« Oh ! la belle vie, conclut le P. Varin, après en avoir indiqué les traits principaux. On serait porté à dire du P. Loriquet, comme de son divin Maître : *Benè omnia fecit*, autant toutefois que ces paroles peuvent convenir à un des plus fidèles disciples. A. M. D. G., telle fut sa devise. »

Cette vie si belle réfléta, comme un pur cristal, l'égalité d'âme et la douceur, l'esprit de pauvreté et de travail, l'humilité et la sagesse, l'esprit d'oraison et d'abnégation de S. Joseph. Il convenait donc que ce fût sous les auspices de cet illustre saint, que le P. Loriquet se réunît au martyr de Reims dans le sein de Dieu ; en même temps que ses restes mortels, accompagnés jusqu'à la tombe par une longue suite de ses enfants spirituels, allaient reposer, sous la même pierre, au dessus des restes vénérés du P. de Clorivière. (1)

(1) Cette tombe, placée dans le cimetière de l'Est, a successivement reçu les corps de

1° Alphonse Muzzarelli, prêtre, mort le 25 mai 1813 ;
2° Pierre de Clorivière, prêtre, mort le 9 janv. 1820, à 85 ans ;
3° Augustin Barruel, prêtre, mort le 5 octob. 1820, à 79 ans ;
4° J. B. Fouet de La Fontaine, prêtre, mort le 25 mars 1821, à 81 ans ;
5° Xavier Czarnocki (Noiret), prêtre, mort le 15 juin 1823, à 30 ans ;
6° J. B. Billy, prêtre, mort le 17 novembre 1829, à 92 ans ;
7° Arnaud Grellety, prêtre, mort le 15 février 1834, à 36 ans ;
8° Pierre Cuenet, prêtre, mort le 18 avril 1834, à 67 ans ;
9° Joseph Lamare, laïque, mort le 8 septembre 1835, à 41 ans ;

Digitized by Google

Ainsi a vécu, ainsi est mort un religieux qui n'a cherché qu'à se faire oublier, et qui est le moins oublié de tous.

10° Paul Guéau de Reverseaux, prêtre, mort le 25 janvier 1842, à 37 ans ;
11° Jean-Marie Courtin, prêtre, mort le 2 juillet 1842, à 49 ans ;
12° Nicolas Jennesseaux, prêtre, mort le 9 octobre 1842, à 73 ans ;
13° J. Nicolas Loriquet, prêtre, mort le 9 avril 1845, à 78 ans ;
14° Louis Barat, prêtre, mort le 21 juin 1845, à 77 ans.

Les PP. Jennesseaux et Loriquet, si unis pendant leur vie, ont été rapprochés par la mort dans le même tombeau.

Digitized by Google

LISTE

DES OUVRAGES PUBLIÉS PAR LE R. P. LORIQUET

I. AUTEURS LATINS CLASSIQUES, AVEC LEURS TRADUCTIONS.

ÉDITIONS REVUES ET AUGMENTÉES DES SIGNES PROSODIQUES.

EPITOME HISTORIÆ SACRÆ; auctore Lhomond; ultima editio, notis gallicis, prosodiæ signis et tabulâ geographicâ adornata; in-18 (*avec dictionnaire*).

EPITOME DE DIIS ET HEROIBUS POETICIS, auctore Jugemeio; ultima editio, notis gallicis et prosodiæ signis adornata; in-18 (*avec dictionnaire*).

—Le même, avec la traduction en regard et des notes: in-18.

DE VIRIS ILLUSTRIBUS URBIS ROMÆ, à Romulo ad Augustum, auctore Lhomond: ultima editio, notis gallicis, prosodiæ signis et tabulis geographicis adornata; in-18 (*avec dictionnaire*). (1)

(1) Le P. Loriquet, dans une lettre antérieure à 1842, adressée à son frère de Reims, disait : « La préface du *De Viris* n'est pas de votre serviteur. Elle a été glissée à son insu, aussi bien que le titre de *Salluste* et le détail des tables géographiques qui se trouvent dans les auteurs latins. » On lit dans une autre lettre : « Les notes du *De Viris*, ont été insérées à mon insu : ne doutez pas qu'elles ne disparaissent. Je n'oublierai ni les tables ni les titres. Parmi les traductions annoncées, il y a quelque chose de moi : le reste consiste en traductions retouchées ou adoptées. »

Digitized by Google

— Le même, avec la traduction en regard, augmenté de notes critiques; in-18, carte.

PHÆDRI, LIBERTI AUGUSTI, FABULÆ; nova editio, selectis P. Desbillons fabellis, notis gallicis et prosodiæ signis adornata; in-18.

CORNELII NEPOTIS VITÆ EXCELLENTIUM IMPERATORUM, ultima editio, tum prosodiæ signis, tum tabulis omnium locorum geographicis adornata: in-18.

— Le même, avec la traduction en regard; in-12.

CÆSARIS COMMENTARII, prosodiæ signis tabulisque geographicis adornati; in-18.

— Le même, avec la traduction en regard, *édition revue et corrigée avec soin*. 2 vol. in-12.

QUINTUS CURTIUS RUFUS, de rebus gestis Alexandri Magni; cum supplementis Freinshemii et aliorum; nova editio, annotationibus, prosodiæ signis tabulisque geographicis adornata; in-18.

— Le même, traduit par Beauzée, avec le texte en regard; 2 vol. in-12, cartes.

CICERONIS (*Marci Tullii*) OPERA SELECTA, notis illustrata et in quatuor partes distributa, ad usum quartanorum, tertianorum, humanistarum, rhetorum; 4 vol. in-18.

OVIDII NASONIS SELECTÆ FABULÆ, ex libris Metamorphoseon, notis illustratæ; quibus accesserunt *prævia notiones de mythologiâ* et quædam Virgilii Eclogæ; nova editio; in-18.

SALLUSTII (*Caii Crispi*) OPERA, notis illustrata et tabulâ geographicâ locorum omnium; in-18.

— Le même, traduit par Beauzée, avec le texte en regard et des notes critiques; édition augmentée d'une table et d'une carte géographique; in-12.

VIRGILII (*Publii Maronis*) OPERA; nova editio, notis brevioribus tabulisque geographicis adornata; in-18.

Digitized by Google

— Le même, avec la traduction en regard; 4 vol. in-18, cartes.

HORATII (*Quinti Flacci*) CARMINA expurgata, cum adnotationibus è Juvencio plerumque desumptis, quibus accessit designatio locorum præcipuorum quæ Bolæus ab Horatio mutuatus est; in-18.

—Le même, avec la traduction en regard; 2 vol. in-18.

N. B. Tous ces ouvrages ont paru avant 1816. La plupart des traductions ont été corrigées, et quelques-unes faites par le P. Loriquet. Enfin ces ouvrages ont servi de livres classiques à Saint-Acheul et dans les autres Petits Séminaires confiés à la Compagnie de Jésus, en France, jusqu'en 1828.

Il manque : SELECTÆ È SACRIS ET PROFANIS SCRIPTORIBUS HISTORIÆ (inédit.)

SELECTA È TITO LIVIO ET TACITO LOCA.

SELECTÆ CONCIONES.

Dans une lettre écrite de Saint-Acheul, le P. Loriquet disait à M. Rusand :

« L'*Epitome de Diis*, le *Selectæ è profanis* ne feront pas longtemps (si Dieu m'en laisse le loisir) partie de la collection. Au *Selectæ è profanis*, je substituerai un *Selectæ è sacris et profanis*..., qui n'aura rien de commun avec l'autre : il est rédigé ; il n'y a plus qu'à le mettre au net et à en achever la traduction. L'*Epitome de Diis* sera remplacé par des morceaux tirés de Sulpice-Sévère, qui (je ne sais encore sous quel titre) tiendront le milieu, pour la difficulté, entre l'*Epitome historiæ sacræ* et le *De Viris*. »

II. OUVRAGES ÉLÉMENTAIRES CLASSIQUES.

DICTIONNAIRE CLASSIQUE DE LA LANGUE FRANÇAISE, à l'usage des maisons d'éducation, contenant la prononciation

Digitized by Google

figurée, des définitions claires et précises de tous les mots, ainsi que leur étymologie et la conjugaison des verbes irréguliers; nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée; in-8 de 938 pages.

Grammaire française (*Éléments de la*) de Lhomond, nouvelle édition, revue et augmentée; in-12.

Le P. Loriquet, dans l'avertissement qui précède ce livre, dit qu'un trop long détail de règles, d'exceptions, d'observations et de remarques dans une Grammaire ne sert qu'à jeter du désordre et de la confusion dans la tête des enfants. C'est principalement en fait de langues, ajoute-t-il, qu'a lieu la maxime de Quintilien : *Peu de préceptes, et beaucoup d'usage.*

Après avoir parlé des corrections et améliorations qu'exigeait le livre de l'estimable Lhomond, le P. Loriquet prévient les instituteurs que la nouvelle édition qu'il publie est conforme à la précédente, comme les suivantes le seront à celle-ci; et qu'ils n'éprouveront pas, à chaque réimpression de cet ouvrage, les désagréments que donnent les variations perpétuelles des auteurs qui, trop avides de la perfection, s'en éloignent quelquefois par les efforts qu'ils font pour y arriver.

Le jugement d'un homme qui connaissait si bien sa langue nous inspire une entière confiance. Aussi recommandons-nous ces quelques mots à la méditation des nouveaux auteurs de Grammaires.

Grammaire latine (*Éléments de la*) de Lhomond, nouvelle édition, revue et remise dans un ordre plus conforme aux principes de la langue française; in-12.

Les grammairiens modernes s'expriment plus savamment que Lhomond; mais sont-ils plus utiles à la jeunesse, la rendent-ils plus savante? Nous ne pouvons le croire. Si l'on ne veut pas être à charge à la faiblesse de l'enfance, il faut avant tout s'en faire comprendre.

Les transpositions heureuses opérées dans cette Grammaire par le P. Loriquet, les précieuses additions qu'il a faites à la

Digitized by Google

syntaxe latine, ainsi que son travail sur l'analyse grammaticale du discours, sont une recommandation de plus pour l'ouvrage du savant Lhomond.

TRAITÉ DE L'ÉLÉGANCE et de la Versification latine; in-12.

Pour mettre de la grâce et de la force dans la composition latine, il est indispensable d'ajouter à l'étude des lois de la grammaire celle des règles de l'élégance. Ces règles existent; mais, la plupart des grammairiens qui ont traité cette matière s'étant engagés dans de longs et minutieux détails, le P. Loriquet a essayé de réduire ce qu'ils ont dit de mieux à un petit nombre de principes généraux.

Son traité de *l'Élégance latine,* spécialement destiné à la quatrième et à la troisième, peut servir tout à la fois de complément à la grammaire et d'introduction à la littérature.

Dans la préface de cet ouvrage, le P. Loriquet suggère aux professeurs d'excellents exercices qui pourraient conduire les enfants à parler le latin plus facilement, plus purement, et à s'approprier les tours et les expressions de leurs auteurs.

Le traité de *Versification latine* peut être également très utile aux maîtres et aux élèves.

SOMMAIRE DE LA GÉOGRAPHIE des différents âges, et Traité abrégé de sphère et d'astronomie, à l'usage des maisons d'éducation; in-8, avec planches.

Le *Sommaire* présente pour les lieux un cadre assez semblable à celui que le *Tableau chronologique,* dont on va parler, offre pour les temps.

Dans le *Traité de Sphère et d'Astronomie,* qui vient à la suite, l'auteur a réuni ce qu'il y a de plus utile et de plus curieux à savoir sur la sphère, sur l'usage des globes terrestre et céleste, sur les astres, sur le système du monde, sur les éclipses, la gnomonique, les cartes géographiques, etc... Ces divers objets forment autant de petits traités, dans lesquels, sans perdre de vue la théorie, il a donné beaucoup à la pratique.

Pour l'étude de la sphère, l'auteur a fait usage de la méthode

Digitized by Google

qu'a suivie Lalande, parcequ'elle lui a paru plus claire et plus naturelle que toutes les autres. Un des avantages que présente ce livre, c'est qu'il n'exige point la connaissance préalable des mathématiques.

ÉLÉMENTS D'ARITHMÉTIQUE, suivis d'un *Traité de la Tenue des livres de compte*, in-8.

Quoique cet ouvrage se ressente de la faiblesse des études mathématiques à l'époque où il fut publié, il peut servir aux commençants.

N. B. On ne sait combien il y a eu d'éditions de ces ouvrages, qui ont tous paru avant 1810 pour la première fois.

III. COURS D'HISTOIRE CLASSIQUE.

TABLEAU CHRONOLOGIQUE de l'histoire ancienne et moderne, tant sacrée que profane, depuis le commencement du monde jusqu'à l'an de grâce 1814; in-18, avec deux cartes.

La vie et le mouvement qui règnent dans ce *Tableau* indiquent avec bonheur la marche rapide des événements et des siècles passés. Celui qui entreprend la lecture de ce petit ouvrage est irrésistiblement entraîné jusqu'à la fin.

HISTOIRE SAINTE, suivie d'un abrégé de la vie de Jésus-Christ, par demandes et par réponses; in-18, cartes.

Ce petit livre est présenté aux jeunes enfants sous une forme bien appropriée à leurs besoins. Les demandes et les réponses sont autant de points d'appui pour les intelligences encore faibles; elles aident la mémoire qui commence à se former; elles ont, de plus, l'avantage de fixer l'attention si mobile du jeune âge. Malgré cette forme, que l'on a fait disparaître, à tort, de certains ouvrages élémentaires, les explications et les développements des faits de l'Ancien et du Nouveau Testament se trou-

Digitized by Google

vent parfaitement liés et coordonnés dans cet excellent opuscule. Les jeunes enfants aiment toujours la naïveté, la candeur et le langage paternel du P. Loriquet; car chaque année il se fait en leur faveur un tirage de trente mille exemplaires de ce petit livre.

Cette partie du *Cours d'Histoire* a paru pour la première fois avant 1806: elle a été revue et corrigée par l'auteur en 1834.

Histoire ecclésiastique depuis Jésus-Christ jusqu'à l'an de grâce 1814, suivie d'un Abrégé des preuves de la religion, par demandes et par réponses; in-18, avec carte.

Après la révolution, il importait de substituer au mépris et à la haine pour la hiérarchie ecclésiastique les sentiments d'un profond respect et du plus tendre amour. C'est dans cette vue que le P. Loriquet s'empressa d'offrir une esquisse des fastes de l'Église à la génération naissante, qui seule était susceptible de bonnes impressions. Est-il possible qu'un enfant ne s'attache pas à l'Église romaine, comme à sa mère, lorsqu'il la voit survivre à la ruine des royaumes, des républiques et des empires; lorsqu'il la voit, inébranlable dans sa foi, donner à tous les temps et à tous les lieux des exemples de constance et de résignation?

De plus, en mettant ce petit livre entre les mains des enfants, l'auteur voulait leur inspirer l'excellente idée de faire plus tard une étude approfondie de l'histoire ecclésiastique. Cette étude n'est pas exclusivement réservée aux membres du clergé, comme on se l'imagine généralement: elle est indispensable à tout esprit sérieux, qui veut se retrouver à travers les mille déclamations contre le Saint-Siége, les incessantes accusations d'ambition, d'avarice, d'ignorance lancées contre le clergé, les travestissements de l'histoire, les calomnies et les mensonges dont regorgent tant d'ouvrages de notre époque.

Cet abrégé, comme le précédent, est coupé par demandes et

Digitized by Google

par réponses. Cependant, dit l'auteur, que l'on supprime ou que l'on suppose supprimées toutes les demandes, le sens n'en est pas altéré : les réponses, mises sans intervalle à la suite les unes des autres, forment un narré complet et suivi d'un bout à l'autre de l'ouvrage.

Histoire ancienne des Égyptiens, des Babyloniens, des Assyriens, des Mèdes, des Perses, des Grecs et des Carthaginois; in-18, avec carte.

Ce livre est honoré de la même estime que les précédents. Pour des raisons graves que le P. Loriquet expose dans la préface, il a adopté, en fait de dates, l'opinion du savant auteur de l'*Histoire des Temps fabuleux*. Cependant il serait peut-être mieux de se conformer, dans une nouvelle édition, à l'ordre chronologique qu'ont suivi les auteurs contemporains.

Histoire romaine depuis la fondation de Rome jusqu'à la fin de l'empire d'occident; in-18, avec cartes.

Nos pères, en s'appuyant aveuglément sur des auteurs latins qui admiraient avec passion le peuple-roi, avaient faussé le jugement et les idées de la jeunesse de leur époque.

Le P. Loriquet, dans son abrégé d'histoire, ne s'est peut-être pas assez défendu de l'enthousiasme de l'ancienne école.

Quoi qu'il en soit, les faits militaires que renferme ce livre sont bien choisis pour intéresser; les détails sur les mœurs et les coutumes des Romains, sur leur religion et sur leurs progrès dans les arts et dans les sciences, laissent des traces heureuses dans la mémoire des enfants.

Histoire de France depuis le commencement de la monarchie jusqu'à l'année 1816; 2 vol. in-18, avec cartes.

Le jugement que nous avons porté sur cet ouvrage nous dispense de l'apprécier ici. De tous les livres du P. Loriquet, l'Hi-

Digitized by Google

taire de France est le meilleur et le plus goûté. Les reproches dont elle a été l'objet, et dont on pourra aisément faire disparaître le prétexte dans les éditions ultérieures, n'empêchent pas que, considérée comme abrégé d'histoire, elle ne soit un petit chef-d'œuvre.

HISTOIRE D'ANGLETERRE, in-18, avec cartes.

Les cinq premiers ouvrages ont paru avant 1812, et il est impossible de préciser le nombre des éditions du *Cours d'histoire*. L'*Histoire de France*, publiée en 1814, complétée en 1816, en a eu huit avant d'être stéréotypée en 1824.

Le *Cours complet* (sauf l'*Histoire d'Angleterre*, qui est sous presse) forme 4 vol. in-12, belle édition, avec cartes.

En outre, le P. Loriquet a revu :

L'HISTOIRE DU BAS-EMPIRE, avec un tableau des croisades et des ordres militaires, et un coup d'œil sur la Grèce ; in-18, carte. Il dit de cet ouvrage : « Élégance, précision, clarté, intérêt, tout s'y trouve. »

IV. OUVRAGES ÉPURÉS OU CORRIGÉS.

ABRÉGÉ DE L'HISTOIRE GÉNÉRALE DES VOYAGES, par J. F. de La Harpe, nouvelle édition augmentée d'un *Extrait des Voyages les plus récents* (Pacho, Claperton, Lyons, Caillé, Franklin, de Humboldt, Parry, de Freycinet, Duperrey, d'Urville, Perron), par M. de Roujoux ; 30 vol. in-8, avec cartes, 1829 et 1830.

ABRÉGÉ DE TOUTES LES SCIENCES, ou Encyclopédie des enfants, à l'usage des écoles des deux sexes ; in-12, édition corrigée et ornée de figures.

AVENTURES DE ROBINSON CRUSOÉ ; 2 vol. in-12.

AVENTURES DE TÉLÉMAQUE, suivies de celles d'Aristonoüs, par Fénelon, in-12.

BUFFON (*le Petit*) DES ENFANTS, ou Extraits d'histoire

Digitized by Google

naturelle des quadrupèdes, reptiles, poissons et oiseaux; in-18.

Caractères (*les*) de La Bruyère, précédés des Caractères de Théophraste, traduits du grec par le même; in-12.

Coutumes (*Explication abrégée des*) et Cérémonies des Romains, ouvrage traduit du latin de Nieuport; in-12.

Fables choisies de La Fontaine; in-18.

Histoire du chevalier Bayard, par Guyard de Berville, in-12.

Histoire de Bertrand Duguesclin, par le même, 2 vol. in-12.

Histoire des chevaliers de Malte, par Vertot; 5 vol. in-12.

Histoire des révolutions de Portugal, par le même; in-18.

Lettres de quelques juifs portugais, 2 vol. in-12.

Moeurs des Israélites et des Chrétiens, par Fleury; in-12.

Morceaux choisis de Buffon, in-18.

Mythologie (*la*) comparée avec l'histoire, 2 vol. in-12.

Nouveau (*le*) Robinson, in-12.

Œuvres de Boileau, à l'usage de la jeunesse; in-18.

Œuvres de J. B. Rousseau, suivies des meilleures odes de Malherbe, Lefranc, L. Racine, Malfilâtre; in-18.

Oratoire (*l'*) du coeur, etc., avec gravures, in-18.

Paroles mémorables, recueillies par Gabriel Brottier, et publiées par A. C. Brottier, neveu; in-12.

Recueil de cantiques spirituels, à l'usage des Petits Séminaires, in-12, septième édition. — *Airs notés du Recueil de cantiques spirituels*, in-12.

Digitized by Google

SOUVENIRS DE MA CONVERSION AU CATHOLICISME, par Mme Canning, née Spencer, première édition, in-32, 1838; deuxième édition, in-18, 1840.

N. B. Les ouvrages de cette série ont été épurés ou corrigés en grande partie par le P. Pourcelet, sous la direction du P. Loriquet. Les *Fables choisies de la Fontaine* l'ont été par le P. Guidée; les *Caractères de la Bruyère*, les *OEuvres de Boileau*, et les *OEuvres choisies de Rousseau*, par le P. Ferrand. La Préface et les Exercices du chrétien qui précèdent les *Cantiques spirituels*, sont du P. Sellier.

V. OUVRAGES DIVERS DU R. P. LORIQUET.

ANNALES (inédites) DU PETIT-SÉMINAIRE DE SAINT-ACHEUL; 3 vol. in-4.

DÉVOTION (*la*) A SAINT JOSEPH établie par les faits, ouvrage traduit de l'italien du P. Patrignani, première édition, 1833; deuxième édition, 1837; troisième, in-12, 1844.

Pour bien traduire, il faut étudier dans l'ouvrage que l'on a en vue le choix et la disposition des mots, la propriété et la valeur des expressions, le tour de la phrase, enfin tout ce qui constitue le génie d'une langue. Les bons traducteurs sont rares, parcequ'il en est fort peu qui tiennent à l'application de cette règle générale.

Le P. Loriquet, qui avait fait, comme nous l'avons dit, une étude spéciale de la langue italienne, et qui s'y était perfectionné durant son séjour à Rome, devait en surmonter sans peine les nombreuses difficultés. Aussi nous a-t-il donné une excellente traduction de l'ouvrage du P. Patrignani.

Le premier livre expose, comme autant de motifs de dévotion, les hommages et les services rendus à S. Joseph par notre Seigneur Jésus-Christ, la très sainte Vierge, les saints anges, la sainte Église, les ordres religieux, les princes, les royaumes et

Digitized by Google

les cités; enfin par un grand nombre de pieux écrivains et de personnages que distinguent leurs vertus.

Le second livre présente le tableau des grâces et des faveurs accordées par S. Joseph à ses dévots serviteurs.

Le troisième indique les différentes pratiques propres à l'honorer : pratiques auxquelles le traducteur a cru devoir en ajouter d'autres à l'usage des confréries de la Bonne-Mort, érigées en divers lieux sous l'invocation spéciale de S. Joseph.

Les personnes pieuses nous sauront gré de ces détails. Ce livre est le meilleur que nous ayons jusqu'ici sur la dévotion à S. Joseph, et le P. Loriquet, en le publiant, a rallié autour de ce grand saint une multitude de clients qui l'invoquent comme leur avocat, comme leur père, comme le plus cher objet de leur confiance et de leur amour après Jésus et Marie.

Doutes (*Mes*) ou série de Questions proposées aux personnes qui ont le sens commun; suivies de diverses recettes propres à rendre la vue aux aveugles et l'ouïe aux sourds, première édition, un vol. in-32, 1832; deuxième édition, 2 vol. in-32, 1839.

Édition de Naples, in-18. 1840.

Traduit en italien, in-18, Naples, 1843.

« La conclusion que l'écrivain tire de ses *Doutes*, dit le P. Loriquet dans la préface de cet ouvrage, prouvera qu'il ne penche pas vers le scepticisme autant qu'on pourrait le croire au premier coup d'œil : la profession de foi, les conversations, les observations, les dissertations, les questions, etc., qui servent de développement à quelques-uns des points traités dans la première partie de l'ouvrage, le prouveront encore mieux, et achèveront de rassurer tous les amis du sens commun. On reconnaîtra même, en examinant de près la suite des *Doutes* ou *Problèmes*, que le but de l'auteur a été de former une chaîne de raisonnements sortant les uns des autres, et si bien liés entre eux, que, le premier de tous une fois admis, il devienne comme impossible de ne pas admettre les suivants jusqu'aux dernières

Digitized by Google

conséquences, qui sont l'adhésion à tous les dogmes et la soumission à tous les préceptes imposés par l'Église catholique à ses enfants. »

Les différents écrits que renferme cet ouvrage sont courts et substantiels. L'auteur y fait preuve d'un excellent jugement, d'une logique sûre et d'une connaissance parfaite des matières de controverse.

Il y a aujourd'hui bien des savants qui doutent de tout, et encore plus d'ignorants qui ne doutent de rien. Ceux d'entre eux qui voudront bien lire ces petits volumes, si ingénieusement conçus, en tireront un grand fruit, et ils béniront la mémoire de celui qui les embrassa dans sa pieuse sollicitude.

MANUEL DU CATÉCHISTE, première édition, in-18, 1832; deuxième édition, 1833.

Traduit en italien, in-32, Rome, 1835.

Ce n'est point aux pasteurs qui ont vieilli dans l'exercice du saint ministère, ni même à leurs collaborateurs, qu'est destiné cet opuscule : l'auteur l'offre comme un *vade mecum* aux jeunes clercs qui se préparent à faire les fonctions de catéchiste.

Après les avoir bien pénétrés de l'importance du catéchisme, il traite des qualités indispensables à un bon catéchiste, de la préparation qu'on doit apporter à l'exercice de ce ministère, et enfin de l'ordre qu'on doit mettre dans les catéchismes.

Arrivé à la méthode qu'il faut suivre dans chacun des exercices du catéchisme, l'auteur entre dans des détails fort instructifs sur la manière d'expliquer et de développer les points de dogme et de morale. Comme les développements et les explications doivent nécessairement varier selon l'âge, la condition, le degré d'instruction ou d'intelligence des auditeurs, le P. Loriquet donne des règles de conduite aux jeunes clercs pour le catéchisme des ignorants et des enfants du peuple qui ne savent pas lire. Les avis relatifs à la classe des étudiants embrassent les enfants les plus jeunes, ceux de la première communion, les adolescents, et enfin les plus avancés dans leurs

Digitized by Google

études. Cette dernière partie est spécialement destinée aux professeurs des maisons d'éducation chrétienne. Les excellents conseils que renferme cet opuscule pourront leur être utiles et contribuer au succès de leurs travaux. Ils témoignent, ajouterons-nous, que l'auteur était aussi versé dans l'enseignement de la religion que dans l'enseignement des belles-lettres.

NOUVELLE VIE DE SAINTE ULPHE, in-18, Amiens, 1841.

La moitié de l'ouvrage est du P. Sellier.

PARALLÈLE *entre la doctrine de M. Servant, la doctrine des novateurs des derniers siècles, et celle de l'Écriture, des Conciles, des Pères et des écrivains ecclésiastiques*, Leipsick. 1797.

POMBAL, CHOISEUL et D'ARANDA, ou l'*Intrigue des trois cabinets*, contenant un Précis historique de ce qui s'est passé en Portugal, en France et en Espagne à l'occasion des Jésuites, lors de leur expulsion de ces trois royaumes, et des événements qui ont précédé et suivi la destruction de leur ordre par le Pape Clément XIV; in-8, Paris, 1830, (n. 21 des *Documents historiques, critiques, apologétiques*, concernant la Compagnie de Jésus.)

Nouvelle édition, préparée sous ce titre : *Histoire de la destruction de la Compagnie de Jésus.*

PROBLÈMES proposés à tous les âges et à toutes les conditions, extraits de la seconde édition de *Mes Doutes*, in-32, Paris, 1839.

SALUT (LE) DE LA FRANCE, Poitiers, 1815. (Douteux.)

SOUVENIRS DE SAINT-ACHEUL, Sainte-Anne, Aix, Bordeaux, Forcalquier, Montmorillon, Dôle et Billom, depuis le mois d'octobre 1814 jusqu'au mois d'août 1828, ou Vies de plusieurs jeunes étudiants élevés dans ces maisons. Première édition (sous le titre de : *Particularités édifiantes sur quelques étudiants*) in-18, 1827; deuxième, in-18, 1828; troisième, in-12, 1830. Réimprimé par la Société catholique des bons livres en 2 vol. in-12.

Digitized by Google

Beaucoup de jeunes gens lisent avec admiration la vie des Gonzague, des Stanislas, des Berchmans, des Bercius, etc.; mais il en est fort peu qui se sentent le courage de les imiter. La perfection de sainteté à laquelle s'élevèrent ces jeunes héros du christianisme paraît effectivement capable de déconcerter les cœurs les mieux disposés. C'est donc une excellente idée d'avoir présenté aux étudiants des modèles moins parfaits, et par cela même plus proportionnés à leur faiblesse.

Le désir du P. Loriquet, en leur offrant ces annales religieuses, était de les porter à la pratique des vertus de leur âge : Dieu a exaucé ce vœu pour sa gloire et pour le bien d'un grand nombre d'âmes. Combien de jeunes gens, dans les exercices de la retraite qui ouvre l'année scolaire, et même à l'approche d'une première communion, se sont montrés dociles aux heureuses impressions que la lecture de ce volume édifiant produisait sur eux! Combien qui, à l'exemple de leurs modèles, se sont appliqués à dompter leurs passions, à extirper leurs défauts et même à expier leurs fautes! Le P. Loriquet a donc puissamment contribué au bonheur de la jeunesse laborieuse, en lui vouant son affection et en lui consacrant ses travaux.

Depuis 1827, époque de la première apparition des *Souvenirs de Saint-Acheul*, ils ont été très souvent recommandés aux instituteurs par la presse religieuse. Ce livre, en effet, ne peut être trop répandu dans les Petits Séminaires et dans les maisons d'éducation. Plût à Dieu qu'il fût plus connu dans les colléges! Il est d'ailleurs bien écrit.

Vie de M. Musart, curé de Somme-Vesle et de Poix, première édition, in-18, Reims, vers 1814 (sans l'aveu de l'auteur, et avec une traduction latine); deuxième édition, Paris, 1827 (sous le titre de *Le Modèle des Pasteurs*); troisième édition, in-12, Paris 1845.

Vie du B. Pierre Fourrier, curé de Mattaincourt, in-12, Paris, 1838.

Si parfois le culte des bienheureux semble s'affaiblir, si la

Digitized by Google

province que leur sang ou leurs mœurs ont fécondée semble les oublier, le Maître généreux qui veille à la gloire de ses élus réveille par d'éclatants prodiges la piété des fidèles, et fait retentir plus haut et plus loin que jamais des noms qui paraissaient ensevelis dans l'oubli des âges.

Les desseins de Dieu se manifestèrent avec éclat, dans ces dernières années, à l'égard du *Bon Père de Mattaincourt*. Son tombeau est devenu plus glorieux, le procès de sa canonisation se poursuit à Rome, et de pieux écrivains ont transmis aux générations les plus reculées le précieux souvenir de sa vie et de ses bienfaits.

Le P. Loriquet a droit à la reconnaissance des catholiques de la Lorraine, des religieuses de la Congrégation de Notre-Dame et du clergé de France, auquel il a offert un modèle de plus à étudier et à imiter.

En outre, c'est d'après le plan du P. Loriquet, et sous sa direction, qu'a été composé le *Mois du Sacré-Cœur de Jésus*, dont la neuvième édition, in-32, a paru en 1844.

Digitized by Google

POÉSIES DIVERSES. (1)

TRADUCTION LIBRE

DE L'ODE D'HORACE : *Sic te diva potens Cypri.*

Que la déesse de Cythère
T'accorde aujourd'hui son secours ;
Que des fils de Léda l'étoile salutaire
Dirige heureusement ton cours :
Que le père des vents enchaîne
Leur impétueux courroux,
Et ne laisse souffler l'haleine
Que des zéphyrs les plus doux :
Vaisseau, qui dois aux rives de la Grèce
Porter Virgile, objet de ma tendresse ;
Je t'en conjure au nom de tous les dieux,
Éloigne des écueils ce dépôt précieux :
Tu sauveras tout ce que j'aime,
Tu sauveras la moitié de moi-même.
Il eut un cœur d'airain, des entrailles de fer,
Celui qui le premier, las de vivre tranquille,
Osa sur un vaisseau fragile
S'abandonner aux hasards de la mer.
Quelle mort craignait-il, ce mortel téméraire,
Qui put voir sans pâlir les monstres furieux,
Le brisement des flots, l'effroyable colère
Et les bruyants combats des vents tumultueux ?
C'est en vain que du ciel la sage prévoyance

(1) Nous pourrions transcrire un assez grand nombre de morceaux : nous nous bornerons à en citer quelques-uns dans des genres divers.

Digitized by Google

D'abimes entoura les empires divers,
Si des navigateurs la coupable insolence
Sait, malgré les écueils, les gouffres entr'ouverts,
Se frayer des chemins aux bouts de l'univers.
Tel est l'homme, grands dieux! la défense l'irrite,
Et prête au mal d'invincibles appas :
Il y vole, il s'y précipite,
Et les plus noirs forfaits ne l'épouvantent pas.
Quand le fils de Japhet, par un destin funeste,
Eut dérobé le feu réservé pour les dieux,
On vit fondre à la fois sur nos tristes aïeux
Et la faim, et la soif, et la guerre, et la peste;
On vit l'affreux trépas,
Tardif jadis, encor qu'inévitable,
Soudain, pour dévorer une race coupable,
Précipiter ses pas.
Malgré la nature, Dédale
Osa s'élever dans les airs;
Hercule pénétra sur la rive infernale,
Et Cerbère se vit chargé d'indignes fers.
Tout nous paraît aisé : la fureur qui nous presse
Brave même le ciel, lui livre des combats;
Et nos iniquités ne lui permettent pas
De quitter un moment sa foudre vengeresse.

TRADUCTION LIBRE

DE L'ODE D'HORACE : *Solvitur acris hyems*, etc.

L'hiver, l'affreux hiver enfin n'a plus de glace,
A l'aimable printemps il a cédé la place;
Et dans nos champs heureux le souffle des zéphyrs
Ramène du hameau les innocents plaisirs.
Déjà loin de nos ports les flottes vagabondes
Pour nous vont recueillir les trésors des deux mondes;

Digitized by Google

Déjà le laboureur, par l'espoir animé,
Revoit couvert de fleurs le champ qu'il a semé.
Ici des bœufs tardifs la troupe mugissante
Foule tranquillement la plaine verdoyante;
Là des douces brebis les timides troupeaux
Paissent sur le sommet des fertiles coteaux :
Aux Grâces, pour danser, les Naïades s'unissent,
Et de leurs cris aigus les vallons retentissent;
Tandis qu'enseveli dans ses noirs arsenaux,
Vulcain, tout en sueur, embrase les fourneaux.
Thyrsis, couronne-toi des myrtes de Cythère,
Couronne-toi des fleurs que nous offre la terre;
Pour moi, je dois au Dieu protecteur de ces bois
Une victime pure et digne de son choix.
Le temps s'enfuit, Thyrsis! la mort inexorable
Vole au dessus de nous; et sa faux redoutable
Moissonne également les rois et les sujets.
Vas-tu borner ici tes vœux et tes projets,
Insensé? Riche ou pauvre, ou berger ou monarque,
Sitôt que tu seras dans la fatale barque,
Tout aura disparu : tes regrets, tes désirs
Ne te rameneront ni festins ni plaisirs.

STANCES.

SENTIMENTS DE RECONNAISSANCE ENVERS LE COEUR DE JÉSUS.

Air : *O toi qui n'eus jamais dû naître!*

Oui, je l'entends, ta voix m'appelle,
La douce voix de tes bienfaits:
Pourrais-je encor être rebelle
A sa douceur, à ses attraits?

O Jésus, tu veux que je t'aime :
Découvre-moi ton divin Cœur,
Et dans le mien, Beauté suprême,
Naîtra l'amour et le bonheur.

Digitized by Google

Hé quoi ! de ta loi salutaire
L'éclat fatiguerait mes yeux ?
Et je chercherais sur la terre
Des biens qu'on ne trouve qu'aux cieux ?
O Jésus, etc.

Auteur souverain de mon être,
A toi je veux le consacrer :
Trop tard j'appris à te connaître,
Trop tard j'appris à t'adorer.
O Jésus, etc.

Jouet d'une folle ingénue,
Je courais d'erreur en erreur :
Mais, aujourd'hui, de mon ivresse
Ta grâce a dissipé l'horreur.
O Jésus, etc.

Ton nom, par ma reconnaissance,
En tous climats sera prôné ;
Et l'on verra que ta puissance
Le cède encore à ta bonté.
O Jésus, etc.

Ah ! quand pourrai-je, sans des ongles,
Débarrassé de mes liens,
Et toujours chantant tes louanges,
Boire à la source des vrais biens !
O Jésus, etc.

Jusqu'à cette heure fortunée,
Sans fin mon cœur soupirera ;
Et mille fois dans la journée
Ma bouche te répétera :
O Jésus, etc.

Digitized by Google

CANTIQUE

POUR LE LENDEMAIN DE LA DISTRIBUTION DES PRIX (1).

A L'OFFERTOIRE.

LE SEIGNEUR.

Triomphante jeunesse,
En ce jour solennel
Portez votre allégresse
Au pied de mon autel.

LES ÉLÈVES.

Grand Dieu, c'est toi qui donnes
La victoire aux vainqueurs ;
Reçois donc les couronnes,
Et les prix et les cœurs.

LE SEIGNEUR.

C'est moi dont la lumière
Éclaira vos esprits,
Et qui, dans la carrière,
Vous guidai vers le prix.

LES ÉLÈVES.

Grand Dieu, etc.

LE SEIGNEUR.

Sans moi la renommée
N'est qu'un son, qu'un vain bruit,
Une vaine fumée
Qui s'échappe et s'enfuit.

LES ÉLÈVES.

Grand Dieu, etc.

(1) Voyez l'explication de cette cérémonie, page 71.

Digitized by Google

LE SEIGNEUR.

Et que sert le génie
Au superbe vainqueur ?
Sa science est folie
Dès qu'elle enfle son cœur.

LES ÉLÈVES.

Grand Dieu, etc.

LE SEIGNEUR.

Pour vous, troupe fidèle
D'enfants que je chéris,
D'une offrande si belle
Vous recevrez le prix.

LES ÉLÈVES.

Grand Dieu, etc.

LE SEIGNEUR.

Oui, quiconque me donne
Avec sincérité,
S'assure la couronne
De l'immortalité.

LES ÉLÈVES.

Grand Dieu, etc.

APRÈS LA MESSE.

LE SEIGNEUR.

J'ai reçu votre offrande;
J'ai vu votre ferveur :
Venez, que je vous rende
out, hormis votre cœur.

Digitized by Google

LES ÉLÈVES.

A toi, grand Dieu, la gloire
Des travaux, des succès ;
Chanter notre victoire,
C'est chanter tes bienfaits.

LE SEIGNEUR.

Que l'humble modestie,
Ce gage des élus,
Décore votre vie,
Rehausse vos vertus.

LES ÉLÈVES.

A toi, etc.

LE SEIGNEUR.

Craignez de la louange
Les charmes séduisants,
Et sachez sans mélange,
M'en renvoyer l'encens.

LES ÉLÈVES.

A toi, etc.

LE SEIGNEUR.

A la reconnaissance
Qu'exigent mes bienfaits,
Ajoutez la constance
De m'aimer à jamais.

LES ÉLÈVES.

A toi, etc.

LE SEIGNEUR.

Si vous êtes fidèles,
Je serai généreux ;
Et des faveurs nouvelles
Couronneront vos vœux.

Digitized by Google

LES ÉLÈVES.

A toi, etc.

LE SEIGNEUR.

Pour des palmes mortelles
Offertes dans ces lieux,
Des palmes éternelles
Vous attendent aux cieux.

LES ÉLÈVES.

A toi, etc.

CANTIQUE

EN L'HONNEUR DU SAINT NOM DE JÉSUS.

AIR : *Vive le roi.*

Vive Jésus ! c'est le Dieu de mon âme ;
Vive Jésus ! c'est le Dieu des vertus.
Aimable nom, quand ma voix te proclame,
Mon cœur palpite, et s'échauffe, et s'enflamme ;
Vive Jésus !

Vive Jésus ! Cri puissant qui rallie
Sous ses drapeaux le peuple des élus.
Suivre Jésus, c'est aussi mon envie ;
Suivre Jésus, c'est mon bien, c'est ma vie ;
Vive Jésus !

Vive Jésus ! O cri qui me console,
Lorsque de moi le monde ne veut plus.
Adieu, lui dis-je, adieu, monde frivole ;
Bien insensé qui pour toi se désole !
Vive Jésus !

Vive Jésus ! O cri plein d'espérance
Pour les pécheurs repentants et confus ;

Digitized by Google

Sur eux du ciel attirant la clémence,
Ce nom sacré soutient leur pénitence.
Vive Jésus !

Vive Jésus ! A ce cri de vaillance
Je verrai fuir les démons éperdus.
Un mot suffit pour dompter leur puissance,
Pour terrasser leur superbe insolence :
Vive Jésus !

Vive Jésus ! Cri de reconnaissance
D'un cœur touché des biens qu'il a reçus.
L'enfer veut-il troubler sa confiance,
Il chante encore avec plus d'assurance :
Vive Jésus !

Vive Jésus ! C'est mon cri d'allégresse,
O Dieu caché sous un pain qui n'est plus ;
Quand, aux douceurs d'une céleste ivresse,
Je reconnais l'objet de ma tendresse :
Vive Jésus !

Vive Jésus ! C'est le cri de victoire
Qui retentit au séjour des élus.
De leurs combats consacrant la mémoire,
Ce nom puissant éternise leur gloire :
Vive Jésus !

Vive Jésus ! Vive sa tendre Mère !
Elle est aussi la Mère des élus.
Si nous voulons et l'aimer et lui plaire,
Chantons Jésus, notre Dieu, notre frère :
Vive Jésus !

Vive Jésus ! Qu'en tous lieux la victoire
Mette à ses pieds les méchants confondus !

Digitized by Google

O nom sacré, nom cher à ma mémoire,
Puissé-je vivre et mourir pour ta gloire!
Vive Jésus!

CANTIQUE

CŒUR DE JÉSUS, SYMBOLE DE SON AMOUR POUR LES HOMMES.

AIR du *Serment français.*

Perçant les voiles de l'aurore,
Le jour apparaît dans les cieux :
Ainsi, Cœur sacré que j'adore,
Tout rayonnant d'amour, tu viens frapper mes yeux.
Séraphins, de l'amour suprême
Prêtez-nous toutes les ardeurs :
Pour aimer Jésus comme il aime,
Faibles mortels, c'est trop peu de nos cœurs.

Pour nous dans ce paisible asile
Jésus fixera son séjour :
Venez, peuple tendre et docile,
Venez offrir vos cœurs au Cœur du Dieu d'amour.
Séraphins, etc.

Ce Cœur généreux, magnanime,
Du ciel irrité contre nous
Voulut devenir la victime,
Et nous mettre à l'abri des traits de son courroux.
Séraphins, etc.

Des instruments de son supplice
Il dresse un trophée en ce jour :

Digitized by Google

Quel noble et touchant artifice,
Pour captiver nos cœurs, les gagner sans retour!
Séraphins, etc.

Contemplez la Croix qui s'élève
Du Cœur entr'ouvert de Jésus :
Le sang de Jésus est la sève
Qui fait croître et fleurir cet arbre des élus.
Séraphins, etc.

Sondez la profonde blessure
D'où des flots de sang ont coulé
C'est là qu'attendri je mesure
Par quel excès d'amour Jésus s'est immolé.
Séraphins, etc.

Comptez ces épines cruelles;
Jésus en soutint les rigueurs :
A leur aspect, âmes charnelles,
Oseriez-vous encor vous couronner de fleurs?
Séraphins, etc.

Que vois-je? des torrents de flammes
S'élancent du Cœur de mon Dieu!
Amour, oui, c'est toi qui l'enflammes,
Ah! partout en ces lieux répands un si beau feu.
Séraphins, etc.

Autour de ce Cœur, ô saints anges!
Tremblants et joyeux à la fois,
Chantez, célébrez ses louanges :
A vos chants s'uniront et nos cœurs et nos voix.
Séraphins, etc.

O Cœur, notre unique espérance,
Couronne en ce jour tes bienfaits :

Digitized by Google

Deviens le salut de la France,
Et force tous les cœurs à t'aimer à jamais.
Séraphins, de l'amour suprême,
Prêtez-nous toutes les ardeurs :
Pour aimer Jésus comme il aime,
Faibles mortels, c'est trop peu de nos cœurs.

ÉNIGME.

J'ai vu ce matin quatre sœurs
Couvertes bien à la légère,
Et, portant les mêmes couleurs,
Se faire une espèce de guerre.

A droite, à gauche, en haut, en bas,
Avec plus ou moins de vitesse,
Sans pouvoir s'approcher d'un pas,
Elles se poursuivaient sans cesse.

Des esprits le plus inconstant
Et les anime et les agite :
C'est lui qui leur donne pourtant
Tout ce qu'elles ont de mérite.

Du reste, on prise avec raison
Le talent de ces ouvrières ;
Car, sans entrer dans leur maison,
Elles y rongent jusqu'aux pierres. (1)

ÉNIGME.

Ennemi déclaré des morts et des vivants,
A tous je fais également la guerre ;
Et je ne m'épouvante guère
Des animaux les plus puissants.

(1) Mot de cette énigme : *Ailes de moulin à vent.*

Digitized by Google

Dans les lieux escarpés et les plus effrayants
Je puis, sans être téméraire,
Sans me casser jambes ou bras,
Aller, courir la tête en bas.
Je vis du reste à l'aventure,
Cherchant, trouvant en tous lieux ma pâture,
Cruel, avide, carnassier,
Faisant du vol tout mon métier.
Enfin j'ai bien six pieds; mon arme est une trompe
Qui souvent fait couler le sang :
Et néanmoins je suis dompté par un enfant.
Afin qu'à me chercher quelque tête se rompe;
Si le lecteur me croit un éléphant,
Je dois lui jurer qu'il se trompe. (1)

ÉNIGME.

Nous sommes trois d'une famille,
Le père, son fils et sa fille,
Dont le destin diffère autant que les humeurs.
En tous lieux nous portons notre inégal empire.
J'existe avant mon père, et quand il naît je meurs;
Mais mon frère, à son tour, naît quand mon père expire. (2)

(1) Mot de cette énigme : *Mouche* ou *Moucheron*.
(2) Mot de cette énigme : *Aurore, Jour, Crépuscule*.

FIN.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE

DES MATIÈRES.

		Pages.
PRÉFACE.		V
CHAP. Ier.	Premières études et vocation du P. Loriquet.	1
— II.	Exil, captivité et délivrance du P. Loriquet.	15
— III.	Séjour du P. Loriquet à Reims. — Ses premiers écrits.	47
— IV.	Le P. Loriquet entre chez les Pères de la Foi. — Son séjour à l'Oratoire d'Amiens, au séminaire de l'Argentière, à Roanne, à Lyon.	59
— V.	Séjour du P. Loriquet à Meaux.	84
— VI.	Le P. Loriquet entre dans la Compagnie de Jésus. — Son premier séjour à Saint-Acheul.	112
— VII.	Séjour du P. Loriquet à Montmorillon.	130
— VIII.	Le P. Loriquet prend la direction de Saint-Acheul. — Discours sur l'importance de la religion dans l'éducation.	145
— IX.	Injustes préventions répandues contre Saint-Acheul. — Discours sur l'émulation.	163
— X.	Tracasseries suscitées à Saint-Acheul. — Présence d'esprit et fermeté du P. Loriquet.	181
— XI.	Prospérité de Saint-Acheul.	194
— XII.	Séjour du P. Loriquet à Aix et à Montrouge. — Il reprend la direction de Saint-Acheul.	206

Digitized by Google

Pages.

Chap. XIII. Le P. Loriquet reçoit M. Dupin à Saint-Acheul. — Lettres qu'ils s'écrivent. 220

— XIV. Dernière époque du séjour du P. Loriquet à Saint-Acheul. — Son aptitude pour l'administration. 253

— XV. Séjour du P. Loriquet à Paris. — Il va deux fois à Rome. 284

— XVI. Sollicitude du P. Loriquet pour la conversion, du prince de Talleyrand. — Rétractation inédite jusqu'à présent, de l'ancien évêque d'Autun. 307

— XVII. Attaque de M. Passy contre le P. Loriquet. Appréciation de *l'Histoire de France*. — Mort du saint religieux. 327

Liste des ouvrages publiés par le P. Loriquet. 355

Poésies diverses. 371

FIN DE LA TABLE.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google